UN MISSIONNAIRE DES HURONS

6177

P

UN MISSIONNAIRE DES HURONS

S922.41
C39S mu

AUTOBIOGRAPHIE

DU

PÈRE CHAUMONOT

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

ET SON COMPLÉMENT

PAR

LE R. P. F. MARTIN

DE LA MÊME COMPAGNIE

ŒUVRE DES BONS LIVRES
VILLE MARIE

PARIS

H. OUDIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

17, RUE BONAPARTE, 17

(A Poitiers, rue de l'Éperon)

1885

F
5075.9
C4A3
1885
/s

B.Q.R.
NO. 5957

AVANT-PROPOS

L'autobiographie du P. Chaumonot a été trouvée parmi les nombreux manuscrits que le dernier des anciens Jésuites du Canada (le P. Jean-Joseph Casot, mort en 1800 à l'Hôtel-Dieu de Québec) avait déposés entre les mains pieuses des Religieuses hospitalières.

L'intérêt qui se rattache à ce récit si candide et si émouvant, et le parfum de vertu qu'il exhale avaient poussé, il y a quelque vingt ans, un écrivain distingué de New-York (J.-G. Shea), à en faire imprimer une centaine d'exemplaires, destinés aux seuls amateurs des curiosités bibliographiques.

En 1869, le P. Carayon fit entrer cette notice dans sa curieuse collection des *Documents inédits*

sur la Compagnie de Jésus ; mais le genre et les limites de cette publication ne pouvaient pas rendre l'œuvre du P. Chaumonot accessible au commun des lecteurs, ni par conséquent lui faire produire dans les âmes les fruits salutaires qu'on devait en attendre. Cependant sa vie est propre à intéresser et à édifier tout le monde.

Le P. Chaumonot appartient à cette phalange d'ouvriers intrépides, qui travaillèrent à conquérir à la foi les tribus sauvages du Canada. Sa longue carrière lui a permis de voir à l'œuvre les plus célèbres d'entre eux ; souvent même il a partagé leurs travaux et leurs dangers. S'il n'a pas, comme plusieurs, donné son sang pour féconder son apostolat, il s'y était préparé, et il en avait le désir; mais Dieu s'est contenté de quelques gouttes de son sang.

Les missionnaires du Canada ont trouvé dans notre siècle, et dans les rangs mêmes du protestantisme, un éminent écrivain (1) qui s'est fait

(1) Fr. Parkman de Boston. *The Jes. in N. Am.*

l'historien de leurs travaux, et on peut même dire leur panégyriste. Sans s'arrêter à la variété des jugements portés sur la Compagnie de Jésus, il ne fait pas difficulté d'avancer que les membres qu'elle a eus en Canada, n'ont mérité que des éloges sans restriction, « Je ne viens pas faire leur apologie, dit-il ; j'écris leur histoire »

Le P. Chaumonot a droit à sa part dans cet éloquent témoignage, et nous devons lui appliquer, comme aux autres missionnaires, cet éloge de leur vertu : « On trouvera difficilement dans « l'histoire de l'humanité une piété plus ardente, « une abnégation de soi-même plus complète, un « dévouement plus constant et plus généreux...

« Dans les volumineux recueils de cette époque, on ne voit pas une ligne qui permette de « soupçonner qu'un seul de cette troupe héroïque ait faibli ou hésité...

« Leurs ennemis peuvent, s'ils le veulent, les « taxer de fanatisme ou d'un aveugle enthousiasme ; jamais la calomnie ne pourra du moins

« les convaincre d'hypocrisie ou d'ambition. Ils « entraient dans la carrière avec la droiture « d'âme des Saints et l'héroïsme des martyrs. »

A ce témoignage, nous pouvons joindre celui d'un autre écrivain protestant bien connu, l'historien américain Bankroft. Après le récit de la mort héroïque des missionnaires du Canada, tués par les Iroquois, il ajoute : « On demandera si « ces massacres refroidissaient l'ardeur des mis- « sionnaires. Je réponds qu'ils ne reculèrent « jamais d'un pas. Comme dans une armée de « braves, de nouveaux guerriers sont toujours « prêts à remplacer ceux qui tombent ; ainsi, « parmi eux, jamais l'héroïsme n'a fait défaut, et « jamais ils n'ont refusé de concourir à une en- « treprise qui pouvait tourner à l'avantage de la « religion ou à la gloire de la France. » (Hist. of. U. S.)

Le travail du P. Chaumonot nous a donc paru mériter de devenir plus populaire, et nous le reproduisons intégralement ; mais on s'aperçoit

facilement, en le lisant, que l'auteur, autant par nécessité que par modestie, était obligé de se restreindre, et de laisser de nombreuses lacunes, contre lesquelles réclame l'intérêt du sujet. Il était juste de les combler.

La précieuse collection des *Relations des missions de la Nouvelle France* (1), et un certain nombre de lettres du P. Chaumonot lui-même, offrent des documents abondants pour compléter son œuvre.

Pour qu'il soit facile de distinguer l'*autobiographie* de ce qui lui sert de complément, nous

(1) Les *Relations* de la Nouvelle-France sont un des plus précieux monuments de l'histoire ecclésiastique, et souvent la source unique des annales du Canada. — Les quarante et un volumes de cette collection, devenue extrêmement rare, ont été réimprimés à Québec, en 1858, grâce à la généreuse intervention du gouvernement canadien. Les protestants, comme les catholiques, ont rendu justice à leur mérite et à leur sincérité. « Il n'est pas possible, dit Fr. Parkman, d'exagérer « la valeur et l'autorité de ces récits. Je puis même « avouer qu'après l'examen le plus attentif, je ne doute pas « que ces missionnaires n'écrivissent avec une parfaite « bonne foi, et que ces *Relations* ne méritent une place im- « portante comme documents authentiques et dignes de con- « fiance. » (The Jes. in N. Americ.)

avons adopté, pour l'un et pour l'autre, des caractères et des espacements différents, qui empêchent toute confusion.

Nous avons respecté jusqu'au scrupule le style si naturel du P. Chaumonot; mais, n'ayant pour nous guider qu'une copie incorrecte de son travail, nous n'avons pas cru devoir en reproduire l'orthographe.

Pour aider la mémoire du lecteur, et le mettre à même de suivre plus facilement les événements, il nous a semblé utile d'établir quelques divisions en forme de chapitres, avec un court précis des faits. Nous ajoutons quelques notes et quelques illustrations, que semblait réclamer l'éloignement des temps et des lieux.

Dans l'appréciation des faits et des hommes que nous citons, il ne faut voir, conformément au décret d'Urbain VIII, qu'un témoignage purement humain, qui ne veut prévenir en aucune manière le jugement de la sainte Eglise notre Mère.

AUTOBIOGRAPHIE

DU

P. PIERRE [1] CHAUMONOT

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

ET SON COMPLÉMENT

MON RÉVÉREND PÈRE SUPÉRIEUR (2),

Puisque Votre Révérence m'a ordonné, à la plus grande gloire de Dieu, de vous écrire au moins en abrégé toute ma vie, je commence par déclarer la

(1) Le P. Chaumonot a varié sa signature. On trouve tantôt *Pierre*, tantôt *Pierre, Joseph, Marie*, tantôt *J. M.*, ou simplement son nom sauvage *Héchon*, qu'il hérita du P. de Brébeuf. Il donne à son nom de famille tantôt deux *n*, tantôt une seule. Enfin, par une singularité assez commune de son temps, il transformait son nom selon la langue dont il se servait. Dans ses lettres en italien, il signe *Calvonotti*, et il donne au P. Poncet le nom de *Poncetti*.

(2) *Le R. P. Claude Dablon*. Il fut deux fois supérieur de la mission du Canada, et mourut à Québec en 1697, à 69 ans.

bassesse et les misères dont mon Seigneur a eu la bonté de me tirer pour me mettre dans la sainte Compagnie de Jésus. Moins je méritais cette grâce et plus il en mérite de louanges et de reconnaissance.

eur a eu la
la sainte
ette grâce
econnais-

I.

Enfance. — Jeunesse. — Voyage à Rome. — Passage à Lorette. — Guérison. — Valet et régent à Terni. — Vocation. — Noviciat à Rome. — Séjour à Florence.

J'ai eu pour père un pauvre vigneron, et pour mère une pauvre fille d'un maître d'école. A l'âge de six ans (1) ils me mirent chez mon grand-père à cinq ou six lieues de notre village, afin que j'apprisse à lire et à écrire. Ils me reprirent ensuite avec eux, mais pour peu de temps, un de mes oncles, qui était prêtre et qui demeurait à Châtillon-sur-Seine, ayant eu la bonté de me prendre chez lui, pour me faire étudier au collège de cette ville-là.

Après avoir déjà fait quelques progrès dans le latin, mon oncle souhaita que j'apprisse le plain-chant, sous un musicien qui était de ma classe. Celui-ci me persuada de quitter Châtillon, pour le suivre à Beaune, où nous étudierions sous les

(1) Il naquit en 1611.

Pères de l'Oratoire. Comme je ne voulus pas entreprendre ce voyage sans argent, je dérobai environ cent sols à mon oncle, pendant qu'il était à l'église : avec cela nous prîmes la fuite.

Nous marchâmes par des chemins écartés jusqu'à Dijon, d'où nous nous rendîmes à Beaune. Nous nous y mîmes en pension chez un bourgeois : mais comme ma finance était courte, j'écrivis à ma mère qu'elle eût la bonté de me fournir d'argent et de hardes, afin que je pusse faire mes études à Beaune, où j'espérais faire plus de progrès qu'à Châtillon. La lettre tomba entre les mains de mon père, qui me répondit qu'on ne m'enverrait rien, que j'eusse à revenir et qu'il ferait ma paix devant mon oncle.

Cette réponse m'affligea extrêmement : car de retourner chez mon oncle, c'était m'exposer à être montré au doigt comme un larron ; et de demeurer plus longtemps à Beaune, sans argent, il n'y avait pas d'apparence. Je me déterminai donc à courir en vagabond par le monde, plutôt que de m'exposer à la confusion que méritait ma friponnerie. Je sors de Beaune dans la pensée d'aller à Rome, quoique je n'eusse ni sols ni maille. Je marche seul pendant un demi-jour ; ensuite deux jeunes Lorrains me joignent, me saluent et me

demandent où je vas. « A Rome », leur dis-je, « pour gagner les pardons ». Ils louent mon dessein, et ils m'entretiennent de ce qui les fait aller à Lyon.

Cependant je pense à ce que je deviendrai et de quoi je pourrai vivre, si je continue mon voyage. De demander l'aumône, c'était m'abaisser, à mon avis ; je ne pouvais m'y résoudre : de travailler pour gagner ma vie, il y avait encore moins d'apparence ; je n'étais pas accoutumé au travail et je ne savais aucun métier. Par bonheur pour moi, mes deux Lorrains, qui n'étaient guère mieux fournis d'argent, se mirent à demander l'aumône de porte en porte au premier bourg où nous arrivâmes. Qui fut bien étonné de leur voir exercer ce métier ? Ce fut moi qui, après avoir délibéré quelque temps, me résolus de les imiter plutôt que de me laisser mourir de faim, tant leur exemple eut de force à me faciliter ce qui m'avait paru impossible jusqu'alors. Voilà mon apprentissage de gueux ; mais comme je ne faisais que de commencer à en faire le métier, je n'y gagnais que fort maigrement ma petite vie.

Je me flattais cependant de l'espérance qu'arrivant dans une aussi grande ville que Lyon, j'y aurais quelque bonne fortune. Mais, hélas ! je fus bien surpris de me voir arrêter à la porte par des

gardes, qui, en admettant mes compagnons à la faveur de leurs passeports, me rebutèrent parce que je n'en avais point. Je ne savais que devenir, ni même où prendre le couvert. Je voyais bien de grands bâtiments dans le faubourg, mais je n'osai jamais y demander un petit coin pour passer la nuit. Enfin ayant aperçu vis-à-vis d'un fourneau de verriers un méchant appenti, je m'y retirai. Plût à Dieu qu'alors j'eusse eu l'esprit de prendre ma peine pour l'expiation de mes péchés, et d'unir ma pauvreté à celle du Sauveur couché dans une masure !

Le lendemain matin, ayant vu sur le bord du Rhône un bateau où l'on embarquait pour passer cette rivière, je priai le batelier de me recevoir dans son bac par charité. Il le fit, étant gagé de la ville pour transporter au delà du Rhône tous les gueux auxquels on aurait refusé l'entrée de Lyon. Lorsque je fus à l'autre bord, je trouvai un jeune homme qui me promit de faire avec moi le voyage d'Italie.

Comme nous commencions à marcher de compagnie, nous rencontrâmes un prêtre qui revenait de Rome, et qui fit ce qu'il put pour nous faire retourner sur nos pas, en quittant le dessein de notre pèlerinage. Il nous allégua entre autres raisons que n'ayant point de passeports nous serions exclus de toutes les villes qui sont sur le chemin. Je lui de-

mandai s'il en avait un ; et il ne me l'eut pas plutôt montré, que je le priai de me permettre d'en faire une copie en mettant mon nom et celui de mon camarade au lieu du sien, ce qu'il m'accorda. Oh! que n'offris-je dès lors au bon Dieu, la faim, la nudité, la lassitude, le chaud, le froid, et mille autres misères que je souffris dans ce voyage ! J'aurais eu le bonheur d'attirer sur moi les bénédictions du Ciel. Notre commun Père ne me les aurait pas refusées, en voyant en moi quelques traits de la pauvreté et des souffrances de son Fils. Mais, hélas! mon orgueil et mes autres péchés qui me rendaient beaucoup plus semblable au démon que je ne l'étais à Jésus-Christ par ma pauvreté, étaient en moi de grands obstacles à la grâce. Cependant, mon Dieu, vous aviez vos vues en permettant que je fisse faute sur faute et folie sur folie. Vous prétendiez me voir libre de toute affection déréglée envers mes parents, laquelle, si j'avais toujours demeuré auprès d'eux, m'aurait empêché de me consacrer à vous. Vous prétendiez que quand je serais plus grand, le souvenir de mes peines me fît compatir avec plus de tendresse et de reconnaissance aux peines de votre Fils.

Mais je serais trop long si je voulais raconter toutes les fautes que je commis, et toutes les dis-

grâces que j'eus dans mon voyage. Je n'en toucherai que les principales aventures.

La première qui se présente à mon esprit, c'est qu'étant en Savoie j'entrai dans la cour de notre collège de Chambéry, pour y demander l'aumône en latin : un de nos Pères eut tant de compassion de me voir si misérable, qu'il me fit donner bien à souper, et qu'il me promit même de me remener à Lyon, où il devait aller, et de me faire conduire de Lyon à Châtillon. D'abord je le remerciai de mon mieux et je lui promis de le suivre ; mais dès qu'il m'eut quitté, je m'enfuis, mon orgueil me détournant toujours de retourner chez mes parents. N'étais-je pas hors de mon bon sens, et ne méritais-je pas bien tous les maux qui m'arrivaient, de refuser des offres si avantageuses pour mon propre repos et pour la consolation de ma pauvre famille? Combien est déplorable l'aveuglement d'un esprit orgueilleux, d'aimer mieux s'exposer à une infinité de dangers et de misères, que de souffrir une salutaire réprimande!

Dans un village de la Savoie, nous rencontrâmes un bon curé qui nous mena chez lui, où, après nous avoir donné à souper, il nous fit coucher dans le lit de son valet qu'il avait envoyé à Chambéry. Ce Monsieur avait sa chambre sur

celle où couchait son domestique, et l'on y montait par une échelle au haut de laquelle était une trappe que notre hôte ne ferma pas bien, de telle sorte que vers minuit un chat la fit tomber en poursuivant sa proie. Le bruit en fut assez grand pour éveiller M. le curé, qui s'alla imaginer que nous montions à sa chambre pour quelque mauvais coup. Là-dessus il se lève en chemise, sort de sa chambre sur une galerie, et crie de toute sa force « *au meurtre!* ». De mon côté, je monte en haut de l'échelle, et je le rassure en lui faisant connaître la cause innocente de tout ce désordre. Par bonheur pour nous, les voisins ne se réveillèrent pas à la voix de leur pasteur.

Voici une autre aventure où nous courûmes encore plus de risques.

Dans un bourg de la Valteline (1), nous trouvâmes une garnison française, réduite à un fort petit

(1) A la fin de l'année 1624, le marquis de Couvres, plus connu sous le nom de maréchal d'Estrées, chassa de presque toute la Valteline les troupes du Pape, auxquelles les Espagnols avaient confié la garde du pays. Des intérêts personnels engagèrent le général à traîner l'expédition en longueur, et son avarice faillit en compromettre le succès Dans cette affaire, les Français n'avaient pas pour but de remettre la Valteline catholique sous le joug des Grisons protestants, mais bien d'empêcher l'Espagne de s'emparer d'un passage dont la possession lui assurait une prépondérance excessive dans toute la péninsule.

nombre de soldats : aussi les officiers nous pressèrent de nous enrôler ; à quoi j'aurais consenti pour avoir tous les jours mon pain, dans la faim que je souffrais ; mais mon compagnon, qui était plus sage que moi, n'en voulut rien faire. Tout ce qu'on gagna donc sur nous fut de nous faire consentir à rester jusqu'à l'arrivée du commissaire qui était attendu de jour en jour. On nous donnait espérance que nous recevrions de lui la même montre que les vrais soldats.

Cependant on voulut voir quelle figure nous ferions à la revue. L'on n'eut pas de peine à travestir en soldat mon compagnon qui était grand ; mais comme je ne paraissais qu'un enfant à cause de mon peu d'âge et de la petitesse de mon corps, on eut plus de difficulté à trouver une épée propre pour moi. Celle qu'on jugea la plus proportionnée à ma taille, avait pour fourreau une peau d'anguille ou de serpent, et faute de baudrier ou de ceinturon, on me l'attacha avec un licol d'âne. Je parus si ridicule en cet état qu'on résolut de me faire mettre au lit comme malade, à l'arrivée du commissaire. En attendant sa venue, nous vivions du pain du Roi, et mon camarade tremblait continuellement de peur, ou qu'on ne nous reconnût pour passevo-

lants (1), ou qu'on ne nous enrôlât malgré nous. Il me fit le danger si grand que je me rendis à ses instances.

Résolus de poursuivre notre pèlerinage de Rome, nous partons un beau matin ; mais à peine eûmes-nous fait une demi-lieue que nous fûmes arrêtés par des soldats, qui avaient ordre de prendre les déserteurs qu'ils trouveraient et de les mener à leurs officiers. « Hélas ! » leur dis-je en pleurant, « ai-je la mine d'un homme de guerre? Je suis un pauvre écolier qui ai fait vœu d'aller à Rome. » Je parlai d'un accent si pathétique, qu'en étant touchés ils nous laissèrent passer. Si Dieu ne leur eût donné de la compassion pour nous, que serions-nous devenus? Il nous sauva d'un autre danger lorsque nous fûmes entrés dans l'Italie.

Un peu avant la nuit, nous arrivâmes à une hôtellerie qui était sur le chemin, et où nous prétendions coucher, mais nous comptions sans notre hôte. A peine eûmes-nous pris un méchant souper qu'il nous le fit payer tout ce qu'il voulut, et quelques instances que nous lui pûmes faire de nous vouloir loger au moins dans une de ses étables, il

(1) Hommes substitués furtivement à la place des soldats absents un jour de revue.

nous chassa barbarement. Encore si nous eussions pu coucher à la belle étoile ! mais de la nuit il n'en parut aucune, et le temps qui était couvert se déchargea bientôt sur nous par une grande pluie. Nos habits en furent tout pénétrés, et pour surcroît de mal, le chemin étant plein de trous et de fosses que nous ne voyions point, nous faisions presque autant de chutes que de pas.

Nous n'en pouvions plus, lorsque nous aperçûmes une métairie, à la faveur d'une lumière. Comme nous nous y trainions, nous rencontrâmes tout proche un gros tas de paille. Nous grimpons dessus, et nous faisons un trou au haut pour nous y fourrer. Le froid nous ayant saisis, surtout aux pieds, nous nous les mettons sous les aisselles l'un de l'autre en nous couchant, de sorte que j'avais la tête à l'opposite de celle de mon compagnon. Nous commencions à nous réchauffer, lorsque voilà de grands chiens qui, nous ayant sentis, accoururent en aboyant avec furie. Au bruit, on sort de la ferme, et on tâche de nous écarter à coups de pierres. Cette nouvelle grêle ne nous permettait pas de demeurer dans notre gîte, et la crainte d'être dévorés des chiens nous empêchait d'en sortir. Je crus alors qu'il fallait parler, et bien m'en prit de savoir faire le pleureux, ainsi que je

l'avais déjà fait pour nous tirer d'affaire quand on nous arrêta comme déserteurs. Je me mis donc à crier, en disant en latin que nous étions de pauvres pèlerins : « *Nos sumus pauperes peregrini.* » Ce dernier mot, qui est aussi italien, donna à connaître à ces bonnes gens qui nous étions. Ils eurent pitié de nous, ils rappelèrent leurs chiens, et nous laissèrent passer en paix le reste de la nuit.

Après bien des peines et des fatigues, nous nous rendîmes à Ancône. Hélas! qui pourrait exprimer le pitoyable état où mon libertinage m'avait réduit! Depuis la tête jusqu'aux pieds tout faisait horreur de moi. J'étais pieds nus, ayant été obligé de jeter mes souliers, qui, étant rompus, me blessaient. Ma chemise pourrie et mes habits déchirés étaient pleins de vermine; ma tête même que je ne peignais point se remplit d'une si horrible gale qu'il s'y forma du pus et des vers avec une extrême puanteur. La vermine qui était dans mes hardes, ne me donnait de trêve que lorsque je rencontrais quelque hôpital, parce que les pèlerins y quittent leurs haillons avant de se mettre dans les lits qui leur sont préparés. Oh! que ces nuits-là m'étaient douces! Il n'y a que les personnes qui ont expérimenté la cruelle persécution que font souffrir de

tels hôtes, qui puissent s'imaginer la répugnance que j'avais le matin à rejoindre ma garnison, en reprenant mes hardes. Je m'attendais bien que, durant le jour, ces domestiques affamés se dédommageraient du jeûne de la nuit. Ce ne fut qu'à Ancône que je connus l'excès du mal que j'avais à la tête. Y sentant une piqûre plus douloureuse qu'à l'ordinaire, j'y portai la main pour me gratter, et un de mes doigts ayant fait un trou dans ma gale, il s'y attacha un gros ver. A la vue de cet insecte, ma consternation fut indicible. « Faut-il donc, me disais-je à moi-même, qu'en punition de mes friponneries je sois mangé tout vif des poux et des vers? Je ne m'étonne plus que quand j'ôte mon chapeau devant le monde, on témoigne de l'étonnement et de l'horreur à la vue de ma tête. Hélas! que deviendrai-je? Qui me pourra souffrir aussi puant et aussi sale que je suis? Ne ferai-je pas bondir le cœur à quiconque me regardera? Oh! la juste punition de mon orgueil! »

Après tout, je repris courage aux approches de la Sainte Maison de Lorette. Peut-être que la bienheureuse Vierge, qui fait tant de miracles dans ce sacré lieu en faveur des misérables, y aura pitié de ma misère. « Oh! que n'avais-je alors les connaissances que j'ai eues depuis, des merveilles qu'elle

père dans ce sanctuaire en faveur des âmes et
es corps ! J'aurais eu une toute autre confiance
ue je n'avais en son pouvoir et en sa bonté.
Quoique je ne la priasse que fort froidement, elle
ne fit voir qu'indépendamment de nos mérites et
e nos dispositions, elle se plaît à exercer envers
ous les devoirs d'une charitable mère ; et comme
n de ses devoirs est de nettoyer leurs enfants,
ous me regardâtes en cette qualité, ô Sainte
Vierge ! tout indigne que je fusse et que je sois
ncore d'être adopté de vous pour votre fils. Vous
onnâtes à un jeune homme, que je n'ai jamais
u connaître, la volonté et le pouvoir de guérir
a tête. Vous savez mieux que moi comment la
hose se fit. Je ne laisse pas pour marque de
econnaissance d'en rapporter ce que j'en sais.

Au sortir de la sainte maison de Marie, une
ersonne inconnue, qui paraissait un jeune homme
qui était peut-être un ange, me dit, d'un air et
un ton de compassion : « Mon cher enfant, que
ous avez de mal à la tête ! Venez, suivez-moi ; je
cherai d'y apporter quelque remède. » Je le suis ;
me mène hors de l'église, derrière un gros pilier,
ar où il ne passait personne. Rendus que nous
mmes dans ce lieu écarté, il me fait asseoir et me
t d'ôter mon chapeau. Je lui obéis, il me coupe

tous les cheveux avec des ciseaux ; il me frotte d'un linge blanc ma pauvre tête, et sans que je sente aucune douleur ; il en ôte entièrement la gale, le pus et la vermine ; après quoi il me remet mon chapeau. Je le remercie de sa charité, il me quitte, et je suis encore à revoir un si bon médecin et à ressentir un si vilain mal.

Si la moindre dame m'avait fait rendre ce service par le dernier de ses valets, n'aurais-je pas dû lui en rendre toutes les reconnaissances possibles ? Et si après une telle charité elle s'était offerte à me servir toujours de mère, comment aurais-je dû l'honorer, lui obéir, l'aimer toute ma vie ? Pardon, Reine des Anges et des hommes, pardon de ce qu'après avoir reçu de vous tant de marques par lesquelles vous m'avez convaincu que vous m'avez adopté pour votre fils, j'aie eu l'ingratitude pendant des années entières de me comporter encore plutôt en esclave de Satan qu'en enfant d'une Mère Vierge. Oh ! que vous êtes bonne et charitable ! puisque, quelque obstacle que mes péchés aient pu mettre à vos grâces, vous n'avez jamais cessé de m'attirer au bien ; jusque-là que vous m'avez fait admettre dans la sainte Compagnie de Jésus, votre Fils.

Mon camarade et moi, nous reprîmes

chemin de Rome, après avoir passé trois jours à Lorette ; mais Dieu m'arrêta à Terni dans l'Ombrie, pour me faire changer ma vie de gueux en la condition d'un valet.

Selon ma coutume, je demandais l'aumône de porte en porte, lorsqu'un vénérable vieillard, docteur en droit, m'invita à demeurer chez lui pour le servir dans sa maison et pour l'accompagner en ville. J'étais si las de mon métier de quémandeur (1) que j'acceptai volontiers l'offre que me fit le bourgeois d'être son laquais. J'en remplis même tous les devoirs les plus bas, et il n'avait rien qui ne me parût doux et honorable, en comparaison des travaux et des humiliations qui m'avaient dégoûté de la gueuserie. Il y avait déjà quelque temps que j'étais à Terni ; cependant je ne savais pas encore assez d'italien pour me confesser en cette langue : c'est pourquoi je le fis en latin à un Père de la Compagnie de Jésus. Après ma confession, il m'interrogea sur mes études. Je lui répondis que j'étais en rhétorique, lorsque je me laissai débaucher. Il me témoigna la compassion qu'il avait de me voir, après de si bons commencements dans les lettres, réduit à une si pauvre

(1) Mendiant.

condition. Il m'exhorta à reprendre mes études ; et pour m'en faciliter les moyens, il me proposa, si je voulais, qu'il me fît recevoir dans le collège, où je m'avancerais dans les sciences et dans la vertu. Je pris mal sa pensée en imaginant qu'il me voulait faire Jésuite ; mais dans la suite j'ai eu tout sujet de croire que ce sage Religieux ne voulait d'abord me procurer que la place d'un jeune homme séculier qui régentait la plus basse classe du collège. Plût à Dieu que j'eusse dès lors commencé à le faire ! Oh ! que j'aurais évité de péchés !

A la vérité, j'allai, deux jours après, chercher le Père pour le lui rappeler, mais comme je ne savais pas son nom, je fus si bête que de demander le Jésuite qui m'avait confessé. Les écoliers à qui je fis cette demande dans la cour des classes, se mirent à rire de mon impertinence, et il n'en fallut pas davantage pour me faire retourner sur mes pas plus vite que je n'étais venu. Je ne laissai pas de demander à mon docteur que je servais, quels gens étaient les Jésuites. Et il me répondit, tant bien que mal, qu'ils ne recevaient chez eux que des gens de qualité et d'esprit, que leur religion n'était pas si austère que les autres, et qu'on pouvait en sortir même après les vœux. Ces

derniers traits avec lesquels il me les dépeignait, ne me déplaisaient pas. Volontiers je serais entré chez eux pour un temps. Ainsi je n'étais pas encore propre pour le royaume de Dieu, puisque je regardais déjà derrière moi avant que de mettre la main à la charrue.

Comme je commençais à entendre l'italien, je lisais des livres de dévotion écrits en cette langue, et un entre autres, qui était la Vie des Saints solitaires, me fit naître l'envie d'être hermite. Là dessus, sans consulter personne, je sors de la maison de mon maître à dessein de m'aller cacher en France dans quelque solitude, après que j'aurais fait le voyage de Rome.

Au sortir de la ville, je rencontrai la fille de mon docteur, à laquelle je découvris mon dessein, afin qu'on ne fût pas en peine de moi. Après quelques lieues de chemin, il me vient à la pensée de m'éprouver, si je pourrais vivre de légumes comme les anachorètes. Je prends du blé en herbe, je le porte à ma bouche, je le mâche, mais je ne pus l'avaler. Mon recours fut à mon métier de mendiant, qui ne m'empêcha pas de beaucoup souffrir de la faim, même dans Rome, faute de savoir les maisons religieuses où l'on faisait l'aumône à certains jours et à certaines heures.

Le noviciat des Jésuites, que l'on nomme Saint-André, est un de ces charitables lieux et l'unique dont j'eus la connaissance.

Au reste, quoique ma prétendue vocation à la vie d'hermite fût fort ébranlée, je partis de Rome dans le dessein de repasser en France. Et comme je repris le même chemin que j'avais tenu, je me rendis à Terni; mais n'osant retourner chez mon maître, je me retirai chez un savetier de ma connaissance, où je passai la nuit. Celui-ci, le matin, donna avis de mon retour au docteur, qui eut la bonté de m'inviter encore à son service. J'acceptai aussitôt son offre, pour renoncer entièrement à la gueuserie, dont j'avais plus d'horreur que jamais.

Mon bonhomme de maître avait un intime ami qu'on nommait *Il Signore Capitone*. Celui-ci, quelque temps après mon retour à Terni, dit à celui-là qu'il souhaitait bien de m'avoir chez lui en qualité de précepteur de ses deux fils, qui étudiaient au collège de la Compagnie de Jésus. Mon docteur en est content, et après m'en avoir parlé, il m'envoie à son ami. J'en fus reçu à bras ouverts, et présenté dès le lendemain à nos Pères, qui me mirent en rhétorique. Je ne fus pas longtemps à étudier sous eux sans être épris du désir d'imiter

les vertus que j'admirais dans ces dignes serviteurs de Dieu.

Une chose m'empêchait de m'en découvrir à mon confesseur : c'est que je ne pouvais me résoudre à lui faire connaître la bassesse de mon extraction. Jusqu'alors je m'étais vanté que mon père était Procureur du Roi, et j'avais peine soit à m'en dédire, soit à continuer dans mon mensonge. Plusieurs mois se passèrent dans ce combat de la nature et de la grâce, celle-ci me pressant de déclarer ma vocation, et celle-là m'en empêchant.

O malheureux que j'étais ! Oh ! combien de péchés aurais-je évités ! Oh ! combien aurais-je pratiqué de vertus pendant tout le temps que mon silence m'empêcha de poursuivre mon entrée dans une si sainte Compagnie ! Cependant Dieu, qui me voulait faire la grâce d'y être reçu, m'en ménagea cette occasion.

Un jeune ecclésiastique, gagé par nos Pères, faisait une basse classe dont il se dégoûta. Ayant demandé d'en être déchargé, on jeta les yeux sur moi, et on me promit les mêmes gages qu'il avait. Le monsieur chez qui je demeurais y ayant consenti, je devins régent. Dieu me fit la grâce de ménager l'argent que je gagnais ; et lorsque j'en

eus une assez bonne somme, je la partageai entre les églises et les pauvres. Je tâchai même d'imiter, du moins en quelque chose, le grand saint Nicolas, en jetant de nuit de l'argent dans une maison où il y avait une fille en nécessité.

Notre-Seigneur me récompensa bien de ces petites libéralités par la grande grâce qu'il me fit de m'appeler fortement à la religion. Un jour entre autres que dans l'église de la Compagnie de Jésus on faisait la fête de saint François de Borgia, qui n'était encore que béatifié, je fus tellement touché du sermon qu'en fit un P. Jésuite, que, pour suivre, autant que je le pourrais, l'exemple du Bienheureux, je fis vœu de quitter le monde et d'entrer en religion, soit chez les Jésuites s'ils voulaient me recevoir, soit, s'ils me jugeaient indigne de cette faveur, chez les Capucins, ou chez les Récollets. Ensuite je déclarai mon dessein à mon confesseur, qui était de la Compagnie de Jésus. Il me dit de bien recommander à Dieu cette affaire; qu'il prierait pour moi, et qu'à l'arrivée du P. Provincial, si je persévérais dans ma vocation, il me proposerait entre ceux qui demandaient la même grâce que moi.

Comme il se passa beaucoup de temps jusqu'à la venue de ce Père, le démon en prit occasion de

me troubler par divers doutes. Tantôt il me suggérait que je n'avais pas les qualités nécessaires à un Jésuite, et tantôt il m'alléguait qu'ayant commis plusieurs péchés, même d'impureté, je devais pour en faire pénitence choisir une religion plus austère que la Compagnie de Jésus. Dans ces peines, je m'adressai d'abord à des Carmes déchaussés, ensuite à des Récollets, et enfin à des Capucins. Le gardien de ceux-ci me promit de me faire recevoir dans son Ordre, après les fêtes de Pâques, que son Provincial se rendrait à Terni.

Cette parole ne me délivra pas de la crainte où j'étais de me tromper dans le choix dont il s'agissait. Afin donc que Dieu me fît la grâce d'embrasser l'institut auquel il m'avait destiné, je lui présentai de longues et de fréquentes oraisons mentales et vocales; j'y ajoutai des disciplines, des aumônes, des communions et des messes que j'entendais et que je faisais dire. J'ai cru depuis que le démon, voulant me rendre incapable d'être religieux, m'avait porté à ce qu'il y a eu d'excès et d'indiscrétion dans ces exercices de piété. Mais, par la miséricorde de Dieu, il n'a pas réussi dans son dessein. Notre-Seigneur même ne me laissa pas longtemps dans une si grande perplexité: car enfin, ayant fait réflexion sur ce que le Capucin et le

Jésuite m'avaient dit, chacun séparément, que leur P. Provincial viendrait après Pâques, je me résolus d'entrer dans la religion de celui des deux Provinciaux qui, après son arrivée, aurait le premier la bonté de me recevoir.

Cet expédient me parut propre à me tirer de peine, dans la persuasion où j'étais que le Ciel me voudrait dans l'Ordre qui m'admettrait le plus tôt. Ainsi le Provincial de la Compagnie de Jésus étant venu avant l'autre, je lui fus présenté par les Pères du Collège de Terni ; et sur les témoignages avantageux qu'ils eurent la bonté de rendre de moi, je fus reçu et envoyé avec de bonnes lettres au noviciat de Saint-André à Rome.

Oh! quelle joie! Oh! quel bonheur pour moi de me voir entre cinquante novices, tous jeunes hommes d'une naissance distinguée, d'un esprit et d'un naturel excellents, bien faits de corps, et desquels je n'aurais été que le laquais ou le marmiton, si eux et moi étions demeurés dans le siècle! Combien de fois me dis-je lors à moi-même : Oh ! que voilà un état différent de tous les états où j'ai été jusqu'ici ! En vérité, « *qui est semblable au Seigneur notre Dieu, qui, étant si grand et si relevé, daigne porter sa vue sur ce qu'il y a de plus bas, de plus vil et de plus petit, soit au ciel ou en terre? Il cherche le pauvre*

jusque dans la poussière, et il relève le misérable du milieu du fumier et de l'ordure pour le placer avec les princes et même avec les princes de son peuple » : *Quis sicut Dominus Deus noster qui in altis habitat, et humilia respicit in cœlo et in terra ? Suscitans a terra inopem et de stercore erigens pauperem, ut collocet eum cum principibus, cum principibus populi sui ?* (Ps. CXII.)

Grand Dieu! qui l'aurait jamais imaginé qu'un pauvre malotru comme moi dût être admis dans une aussi sainte, aussi illustre Compagnie qu'est la Compagnie de Jésus, votre Fils! Pères du Collège de Terni, de grâce à quoi pensez-vous d'unir un membre si chétif et si difforme à un si noble et si beau corps ? Aviez-vous oublié qu'à vos yeux j'avais mendié mon pain de porte en porte? Aviez-vous oublié qu'à vos yeux j'avais exercé toutes les fonctions de pédagogue, de valet et de laquais? Assurément que Notre-Seigneur vous ôta toutes ces vues afin de donner en moi un exemple vivant et sensible de ses grandes miséricordes.

J'avais vingt et un ans lorsque j'entrai au noviciat. C'était le 15 de mai, en 1632. Au commencement de mes premiers exercices spirituels, je fus importuné d'imaginations et de pensées contraires à la pureté. Pour me délivrer de ces fantômes, qui

m'attaquaient surtout la nuit et durant mon sommeil, je mis une discipline sous le chevet de mon lit, avec une résolution de m'en bien servir. Dieu, soit qu'il agréât ma volonté, soit qu'il vît ma faiblesse, me préserva de ces tentations tout le temps de mon noviciat.

Au sortir de ma retraite, je tombai malade d'une grosse fièvre qui me dura jusqu'à la fête des Apôtres S. Pierre et S. Paul. Le médecin, qui observait tous les symptômes de mon mal, ayant dit à mon infirmier que le lendemain matin l'accès me reprendrait à telle heure, je répondis que j'étais quitte de ma fièvre et qu'elle ne reviendrait plus. Je m'assurais sur la parole que m'avaient donnée quelques-uns de nos frères novices. Comme, à l'occasion de la fête, ils devaient visiter l'église de Saint-Pierre, ils m'avaient promis de demander ma santé au grand Apôtre. Mon espérance ne fut pas vaine : le médecin, revenu après l'heure marquée, me trouva sans fièvre, et je n'eus plus besoin de lui.

Cependant un marquis nous fondait à Florence une maison de noviciat, où je fus envoyé avec trois autres novices, six mois après mon entrée dans la Compagnie (novembre 1632). Je trouvai là un Recteur avec qui j'eus bien plus d'ouverture

de cœur qu'avec mon Recteur de Rome. Celui-ci me paraissait trop grave et trop sévère, au lieu que celui-là avait une affabilité et une douceur charmantes : tant il est vrai que les saints n'ont pas tous un même caractère de grâce et de vertu.

Une des premières choses que je demandai à ce second maître de novices, fut qu'en punition de mon orgueil, il m'interrogeât en public de la qualité de mes parents, de ma venue en Italie et des emplois que j'avais exercés. Je prétendais par là expier en quelque manière mes fautes, et nommément les mensonges que j'avais débités pour cacher la bassesse de mon extraction. Il m'accorda ma demande, et un jour que tout le noviciat était assemblé, il m'interrogea sur tous ces articles. Dieu me fit la grâce de pratiquer l'humiliation qu'il m'avait inspirée, et je déclarai publiquement qui j'étais, comment et pourquoi j'avais quitté la France, et quelles avaient été mes aventures en Italie. Ce saint homme ajouta à cet aveu que je m'étais proposé de faire, un autre acte de mortification auquel je ne m'attendais pas. Il me dit de chanter une chanson de mon village, et pour cela il me fit monter sur un coffre, comme sur un théâtre. Je me mis aussitôt en devoir d'obéir ; mais la musique ne fut pas longue. Ma mémoire ne me

fournissant qu'un air de la guimbarde, je l'entonnai. Dès le premier couplet, le Père m'arrêta, en s'écriant : « Fi ! la ridicule chanson ! si vous n'en savez pas de meilleure, n'en chantez jamais plus. » Ce bon Père ne voulant pas me permettre de me confesser à lui généralement de toute ma vie, parce qu'à mon entrée au noviciat j'avais fait une confession générale, je le priai de me permettre que je lui donnasse mes péchés par écrit. Il reçut à la vérité le catalogue que j'en avais fait, et que je lui donnai, afin qu'en connaissant mes crimes il connût à quel vice j'étais plus enclin et de quelles pénitences et mortifications j'avais plus besoin ; mais il ne voulut point lire mon papier.

Je ne sais si ces petites humiliations que Dieu m'inspira, ne furent point la cause qu'il commença à me faire mieux goûter que jamais la douceur de ses consolations, non seulement dans l'oraison, mais même partout ailleurs, jusque-là qu'après m'être couché, je me sentais souvent caressé de Notre-Seigneur, comme l'enfant l'est de sa mère, qui pour l'endormir plus doucement lui fait sucer le lait de son sein maternel.

Depuis ce temps-là jusqu'en 1688 que j'écris ceci, c'est-à-dire, depuis cinquante-cinq ans au moins, je n'ai expérimenté ni sécheresse, ni ennui,

ni dégoût dans mes oraisons. La divine bonté en a agi toujours avec moi comme une pieuse et prudente dame, qui montre plus de tendresse au plus petit et au plus faible de ses enfants qu'aux plus grands et aux plus forts. Ce n'est pas qu'elle l'aime plus qu'eux; c'est qu'elle connaît que sans ce secours, dont les autres se peuvent bien passer, il ne ferait que languir, si tant est même qu'il ne mourût pas.

Après quelques mois de séjour à Florence, je tombai malade. Voici comment : un jour d'hiver qu'il faisait fort rude, ayant été demander l'aumône par les rues, je fus saisi du froid, qui me causa une pleurésie avec une fièvre qui tourmentait plus mon esprit que mon corps, parce que, dès que je fermais l'œil pour reposer, mon imagination me représentait des lions, des tigres et d'autres monstres horribles qui se ruaient sur moi pour me dévorer, ce qui me causait de mortelles frayeurs. Je n'avais qu'un remède pour m'en garantir : c'était de jeter les yeux sur la lumière de la lampe qui brûlait devant le Saint-Sacrement et que je voyais de mon infirmerie par une fenêtre vitrée. Hélas ! quand il n'y aurait point en enfer d'autres tourments que la vue de semblables spectres au milieu de ténèbres qu'aucun rayon de clarté ne

dissipe, il n'y a rien qu'on ne dût faire et souffrir pour éviter un si grand mal.

L'obéissance que je rendis à mon Recteur me guérit sans saignée et sans médecine. Il m'ordonna d'enfoncer par plusieurs fois dans mon gosier une plume qu'il trempait dans une huile puante et vilaine. A chaque fois que je la mettais à ma gorge, je l'en retirais pleine de flegmes qui s'y attachaient. Ensuite les douleurs de côté cessèrent; la fièvre me quitta, les fantômes disparurent, et dès le lendemain je me vis en parfaite santé.

souffrir

cteur me
Il m'or-
ns mon
ne huile
mettais
gmes qui
côté ces-
es dispa-
parfaite

II

Premiers vœux. — Régence à Fermo. — Mission du Canada. — Vœu héroïque. — Pèlerinage à Lorette. — Guérison. — Première messe.

Vers la fin de mes deux années de noviciat, on fut fort en peine si l'on me permettrait de faire les vœux, à cause d'une violente douleur de tête que j'endurais habituellement. Ce fut alors que mon maître des novices me découvrit la crainte qu'il avait lui-même que je ne fusse renvoyé de la Compagnie. La première pensée qui me vint après cet avis, fut de conjurer les Pères consulteurs dont mon sort dépendait après Dieu, de m'être favorable. Mais Notre-Seigneur m'inspira un bien meilleur expédient : ce fut de recourir au grand saint Joseph, époux vierge de la Vierge-Mère, puisque personne ne pouvait mieux que ce chef de la famille de Jésus me faire admettre pour toujours dans la Compagnie de Jésus. Je ne fus pas trompé dans mon attente : parce que nos Pères, ne pouvant se résoudre ni à me recevoir, ni à me renvoyer, appelèrent le méde-

cin de la maison pour prendre son avis sur mon mal. Lui, commençant par faire le directeur, m'interrogea en présence de la consulte où je fus appelé : « Comment se passaient mes méditations, et si je pouvais m'y appliquer, ayant un si grand mal de tête ? » Je lui répondis ingénument, qu'à la vérité, au commencement de mes oraisons, je sentais bien mon mal ; qu'un peu après, aussitôt que j'étais en train, je ne sentais plus de douleur. Il n'en fallut pas davantage pour faire prononcer à M. le médecin cette favorable sentence : « Mes Pères, qui, étant novice, fait bien une bonne contemplation, pourra bien, étant régent, faire une bonne leçon. » Là-dessus, on me dit de me retirer dans ma chambre, où, pendant que je recommandais encore mon affaire à mon puissant avocat saint Joseph, mon Recteur, tout joyeux, vint m'apporter la bonne nouvelle de ma réception, et avec bien des démonstrations d'amitié, il m'avertit de me préparer à faire en peu de jours les premiers vœux de notre Compagnie. (16 mai 1634.)

Jamais y eut-il homme sur terre plus obligé que moi à la Sainte Famille de Jésus, de Marie et de Joseph! Marie, en me guérissant de ma vilaine gale ou teigne, me délivra d'une infinité de peines et d'incommodités corporelles, que cette hideuse

maladie qui me rongeait, m'aurait causées; Joseph, m'ayant obtenu la grâce d'être incorporé à un corps aussi saint qu'est celui des Jésuites, m'a préservé d'une infinité de misères spirituelles, c'est-à-dire de tentations très dangereuses et de péchés très énormes ; Jésus, n'ayant pas permis que j'entrasse dans aucun autre Ordre qu'en celui qu'il honore tout à la fois de son beau nom, de sa douce présence et de sa protection spéciale. O Jésus ! ô Marie ! ô Joseph ! qui méritait moins que moi vos faveurs, et envers qui en avez-vous été plus prodigues ?

Mon noviciat ainsi achevé, je retournai à Rome, d'où je fus envoyé à Fermo, ville qui n'est pas fort distante de Lorette, puisqu'on ne compte que trois lieues de l'une à l'autre : ce qui me fut occasion de faire un pèlerinage en celle-ci. J'y fis rencontre d'un Père de France qui faisait l'office de pénitencier. Il me fit l'amitié de me donner, avec permission des Supérieurs, trois livres français, à condition que j'en lirais tous les jours un chapitre pour m'apprendre ma langue maternelle, que j'avais entièrement oubliée. Dieu bénit mon obéissance. Je m'appliquai à cette lecture, où d'abord je ne concevais quasi rien ; mais avant que j'eusse lu la moitié d'un de ces livres, j'entendais tout ce que

je lisais. Je demeurai deux ans et demi à Fermo, où mon occupation fut de régenter la quatrième.

La première année de ma régence, Dieu m'inspira de demander à notre R. P. Général Mutius Vitelleschi, qu'il agréât que je ne fusse dans la Compagnie que coadjuteur temporel ; mais il me répondit qu'il ne jugeait pas à propos que je changeasse de degré. La seconde année, je fus nommé pour faire la seconde classe dans le même collège ; mais ayant su que le P. Recteur souhaitait fort qu'un autre la fît, j'écrivis au P. Provincial que j'étais content de continuer à faire la quatrième, et qu'il obligerait mon Recteur de donner la seconde à un de nos jeunes religieux que je lui nommais. Cette déférence que je rendis à mon Supérieur immédiat et à son bon ami, fut cause que le Provincial, à sa visite, fut sollicité par quelques Pères du collège de m'envoyer à Rome, pour y étudier en théologie. En effet, il m'y fit retourner à ce dessein, si les Pères examinateurs, après m'avoir interrogé, jugeaient que j'en fusse capable ; mais leur avis fut qu'auparavant je répétasse ma philosophie, ce que je fis.

Durant cette année de répétition, le P. Joseph Poncet, de la Province de France, qui achevait sa

théologie à Rome, me montra une Relation (1) du Canada, composée par le saint et illustre missionnaire des Hurons, le P. Jean de Brébeuf (2). Cet homme apostolique demandait de nos religieux pour travailler avec lui à la conversion des sauvages de la Nouvelle-France.

Dans la lecture de cette Relation, je remarquai deux choses: l'une qu'en ce pays-là, il n'y a ni pain, ni vin, ni aucune des nourritures ordinaires qui adoucissent la vie en Europe; qu'au contraire il y a beaucoup à souffrir; l'autre, que pour instruire et pour convertir ces nations barbares, l'humilité, la patience, la charité et le zèle des âmes étaient plus nécessaires que beaucoup d'esprit et de science. Alors je me souvins que dès mon noviciat j'avais écrit au R. P. Vitelleschi, Général de notre Compagnie, que s'il avait besoin de quelqu'un pour les missions étrangères, je m'offrais à sa Paternité pour celle où il y avait plus à souffrir. Là-dessus je fis réflexion que, sans connaître la mission des Hurons, je l'avais déjà demandée, puisqu'elle était

(1) On appelait *Relation*... la lettre que le supérieur de la mission envoyait au Provincial sur les travaux de l'année.

(2) Le P. de Brébeuf était à cette époque supérieur de la mission des Hurons. Il était parti pour le Canada en 1625 ; mais après la prise de Québec par les Anglais en 1629, il en fut chassé avec les autres missionnaires. Revenu dans cette mission en 1633, il y travailla jusqu'en 1649, époque de sa mort héroïque.

une de celles où la nature trouve moins de satisfaction. Pensant aussi que beaucoup de doctrine et de théologie n'étaient pas nécessaires pour prêcher la foi à ces sauvages, je conclus en moi-même que si Dieu me destinait au Canada, je n'avais pas besoin d'achever mes études. J'en communiquai donc avec le P. Poncet (1), qui était nommé pour cette mission, et qui avait congé de repasser en France, et de passer de France au pays des Hurons. Ce Père, n'ayant personne à Rome pour l'y accompagner, fut bien aise d'apprendre l'ardent désir que j'avais d'être son compagnon. Il me fallut bien des permissions pour cela : permission de quitter mes études sans les achever, permission d'être prêtre au plus tôt, permission de partir de Rome pour me rendre à temps aux ports de France, où l'on s'embarque pour le Canada. Enfin j'obtins toutes ces grâces de nos supérieurs après diverses instances que je leur en fis.

Ayant gagné le P. Piccolomini, Provincial de la province romaine, et le P. Charlet, Assistant de France, je m'adressai au R. P. Général. Sa Paternité m'ordonna d'abord de recommander huit jours

(1) Après 18 années passées au Canada, le P. Poncet retourna en Europe. Il partit plus tard pour les Antilles, et mourut à la Martinique en 1675.

durant mon affaire à Dieu, et ensuite de la venir retrouver. Pendant tout ce temps nous tâchâmes, le P. Poncet et moi, de ne rien omettre de ce qui pouvait nous rendre le Ciel propice. Notre huitaine ayant expiré le jour de Saint-Matthieu (1637), j'allai attendre notre Père au sortir de sa chapelle, où il venait de dire la sainte messe. Aussitôt qu'il m'aperçut, il me dit : « Notre F. Chaumonot, vous avez gagné votre cause. » Puis, me mettant les mains sur la tête, il ajouta avec une tendresse de père : « Mon cher enfant, vous irez en Canada. » Cette bonne nouvelle me causa presque autant de joie que j'en ressentis, lorsque mon maître de novices m'avertit qu'on m'admettait à faire les vœux dans la Compagnie. »

Ayant reçu du R. P. Vitelleschi cette assurance de ma mission, je commençai les Exercices spirituels, durant lesquels le P. Poncet obtint de notre P. Général la permission pour lui et pour moi, d'aller en pèlerinage à Notre-Dame de Lorette à pied, et en demandant l'aumône.

Mais, avant que je parle de ce voyage, je crois devoir dire ici ce qui regarde un vœu que la Sainte Vierge m'avait inspiré de faire. Voici comment : Un jour que je me préparais à la communion, je priai la divine Marie de m'inspirer ce que je pour-

rais faire d'agréable à son très cher Fils que j'allais recevoir. Au même instant il me sembla ouïr au fond de mon cœur cette aimable Reine qui me disait à l'âme : « Faites vœu de chercher toujours et en toutes choses la plus grande gloire de Dieu. » Je lui répondis de même intérieurement : « Je le veux bien, ô Sainte Vierge ! pourvu que vous soyez ma caution, et que vous m'aidiez à garder une telle promesse. » J'écrivis comment tout ceci s'était passé ; j'en communiquai avec notre R. P. Général, et je lui demandai s'il agréerait que je suivisse ce mouvement. Il me demanda si je n'étais point scrupuleux ; je lui répondis que non. « Dieu soit béni » , répondit-il , « vous pouvez faire ce vœu ; mais attendez à vous y engager, qu'il se rencontre quelque occasion favorable , comme d'un lieu de quelque grande dévotion , où Dieu vous aurait attiré. »

Je jugeai donc, lorsque le P. Poncet m'eut fait la proposition du pèlerinage de Lorette , que c'était là que Notre-Seigneur et Notre-Dame souhaitaient que je m'engageasse par vœu à chercher en tout la plus grande gloire de Dieu. Ce qui me confirma dans ma pensée fut que le propre jour que le P. Poncet m'interrogeait dans ma retraite, pour m'apprendre qu'il me voulait mener à

Lorette , la nuit pendant mon sommeil je vis en songe une personne que je pris pour ma mère ; mais son visage noirâtre et basané m'étonna, ma vraie mère ne m'ayant jamais paru avoir le teint brun. Le matin, immédiatement après mon lever , avant que qui que ce soit fût entré dans ma chambre, je trouvai sur ma table un écrit où étaient ces mots : « Votre beau vœu est enregistré dans le Ciel ; il faut le présenter à Dieu sous les auspices de la Mère par excellence. » Alors je me persuadai que la personne qui m'avait apparu durant mon sommeil, était la Bienheureuse Vierge qui voulait me servir de mère, et qu'elle avait apparu sous la figure et avec la couleur qu'a son image à Lorette, afin que je connusse par là que sa Sainte Maison était le lieu où elle désirait que je me dévouasse à la plus grande gloire de Notre-Seigneur.

C'est ce que je fis en effet dans ce divin sanctuaire à la faveur de Marie, et par le vœu dont j'ai parlé. Cela n'empêcha pas que je reçusse d'abord avec un peu de froid le Père qui vint m'interrompre dans ma retraite pour m'entretenir de notre pèlerinage. Les douceurs que je goûtais dans ma solitude, me portèrent à lui répondre avec ces paroles de Gerson : « Il est rare que qui voyage

beaucoup, en devienne plus saint (1). » Cependant j'acceptai aussitôt après son offre, et nous partîmes de Rome pour Lorette au commencement d'octobre de l'année 1637.

Dès le premier jour il me prit un mal de genou si violent qu'à chaque pas que je faisais, je sentais autant de douleur que si l'on m'y eût donné des coups d'alène. Nous ne voulions pas pourtant nous en retourner, de crainte que nos supérieurs ne révoquassent la permission qu'ils nous avaient donnée d'aller en Canada, s'ils voyaient que si peu de chemin fait à pied avait déjà estropié l'un de nous deux.

Je marchai huit jours entiers avec cette incommodité, ou plutôt je me traînai m'appuyant sur un bâton. Le P. Poncet m'avait flatté que je serais guéri à Assise, et effectivement, lorsque nous y fûmes, il fit tout ce qu'il put auprès du séraphique saint François pour obtenir ma guérison. Mais ce miracle était réservé à une pauvre villageoise (2), morte en opinion de sainteté dans la ville de Saint-Séverin, où nous arrivâmes la veille de sainte Thérèse.

(1) *Qui multum peregrinantur, raro sanctificantur*. (*Imitat.* c. I, 23.)

(2) Françoise du Serron.

Il n'y avait que peu de temps que nous avions lu à Rome, dans un manuscrit, la vie de cette servante de Dieu, ce qui fut cause qu'étant logé chez les RR. PP. Barnabites, dans l'église desquels son corps repose, je me recommandai à elle en lui promettant de la faire connaître dans toutes les occasions que j'en aurais jamais, si elle m'obtenait de Dieu ma guérison. Comme l'on a de l'inclination pour son semblable, cette sainte villageoise intercéda si bien pour moi, pauvre villageois, qu'après la messe dite par le P. Poncet en action de grâces des faveurs qu'elle a reçues du Ciel, et après la communion que je fis à cette messe à la même intention, je me trouvai entièrement guéri. Il est vrai que, les premiers jours après ce miracle, lorsque je hâtais le pas, je ressentais encore comme une piqûre d'épine au-dessus du genou ; mais cela cessait même aussitôt que je disais mentalement à Dieu : « Seigneur, je vous recommande l'honneur de votre dévote et fidèle servante Françoise du Serron. »

Enfin nous nous rendîmes à Lorette vers la Saint-Luc, et nous y fîmes nos dévotions avec le plus de ferveur que nous pûmes. Nous y recommandâmes à la Vierge le succès de notre voyage du Canada, et nous formâmes le dessein de bâtir

dans la Nouvelle-France, lorsque nous y serions, une chapelle sous le nom de Notre-Dame-de-Lorette, et sur le plan de la Sainte Maison de la Mère de Dieu dans laquelle nous étions. Je fis aussi le vœu que la Sainte Vierge m'avait inspiré, et dont j'ai parlé plus haut. Mais, hélas ! je ne l'ai pas gardé avec la ferveur et avec la fidélité que je devais avoir. Peut-être même qu'il aurait mieux valu pour moi de n'avoir jamais fait une telle promesse, que de l'avoir si mal gardée.

Après notre retour à Rome, la signora Portia Lancelotti, nièce d'un cardinal et pénitente du P. Poncet, ayant appris de lui que nous avions formé le dessein de bâtir en Canada une Lorette, voulut dès lors y contribuer d'une somme d'environ 25 écus pour y mettre, dit-elle, la première brique.

Environ le même temps, je sus que le Canada avait pour patron le glorieux saint Joseph : ce qui excita ma dévotion à demander à notre R. P. Général qu'il me permît de me nommer Joseph-Marie : ce qu'il m'accorda sur les raisons que je lui en apportai, de me mettre sous la puissante protection de ces deux époux vierges, de reconnaître par là les obligations que je leur ai, et de m'exciter à l'imitation de leurs vertus.

Il y a dans Rome une chapelle de Saint-Joseph,

où de temps en temps s'assemble la confrérie qui lui est dévouée. Je visitai ce saint lieu quelques jours après que j'eus pris les noms de Joseph-Marie, et je sus que cette dévote chapelle était bâtie sur la prison où saint Pierre avait été enfermé et chargé de chaînes. Il me vint alors en pensée que, comme on avait bâti une chapelle à saint Joseph sur un lieu qui était honoré du nom du prince des Apôtres, de même Dieu pouvait bien se servir de moi, qui avais reçu le nom de Pierre à mon baptême, pour faire une chapelle où le digne nourricier de Jésus fût honoré avec sa divine épouse. Il me sembla même qu'au sujet de la future Lorette du Canada, Notre-Seigneur me ferait la grâce d'avoir au moins une petite part à cette grande promesse qui fait la gloire de mon saint patron : « *Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam* (1). » (Matth. XVI, 18.)

On permet à Rome aux nouveaux prêtres de notre Compagnie, de dire leur première messe dans le lieu que leur dévotion leur inspire. Je n'eus garde d'en choisir d'autre que la chapelle bâtie à l'honneur de la Vierge par le cardinal Palloti, sous le nom et sur le modèle de la Sainte Maison de Lorette. J'avoue que j'ai souvent souhaité la pa-

(1) « *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise.* »

pauté à ce vertueux prélat, en récompense de sa dévotion à Notre-Dame, et je souhaite encore toutes sortes de bénédictions aux personnes qui ont contribué à la bâtisse de la Lorette du Canada, où je demeure en qualité de chapelain de la Sacrée Vierge, et de missionnaire des pauvres Hurons.

Lorsque j'écris ceci en 1688, il y a quatorze ans que j'ai le premier de ces deux emplois, y en ayant près de quarante-neuf que j'ai le second. Dieu me fasse la grâce d'y mourir, et d'y mourir incontinent après avoir dit ma dernière messe ! Ainsi soit-il !

Carte du pays des Hurons.

se de sa
e encore
nnes qui
Canada,
la Sacrée
Hurons.
torze ans
is, y en
second.
y mourir
messe !

III

Départ pour le Canada. — Arrivée à Québec. — Mission des Hurons. — Leur pays. — Lettre du P. Chaumonot. — Supplice d'un prisonnier. — Contagion.

Presque aussitôt après son ordination, le P. Chaumonot quitta Rome avec le P. Poncet, et alla en France se préparer à son embarquement pour le Canada. En attendant ce moment, ils furent tous les deux envoyés au noviciat de Rouen, afin de suppléer autant qu'ils le pourraient à leur troisième année de probation.

La flotte de la Nouvelle-France n'appareilla que le 4 mai 1639. Elle portait trois missionnaires, le P. Poncet, le P. Chaumonot et le P. Vimont, qui quittait le rectorat du collège de Vannes pour devenir supérieur général au Canada.

Ce convoi de Religieux partant pour des missions lointaines et laborieuses n'avait rien de bien nouveau, mais ce qu'on n'avait pas encore vu dans les fastes de la navigation, c'étaient des femmes faibles et timides quittant leur famille et leur patrie, bravant les fatigues et les dangers d'un long voyage, pour s'associer à un pénible apostolat dans des contrées encore sauvages. Le vaisseau-amiral portait six religieuses, trois Hospitalières et trois Ursulines, avec Mme de la Peltrie, riche

veuve d'Alençon, qui voulait partager leurs travaux et les fonder.

La traversée fut longue et périlleuse. Elle dura trois mois. En approchant de l'Amérique, la mer était couverte d'épais brouillards, qui dérobèrent entièrement l'horizon pendant trois semaines. Les glaces flottantes rendent alors la navigation très dangereuse. Pendant qu'on célébrait la sainte messe le jour de la Sainte Trinité, le vaisseau-amiral courut un danger imminent. Il allait se jeter sur un énorme glaçon, qui n'était plus qu'à une très petite distance. Aussitôt qu'il l'aperçut, le marin en vigie s'écria effrayé : « Miséricorde ! nous sommes perdus! » Le P. Vimont fit en même temps un vœu à la Sainte Vierge et à saint Joseph pour éloigner le péril. Le vent changea tout à coup, et le vaisseau fut sauvé.

A la nouvelle de l'approche de la flotte, la population de Québec, le gouverneur en tête, accourut au rivage. C'était toujours un bonheur de voir des arrivants de la mère-patrie ; mais ce furent d'éclatants transports de joie quand cette légion d'apôtres mit pied à terre, et baisa avec amour ce sol nouveau qui devenait sa seconde patrie. Cette réception au bruit du canon et au milieu des acclamations de la foule ressemblait à un triomphe, mais à un triomphe dont toute la gloire ne se rapportait qu'à Dieu.

L'an 1639, le premier jour d'août, qu'on fait la fête de saint Pierre-aux-liens, j'arrivai à Québec avec les religieuses Ursulines et Hospitalières. Deux jours après, je partis avec le P. Poncet, pour la mission des Hurons.

Le canot dans lequel je m'embarquai pour les Hurons, étant conduit par six sauvages, aborda le

10 de septembre au bout d'un petit lac nommé Tsirargi (1). Il est au pays des Hurons. Depuis peu, nos Pères avaient fait bâtir tout proche une cabane pour s'y loger (2). Au moment de notre arrivée, le P. Jérôme Lalemant (3), supérieur de cette mission, sentit frémir sa poitrine, ce qu'il prit pour un avertissement que quelqu'un de nos Pères de France arrivait. Il sort donc aussitôt de la cabane, jette les yeux vers le lac, et me voit déjà débarqué au bord de l'eau. Il accourt à moi, il m'embrasse avec tendresse, et il me mène au logis, en me racontant ce qui l'avait excité à venir à ma rencontre.

Malgré les fatigues d'une longue traversée, et malgré les embarras que donnait en ce moment l'invasion de la petite vérole dans la ville de Québec et les environs, les deux jeunes missionnaires n'y avaient pas stationné longtemps, car les besoins de la laborieuse mission huronne étaient très urgents. La contagion s'était répandue dans cette nation, et faisait de nombreuses victimes. Les missionnaires redoublaient d'activité et de zèle; mais le travail dépassait leurs forces. Ce qui hâta encore ce départ fut la présence à Québec

(1) On trouve aussi « Tsiaragui ». Ce lac, nommé par les Français « lac bourbeux », à cause de ses marécages, se décharge dans le grand lac huron par la rivière Wye.

(2) C'est la résidence de Sainte-Marie.

(3) La mission du Canada compte trois Pères du nom de Lalemant : *Charles*, supérieur en 1625, revenu en France en 1638, mort en 1674 ; *Jérôme*, son frère, parti en 1638, mort en 1673, et *Gabriel*, neveu des précédents, qui, après trois ans de mission, fut martyrisé en 1649 par les Iroquois.

d'un certain nombre de sauvages hurons, qui étaient à la veille de retourner dans leur pays. Ils avaient terminé leur commerce d'échanges, et pour leurs fourrures, leur tabac, leur blé d'Inde, ils avaient reçu des chaudières, des haches, des couteaux, des pointes de flèche en fer, des vêtements, des grains de rassade pour leurs colliers et leurs ornements, et mille autres objets inconnus dans leur désert. Grâce à quelques présents qui triomphent toujours facilement d'un cœur sauvage, les missionnaires trouvèrent place dans le canot d'un capitaine.

Pour honorer ces hommes apostoliques, les habitants de Québec étaient descendus sur le rivage, afin d'assister à leur embarquement, et de leur offrir un dernier adieu avec leurs souhaits et leurs vœux.

Dans une lettre en italien, du 1er mai 1640, le P. Chaumonot, adressa au P. Philippe Nappi à Rome le récit de ce long et pénible voyage, avec ses impressions sur son nouveau séjour. En voici la traduction :

« Mon très révérend Père,

« Je ne saurais assez remercier la divine bonté de la « faveur qu'elle m'a faite, en me conduisant à travers « tant de dangers dans le lieu le plus favorable qu'il « soit au monde pour perfectionner une âme chré- « tienne. Je dois en faire part à V. R. afin qu'elle « veuille bien m'aider à en témoigner à Dieu ma recon- « naissance. L'année dernière, j'ai écrit qu'après 3 mois « de navigation très pénible sur l'Océan, je suis arrivé « à la Nouvelle-France ; mais désigné pour avancer « 300 lieues plus loin dans ces déserts, voici le récit « de ce voyage. La veille de la fête de saint Laurent, je « m'embarquai dans un canot de sauvages hurons « (c'est le nom de ce peuple) sur la grande rivière du « glorieux martyr. Dans quelques endroits elle a dix

« quinze et vingt lieues de large. Pendant cent lieues « elle subit le flux et le reflux de la mer (1), et alors « ses eaux sont salées, et éprouvent des tempêtes « comme en plein Océan.

« Le P. Poncet s'embarqua avec moi ; mais, quatre « jours après, nous fûmes obligés de quitter notre pre- « mier canot, et de nous séparer pour entrer dans deux « autres. Cependant les canots voyageaient de com- « pagnie, de telle sorte que presque tous les soirs « nous nous retrouvions sur le même rivage avec nos « conducteurs pour souper et passer la nuit. Nous « avions même très souvent la facilité de célébrer la « sainte messe le lendemain matin avant le départ. Ce « fut la seule consolation de tout le voyage, qui fut « de trente jours pour moi, et de trente-deux pour le « P. Poncet.

« Rien de particulier ne signala notre marche, sinon « les souffrances et les fatigues qui n'eurent d'égales « que les dangers de mort continuels, depuis le premier « jour jusqu'au dernier. Je n'ai donc à raconter à V. « R. que ce qui a été la cause de nos souffrances. « Il y en avait beaucoup : l'air, l'eau, la terre, le canot, « la nourriture nouvelle pour nous, la grossièreté des « sauvages et l'ignorance de leur langue.

« L'air nous faisait souffrir tantôt par sa chaleur « excessive, tantôt par le froid, tantôt par les vents, « les brouillards, la pluie et quelquefois la grêle. C'est « une chose vraiment étrange que dans le mois d'août « et au commencement de septembre, nous ayons eu « cette variété de température. Je ne puis l'attribuer « qu'au nombre incroyable de lacs et de forêts qui cou- « vrent le sol, et qui dégagent tant de vapeurs que, « après une journée brûlante, nous avions souvent des

(1) Les marées dans le Saint-Laurent se font sentir jusqu'à Trois-Rivières, à près de 200 lieues de l'embouchure.

« journées glaciales avec pluie, grêle et brouillards.

« L'air en outre est rempli pendant l'été d'une si « grande quantité de moustiques très affamés, qu'il « nous semblait être en Egypte, subissant le châtiment « que Dieu infligea à Pharaon... Ils nous tourmentaient « surtout le soir, quand nous débarquions : car sur

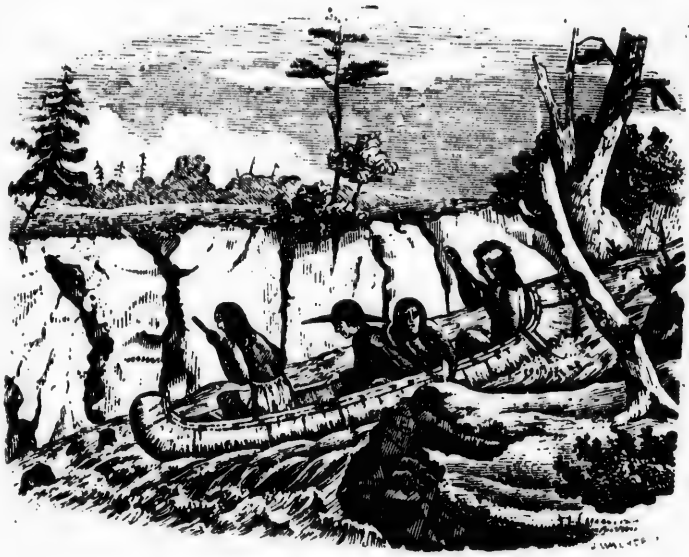

Un rapide.

« l'eau ils paraissaient moins pendant le jour. Leur « piqûre produit une tumeur rouge qui rend quelque- « fois la peau semblable à celle d'un lépreux.

« L'eau nous menaçait de mort presque chaque jour, « et par ses tempêtes, et par sa rapidité, et par ses « cascades, et par les torrents qu'il fallait franchir. Le « moment le plus pénible (et il se renouvelait chaque « jour) était soit lorsque la rivière que nous suivions « se trouvait remplie de rochers, au milieu desquels

« notre canot ne pouvait pas avancer, soit lorsque « nous arrivions à l'extrémité du lac que nous traver- « sions. Pour passer d'un lac dans un autre ou d'une « rivière dans une autre, il fallait décharger tout « le bagage sur le rivage, et le porter à dos jusqu'à « l'endroit navigable d'une autre rivière ou d'un autre

Un portage.

ŒUVRE DES VILLE

« lac, à des distances quelquefois d'une ou deux lieues, « sans chemin tracé et au milieu des épines et des « bois, des montagnes et des précipices. J'ai vu quel- « quefois mon pauvre compagnon gémir sous la lourde « charge de son autel portatif, de ses livres et autres « objets. Il était baigné de sueur en même temps que « de l'eau de la rivière dans laquelle il nous fallait des- « cendre pour aborder, en marchant sur des pierres « quelquefois si aiguës qu'elles nous coupaient la « plante des pieds, ou si glissantes que nous avions

« de la peine à nous tenir debout. Ajoutez à cela que « nous devions courir à la suite des sauvages qui, « habitués à ce travail, marchaient avec une grosse « charge au milieu des pierres et des épines, et sur des « côtes escarpées, comme s'ils avaient été dans une « prairie verdoyante. Quant à moi, je ne souffrais pas « autant que le P. Poncet, soit parce que j'étais moins « chargé, soit parce que j'étais déjà accoutumé à « voyager à pied. Aussi je ne me laissais pas abattre, « tandis qu'il se découragea plusieurs fois, ne pouvant « pas marcher aussi vite que les autres.

« Le danger à craindre en s'écartant du chemin n'est « rien moins que de risquer sa vie, car dans ces soli- « tudes il n'y a aucun sentier qui conduise à quelque « bourg, ville ou village voisin. De cent lieues en cent « lieues on rencontre à peine trois ou quatre petites « cabanes de sauvages. Le plus souvent, on n'en « approche que par eau, et encore il faut être conduit « par des hommes bien au courant des tours et des « détours de ces rivières et de ces lacs.

« Quant aux souffrances qui venaient du sol, la « principale était dans la difficulté des sentiers, rem- « plis de pierres ou de broussailles, et dans des forêts « qui n'ont jamais été visitées par le fer ou le feu. Nous « trouvâmes un jour un très grand marécage, couvert « d'herbes et d'arbustes qui lui donnaient l'aspect « d'une riante prairie, mais en dessous l'eau dormait. « Nos sauvages le traversèrent si lestement que nous « ne pouvions pas reconnaître la trace de leurs pas sur « le terrain plus ferme qu'ils avaient choisi pour « marcher avec assurance. Nous les suivions de notre « mieux, mais à chaque pas il nous semblait que la terre « allait nous manquer, et que nous tombions dans « un précipice. Je n'ai jamais vu la terre trembler « autant qu'à chaque mouvement de nos pieds.

« Pour le canot (1), il donnait plus à souffrir que « tout le reste, parce que nous y restions plus constam- « ment. Ces canots, faits d'écorce, ont environ quinze « pieds de long sur trois et quatre de large au milieu. « Ils n'ont ni voile, ni tente pour garantir les voyageurs « des brûlants rayons du soleil ou des intempéries de « l'air. On n'ose pas remuer : le moindre mouvement « le ferait chavirer, et jetterait à l'eau tout ce qu'il « contient. Il n'est pas permis de s'y tenir debout, ni « assis un peu haut. On y doit rester toujours replié « comme un hérisson. Joignez à cela la malpropreté « des sauvages qui répandent une odeur insuppor- « table, et qu'on ne peut éviter.

« La nourriture ne consistait que dans un peu de « blé d'Inde, nommé en Italie blé de Turquie (si j'ai « bonne mémoire), cuit à l'eau pure, sans sel ni aucun « assaisonnement. Nous n'avions pour lit que la « terre nue ou quelque rocher, et sans autre abri « que la voûte des cieux.

« La grossièreté des sauvages ne diffère guère de « celle de bien des brutes. Ils n'ont pour vêtement « qu'une loque qui couvre les parties honteuses. Dans « les grands froids, ils se couvrent d'une peau de cerf ou « d'autre bête semblable. Ils ne riaient jamais autant « que quand ils nous voyaient dans quelque embarras. « Ils sont tellement intéressés qu'ils ne rendent pas « le plus petit service sans avoir le prix dans la main ; « mais la plus grande difficulté venait de ce que nous « ne pouvions comprendre ni leurs paroles ni leurs « gestes, qui diffèrent des nôtres autant que leur lan-

(1) Les sauvages avaient deux sortes de canots. Les uns, lourds et massifs, étaient formés d'un tronc d'arbre creusé à l'aide de la hache et du feu. Les autres, réservés surtout pour les courses lointaines et difficiles, étaient d'une légèreté extrême. Leur charpente consistait en lattes de bois de cèdre très minces et très rapprochées, sur lesquelles on fixait une légère écorce de bouleau.

« gage. Nous n'avions pas d'interprète pour expliquer « leur pensée ou pour leur exposer nos besoins.

« Malgré tout cela, nous voilà arrivés, grâce à Dieu, « à notre destination, pleins de force et de bonne « volonté, pour consacrer nos vies au service de Celui « qui nous a donné la sienne.

« Il me reste à vous dire quelque chose de nos habi- « tations dans ces contrées et de l'état du pays. Il est « très peu peuplé. La partie que nous habitons en ce « moment ne compte que trente-deux bourgs ou vil- « lages, formés, non de maisons, mais de huttes d'é- « corce (1), avec une enceinte de pieux ou de troncs « d'arbres pour murailles. Tous les sept ans, ces villa- « ges changent de place pour se rapprocher de terres « neuves propres à la culture, car le sol est si stérile « qu'après avoir produit pendant sept années, il ne « donne plus rien. Ils ne sèment que du blé d'Inde, « des courges et des haricots. Ils ne nourrissent aucun « animal pour leur nourriture, excepté les chiens, « qui font leurs plus splendides festins.

« A certaines époques de l'année, ils prennent une « grande quantité de poisson (2), et en hiver ils ont « un peu de venaison. Les bons fruits leur manquent « entièrement, excepté les mûres et quelques fraises.

« Leur religion se borne à certaines superstitions

(1) Le P. Chaumonot parle ici des cabanes que les sa[illegible] construisaient dans leur village, et qui étaient très di[illegible] de celles qui servaient à leurs voyages. Elles étai[illegible] n-des, soutenues par de gros pieux plantés en t[illegible], et b[illegible]ies d'écorces épaisses. Leur largeur était ordinaireme[illegible] de 6 mètres; mais leur longueur variait et atteignait quelquefois 30 mètres. Elles avaient la forme d'un berceau de jardin. Une seule cabane abritait plusieurs familles, qui se groupaient chacune autour de son foyer, allumé sur la ligne centrale.

(2) La pêche était une des grandes ressources des sauvages; ils se servaient de filets et du harpon.

« dans leurs songes, et leurs désirs de festins pour « recouvrer la santé, etc.

« J'ai trouvé au milieu de cette nation corrompue « onze de nos Pères, distribués en trois résidences « pour être plus à portée de quelques bourgs prin- « cipaux, qu'ils voulaient instruire des vérités de « notre sainte foi.

« Nos demeures sont d'écorce, comme celles des

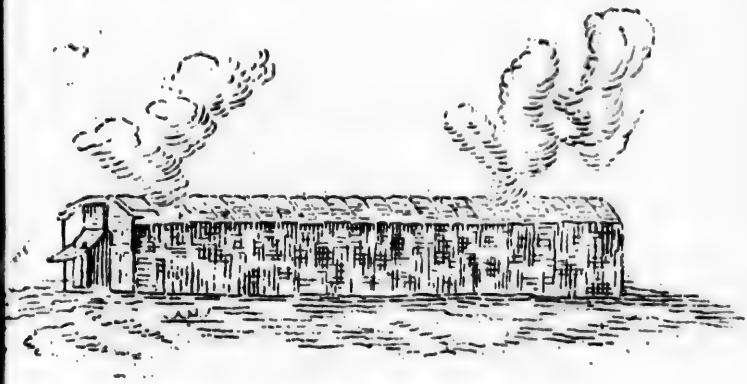

Cabane de village (fac-simile de 1695).

« sauvages, sans divisions en salle, chambre, cuisine, « cave, excepté pour la chapelle. Le reste est en « commun. Nous n'avons ni tables, ni bancs pour prendre les repas, ni vases ou verres pour boire le « vin, l'eau ou autre liquide, ni écuelles, ni assiettes, « ni entremets, ni dessert, ni portions, ni pain, ni « fruits. Tous les ustensiles de notre cuisine et de « notre réfectoire consistent dans un grand plat « d'écorce, rempli d'une certaine bouillie de farine de « blé d[illegible]nde, cuite avec quelques poissons séchés « à la [illegible]mée. Voilà tout le sel qn'on y met. Je ne « vois [illegible]en à quoi l'on puisse mieux comparer cette

« sagamité (c'est le nom que nous lui donnons), qu'à la « colle qui sert à fixer le papier sur les murs.

« La soif ne se fait presque jamais sentir, parce que « nous ne mangeons rien de salé, et que la nourriture « est toujours très liquide. Depuis que je suis ici, « c'est-à-dire déjà depuis huit mois, je n'ai pas bu en « tout la valeur d'un verre d'eau.

« Notre lit se compose d'une écorce et d'une natte « épaisse à peu près comme une piastre de Florence. « Pour les draps, on n'en parle pas, même pour les « malades.

Pêche des sauvages.

« Ce qui nous incommode le plus est la fumée qui, « faute de cheminée, remplit toute la cabane, et gâte « tout ce que nous voudrions garder. Quand certains « vents soufflent, la position est très pénible à cause de « la douleur des yeux. Nous n'avons pas le soir, en « hiver, d'autre lumière que celle du foyer, pour réciter « notre bréviaire, étudier les préceptes de la langue ou « autres travaux. Le jour, la lumière nous vient par « l'ouverture pratiquée au sommet de la cabane, qui « sert en même temps de cheminée et de fenêtre.

« Voilà notre manière de vivre dans notre résidence. « Quant à celle que nous gardons quand nous allons en

« mission, V. R. saura d'abord que les sauvages, qui « pratiquent entre eux certaines règles d'hospitalité, « n'en tiennent guère compte avec nous. Ainsi nous « sommes obligés d'avoir de petits couteaux, des alè- « nes, des bagues, des aiguilles, des pendants d'oreilles « et choses semblables, pour payer nos hôtes. Nous « portons en outre une couverture pour nous pro- « téger le jour et nous envelopper la nuit... »

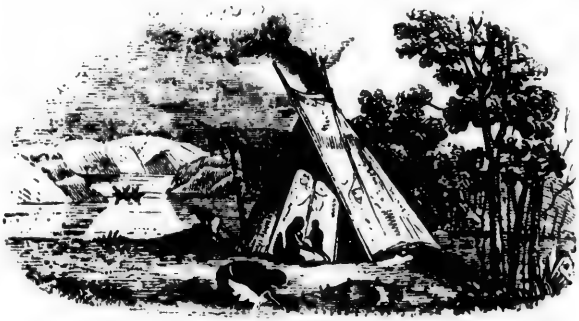

Cabane de voyage.

Le pays des Hurons, où allaient travailler le P. Chaumonot et le P. Poncet, était situé à neuf cent soixante kilomètres à l'ouest de Québec, sur la rive orientale du grand lac Huron, nommé par Champlain *Mer douce*. Il forme une vaste presqu'île dont les côtes sont dentelées, avec des baies profondes et sûres; il a des cours d'eau nombreux et d'épaisses forêts. Ce territoire avait une population d'environ treize mille (1) adultes; il était très accidenté et très giboyeux, et convenait parfaitement à un peuple guerrier, commerçant et chasseur.

(1) Dénombrement fait par le P. Jér. Lalemant en 1639. Champlain et le P. de Brébeuf avaient compté 30 à 35,000 âmes.

Le poste central de la Mission portait le nom de *Sainte-Marie*. Il était de date récente, et formait, non un village sauvage, mais une résidence pour les missionnaires et pour les Français attachés à leur service. Après plusieurs essais, les Pères avaient jugé que leur habitation, isolée des villages sauvages, leur donnerait plus d'indépendance, et serait plus favorable à leur ministère. Ils avaient là un centre d'action d'où ils pouvaient facilement rayonner dans toutes les directions, et ils agissaient avec plus d'ensemble. Cette pieuse solitude leur offrait un autre avantage précieux. Elle leur servait de lieu de repos quand ils revenaient épuisés par les travaux de l'apostolat, et d'asile tranquille pour se retremper dans les exercices de la retraite.

Pour assurer tous ces avantages et tenir ce poste à l'abri des incursions des Iroquois, ils y construisirent un fort bastionné. Le cardinal de Richelieu ne s'était pas contenté d'approuver ce plan, il voulut y concourir par une subvention généreuse.

Dès 1640, cette résidence comptait treize missionnaires et dix-sept Français. Depuis deux cents ans ces lieux sont devenus une solitude, mais ils conservent toujours des traces curieuses de ces hardis travaux. Les ruines de ce fort se voient encore aujourd'hui au milieu de la forêt, et s'élèvent à 1 mètre 50 au-dessus du sol (1).

Aussitôt arrivé à son poste, le P. Chaumonot se livra avec une sainte ardeur à l'étude de la langue huronne. C'était le premier besoin qui se faisait impérieusement sentir. Il ne négligeait aucune occasion de se mettre en rapport avec les naturels, et d'étudier leurs mœurs et leurs usages. De bonne heure il fut envoyé pour accompagner d'anciens missionnaires dans leurs courses, surtout à l'époque où sévissait

(1) Appendice A.

la contagion; et il cherchait à se former sur leurs beaux exemples. On reconnut bientôt en lui les caractères que le P. de Brébeuf voulait qu'on trouvât dans les ouvriers de cette mission, une douceur inaltérable et une patience à toute épreuve. A sa vertu le P. Chaumonot joignait un œil observateur, avec un jugement droit, qui lui faisait bien apprécier les choses. Ecoutons-le rendre compte des premiers pas de son ministère et des consolations dont il plaisait à Dieu de le couronner : c'est encore la suite de la lettre au P. Nappi :

« La manière d'annoncer ici la parole de Dieu aux « sauvages n'est pas de monter en chaire ou de prêcher « sur une place publique. Il nous faut visiter chaque « cabane en particulier, et auprès du feu exposer à ceux « qui veulent nous écouter les mystères de notre foi. « Ils n'ont pas en effet d'autre lieu de réunion pour « traiter leurs affaires, que la cabane de quelqu'un de « leurs capitaines.

« Je ne me serais jamais imaginé l'opiniâtreté d'un « cœur sauvage, élevé dans l'infidélité. Quand ils sont « convaincus de la folie de leurs superstitions et de « leurs fables, et qu'on leur a prouvé la vérité et la « sagesse de la foi, il faudrait, pour achever de les « gagner, leur promettre que le baptême leur donnera « prospérité et longue vie, ces pauvres gens n'étant « sensibles qu'aux biens temporels. Cela ne vient pas « de stupidité ; ils sont même plus intelligents que nos « paysans, et il y a certains capitaines dont nous admi- « rons l'éloquence, acquise sans beaucoup de précep- « tes de rhétorique. Leur obstination est produite par « la difficulté qu'ils croient trouver dans l'observation « des commandements, et surtout du sixième.

« Le petit nombre de fidèles que Notre-Seigneur « s'est choisis, est une preuve de ce que peut la grâce « dans les cœurs les plus sauvages du monde. J'en

« connais un qui, cette année, au moment où les hos-
« tilités contre la religion étaient plus vives, n'a pas
« craint de parcourir en apôtre presque tous les vil-
« lages. Il allait dans les assemblées et les conseils des
« capitaines, lorsqu'ils traitaient quelque affaire, et
« blâmait hardiment leurs folies. Il exaltait la solidité
« de la doctrine que les Robes noires (c'est ainsi qu'ils
« nous appellent) étaient venus leur enseigner, pro-
« testant qu'il était prêt à donner sa vie pour la dé-
« fendre. Ses auditeurs applaudissaient alors à ses dis-
« cours ; mais ils n'embrassaient pas pour cela la
« vérité qu'ils reconnaissaient.

« Ce même sauvage demanda à faire les Exercices
« spirituels, et il en profita si bien, que le Père qui lui
« donnait les méditations, en était étrangement émer-
« veillé. Si on écrit dans la Relation française ses
« réflexions spirituelles, elles pourront servir de leçon,
« même aux religieux les plus pieux et les plus fervents.
« Il avait dans sa famille une nièce, attaquée de je ne
« sais quelle maladie, qui la nuit lui faisait pousser des
« cris effrayants, comme si elle avait vu quelque spec-
« tre. Pour la délivrer, il lui mit au cou son chapelet
« en lui disant : « Rappelle-toi que tu es chrétienne, et
« que tu n'appartiens plus au démon, et fais le signe
« de la croix. » Elle le fit et, à partir de ce moment, elle
« n'a plus été tourmentée de semblable mal. Il serait
« trop long de raconter tous les exemples héroïques de
« constance que ce sauvage (1) et quelques autres de

(1) Ce bon chrétien était de la Conception, et se nommait Joseph Chihouatenhoua. Toute sa famille et son village entier se ressentirent de ses heureuses dispositions ; mais, par un secret jugement de Dieu, sa carrière ne fut pas de longue durée. Il fut tué par les Iroquois pendant qu'il travaillait seul dans son champ.

On cite de lui quelques traits admirables. Au milieu d'une assemblée de capitaines païens, il fit un jour hardiment cette noble profession de foi : « J'entends qu'on m'attribue des intelli-
« gences avec les *Robes noires*. Je veux qu'on sache que je suis lié

« nos convertis, bien qu'en petit nombre, nous ont « déjà donnés.

« Mais c'en est assez pour montrer à V. R. « que Dieu ne refuse sa grâce à personne, même « aux plus sauvages des hommes, et que ces peuples « sont capables de recevoir la doctrine de l'Évangile, « malgré la très grande difficulté qu'il y a à l'expli- « quer, à cause de la pauvreté de la langue : car ils « n'ont ni vignes, ni troupeaux, ni tours, ni ville, ni « sel, ni lampes, ni temple, ni maîtres d'aucune « science ou art. Comme ils ne savent ni lire, ni écrire, « nous avons beaucoup de peine à leur faire com- « prendre les paraboles qui sont sur ces matières dans « le saint Évangile. Il est vrai que ce défaut et cette « pauvreté de leur langue ne seront jamais la cause « du retard de leur conversion ; car les Pères qui « savent leur langue, leur font assez bien comprendre « ce qui est nécessaire pour le salut, sans se servir de « ces comparaisons.

« L'hiver dernier, il n'y a pas eu une seule cabane « dans nos trente-deux bourgs, où la parole de Dieu

« avec eux, non pas pour ruiner le pays, comme disent les « langues méchantes, mais pour soutenir les vérités qu'ils sont « venus nous annoncer. Je serais heureux de mourir pour ce « sujet. Je suis tout prêt à être brûlé pour cette cause. En « croyant, je prétends seulement honorer le Maître de nos « vies, non pour l'espérance d'aucun bien que j'attende de lui en « ce monde, mais pour les seules espérances du paradis, dont « nous n'avions pas connaissance avant qu'on fût venu nous « enseigner. »

Quand la maladie entra dans sa famille et frappa une de ses filles, il dit à Dieu : « Mon Dieu, cette maison est la vôtre. Soit « pour la vie, soit pour la mort de cette enfant, vous aurez égard « à notre plus grand bien. Que votre volonté soit faite ; et que « la vôtre soit la nôtre ! »

Au milieu de ses songes, il fut plusieurs fois aux prises avec l'ennemi du salut qui voulait lui arracher la foi. On l'entendait alors s'écrier avec énergie : « Est-ce toi qui es le maître ? Non, non. Il n'y a que Dieu qui disposera de moi. »

« n'ait été annoncée ; mais les fruits ont été plus « grands pour l'Église triomphante que pour l'Église « militante. Comme il régnait une maladie contagieuse « qui n'épargnait ni âge ni sexe, tout notre soin était « de catéchiser les malades, pour leur donner à la fin « de leur vie un passeport pour le Ciel. Le plus grand « nombre de ceux que cette maladie a enlevés, après « le saint baptême, étaient les petits enfants. Dans sa « rage, le démon a tout fait pour se venger de la proie « que nous lui arrachions des mains. Il a répandu « mille calomnies contre nous, et nous a fait passer « pour les auteurs de la mort de la plus grande partie « des sauvages. Il a fait répéter partout que nous « étions des sorciers et les causes de la contagion. Les « sauvages ont tenu plusieurs assemblées très nom- « breuses pour aviser aux moyens de nous forcer à quit- « ter le pays. Beaucoup de capitaines ont voté notre « mort ; mais l'audace leur manquait. Chacun aurait « voulu que son voisin commençât, et jusqu'à ce moment « ils ont différé l'exécution. Pendant tout l'hiver, nous « nous attendions chaque jour à apprendre la mort de « quelqu'un de ceux qui sont en mission dans les vil- « lages, et, à la sainte messe, nous faisions tous les « jours la communion, comme en viatique.

« Il leur était cependant très facile de nous mas- « sacrer tous en une heure. Ceux qui parcouraient les « villages étaient déjà dans leurs mains, et ceux qui « restaient dans la résidence n'avaient pour protection « que l'écorce de leur cabane. Le Seigneur leur a lié « les mains. Tout s'est borné à quelques coups de « bâton, au renversement des croix que nous avions « dressées, et à l'incendie d'une de nos cabanes. *Unus « tantum usque ad sanguinem restitit, sed non usque « ad mortem* (1).

(1) « Un seul a vu couler son sang, mais non jusqu'à la mort. » Il s'agit du P. Chaumonot lui-même, ainsi que nous le verrons.

« Quand nous visitons ces pauvres gens, s'ils n'arri-
« vent pas à temps pour nous fermer la porte au nez,
« ils se bouchent les oreilles, et se couvrent la tête
« pour ne pas nous voir ni nous entendre, de peur d'être
« ensorcelés. Tout cela nous donne une grande espé-
« rance qu'un jour la foi fleurira dans cette terre infor-
« tunée, puisque les persécutions, dont Dieu se sert
« pour l'établir et la cultiver, ne nous font pas dé-
« faut. »

Le P. Chaumonot termine sa lettre par le récit du supplice horrible que les Hurons firent subir à un de leurs ennemis tombé entre leurs mains, il y avait peu de jours. Il ajoute, sans s'émouvoir, qu'il courait lui-même maintenant le danger d'être pris et traité de la même manière par les Iroquois.

Avant son supplice, cet Iroquois avait eu le bonheur d'être instruit dans la foi et de recevoir le saint baptême.

« Pendant que les Hurons le tourmentaient, dit le P.
« Chaumonot, il chantait qu'il devait aller au Ciel. Ces
« supplices étaient horribles. Il n'est pas possible de
« voir en ce monde quelque chose qui représente
« mieux la manière dont les démons tourmentent les
« damnés. Dès qu'ils ont fait un prisonnier, ils lui
« coupent les doigts des mains, ils lui déchirent avec
« un couteau les épaules et le dos, ils le garrottent avec
« des liens très serrés, et le conduisent en chantant
« et en se moquant de lui, avec tout le mépris imagi-
« nable. Arrivés à leur village, ils le font adopter par
« quelqu'un de ceux qui ont perdu leur fils à la guerre.
« Ce parent simulé est chargé de *caresser* le prisonnier.
« Vous le verrez venir avec un collier de fer chaud, et
« lui dire : « Tiens, mon fils ; tu aimes, je crois, à être
« bien orné et à paraître beau ! » En le raillant ainsi, il
« commence à le tourmenter depuis les pieds jusqu'au
« sommet de la tête, avec des tisons ardents, avec la

« cendre chaude, en perçant ses pieds et ses mains « avec des roseaux ou des pointes de fer. Quand la fai- « blesse ne permet plus au captif de se tenir debout, « on lui donne à manger, et puis on le fait marcher sur « des charbons de plusieurs brasiers placés en rang. « S'il est épuisé, ils le prennent par les mains et les « pieds, et le portent sur ces brasiers. Enfin ils le « conduisent hors du village, et le font monter sur une « estrade pour que tous les sauvages, le voyant dans « ce pitoyable état, puissent satisfaire la rage de leur « cœur. Au milieu de tous ces supplices, ils l'invitent à « chanter, et le patient chante pour ne pas passer pour « lâche. Très rarement ils se plaignent de la cruauté « qu'on exerce envers eux.

« Pour couronner toute cette rage infernale, ils enlè- « vent la peau de la tête à ces infortunés. Après leur « mort, ils mettent leur corps en pièces, et ils don- « nent aux principaux capitaines le cœur, la tête, etc. « Ceux-ci en font présent à d'autres pour assaisonner « leur soupe et pour s'en nourrir, comme si c'était de « la viande de cerf ou d'un autre animal sauvage. »

L'hiver suivant, il y eut parmi les Hurons une très grande mortalité causée par une espèce de petite vérole, qui n'épargnait ni grands ni petits d'entre les sauvages. Le P. Paul Ragueneau (1) ayant été choisi pour parcourir tous les bourgs infestés de cette maladie contagieuse, et moi lui ayant été donné pour compagnon, nous ne man-

(1) Le P. Paul Ragueneau, arrivé au Canada en 1639, fut successivement supérieur de la mission huronne, et supérieur général à Québec. Il mourut à Paris en 1680, huit ans après son retour du Canada.

quâmes pas tous deux d'occasions d'exercer la patienee en exerçant notre emploi, qui était de consoler, d'instruire, de baptiser et d'assister de notre mieux ces pauvres moribonds. Comme cette contagion n'attaquait pas les Français, on nous prenait pour des sorciers qui causions ce mal, et lesquels on chassait de la plupart des cabanes. On nous cachait les enfants malades pour nous ôter le moyen de leur conférer le baptême. Les adultes se bouchaient les oreilles pour ne pas ouïr nos instructions. Un jeune homme entre autres ayant aperçu au col du P. Ragueneau un crucifix au bas duquel il y avait une tête de mort, le lui arracha en criant que c'était le sortilège qui les faisait mourir. Le Père, intrépide dans les dangers, faisant instance pour le ravoir, l'autre prit une hache pour lui en fendre la tête. Le Père la vit levée sur sa tête sans pâlir et sans trembler: au lieu donc de s'enfuir et de se mettre en défense, il ôta son chapeau, présenta sa tête et attendit le coup. Il l'aurait reçu effectivement, si une femme qui se trouva là, ne se fût jetée sur la hache au moment qu'il l'abattait sur le Père.

La nuit nous était encore plus fâcheuse que le jour, à cause du froid que nous endurions, étant éloignés du feu, et exposés à tous les vents. L'uni-

que soulagement que nous nous procurions était, en nous couchant sur une écorce d'arbre qui nous servait de lit, était, dis-je, de nous mettre les pieds sous l'aisselle l'un de l'autre pour les échauffer. Je ne finirais point si je racontais tous les mauvais traitements qu'on nous fit, pour nous obliger à quitter notre Mission.

L'année suivante, on m'envoya avec le P. Antoine Daniel (1), à une nation qu'on appelait Arendaenronnon, une des quatre tribus des Hurons. Comme je devais y apprendre la langue huronne, que je ne savais pas encore, le Père me dit que, pour y réussir, il fallait que j'allasse tous les jours dans un certain nombre de cabanes, pour demander aux sauvages des mots de leur langue, et pour les écrire, lorsque l'on me les suggérerait. J'avais tant de répugnance à faire ces visites, qu'à chaque fois que j'entrais dans les cabanes, il me semblait que j'allais au supplice, tant j'appréhendais les railleries qu'il m'y fallait souffrir.

Mon apprentissage ainsi fait sous le P. Daniel, je fus choisi par notre P. Supérieur, le P. Jérôme Lalemant, pour accompagner à la Nation Neutre

(1) Le P. Antoine Daniel, de Dieppe, partit pour les missions du Canada, en 1632. Après quinze ans de travaux chez les Hurons, il périt glorieusement de la main des Iroquois, en 1648.

le P. Jean de Brébeuf. La Nation Neutre occupait presque toute la vaste langue de terre, formée par les lacs Ontario, Erié et Huron. Cette *Mission* fut appelée : *Mission des Saints-Anges.*

IV

Mission de la Nation Neutre. — Vision du P. de Brébeuf. — Danger de mort. — Accueil inattendu. — Missions ambulantes. — Blessure. — Science des langues. — Baptême par ruse.

La Nation Neutre ou les Attiwandarons étaient voisins des Hurons, et les séparaient des Iroquois. On les regardait comme cruels et licencieux, mais surtout superstitieux. Leur nombre ne s'élevait guère au-dessus de douze mille. Ils devaient leur nom à la convention faite avec les Hurons et les Iroquois. Ces deux peuples, presque continuellement en guerre entre eux, ne devaient jamais en venir aux mains sur leur territoire.

Le P. Chaumonot a donné dans les Relations quelques détails sur ce voyage difficile à l'entrée de l'hiver. « Partant, dit-il, de notre résidence au pays des Hu-« rons, nous fîmes six jours de route, toujours dans « les bois, et sans trouver aucun endroit pour nous « reposer ou réfugier. Nous étions obligés de porter à « dos tout ce qui était nécessaire pour notre nourri-« ture. Les sentiers de ces forêts sont très difficiles, « étant fort peu battus, remplis de broussailles et de « branches, coupés de marais, de ruisseaux, de ri-« vières, sans autres ponts que quelques arbres brisés « par l'âge ou par le vent. L'hiver est la meilleure

« saison pour voyager, parce que la neige rend les « sentiers plus unis; mais il faut qu'elle soit durcie, « comme nous l'avons trouvée à notre retour, à l'ex- « ception de deux journées; sans cela on enfonce à « chaque pas. Il y a encore un avantage à voyager « en hiver, c'est que les cours d'eau sont glacés, et « que nous avons pu pendant soixante milles traîner « nos bagages. Il est vrai qu'on ne trouve aucun « abri contre les vents, qui sont très violents.

« Mais, grâce à Celui à qui *la mer et les vents* « *obéissent*, nous avons marché courageusement et « joyeusement, malgré le froid, la fatigue et des chutes « sans nombre sur la glace, ce dont mes genoux ont « conservé bon souvenir. Mais qu'est-ce que cela en « comparaison de ce que Notre-Seigneur a souffert « pour moi? Je m'estimerais heureux de me briser « bras et jambes à son service. »

Dieu encouragea plusieurs fois ses serviteurs par des faveurs signalées. Le P. de Brébeuf vit un jour, en terminant son oraison qu'il faisait en chemin, une troupe nombreuse d'Esprits célestes, qui le précédaient et l'invitaient à s'avancer avec confiance. C'est ce qui lui fit donner à cette mission le nom *des Saints-Anges*.

Le 7 novembre, ils atteignirent le premier village de cette nation, nommé Kandoucho, qu'ils nommèrent village de *Tous les Saints*, à cause de l'octave de la fête.

Nous fûmes d'abord assez bien reçus, surtout après que nous les eûmes convaincus que, par le moyen de notre écriture, nous pouvions connaître ce qui s'était fait ou dit dans les lieux d'où nous étions éloignés. Voici l'expérience que nous leur en donnâmes :

Le P. de Brébeuf sortit de la cabane et alla assez loin. Cependant un de l'assemblée me dit d'un ton bas et en sa langue, ces paroles : « Je vais à la chasse, — je trouve un chevreuil, — je prends une flèche dans mon carquois,— je bande mon arc,— je tire, et du premier coup j'abats ma proie, — je la charge sur mes épaules, — je l'apporte à la cabane, — et j'en fais un festin à mes amis. » — Je n'eus pas plus tôt écrit ce petit discours qu'on rappela le Père. On lui mit le papier en main, et il lut mot pour mot tout ce qu'on m'avait dicté. A cette lecture, les assistants jetèrent un grand cri d'admiration. Ensuite ils prirent le papier, et après l'avoir bien tourné et retourné, ils s'entre-disaient : « Où est donc la figure qui représente le chasseur ? Où le chevreuil est-il peint? Où est marqué la chaudière et la cabane du festin? Nous ne voyons rien de tout cela, et pourtant l'écrit l'a dit à Héchon (c'est le nom sauvage qu'on avait donné au P. de Brébeuf, et que j'ai eu l'honneur de porter après sa mort) (1). Au reste, nous eûmes là une belle occasion de leur déclarer, ainsi que nous fîmes, que ce que l'écriture de nos ancêtres nous apprenait de la foi, était aussi vérita-

(1) A la mort d'une personne de considération, les sauvages choisissaient dans sa parenté quelqu'un pour porter son nom. C'est ce qu'on appelait *ressusciter le mort*. *Héchon* signifiait *un arbre petit*, mais d'une grande utilité.

ble que ce que le papier écrit de ma main en leur présence avait raconté à Héchon.

« Les petits enfants en danger de mort, continue le P. « Chaumonot, ont recueilli les premiers fruits de notre « apostolat. Nous en avons baptisé un grand nombre « à l'insu de leurs parents, qui s'y seraient opposés « certainement. Quant aux adultes, non seulement ils « n'ont pas voulu écouter la Bonne Nouvelle, mais ils « nous empêchaient d'entrer dans leurs bourgades, nous « menaçant de nous tuer et de nous manger, comme « ils font à leurs plus cruels ennemis. La cause de cette « grande aversion venait des calomnies propagées par « quelques mauvais habitants du pays d'où nous « venions. »

Pendant que nous étions paisiblement chez ces sauvages, quelques-uns des anciens Hurons, qui nous attribuaient tout le mal que la petite vérole leur avait causé, envoyèrent deux députés aux *Neutres*, pour porter ceux-ci à se défaire de nous, parce que, disaient-ils, nous étions des sorciers, et que nous prétendions ruiner la Nation Neutre en hivernant chez elle, comme nous avions déjà ruiné la Huronne par nos sortilèges. Ils offrirent ensuite neuf haches pour récompense à ceux qui nous feraient mourir. C'était là un présent très considérable à ces peuples, qui, étant assez éloignés des Hurons, où étaient les Français, ne se servaient encore que de pierres pour couper du bois, ou

plutôt pour le rompre et le casser. Ces pierres étaient engagées dans la fente d'un bâton, et liées avec une courroie à cette espèce de manche. Ainsi les neuf haches tentèrent puissamment les Neutres, et c'est un miracle que nous ayons échappé d'un si grand danger.

En effet, un soir qu'on délibérait de nos vies dans une assemblée de tous les notables du bourg, le P. de Brébeuf faisant son examen de conscience, eut cette vision : Un spectre furieux avait dans ses mains trois dards ou trois javelots, dont il nous menaçait tous deux qui étions ensemble en prières. Afin que l'effet suivît les menaces, il lança contre nous un de ces traits ; mais une main plus adroite, ou une vertu plus forte, l'arrêta en chemin, et elle nous rendit le même bon office, lorsqu'il décocha le second et le troisième dard. Notre examen fini, le Père m'avertit du danger où nous étions, et après qu'il m'eut raconté sa vision, je jugeai comme lui qu'on pourrait bien tramer quelque chose contre nous. Sans en prendre l'alarme, nous nous entre-confessâmes l'un l'autre, et, toutes nos prières achevées, nous nous couchâmes à l'ordinaire.

Bien avant dans la nuit, notre hôte revint du conseil, où les deux Hurons avaient présenté leurs haches pour nous faire casser la tête. A son arri-

vée dans sa cabane, il nous éveilla pour nous apprendre que par trois diverses fois nous avions été sur le point d'être massacrés, les jeunes gens s'étant offerts à faire le coup ; mais qu'à toutes les trois fois les anciens les avaient retenus par la force de leurs raisons. Ce récit nous expliqua ce que le P. de Brébeuf n'avait vu qu'en énigme.

Au reste, quoique les anciens eussent empêché leur jeunesse de nous tuer, ils ne purent empêcher les autres mauvais effets que produisit la calomnie des Hurons, que nous étions sorciers. Personne ne nous voulait plus donner le couvert, même pendant la nuit, quoiqu'il fît bien froid.

Un soir que tout le monde du bourg était sur ses gardes, et qu'on avait comploté de ne nous point loger, nous nous mîmes à la porte d'une cabane, à dessein de nous y glisser, lorsque quelqu'un en sortirait. En effet, une personne qui était dedans ayant ouvert la porte, nous nous y fourrâmes aussitôt ; mais on ne nous eût pas plus tôt aperçus qu'on pensa pâmer de peur. Après qu'ils furent un peu revenus de leur crainte, et qu'ils eurent repris leur esprit, ils envoyèrent avertir les anciens que nous étions chez eux, et de la manière dont nous y étions entrés. Voilà incontinent la cabane pleine de monde, qui vient au secours de nos nouveaux

hôtes. Les vieillards nous entreprennent avec menace de nous mettre à la chaudière, si nous ne délogions et si nous ne sortions de leur pays. Les jeunes gens, pour appuyer l'ordre des anciens, disaient bien haut qu'ils étaient saouls de la chair noirâtre de leurs ennemis, et que volontiers ils mangeraient de notre chair, qui est plus blanche.

Sur ces entrefaites, un soldat armé d'arc et de flèches entre comme un furieux dans la cabane, bande son arc, et se met en devoir de décocher ses flèches sur nous. Je le regarde fixement, et je me recommande avec confiance à saint Michel. Sans doute que ce grand Archange nous préserva, puisque notre plus furieux ennemi s'apaisa presque aussitôt, et qu'ensuite nos autres adversaires se rendirent aux raisons que nous leur donnâmes de notre arrivée et de notre séjour dans leur pays. Nous les assurâmes que notre unique prétention était qu'ils se soumissent à la foi que nous leur prêchions, pour les rendre saints dans le temps et heureux dans l'éternité.

Il serait difficile de se faire une idée de la terreur que les discours des Hurons avaient répandue dans toute la contrée. Ces sauvages étaient naturellement défiants, particulièrement pour des étrangers, et surtout pour des hommes dont ils n'avaient entendu dire que

du mal. La vue seule de leur costume, si différent du leur, leurs gestes, leur tenue même, tout ce qu'ils faisaient ne servait qu'à les confirmer dans leur appréhension. Les bréviaires, les écritoires, les papiers écrits étaient pour eux des instruments de magie. Quand ils les voyaient prier, ils se persuadaient que c'était un exercice de sorcellerie. On les soupçonnait d'empoisonner les eaux lorsqu'ils allaient au ruisseau laver leur linge. On répétait que, dans toutes les cabanes par où ils passaient, les enfants étaient frappés de quelque maladie, et que les femmes devenaient stériles.

« Par suite de toutes les calomnies, ajoute le P. Chau-
« monot, ils étaient convaincus que nous étions des
« sorciers et des imposteurs, que nous venions pour
« nous emparer de leur pays, après les avoir fait périr
« par nos sortilèges, lesquels étaient enfermés dans
« nos écritoires et dans nos livres ; de sorte que nous
« n'osions pas nous éloigner, ouvrir un livre ou écrire
« quelque chose. Non seulement nos livres et nos papiers
« étaient suspects de magie, mais encore nos moindres
« gestes et mouvements. Je voulus une fois me mettre
« à genoux dans une cabane où nous étions retirés, pour
« prier avec plus de recueillement : aussitôt le bruit se
« répandit que Oronhiaguehre (1), c'est-à-dire *Porte-Ciel*,
« comme ils m'appellent, avait passé une partie de la
« nuit à faire ses sortilèges, et qu'en conséquence tous
« devaient se mettre en garde et se défier de lui. Mais,
« en dépit du diable et de ses suppôts, nous avons pu
« employer tout notre hiver à parcourir les bourgades
« des sauvages, les menaçant de l'Enfer s'ils ne se
« convertissaient, sans que personne ait osé toucher
« un seul de nos cheveux. Chacun d'eux cependant
« désirait notre mort, et excitait les autres à nous tuer;

(1) On trouve aussi *Arenhiariti.*

« mais aucun n'avait le courage de le faire, quoique « cela fût la chose la plus facile du monde : nous n'étions « que deux hommes faibles, sans armes, loin de tout « secours humain. Dieu seul était avec nous, et il a « paralysé le mauvais vouloir de tant d'ennemis.

« Pour finir cette lettre, j'ajouterai trois faits assez « remarquables arrivés cette année, vu surtout qu'il « s'agit de pauvres infidèles sans moralité. Le premier « fait est celui d'un jeune homme qui, voyageant par « un grand froid avec sa sœur, et la voyant près de « succomber, se dépouilla d'une grande robe de castor « qui le couvrait, pour l'en revêtir ; puis, l'encourageant « à hâter le pas afin d'éviter la mort qui la menaçait, « il resta avec le mauvais vêtement de sa sœur. La « jeune fille, le laissant, se mit à courir jusqu'à son « village, et, pendant ce temps-là, son pauvre frère « mourait de froid, victime de son héroïsme fraternel. « Soixante autres environ, durant cet hiver, périrent « dans les neiges.

« Le second fait est celui d'un petit enfant de huit « à neuf ans, qui, jouant sur la glace, tomba dans l'eau. « Un de ses frères, à peu près du même âge, se jeta « dans la rivière par le trou où son frère avait disparu, « le saisit, et, nageant sous la glace, eut l'adresse de « remonter avec son fardeau par une autre ouver- « ture assez éloignée de la première, et lui sauva la « vie. Ce fait arriva dans un village, où nous nous « trouvions.

« Le troisième est un fait de guerre. Nos sauvages, « étant allés combattre, furent surpris par l'ennemi « dans une embuscade. Voyant l'impossibilité de se « défendre, les anciens dirent aux plus jeunes : « Puisque « vous pouvez rendre des services à notre nation, « prenez la fuite, pendant que nous arrêterons l'en- « nemi. » C'est ce qui arriva : ces vieux sauvages « furent pris, emmenés captifs, cruellement tourmentés,

« brûlés, rôtis et dévorés, selon la coutume de cette « contrée. »

En revenant de la Nation Neutre, les deux missionnaires furent l'objet d'une de ces bénédictions du Ciel, qui consolent de bien des peines. Arrivés au village de Teonongniaton, nommé Saint-Guillaume par les missionnaires, la neige tomba en si grande abondance qu'il ne fut pas possible de passer outre. Ce contre-temps fut tout à fait providentiel.

Jusque-là ils n'avaient pu s'arrêter nulle part pour étudier un peu à loisir la langue de ce peuple, afin de travailler un jour avec plus de fruit à sa conversion.

La maîtresse de la cabane où la main de Dieu les conduisit, sembla avoir reçu mission du Ciel pour leur faire oublier les mauvais traitements de ses compatriotes. Elle se montra avec eux pleine de respect et d'affection. Ayant remarqué, sans en comprendre la raison, qu'ils ne mangeaient pas de viande, on était alors en carême, elle préparait pour eux un plat à part de poisson et de blé d'Inde, qu'elle assaisonnait de son mieux.

Elle se prêtait avec une admirable complaisance à les instruire. Elle épelait les mots syllabes par syllabes, comme ferait un maître à son jeune élève, et ne se lassait pas de répéter sa leçon. Elle leur dictait même des histoires entières, quand ils en montraient le désir.

A son exemple, ses enfants étaient doux et confiants envers les serviteurs de Dieu. Ils s'en rapprochaient volontiers, et allaient au-devant de leurs besoins.

Dans les autres cabanes, au contraire, régnaient toujours la crainte et la haine des missionnaires. On blâmait et on injuriait cette femme pour sa charité. On s'efforçait de l'effrayer par l'annonce des malheurs qui fondraient sur elle et sur les siens, après leur départ.

Elle ne tint aucun compte des persécutions dont elle devenait l'objet, et pendant les vingt-cinq jours que les

missionnaires habitèrent sous ce toit hospitalier, elle ne changea envers eux ni de sentiments, ni de procédés. Son regret était de voir qu'on ne voulait pas les partager. Elle gémissait surtout quand elle était dans l'impuissance d'empêcher les mauvais traitements dont ses hôtes étaient quelquefois l'objet. Un sauvage, simulant la folie, entra un jour dans sa cabane en renversant tout sur son passage, et en poussant de grands cris. Il se jeta sur le P. Chaumonot, lui cracha au visage, déchira ses vêtements, l'accabla de coups, et ne parlait que de le brûler ; mais il n'alla pas plus loin. D'autres se contentaient de les accabler d'injures, de leur arracher violemment ce qu'ils tenaient à la main, et de le détruire avec des menaces de mort.

Une rencontre imprévue contribua beaucoup à faire tomber un des préjugés les plus enracinés chez les sauvages. Un jeune Français, au service de la Mission, avait été envoyé au-devant des deux Pères pour les aider au retour. Or, l'année précédente, il avait été atteint comme tant d'autres par la contagion, et il en portait des traces nombreuses sur la figure. Ce témoignage était éloquent, et il n'échappa point à la sagacité des sauvages. « Les Français ne sont donc pas invulnérables, « se disaient-ils entre eux, et ils ne sont pas les maîtres « de la maladie pour l'envoyer où ils veulent. »

Aussitôt que le temps le permit, les Pères reprirent le chemin de Sainte-Marie, après avoir exprimé à leur bienfaitrice toute leur reconnaissance. Ils eurent le regret de ne pas pouvoir reconnaître ses services par la grâce du baptême ; mais son âme ne parut pas mûre pour le Ciel.

Les deux Pères rentrèrent à Sainte-Marie, le jour de la fête de saint Joseph, et assez à temps pour pouvoir offrir le saint Sacrifice, bonheur dont ils étaient privés depuis leur départ.

Nous passâmes quatre mois et demi chez ces sauvages de la Nation Neutre, sans pouvoir rien gagner sur leurs esprits, tant ils s'étaient laissé préoccuper contre nous. C'est pourquoi le P. de Brébeuf jugeant avec sujet que, si nous demeurions plus longtemps parmi ces barbares, ce serait les aigrir contre nous plutôt que de les adoucir, nous retournâmes au pays des Hurons, où nous avions déjà quelques chrétiens.

Lorsque j'y fus arrivé, notre Supérieur me donna pour compagnon de mission, tantôt à un Père, et tantôt à un autre. Comme ils parcouraient toutes les bourgades huronnes, je m'y transportais avec eux.

Un jour que j'accompagnais le P. Daniel au bourg de Saint-Michel, dans la Mission de Saint-Joseph, dans une cabane où il avait baptisé une jeune femme moribonde, voici ce qui m'arriva. Un des parents de la malade, irrité contre nous à cause de ce baptême, nous attend dehors à l'entrée de la cabane avec une grosse pierre en main pour nous la décharger de toute sa force sur la tête, lorsque nous sortirions. Par bonheur pour moi, je passe le premier, et voilà qu'au moment que je mis le pied dehors, ce furieux m'abattit mon chapeau d'une main, et de l'autre il me frappa de sa pierre

sur la tête nue. Je fus tout étourdi du coup, et l'assassin, voulant m'achever, prit une hache ; mais le Père Daniel, qui était fort et adroit, la lui arracha des mains. On me mena chez notre hôte, où un autre sauvage fut mon charitable médecin. Ayant vu la grosse tumeur que j'avais à la tête, il prit une autre pierre pointue pour m'y faire des incisions par lesquelles il tâcha d'exprimer tout le sang meurtri, et puis il arrosa le haut de la tête avec de l'eau froide, dans laquelle il avait mis quelques racines pilées. Il prenait dans sa bouche cette liqueur médicinale, et la soufflait dans les plaies ou dans les ouvertures qu'il m'avait faites. Cette cure fut si heureuse qu'en fort peu de temps je fus guéri. Dieu se contenta du désir que j'avais du martyre, ou plutôt il ne me jugea pas digne qu'on me fît mourir en haine du premier de nos sacrements.

Lorsqu'on vit que je savais bien la langue huronne, on me donna entièrement le soin de deux différentes Missions. En même temps je m'appliquai à faire et à comparer les préceptes de cette langue, la plus difficile de toutes celles de l'Amérique Septentrionale. Il plut à Dieu de donner à mon travail tant de bénédiction, qu'il n'y a dans le Huron ni tour, ni subtilité, ni manière de s'énon-

cer dont je n'aie eu la connaissance, et fait pour ainsi dire la découverte. Peut-être que Notre-Seigneur a voulu récompenser par ce don de langue, l'attrait qu'il me donna à l'humilité dès mon noviciat. Peut-être aussi que saint Jérôme, à qui j'ai eu recours pendant plusieurs mois, m'a assisté dans cet ouvrage. Peut-être encore que je n'y ai pas été moins aidé du P. Charles Garnier, parisien, tué à coups de fusil par les Iroquois en 1649, lorsqu'il faisait dans sa mission l'office d'un bon pasteur (1). Il était au Canada depuis 1636. Je n'eus pas plus tôt appris sa glorieuse mort, que je lui promis tout ce que je ferais de bien pendant huit jours, à condition qu'il me ferait son héritier dans la connaissance qu'il avait parfaite du Huron. Quoi qu'il en soit, comme cette langue est, pour le dire ainsi, la mère de plusieurs autres, nommément des cinq Iroquoises, lorsque je fus envoyé aux Iroquois (que je n'entendais pas), il ne me fallut qu'un mois à apprendre leur langue. J'avoue que souvent j'ai remarqué dans les conseils de leurs cinq (2) nations assemblées, que par une assistance

(1) Le P. Charles Garnier passa 13 ans dans la mission huronne, et périt à 44 ans.

(2) Les Iroquois se divisaient en 5 nations ou cantons : les Agniers, les Onneiouts, les Onnontagués, les Goiogoens et les Tsonnontouans. Les Anglais les nomment Mohawks, Oneidas, Onondagas, Cayugas et Senecas.

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

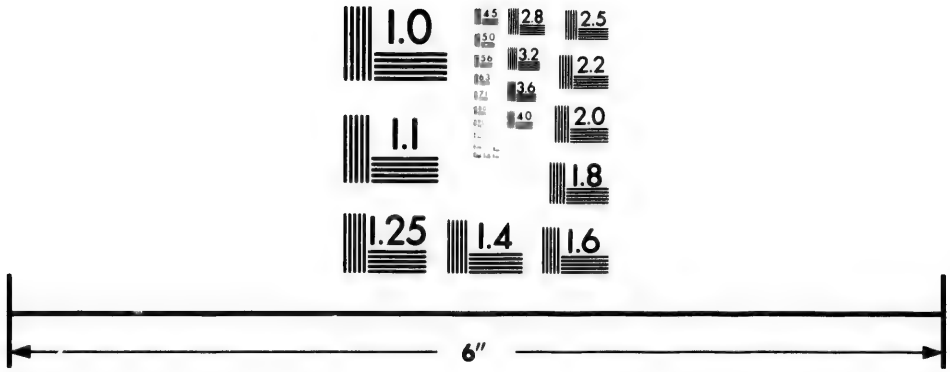

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.2
2.0
1.0

de Dieu toute spéciale, je les entendais tous, quoique je n'eusse encore étudié que l'onnontagué.

Mais, pour retourner aux Hurons dont je me suis éloigné insensiblement et trop tôt, les premières années que je passai dans leur pays, je fus grandement incommodé de la colique. On a cru que c'était la nourriture du lieu qui me la causait. Dieu me fit cependant la grâce de n'avoir pas même la première pensée de regretter l'Europe. Au contraire, je me sentais plus résolu que jamais de passer toute ma vie dans cette Mission, et j'y serais encore, si ce pauvre pays-là n'avait été ruiné par les Iroquois.

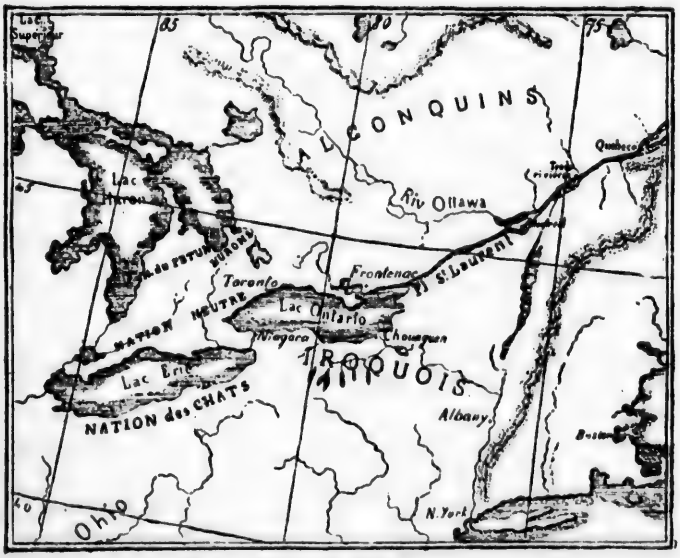

Carte du pays des Iroquois.

V

Guerre des Iroquois. — Bourg Saint-Ignace. — Traits édifiants. — Les Donnés. — Massacre du P. Daniel. — Apparition du P. Daniel. — Dispersion des Hurons. — Massacres du P. de Brébeuf et du P. G. Lalemant.

L'épidémie qui avait fait tant de ravages dans presque tous les villages hurons, avait perdu peu à peu de son intensité, et avait fini, en 1642, par disparaître à peu près entièrement.

Cette Église naissante avait été pendant toute cette période rudement éprouvée par une recrudescence de haine et d'hostilité de la part des infidèles ; mais plusieurs de ses plus fervents chrétiens étaient morts en prédestinés, et une abondante moisson de petits enfants, régénérés dans les eaux sacrées, avait enrichi le Ciel.

Le plus souvent, les missionnaires n'obtenaient ces résultats qu'en employant de pieuses industries. Le P. Ragueneau voyait un jour un enfant nouveau-né qui se mourait. Il lui prodigue des marques d'intérêt et de sollicitude, et, devant ses parents, sous le prétexte d'un bain comme remède, il le plonge trois fois dans un bassin d'eau tiède, et le baptise par immersion. La mort suivit de près.

Le P. Chaumonot eut plus d'une fois le même bonheur Il trouve un jour un tout jeune enfant, qui sortait d'une cabane pleine de malades. Il se sent intérieurement

pressé de pourvoir à son salut à cause du danger, et, faisant fondre de la neige dans sa main, il lui donna le saint baptême, sans que l'enfant s'en doutât. A peine rentré dans cette atmosphère empestée, le nouveau chrétien contracta la maladie et mourut.

Cependant les épreuves de cette Eglise huronne étaient loin d'être à leur terme. A la contagion allait succéder la guerre, mais la guerre la plus terrible, puisqu'elle devait faire périr un très grand nombre de Hurons, couvrir le pays de ruines, et obliger ceux qui survécurent à ces désastres, à s'éloigner pour toujours du pays de leurs pères.

L'ennemi acharné des Hurons était l'Iroquois. Il occupait la côte méridionale du lac Ontario depuis Niagara, et il s'étendait à l'est jusqu'à la rivière Hudson. Cette nation n'avait pas la soif de s'enrichir ou d'étendre son domaine. Cette passion n'entre pas dans le cœur d'un sauvage ; mais elle voulait dominer, et surtout elle ne pouvait pas souffrir de rivaux.

L'appui que les Hurons trouvaient dans les Français, dont ils étaient, dès l'origine de la colonie, les fidèles alliés, excitait la jalousie et les inquiétudes des Iroquois. Assez prudents pour ne pas se mesurer avec les Français, ils s'en prirent à leur allié.

Cette guerre ne fut, dans le principe, qu'une guerre d'embuscade. Les Iroquois se postaient dans des positions favorables sur la longue route que suivaient les Hurons en descendant dans la colonie et en revenant, et ils se jetaient sur eux à l'improviste. Ils firent ainsi bien des victimes ; mais bientôt enivrés par leurs succès, ils ambitionnèrent de s'emparer de quelque Français, et surtout d'une « Robe noire », dont ils comprenaient toute l'influence sur les Hurons. Ils ne réussirent que trop bien.

En 1642, le P. Jogues, avec l'élite de ses néophytes, mba en leur pouvoir, près de Trois-Rivières, sur le

Saint-Laurent. Il eut à souffrir d'horribles supplices, et resta leur captif pendant treize mois.

Le P. Bressani eut le même sort en 1644, et ne dut sa délivrance qu'au dégoût qu'inspirait, même à ses maîtres, l'horrible état de ses blessures.

Cette guerre prit, en 1646, un nouveau caractère de cruauté et d'audace. Les Iroquois ne se contentaient plus d'attaquer les Hurons dans leurs voyages ; ils pénétrèrent jusque dans leur pays, pour y porter le ravage et la mort.

Ce qu'il y eut de consolant pour la foi, c'est que ces jours d'infortune et de sanglante mémoire furent pour la religion des jours de triomphe. Ici, comme il arriva ailleurs, l'Evangile fit ses plus belles conquêtes au milieu de ses plus rudes combats. Les Hurons, qui dans les jours de paix et de prospérité avaient non seulement refusé de prêter l'oreille aux leçons de la foi, mais l'avaient combattue avec obstination, semblèrent, sous les coups de l'adversité, changés en d'autres hommes, et ils demandèrent en très grand nombre le bienfait du baptême. La semence évangélique, restée longtemps stérile, allait enfin germer et porter ses fruits.

Le nombre croissant des néophytes obligea les missionnaires à se diviser et à se fixer dans les principaux villages ; les courses dans la campagne devenaient tous les jours plus périlleuses. Chaque village important avait sa chapelle, avec sa petite cloche suspendue à l'arbre le plus voisin, en guise de clocher. Le plus souvent ce petit sanctuaire ne suffisait plus au besoin. On était obligé d'y faire plusieurs réunions successives chaque jour. La plupart des missionnaires étaient dans la nécessité de biner. Un grand nombre des chrétiens s'approchaient des sacrements tous les huit jours.

Le P. Chaumonot s'était trouvé un moment chargé

du village de Saint-Ignace (en sauvage *Taenhatentoron*). La foi y comptait de nombreux et fervents chrétiens ; mais quand le village voisin, nommé Saint-Jean-Baptiste, qui était sur la frontière à l'est, eut jugé prudent de se transporter ailleurs, Saint-Ignace se trouva découvert et exposé à la première invasion de l'ennemi. Dans cet isolement, la résistance était bien difficile, malgré la bravoure de ses guerriers, malgré le fossé naturel qui les protégeait de trois côtés, et malgré son enceinte de pieux élevés. Les capitaines résolurent de changer le village de place, et de le transporter plus près du poste français de Sainte-Marie.

Pour ne pas laisser derrière eux un lieu de refuge et de défense à l'ennemi, ils décidèrent la destruction de tout le village. Cette mesure très sage donna lieu à un touchant épisode, qui montre la sensibilité du cœur du P. Chaumonot, et l'esprit de foi de ses néophytes.

La chapelle devait disparaître, comme tout le reste. Elle occupait une partie de la cabane d'un excellent chrétien, Ignace Ouakonchiaronk, chez qui logeait en même temps le missionnaire. Il avait remarqué que celui-ci semblait jeter des regards de tristesse et de regret sur ce modeste édifice, sanctifié par tant de prières. Il résolut de relever son courage. Après une longue prière au pied de l'autel, il va le trouver, et lui dit : « Arenhiariti (premier nom sauvage du P. Chaumo-
« not), j'ai l'esprit tout abattu, non pas de mon affliction,
« mais de la tienne. Tu oublies, ce semble, la parole de
« Dieu que tu nous prêches tous les jours. Je me figure
« que la tristesse de ton visage vient de nos malheurs
« et de ce que cette Eglise, qui était si florissante, va
« se dissiper ; cette chapelle va être renversée ;
« plusieurs de nos frères chrétiens ont déjà été tués
« par nos ennemis, ou sont captifs entre leurs mains
« et destinés à d'affreux tourments. Ceux qui ont sur-

« vécu vont se disperser de différents côtés, en danger « de perdre la foi. N'est-ce pas là ce qui te trouble? « Hélas! est-ce à nous à sonder les desseins de Dieu, « et pouvons-nous les comprendre? Il sait ce qu'il y a « de mieux à faire, et voit plus clairement que nous. « Pensons seulement que nous ne sommes rien, et que « nous sommes aveugles. C'est assez, je t'assure, pour « me consoler dans notre adversité, me voyant misé- « rable sous tout rapport, de penser que Dieu veille à « tout, qu'il nous aime, et qu'il sait bien ce qu'il nous « faut. »

Plein d'admiration pour une foi si parfaite dans le cœur d'un sauvage, le P. Chaumonot rendit grâces à Dieu et ne put s'empêcher de se jeter à son cou, les larmes aux yeux, en lui disant : « Tu as raison! voilà les « vraies et solides consolations des bons chrétiens ».

Ignace avait une famille vraiment digne de lui. Son fils aîné avait 24 ans, et les missionnaires l'appelaient la perle de leur Église. Irréprochable dans ses mœurs, il était en toutes choses un modèle; on admirait surtout sa foi et sa piété. Il avait un pressentiment de sa mort prochaine, et il s'y préparait depuis un mois, quand il tomba avec d'autres chasseurs dans une embuscade d'Iroquois. Il jugea de suite la supériorité des ennemis, et le danger qu'il courait de tomber entre leurs mains et d'être torturé. Il dit alors à un de ses cousins qu'il voyait fuir : « Dis à ma mère que je serai brûlé; mais « qu'elle ne pleure pas ma mort; je n'aurai alors d'autre « pensée à l'esprit que l'espérance du Paradis. » Il fut tué peu après.

Les Relations de l'époque abondent en traits édifiants des néophytes de Saint-Ignace. Une mère chrétienne voyait son enfant au berceau aux prises avec la mort; elle la porta à la chapelle pour l'offrir à Dieu avec plus de résignation. Croyant être seule, elle fit à haute voix cette prière, que le missionnaire put recueillir : « Mon

« Dieu, disposez de la vie de cette enfant et de la « mienne. Je vous l'ai offerte dès le jour de sa nais- « sance. Je vous offre aujourd'hui la douleur que j'ai « de la voir en cet état, et tous les regrets que j'aurai « quand elle sera morte. Pardonnez-moi si je ne peux « réprimer ma douleur et mes larmes. Vous voyez bien « que dans mon cœur je suis contente qu'elle meure, « puisque vous le voulez. »

Son enfant mourut en effet la nuit suivante, et quand pour la consoler on lui parlait des deux enfants qui lui restaient encore, elle répondait avec un beau sentiment de foi : « Ce qui me console, c'est de penser que « ma fille est au Ciel, et qu'elle ne peut plus offenser « Dieu. Je n'ai plus d'inquiétude que pour ceux qui « vivent : car ils sont en danger de se damner aussi « bien que moi. »

Ces admirables exemples de foi et de piété se rencontraient même dans le jeune âge, grâce à l'éducation vraiment chrétienne, que donnaient certains parents.

On vit dans la même bourgade une petite fille de 10 ans, qu'une maladie mortelle clouait à son lit de douleur, obliger ses parents à la porter chaque jour à la chapelle afin qu'elle pût entendre la messe. Il fallut contenter ce désir le jour même de sa mort. Elle y priait Dieu avec tant de ferveur qu'elle inspirait la dévotion à tous les assistants. Au plus fort de sa maladie, elle ne prit jamais le plus petit remède sans l'offrir à Dieu par son *Benedicite*. A sa dernière crise, sa mère ne put retenir ses larmes, et lui dit avec tendresse : « Ma fille, tu vas donc nous quitter ? — Oui, ma mère, « répondit l'enfant, mais c'est pour aller au Ciel, et être « bien heureuse. Priez bien le bon Dieu, et vous y vien- « drez avec moi. »

Pendant que le P. Chaumonot prenait soin de la bourgade de Saint-Ignace, il fut témoin d'un des grands

miracles de la miséricorde de Dieu en faveur des pécheurs. Un des grands ennemis de la foi qu'on y comptait, tomba tout à coup dangereusement malade. En même temps, il se sentit tellement touché de la grâce que son cœur se trouva complètement changé. A la première visite du missionnaire dans sa cabane, il lui dit publiquement: « Ah! que Dieu est bon, même « pour les impies! Il t'amène ici pour me faire à la « mort une grâce dont je m'étais rendu indigne. Je lui « demande pardon de tout mon cœur, et à toi je « demande la grâce du baptême. Je déteste mes péchés, « et je crois fermement les vérités que tu prêches, « autant que jusqu'ici j'en avais horreur, et que je « blasphémais contre elles. Hâte-toi de m'accorder « cette grâce; car les moments pressent. Si j'ai vécu « en impie, je veux mourir en bon chrétien. »

Surpris et consolé en même temps d'un pareil changement, le P. Chaumonot s'empressa de seconder de si heureuses dispositions; et comme le danger menaçait, il prépara le malade à recevoir le baptême, Il le lui administra bientôt après, en lui donnant le nom de *François*. A peine l'eut-il reçu, le nouveau néophyte perdit connaissance, et ses amis infidèles saisirent cette occasion pour blasphémer contre le baptême. Ils s'irritèrent même contre le missionnaire, et voulurent le chasser de la cabane.

Le malade reprit alors ses sens, et recouvra la parole pour venger l'homme de Dieu. Il eut même assez de force pour ordonner à ces impies, d'un ton de voix très énergique, de sortir eux-mêmes, et d'aller annoncer à leurs semblables la grâce de miséricorde que Dieu avait accordée à celui qui avait blasphémé plus qu'eux; il leur recommandait de redouter les flammes de l'Enfer, s'ils ne voulaient pas y brûler pendant une éternité. « Pour moi, ajouta-t-il, j'espère que mon âme ira au « Ciel pour y être éternellement heureuse. Je meurs

« avec cette vive confiance dans les infinies bontés de « Dieu. »

Après cette sévère leçon, François Saentarendi ne s'occupa plus que du Ciel. Jusqu'à son dernier soupir, il s'entretint avec Dieu dans de pieux colloques remplis de foi et d'amour.

Ce fut vers cette époque que le Père Chaumonot eut un songe qu'il prit avec raison pour un avertissement du Ciel. Il aperçut saint Ignace qui semblait faire la visite de la Mission. Il alla au-devant de lui et lui dit : « O mon Père ! que cherchez-vous ici ?— Je suis venu, répondit le Saint, pour emmener au Ciel deux de mes enfants. »

Le Père Chaumonot eut, peu de jours après, l'explication de cette énigme. Il apprit que deux des serviteurs attachés à la Mission venaient de mourir de mort violente. L'un avait été tué par un traître huron, et l'autre avait été victime d'un accident. Ils appartenaient à une classe de domestiques, qui portaient le nom de *donnés*, parce qu'ils se consacraient pour la vie au service des missions, avec un entier désintéressement. Leur choix était fait parmi les hommes les plus fidèles et les plus vertueux. On eut souvent occasion d'admirer leur dévouement et leur piété. Leurs bons exemples frappèrent plus d'une fois les infidèles eux-mêmes, et jetèrent dans leurs cœurs les premières semences de la foi. Cette apparition de saint Ignace fut pour cette classe de privilégiés un grand sujet de consolation et un puissant encouragement, quand ils virent que le Saint les traitait comme ses propres enfants.

Cependant l'heure des grandes catastrophes, qui devaient affliger la nation huronne, approchait rapidement. Le premier désastre fut celui de la grande et puissante bourgade de Saint-Joseph de Teanaustayae. Elle avait en ce moment pour pasteur le P. Antoine Daniel. Avertis que ses principaux guerriers étaient

alors en expédition, les Iroquois, qui guettaient leur proie, allèrent surprendre le village le 4 juillet 1648, et s'en rendirent facilement les maîtres. Tout ce qui s'y trouvait fut mis à feu et à sang. Le missionnaire y périt avec sept cents de ses habitants. Son corps fut jeté dans les flammes qui consumaient la chapelle, et fut réduit en cendres.

La mort du Père Daniel affecta vivement le Père Chaumonot. Ils avaient souvent travaillé ensemble ; et une commune ardeur pour le bien unissait intimement leurs cœurs. Cette douce et sainte amitié mérita sans doute au P. Chaumonot la faveur de deux apparitions du généreux martyr. Il le vit un jour au moment où tous les Pères se trouvaient réunis, selon l'usage, à la résidence de Sainte-Marie, pour traiter des intérêts de la Mission et des moyens d'en assurer les progrès. Le P. Daniel allait de l'un à l'autre, et paraissait les encourager, leur donner des conseils, et les remplir de l'esprit de Dieu dont il avait été animé.

Le Père Daniel se montra une autre fois au Père Chaumonot, dans son état glorieux, avec le visage d'un homme de 30 ans, quoiqu'il en eût près de 50. Poussé par une sainte curiosité et une pieuse affection, le Père Chaumonot lui exprima son étonnement de ce que son corps eût été traité si indignement par les barbares, et qu'on n'eût pas eu la consolation d'en recueillir quelque cendre. Le P. Daniel lui répondit: « Le Seigneur est grand et digne de toutes louanges : *Magnus Dominus et laudabilis nimis* (Ps. XLVII, 2). Pour me dédommager de cette espèce de destruction et d'ignominie, Dieu m'a accordé la délivrance d'un grand nombre d'âmes du purgatoire, qui sont venues partager mon triomphe, et entrer avec moi au Ciel. »

Cette destruction du village de Saint-Joseph, et le massacre de son pasteur, jetèrent la consternation et l'effroi parmi les Hurons. Ils semblaient perdre confiance

dans leurs forces. Cependant ce qui manquait le plus à la résistance, ce n'était pas le nombre de bras ni surtout la hardiesse et le courage, mais le défaut d'organisation et d'ensemble. Malgré quelques hauts faits isolés et secondaires, qui prouvaient l'énergie de leur caractère, mais qui n'amenaient aucun résultat, les guerriers hurons ne comprenaient pas tout l'avantage que leur aurait donné, dans leur propre patrie, une action suivie et bien combinée, contre un ennemi qui ne devait le plus souvent ses succès qu'à la ruse et à l'audace.

Dominés par la crainte, les habitants des villages hurons voisins des frontières s'effrayaient de leur isolement, et se repliaient vers l'intérieur du pays pour trouver quelque sécurité. On pouvait déjà pressentir un dénouement fatal.

Cependant, malgré cet état de trouble et d'alarmes continuelles, les conquêtes de la foi se multipliaient. « Jamais, écrivait un missionnaire, le pays n'a été plus « dans l'affliction, et jamais la foi n'y a paru avec plus « d'avantage. Les Iroquois continuent une guerre san- « glante, qui va exterminer nos peuplades, et Dieu en « même temps peuple d'excellents chrétiens ces pau- « vres nations désolées. Il semble se plaire à établir son « nom au milieu des ruines. »

La puissance des Iroquois grandissait avec la lutte, et leurs premiers succès les confirmèrent dans leur plan de destruction de la nation huronne. Ils se crurent capables de porter bientôt les derniers coups. Pendant l'hiver de 1648, ils tinrent, cachée dans les forêts du pays, une armée de mille guerriers, qui aux premiers jours du printemps devaient commencer une campagne décisive.

Au temps de la plus grande défaite de la nation

huronne, j'avais soin d'un bourg (1) qui était presque tout chrétien. Les Iroquois, ayant attaqué les villages qui étaient éloignés de nous d'environ trois lieues, donnèrent le loisir à nos gens de faire une sortie pour aller fondre sur eux ; mais les ennemis étant en bien plus grand nombre qu'on ne pensait, les nôtres furent battus (2).

Deux jours après leur défaite, la nouvelle nous vint que tous nos guerriers étaient ou tués ou captifs. Ce fut vers minuit qu'on nous l'annonça, et tout aussitôt voilà, dans toutes les cabanes, des pleurs, des sanglots et des cris lamentables. On n'entendait partout que des femmes qui regrettaient leurs maris, des mères qui pleuraient leurs fils, et d'autres parents qui s'attristaient de la mort ou de la captivité de leurs proches.

Là-dessus un vieillard, craignant avec sujet que les Iroquois ne vinssent enlever le bourg, qui était sans défense par la perte de ces braves, commença à courir de tous côtés en criant à pleine tête : « Fuyons ! fuyons ! sauvons-nous ! Voici l'armée ennemie qui vient nous prendre. »

A ce cri, je sors dehors, je parcours les cabanes pour baptiser les catéchumènes, pour confesser les

(1) Ossossane ou la Conception.
(2) 18 mars 1649.

néophytes et pour armer de la prière les uns et les autres. En faisant ainsi le tour de la bourgade, je m'aperçus que tout le monde l'abandonnait pour se réfugier chez une nation (1), qui était à onze grandes lieues de notre demeure. Je suivis ces pauvres fugitifs dans la vue de les aider pour leur salut; et comme je ne pensais pas même à prendre aucune provision, je fis tout ce chemin sans boire et sans manger, et même sans être las. Je ne songeai en marchant et je ne m'occupai qu'à consoler mon troupeau, à instruire les uns, à confesser les autres, et à baptiser ceux qui ne l'étaient pas encore. Comme l'hiver durait encore, je fus obligé de leur conférer le baptême avec de l'eau de neige que je faisais fondre entre mes mains. Ce qui me fit mieux connaître qu'en ce voyage les forces que j'avais me venaient d'en haut, c'est qu'un Français qui se trouva de la bande, et qui était d'une complexion incomparablement plus robuste, pensa demeurer en chemin, n'en pouvant plus de faiblesse, de lassitude et d'épuisement.

Beaucoup de villages hurons furent abandonnés par leurs infortunés habitants. Après avoir brûlé leurs cabanes, ils se jetaient dans toutes les directions, où ils espéraient pouvoir trouver un abri. Quelques-uns se

(1) La nation du Petun, ou Mission des Apôtres.

retirèrent dans l'île Manitoulin ou sur les rives occidentales du lac Michigan. Ceux qui ne voulurent pas courir les hasards d'une course lointaine, se réfugièrent dans l'île d'Ahoendoe, près de la côte ouest du pays huron ; un grand nombre demandèrent asile à la nation du Petun. D'autres, conduits par l'amour de la foi et leur confiance dans les Français, se placèrent sous la protection du fort Sainte-Marie. Le gouverneur de Québec y avait envoyé une vingtaine de soldats avec deux petits canons, pour le mettre en état de défense.

Mais, dès le mois de mars 1649, les Iroquois, restés cachés dans le pays huron, se mirent en campagne, et allèrent attaquer le nouveau village de Saint-Ignace et celui de Saint-Louis, à une lieue de Sainte-Marie. Les Hurons qui les défendaient, avaient semblé retrouver leur ancienne valeur ; ils firent une héroïque résistance. Mais ils furent écrasés par le nombre et l'audace. Le P. de Brébeuf et le P. Gabriel Lalemant avaient soin de ces deux ferventes chrétientés. Ils ne voulurent jamais les abandonner au moment du danger. Ils trouvèrent avec leurs néophytes une mort glorieuse, mais au milieu des plus horribles supplices. C'était le 16 et le 17 mars 1649.

A la nouvelle de ce désastre, l'alarme fut grande à Sainte-Marie. On s'attendait, d'un moment à l'autre, à voir paraître les vainqueurs. Le Ciel fut invoqué avec ferveur. C'était à la veille de la fête de saint Joseph, patron de la Mission Les prêtres firent vœu de dire une messe chaque mois en son honneur pendant un an ; les autres offrirent des chapelets, des communions et différents actes de pénitence, pour se disposer à tout événement.

Le 18 se passa des deux côtés dans un silence de mort ; mais le 19, jour de la fête, les Iroquois, saisis d'une terreur panique dont on n'a jamais connu la cause, se retirèrent précipitamment, comme s'ils eussent été poursuivis.

Il y avait raison de craindre que cet éloignement si subit ne cachât quelque ruse, et qu'après cette fuite simulée les Iroquois ne revinssent achever leur œuvre. On constata bientôt que leur départ était réel. Cependant le poste de Sainte-Marie se trouvait alors tout à fait découvert du côté de l'ennemi ; et l'agglomération des fuyards, loin d'augmenter les ressources de la défense, la rendait plus difficile à cause du grand nombre de femmes, d'enfants et de vieillards. Il fallait songer à une retraite plus sûre. D'ailleurs il était facile de prévoir que le fléau de la famine ne tarderait pas à rendre la position impossible.

Le Supérieur de la Mission encouragea tous ceux qui le pouvaient à s'éloigner. Il donna même quelques-uns des missionnaires pour les accompagner. Le Père Chaumonot fut de ce nombre, mais il n'alla pas loin. Il fut envoyé, dès le 1er mai 1649, à l'île d'Ahoendoe, où nous avons vu qu'un certain nombre de fugitifs s'étaient déjà retirés.

VI

Mission à Ahoendoe. — Massacre du P. Ch. Garnier et du P. Chabanel. — Malheur des Hurons. — Progrès de la foi. — Départ d'Ahoendoe. — Arrivée à Québec.

Les capitaines hurons, réunis à Sainte-Marie, se préoccupaient des mesures à prendre. Ils ne pouvaient pas se décider à une émigration lointaine, bercés de l'espérance de rentrer un jour dans leur patrie, et de pouvoir reposer près des cendres de leurs pères. Ils formèrent le plan de se transporter tous dans l'île d'Ahoendoe, et allèrent, au nombre de douze, proposer leur projet au P. Supérieur. Ils lui dirent : « Ne nous abandonnez « pas dans notre malheur. Si jamais vous avez pris « nos intérêts, c'est le moment de nous montrer toute « votre affection. Si vous ne venez pas avec nous, « nous périrons. Prenez pitié de tant de veuves, d'en- « fants et d'infirmes. Nous embrasserons tous la prière, « et vous trouverez en nous des disciples dociles. »

« Ils parlèrent pendant trois heures, dit le Père « Ragueneau, avec une éloquence aussi puissante pour « nous fléchir, que l'art des orateurs aurait pu en ins- « pirer au milieu de la France. »

En terminant, ils présentèrent dix colliers de porcelaine comme leur dernier et leur plus puissant argument, et ils ajoutèrent : « C'est la voix de nos femmes et « de nos enfants, qui vous offre le peu qui leur reste

« dans leur misère. Vous savez comme nous estimons « ces colliers ; mais nous estimons bien plus encore la « foi. Ils feront revivre dans vos personnes le zèle et le « nom d'*Héchon* (le P. de Brébeuf). Il a été le pre- « mier apôtre de notre pays, et il est mort pour nous « assister. Vous ne refuserez pas, vous aussi, de mourir « avec nous, puisque nous voulons mourir chrétiens. »

Les Pères acquiescèrent sans peine à de si justes demandes, et se mirent aussitôt en mesure de réaliser ce projet. « Il fallut à tous tant que nous étions », raconte avec une touchante simplicité le P. Ragueneau, « quitter « cette ancienne demeure, ces édifices qui, quoique « pauvres, paraissaient des chefs-d'œuvre de l'art aux « yeux de nos pauvres sauvages, et ces terres cultivées, « qui nous promettaient une riche moisson. Il nous « fallut, non sans quelque retour de la nature, aban- « donner ce lieu que je puis appeler notre seconde patrie « et nos innocentes délices, puisqu'il avait été le ber- « ceau du christianisme, et que là étaient le temple de « Dieu et la maison des serviteurs de Jésus-Christ. « Dans la crainte que nos ennemis ne profanassent ce « lieu de sainteté et n'en prissent leur avantage, nous « y mîmes le feu nous-mêmes, et nous vîmes brûler « en moins d'une heure nos travaux de neuf et de dix « années. »

Pour mieux cacher cette retraite, le départ de Sainte-Marie n'eut lieu qu'à 5 h. du soir, le 15 mai 1649. Les sauvages prirent leurs légers canots. Les missionnaires et les Français, au nombre de plus de 40, montèrent, les uns dans une embarcation qu'ils avaient construite eux-mêmes, les autres sur un radeau chargé de tout ce qu'il avait été possible d'emporter de Sainte-Marie. Ils se dirigèrent à force de rames vers l'île d'Ahoendoe, qui reçut à cette occasion le nom *d'île Saint-Joseph* (aujourd'hui *Charity Island*), et après avoir voyagé toute la nuit, sous un ciel très propice, ils abordèrent heureu-

sement au rivage désiré. Ils avaient fait 32 kilomètres sur le grand lac.

Le P. Chaumonot était sur le rivage avec ses néophytes pour accueillir les nouveaux fugitifs. Bientôt trente familles se trouvèrent réunies sur cette terre hospitalière, où la religion les entoura de ses consolations et de ses sollicitudes.

Les missionnaires se mirent aussitôt à l'œuvre. Pour se prémunir contre une invasion ennemie, ils élevèrent sur la côte méridionale un fort (1) régulier, flanqué de quatre bastions. Quelques redoutes détachées et jetées sur les principaux points environnants protégeaient les cabanes sauvages.

La chapelle et la maison des Français étaient enfermées dans le fort.

Nous avons, sur les premiers temps du séjour de la Mission huronne dans cette île, une lettre du P. Chaumonot adressée au P. Jér. Lalemant, son Supérieur à Québec : elle offre un admirable tableau des nobles sentiments de son grand cœur. (*Relat.* 1649.)

« De l'île Saint-Joseph, 1 juin 1649.

« Mon Révérend Père,

« *Pax Christi.*

« Après la mort du petit Jacques Douard (2), assas-
« siné l'an passé, je me souviens d'avoir offert à Dieu en
« holocauste, ce que j'avais de plus cher en ce monde,
« dans la pensée qu'il n'y avait rien, pour précieux qu'il

(1) On trouve encore aujourd'hui, dans la forêt, les ruines de ce fort. V. Appendice B.

(2) Jeune Français au service des missionnaires, qui fut tué par un Huron infidèle, le 28 avril 1648.

« fût, dont nous ne dussions aimer l'anéantissement, « pourvu que d'icelui quelque gloire en revînt à Dieu. « Entre autres choses que j'offrais à Dieu, comme celles « que je chérissais le plus au monde, étaient les chré- « tiens de la Conception, dont j'avais le soin, et puis la « maison de Sainte-Marie : le bon Dieu a accepté mon « offrande. Tous mes pauvres chrétiens de la Concep- « tion, à la réserve de 3 ou 4, ont été tués ou pris « captifs par les Iroquois, et la maison de Sainte-Marie « a été détruite, quoique plus doucement qu'à ce que « je m'étais résolu dès longtemps auparavant en mes « méditations. Mais les bons PP. de Brébeuf et G. Lale- « mant ont offert à Dieu un bien plus agréable sacri- « fice, *non aliena, non sua, sed semetipsos immolando.* « Précieux holocauste de ces vertueux Pères, que ne « puis-je vous faire continuer en ma personne! Ce sera « quand il plaira à Dieu.

« Tous tant que nous sommes de Pères ici, nous « n'avons jamais plus aimé notre vocation qu'après « avoir vu qu'elle nous peut élever jusqu'à la gloire « du martyre. Il n'y a que mes imperfections qui « m'en puissent faire quitter ma part. Hélas ! Mon R. « P., que j'ai besoin d'humilité et de pureté de cœur, « pour pouvoir aspirer à l'honneur que le bon Dieu a « fait à votre neveu ! Si V. R. la demande pour moi au « bon Jésus par les mérites de ses quatre grands servi- « teurs, les PP. Jogues, Daniel, de Brébeuf et G. Lale- « mant, j'espère qu'elle me l'obtiendra, et ensuite le bon « Jésus pourrait bien me faire la grâce de mourir pour « l'avancement de son royaume.

« Je suis depuis un mois à Ahoendoe (île S. Joseph), « où la plupart de nos pauvres Hurons se sont réfugiés. « C'est ici que je vois une partie des misères que la « guerre et la famine ont causées à ce pauvre peuple « désolé. Leur nourriture ordinaire n'est plus que de « gland, ou d'une certaine racine amère, qu'ils nomment « *Otsa,* et bienheureux encore qui en peut avoir. Ceux

« qui n'en ont pas vivent partie d'ail cuit sous les « cendres ou dans l'eau sans autre sauce, et partie de « poisson boucané, dont ils assaisonnent l'eau toute « pure qu'ils boivent, comme ils faisaient auparavant « leur sagamité. Il s'en trouve encore de plus pauvres « que tout cela, qui n'ont ni blé, ni gland, ni ail, ni « poisson. Ce sont de pauvres malades, qui ne sauraient « chercher leur vie. Ajoutez à cette pauvreté qu'il faut « qu'ils travaillent à défricher de nouvelles forêts, à « faire des cabanes, et à faire des palissades pour se « garantir, l'année qui vient, de la famine et de la « guerre; en sorte que les voyant vous jugeriez que ce « sont de pauvres morts déterrés.

« Je voudrais pouvoir représenter à toutes les personnes affectionnées aux Hurons, l'état pitoyable auquel « ils sont réduits ; certainement elles ne pourraient se « contenter de sangloter et de pleurer à chaudes larmes. « Hélas ! que je leur dirais volontiers de la part de tout « ce pauvre peuple : *Miseremini mei, miseremini mei, « saltem vos, amici mei, quia manus Domini tetigit me.* « Le très bénin Jésus fut touché de compassion à la « vue d'une seule veuve, dont on portait le fils en terre : « comment serait-il possible que ces imitateurs de « Jésus-Christ ne fussent émus à pitié, à la vue des « centaines et centaines de veuves dont non seulement « les enfants, mais quasi les parents ont été outrageusement ou tués ou emmenés captifs, et puis « inhumainement brûlés, cuits, déchirés et dévorés des « ennemis?

« Ceux qui me touchent davantage, ce sont les pauvres veuves et orphelins de la Conception, qui était « le bourg communément nommé par les Hurons *le « bourg croyant*, et ce avec raison, car il y avait fort « peu d'infidèles de reste. L'hiver passé, il ne s'y était « commis aucun péché public, les chrétiens étant les « plus forts pour empêcher les infidèles qui en eussent « voulu faire. Entre autres, il y eut un désir d'une

OEUVRE DE VILLE

« danse *Douietha* (1), à laquelle le ménétrier, venu d'un « autre bourg, voulait annexer un festin *d'endakou-* « *andet* (2). Ce qu'ayant entendu, les chrétiens s'y opposè- « rent si puissamment qu'il n'y eut pas un capitaine qui « voulût en faire la criée. De sorte que le ménétrier « fut contraint de vuider, et de s'en retourner avec sa « courte honte à son bourg.

« Ce fut la dernière action que firent nos chrétiens en « profession de leur foi, car, trois jours après, les Iro- « quois les tuèrent, n'en ayant emmené que six prison- « niers, tout le reste ayant combattu généreusement « jusqu'à la mort pour la défense de leur patrie.

« On m'a dit que Charles Ondaiaiondiont, voyant que « l'ennemi les emportait à force de monde, se mit à « genoux pour prier Dieu, et que, fort peu après, il fut « tué d'un coup d'arquebuse. Acoouendontie d'Arente, « baptisé là-bas, fut trouvé les mains jointes après sa « mort. Ce fut un des Hurons qui retrouvèrent le corps « du P. de Noüe (3) les mains jointes ; sans doute qu'il « l'a voulu imiter.

« Je veux, pour achever ma lettre, faire part à V. R. de « la prière que fit le bon René Tsondihouannen, au « départ des chrétiens de la Conception, qui allaient au- « devant de l'ennemi : « Seigneur Dieu, maître de nos « vies, ayez pitié des chrétiens qui vont rencontrer les « Iroquois ; ne les abandonnez pas, de peur que le « progrès de la foi ne soit retardé par vos ennemis, s'ils « ont le dessus. » Quoique le bon homme n'obtînt pas

(1) Danse licencieuse.

(2) On lit ailleurs *Enditenhoua*.

(3) Surpris par une tempête de neige, le P. de Noüe mourut gelé sur les bords du Saint-Laurent, le 2 février 1646, à 16 kilomètres du fort Richelieu. Il s'y rendait à pied de Trois-Rivières pour les besoins spirituels de la petite garnison. On le trouva à genoux, les mains croisées sur la poitrine et les yeux ouverts levés vers le ciel. Il était martyr du devoir et de la charité.

« l'effet de sa prière, il ne laissa pas de venir adorer « Dieu ensuite de la mort de Tsoendiai, son gendre, et « de la captivité d'Ihannensa, son fils. J'entends encore « la prière qu'il fit en telle forme : Mon Dieu, ce qui « est arrivé que nos frères sont morts, est le meilleur ; « nous n'avons point d'esprit, nous autres hommes, qui « prétendions que l'issue n'arrivât pas ainsi. Vous seul « connaissez ce qui doit être pour le mieux. Pour lors, « nous avouerons dans le Ciel, quand nous y arriverons, « que les choses sont bien arrivées, et qu'elles ne se- « raient pas bien allées, si elles fussent arrivées autre- « ment.

« V. R. voit par là que *diligentibus Deum omnia coo- « perantur in bonum* (Rom. VIII, 28) : tout tourne à « bien à ceux qui aiment Dieu.

« J'ai eu le bonheur d'être, environ trois semaines « durant, maître en la langue huronne de son neveu. « La peine qu'il se donnait pour apprendre la langue « huronne, et les progrès qu'il faisait sont incroyables. « Quelques-uns de nos Pères ont estimé que Dieu a « récompensé cette grande diligence par cette heureuse « mort.

« Adieu, mon Rév. Père, que V. R. ne s'oublie pas, « en ses saints sacrifices et prières,

« De son très humble et très obéissant serviteur,

« J.-M. CHAUMONOT,

« de la Compagnie de Jésus. »

Quelque sombre que soit le tableau que le P. Chaumonot faisait déjà de l'état des Hurons dans l'île Saint-Joseph, leurs souffrances allaient grandir chaque jour.

Toutes les mesures prises contre l'ennemi du dehors étaient impuissantes contre des fléaux bien plus terribles encore que la guerre, celui de la famine et de la maladie.

Ce sol jusque-là sans culture, et qu'une population épuisée par la faim et occupée à se loger et à se fortifier, n'avait pas pu mettre encore en état de produire, ne pouvait satisfaire aux besoins de tant de gens affamés. Malgré d'abondantes aumônes, malgré les racines arrachées dans la forêt et les fruits sauvages, la mort en enleva plusieurs centaines dans le cours de l'hiver ; mais la misère allait devenir bien plus extrême encore.

« C'était un spectacle horrible », dit le Père Bressani, un des ouvriers apostoliques de cette époque et un des témoins de ces scènes déchirantes, « de voir, au « lieu d'hommes, des squelettes de moribonds, plus sem- « blables à des ombres de la mort qu'à des corps vi- « vants. Ils en sont réduits, pour se nourrir, à saisir « même tout ce qu'il y a de répugnant à la nature. Ils « allaient jusqu'à arracher à la terre les cadavres que « nous y avions déposés de nos propres mains, car sou- « vent les parents des morts n'en avaient pas la force, « et ils s'en nourrissaient, ainsi que des restes des « renards et des chiens. De quoi n'est pas capable un « homme affamé ! »

Une scène qui se renouvelait souvent, c'était de voir de petits enfants s'attacher au sein de leur mère même après sa mort, et mourir eux-mêmes en leur demandant inutilement la vie.

Au milieu de cette profonde affliction, on vit se renouveler les scènes les plus touchantes d'amour filial, et des actes d'héroïsme et de résignation chrétienne, dignes des plus beaux jours de l'Église. Une mère, épuisée elle-même par tous les genres de privations, regardait mourir entre ses bras ses trois jeunes enfants qui s'attachaient en vain à son sein desséché. En expirant sous ce précieux fardeau, dernière consolation de son cœur de mère, elle disait dans sa prière : « Oui, mon « Dieu, vous êtes le maître de nos vies. Nous mourons, « puisque vous le voulez. Soyez béni, puisque nous

« mourons chrétiens. Si nous n'eussions pas été éprou-
« vés par le malheur, nous étions perdus, mes enfants et
« moi ; mais ils ont reçu le saint baptême, et je crois
« fermement qu'en mourant tous ensemble, nous res-
« susciterons tous ensemble. »

A la famine ne tarda pas de se joindre une maladie contagieuse, dont les ravages enlevèrent en quelques mois près de la moitié de cette population souffrante.

Les rares nouvelles qui venaient de la terre ferme et de l'invasion iroquoise, ne parlaient que de massacres et de ruines. La nation du Petun, l'alliée des Hurons et le refuge d'un grand nombre de fuyards, avait été envahie par les Iroquois. Le principal bourg, celui de Saint-Jean, avait été pris le 7 décembre 1649, et son missionnaire le P. Charles Garnier, avec presque tous ses habitants, avaient été massacrés par le vainqueur. Le lendemain, un autre missionnaire, le P. Noël Chabanel, en se retirant dans une mission voisine, reçut la mort de la main d'un apostat huron.

Le retour du printemps fit naître quelques espérances dans le cœur des infortunés habitants de l'île Saint-Joseph. Pour trouver à tout prix un peu de nourriture, les hommes valides se résolurent à chercher quelques provisions sur le continent voisin. Les plus pressés s'aventurèrent sur la glace du lac, toujours peu solide à cette époque. Au milieu du trajet, le pont fragile se rompit, et ils furent tous engloutis. D'autres furent plus heureux dans leur marche, mais la contrée était couverte d'Iroquois divisés par petites bandes. Ils furent assez adroits pour surprendre à la chasse ou à la pêche presque tous ces Hurons affamés, et ils en firent un horrible massacre.

Malgré ces rudes épreuves, la foi et la piété des Hurons de Saint-Joseph semblaient grandir sur ce théâtre de douleurs, en proportion des désastres et des pertes qu'ils subissaient. Au moment de voir périr leur

famille, leur patrie, leur nationalité, toutes leurs pensées et leurs espérances se tournèrent vers la religion. Le malheur ne leur arracha aucun blasphème, et ceux même qui, au jour de la prospérité, avaient fait la plus vive résistance à la foi, vinrent les premiers solliciter humblement la grâce du baptême. Jamais les sacrements n'avaient été plus fréquentés ni les prières plus ferventes. La petite chapelle, incapable de contenir le nombre des priants, se remplissait et se vidait dix à douze fois dans la matinée et dans l'après-dîner pour donner à tous le bonheur d'assister aux saints mystères, d'approcher des sacrements, ou d'entendre la parole de Dieu.

« Jamais, écrivait à cette époque le P. Ragueneau, « nous n'avons recueilli de si grands fruits de nos tra- « vaux ; jamais la foi n'a poussé dans les cœurs de « si profondes racines ; jamais le nom chrétien n'a « été si glorieux. L'année dernière (1649), nous avons « baptisé plus de 3,000 sauvages, sans compter ceux « qui furent baptisés sur la brèche et ailleurs ; nous « touchons du doigt la vérité de cette parole de l'A- « pôtre : *Flagellat Deus omnem filium quem recipit* (Hebr. « XII, 6) : Dieu frappe celui qu'il admet pour son fils. »

Les dispositions des missionnaires contribuaient puissamment à ces heureux résultats. « Nous voilà, « ajoutait le même Père, plus dénués de secours « que nous ne l'étions à notre premier abord dans ce pays. Jamais nous ne fûmes plus contents, quoique « jamais nous n'ayons eu le sujet d'une plus grande « tristesse... Quoi qu'il en soit, ces misères doivent « nous sembler d'autant plus agréables qu'elles nous « donnent plus abondamment ce que nous sommes « venus chercher en ce bout du monde. Nous voyons « à vue d'œil que la Croix donne la vie à ces peuples, et « que les persécutions engendrent la foi. »

Cependant l'horizon s'assombrissait tous les jours

davantage. Ceux qui survivaient à tant de désastres ne voyaient de tous côtés qu'une mort inévitable. Quelques Hurons formèrent en secret le plan de quitter l'île, et de s'enfuir dans différentes directions.

Mais il répugnait à plusieurs d'entre eux de se séparer de leurs Pères dans la foi, et de les abandonner dans cette position critique. Deux vénérables capitaines, jaloux de sauver, s'il était possible, les restes de leur nation, allèrent trouver le P. Ragueneau, et lui parlèrent en ces termes : « Frère, tes yeux te trompent lorsque tu « nous regardes. Tu crois voir des hommes vivants, et tu « ne vois que des spectres et des âmes trépassées. Cette « terre que tu foules aux pieds va s'entr'ouvrir pour « nous abîmer avec toi. Il faut que tu saches, mon frère, « que cette nuit, dans un conseil, on a pris la résolution « d'abandonner cette île... Que feras-tu solitaire dans « cette île, lorsque tout le monde l'aura quittée? Es-tu « venu ici pour cultiver la terre? veux-tu enseigner à « des arbres? ces lacs et ces rivières ont-ils des oreilles « pour écouter tes instructions? Pourrais-tu suivre « tout ce monde qui va se disperser? La plupart trou- « veront la mort là où ils espèrent trouver la vie.

« Mon frère, prends courage. Toi seul peux nous don- « ner la vie, si tu veux faire un coup hardi. Choisis un « lieu où tu puisses nous rassembler, et empêcher cette « dispersion. Jette les yeux du côté de Québec pour y « transporter les restes de ce pays perdu. N'attends pas « que la famine et que la guerre nous aient exterminés « jusqu'au dernier. Tu nous portes dans tes mains et « dans ton cœur. La mort t'en a ravi plus de dix mille. « Si tu diffères davantage, il n'en restera plus un seul, « et alors tu aurais le regret de n'avoir pas sauvé ceux « que tu aurais pu retirer du danger et qui t'en « ouvrent le moyen.

« Si tu écoutes nos désirs, nous ferons une église à l'a- « bri du fort de Québec. Notre foi n'y sera plus éteinte

« Les exemples des Algonquins et des Français nous « tiendront dans le devoir. Leur charité soulagera une « partie de nos misères. Au moins y trouverons-nous « quelquefois quelque morceau de pain pour nos petits « enfants, qui depuis si longtemps n'ont que du gland « et des racines amères pour soutenir leur vie. Après « tout, dussions-nous mourir avec eux, la mort nous y « sera plus douce qu'au milieu des forêts, où personne « ne nous assisterait pour bien mourir, et où nous crai- « gnons que notre foi ne faiblisse avec le temps, quel- « que résolution que nous ayons de la chérir plus que « nos vies. » (*Relat.* 1649.)

Ce discours, plein de sagesse et de nobles sentiments, révélait toute la profondeur de la plaie de ce pauvre peuple, et son attachement à la foi. La résolution extrême qui était proposée, parut à tous les missionnaires le seul moyen de salut. Ils n'eurent pas de peine à le faire adopter, et ils en préparèrent aussitôt l'exécution.

Ce convoi se composait de 60 Français (1), et de près de quatre cent quarante Hurons, montés dans de légers canots. Le 10 juin, il se mit en route par la rivière des Français, le lac Nipissing, la rivière des Ottawas et le Saint-Laurent.

« Ce ne fut pas sans larmes, écrit le P. Ragueneau, « que nous quittâmes ce pays qui possédait nos cœurs, « qui était l'objet de nos espérances, et qui, déjà rougi « du sang de nos frères, nous promettait un semblable « bonheur, et nous ouvrait le chemin du Ciel ; mais il faut « s'oublier soi-même et quitter Dieu pour Dieu. »

Ce voyage de plus de 900 kilomètres se fit en se tenant continuellement sur ses gardes, comme en pays ennemi. Mais, soit que l'Iroquois ne fût pas encore en embus-

(1) Il y avait alors 13 missionnaires, 4 frères, 22 donnés, 11 autres domestiques, 6 soldats et 4 enfants.

cade, soit qu'il n'osât pas se mesurer avec un pareil nombre de voyageurs, le convoi ne fit aucune mauvaise rencontre et arriva heureusement à Québec, après 50 jours de navigation, le 28 juillet 1650.

Lorsque nous fûmes rendus à Québec, on m'y donna le soin de tous ces pauvres étrangers, et je les y gouvernai tout un hiver. Le printemps (29 mars 1651), je les conduisis à l'île d'Orléans (1), à une lieue et demie au-dessous de Québec, sur les terres que nous y avions, où nous leur fîmes abattre du bois et faire des champs, où le blé d'Inde qu'ils semèrent vint à merveille. Sans parler des Français que nous employâmes à ce travail, en les payant, nous engageâmes aussi tous ces sauvages à s'aider eux-mêmes.

Voici comment :

Ils n'avaient rien de quoi subsister, et tous les jours nous leur donnions par aumône du pain et de la sagamité, ainsi qu'ils l'appellent, c'est-à-dire du potage fait avec des pois, du riz ou du blé d'Inde, et assaisonné avec de la viande ou du poisson. Leur part de ces vivres était plus grande ou plus petite à proportion qu'ils avaient plus ou

(1) L'île d'Orléans, ainsi nommée par Jacques Cartier, porta d'abord le nom d'île de Bacchus, à cause de la grande quantité de vignes sauvages qu'il y trouva.

moins travaillé. D'abord quelques-uns murmurèrent, s'imaginant que nous profitions de leur travail ; mais lorsqu'ils virent qu'après les avoir nourris et habillés à nos dépens depuis leur arrivée à Québec, nous ne nous retenions pas même un seul pouce des terres nouvellement défrichées à nos frais, qu'au contraire nous les partagions également à toutes leurs familles, ils nous chargèrent de bénédictions. Ils nous remerciaient non seulement des champs, que nous leur donnions, mais même de ce que nous les avions fait travailler. Aussi, dès la seconde année, ils commencèrent à recueillir là autant de blé d'Inde qu'ils avaient coutume d'en recueillir dans leur pays.

Anse du Fort de l'île d'Orléans.

urmurè-
leur tra-
es avoir
eur arri-
as même
nt défri-
les par-
illes, ils
us remer-
nous leur
es avions
année, ils
blé d'Inde
dans leur

VII

Mission huronne à l'île d'Orléans. — Epreuves et vertus des Hurons. — Profession du P. Chaumonot. — Collier offert à la Congrégation des Messieurs à Paris. — Mission des Iroquois Onnontagués. — Crédulité pour les songes.

Cette petite colonie huronne, à qui on avait donné le nom de Mission Sainte-Marie, en souvenir de celle des Hurons, vit grossir ses rangs, en 1651, de près de deux cents Hurons, qui s'étaient enfuis d'abord vers l'ouest jusqu'à l'île d'Ekaentoton, aujourd'hui Manitoulin. A la nouvelle que leurs frères avaient trouvé un asile tranquille près de Québec, ils vinrent se réunir à eux. Le village était situé à 8 kilomètres de Québec, sur la rive sud de l'île, au fond d'une petite anse, qui porte encore aujourd'hui le nom de l'*Anse du Fort*.

Les sauvages n'avaient pu rien emporter de leur pays, et il fallut les nourrir pendant près de deux années, jusqu'à ce que leurs nouveaux champs de blé d'Inde eussent pourvu à leurs besoins. On leur donna des haches, des chaudières, des nattes et ce qui était nécessaire pour se couvrir. Les communautés de Québec, les habitants, de généreux bienfaiteurs d'Europe, rivalisèrent de charité pour les secourir.

La foi et la vertu se maintenaient admirablement parmi ces chrétiens hurons, grâce au zèle actif du P. Chaumonot ; mais Dieu permit qu'ils fussent encore soumis à de rudes épreuves.

Le P. Chaumonot, dans une lettre qu'il écrivit en Europe à un Père, qui avait été avec lui chez les Hurons, raconte un de ces malheurs et, en même temps, quelques traits de vertu dignes d'être conservés.

« Mon Révérend Père,

« Pour nouvelle de notre colonie huronne, je vous « dirai que, le 26e jour du mois de juin 1652, nous per- « dîmes six de nos meilleurs chrétiens qui s'en allaient « à Tadoussac, dans un grand canot que nous leur « avions prêté. Voici leurs noms : Pierre Andation, « André Annenharisonk, Martin Honahahoianik, René « Hondeanionhe, Dominique Onnhoudei et le pieux « Joseph Taondechoren. Trois enfants se perdirent avec « eux. Ils étaient tous de notre chère mission de la « Conception. Comme ils descendaient de l'île d'Orléans « à Tadoussac pour vendre de leur farine de blé d'Inde « aux Algonquins, et tirer d'eux quelques peaux pour « en faire des robes à leur usage, une tempête les « ayant surpris au milieu de la grande rivière, vis-à- « vis de Tadoussac, les engloutit dans les eaux, sans « qu'on ait jamais pu retrouver ni hommes, ni canot. « Ah ! quelle perte !

« Il y aurait des merveilles à dire de notre bon « Joseph. Quoique vous ayez été témoin oculaire de « ses vertus, lorsque nous demeurions ensemble chez « lui, en même cabane, à même feu, à même table, ou

« plutôt à même pot et à même chaudière, puisque les « tables ne sont pas en usage dans ce pays-là, quoi- « que, dis-je, vous l'ayez connu, j'ai cru néanmoins « que vous seriez bien aise que je vous en parlasse, vu « mêmement que j'ai eu la consolation de converser « avec lui jusqu'à la mort. Je vous dirai donc :

« En premier lieu, qu'il n'est jamais tombé en aucune « faute notable depuis son baptême, ce qui est d'autant « plus remarquable qu'il avait été fort adonné à la « luxure, au jeu et aux superstitions du pays. Jamais, « depuis qu'il a été fait chrétien, il n'est tombé dans « ces trois vices, quoique ses compatriotes l'en aient « sollicité, au delà de ce qui s'en peut dire.

« Une femme tenta de le provoquer plusieurs fois au « mal. Non seulement il ne l'écoutait pas, mais il trem- « blait à son abord, me disait-il, et il n'en pouvait sup- « porter la vue. « Je fus un jour saisi soudainement « devant elle d'une sueur qui se répandit par tout mon « corps, et d'une crainte qui troublait tout mon esprit, « dans l'appréhension que j'avais de succomber. La « chair ne se laissa pas de se révolter, et de livrer un si « puissant combat contre mon esprit, que je ne sais « lequel des deux aurait remporté la victoire, sans un « petit rayon qui me fit faire une oraison à Dieu, bien « courte, mais bien fervente, à la faveur de laquelle je « me tirai de ce danger. »

« En second lieu, les sentiments qu'il avait de la « foi étaient si ravissants que nos Pères en étaient « étonnés. Il ne pouvait se soûler de parler de nos « mystères, avec des termes et des comparaisons si « proportionnés à ses auditeurs, que lui-même s'éton- « nait qu'ayant été si ignorant et si idiot devant son « baptême, il conçût les maximes de l'Evangile et en « parlât si bien. De là vient qu'il faisait assez souvent « des parenthèses en ses discours, pour faire entendre « qu'il n'était rien de son estoc. « Je suis parent et allié

« des vers, je n'ai rien de moi : c'est Dieu qui me délie « la langue. » On a remarqué que, plus de quatre mois « devant sa mort, il parlait toujours dans ses harangues « de l'heure incertaine de notre départ. « Tenons- « nous toujours prêts, disait-il, car nous serons sur- « pris, et nous dirons avec étonnement : Nous voilà « morts. »

« En troisième lieu, il était fort reconnaissant du « bénéfice de la foi. Il commençait le plus souvent les « discours qu'il tenait à ses gens par ces paroles : « De « grâce, mes frères, faites état de la foi. Oh ! que je « suis obligé à Dieu de m'avoir retiré des ténèbres de « l'idolâtrie, m'éclairant du flambeau de la foi ! Combien « y a-t-il maintenant de mes compatriotes en Enfer, faute « d'avoir eu cette lumière ! Et, pour comble de ses fa- « veurs, sa bonté m'a fait venir à Québec, où je suis au « milieu de la chrétienté tant des Français que des « Algonquins, qui, par leurs bons exemples, me portent « au bien. Au lieu que si j'eusse pris parti ailleurs, « après la déroute de mon pays, j'eusse été en danger « d'être perverti par les façons de faire des infidèles « avec lesquels j'aurais conversé. Mais ce que je prise « davantage, c'est l'amour de nos Pères qui nous ins- « truisent à Québec, aussi bien qu'aux Hurons. Ils nous « donnent le moyen de tenir nos âmes toutes nettes du « péché, et d'entrer ensuite dans de fortes espérances « que nous irons au Ciel. »

« En quatrième lieu, l'amour qu'il avait pour l'orai- « son le rendait fort considérable. Vous vous souvenez « bien que l'hiver que nous passâmes en sa cabane, qu'il « se levait devant le jour, à même temps que nous ; qu'il « faisait oraison aussi longtemps que nous, qu'il enten- « dait ensuite nos deux messes, et qu'il donnait, sur le « soir, un bon espace de temps à la prière en notre « chapelle. Et tout cela ne l'empêchait pas de se trou- « ver aux prières publiques et communes, qu'il fai-

« sait faire tous les jours à sa famille. Sa dévotion à la « sainte Vierge était aimable. Il me disait souvent : « Oh ! que j'aime la couronne ou le chapelet de la sainte « Vierge ! Jamais je ne me lasse de le dire. Elle m'a « accordé tout ce que je lui ai demandé en lui offrant « cette prière. C'est le bon P. Isaac Jogues, ajoutait-il, « qui m'a donné cette dévotion, lorsque nous étions « tous deux captifs au pays des Iroquois. Souvent nous « récitions ensemble notre chapelet, dans les rues « mêmes d'Anié (c'est un bourg des Iroquois), sans que « les infidèles s'en aperçussent. »

« Il attribuait sa délivrance et la bénédiction de sa « famille à cette dévotion. Il priait souvent pour ses « bienfaiteurs, pour ceux qui se recommandaient à ses « prières et pour les chrétiens de France, qui donnaient « quelque secours à ces pauvres contrées. Quand il « travaillait dans son champ, s'il se relâchait de son « travail, c'était pour s'occuper à l'oraison, et jamais il « ne manquait de dire quelques dizaines de son chape- « let depuis son champ jusqu'à sa maison.

« En cinquième lieu, son zèle pour le salut de ses « compatriotes a toujours paru grand dans son pays ; « mais il s'était augmenté de beaucoup, depuis qu'il est « ici. Votre Révérence se souvient-elle que, lui deman- « dant un jour s'il avait exhorté quelques personnes « qui ne faisaient pas leur devoir, il nous repartit : « J'aime mieux parler à Dieu pour ceux-là, et le prier « pour leur conversion, que de parler à eux-mêmes, « car je sais ce qu'il faut dire à Dieu quand je m'adresse « à lui, mais je ne sais pas comment il faut parler à ces « gens-là, pour leur toucher le cœur. » Réponse qui « fait voir sa prudence, sa discrétion, son discernement « et son zèle. Depuis qu'il était à Québec où la foi tient « le dessus, il ne manquait pas de visiter quasi tous « les jours les cabanes et d'exhorter un chacun de tenir « ferme en la foi, me rapportant avec une candeur très

« aimable les biens et les maux qu'il remarquait : ce « qui me servait fort pour la conduite de mon petit « troupeau.....

« Je demeure ici avec le Père Garreau (1) et quatre « de nos anciens domestiques. Nous vivons à demi « à la huronne, mangeant de leur sagamité, sans « toutefois nous priver tout à fait du pain des Fran- « çais.

« Nous avons aidé ces bonnes gens à cultiver leurs « terres, comme vous aurez appris. Ils ont recueilli « cette année une assez bonne quantité de blé d'Inde. « Tous néanmoins n'en auront pas suffisamment pour « leur provision. Nous les secourons, comme nous avons « secouru les autres, des charités que l'on nous enverra « de France. Nous avons fait bâtir un réduit ou une « espèce de fort pour les défendre contre les Iroquois. « Il est à peu près de la grandeur de celui qui était « aux Hurons, au lieu nommé Ahaendoe. Nous avons « aussi fait dresser une chapelle assez gentille, et une « petite maison pour nous loger. Les cabanes de nos « néophytes sont tout auprès de nous, à l'abri du fort. « Les Iroquois nous obligent de secourir les corps de « ces pauvres exilés pour sauver leurs âmes. Dieu les « conduit d'une manière étrange, et par des voies « étonnantes. Il a sans doute envie de les élever bien « haut, puisqu'il les abaisse si profondément. Qu'il soit « béni dans le temps et dans l'éternité ! Ces barbares « nous menacent d'une ruine totale : *Si fuerit voluntas « in cœlo, sic fiat.* Nous nous reverrons au Ciel ! »

(1) Le P. Garreau était un des héroïques ouvriers de la mission huronne. Il tomba en 1656 victime de la cruauté des Iroquois, mais en laissant une glorieuse mémoire de zèle et de vertu : « Strenuus omnino operarius, quales plures optaremus » : c'est un ouvrier tout à fait intrépide, comme nous voudrions en avoir beaucoup. (Témoignage du P. Pijart.)

Ce fut pendant la seconde année de son séjour à l'île d'Orléans, que le P. Chaumonot eut la consolation de faire ses derniers vœux. Ils avaient été retardés à cause de l'éloignement des lieux, et à cause des troubles qui avaient désolé le pays des Hurons. Sa Profession eut lieu à Québec, le 18 octobre 1651. Il était promu profès des trois vœux. Le R. P. Général avait voulu honorer ainsi sa science si remarquable des langues sauvages, jointe en lui à une vertu éminente. Il possédait parfaitement la langue huronne et celle d'Onnontagué. Il réduisit en principes la langue huronne, fit un recueil de ses préceptes et de ses racines, et en perfectionna le dictionnaire. La plupart des missionnaires hurons ont été formés par ses leçons ou par ses écrits.

La haine acharnée des Iroquois pour les Hurons avait fini par ruiner complètement leur pays, et en faire une vaste solitude que les sauvages ne repeuplèrent jamais. Cette haine poursuivit les Hurons dans leurs différentes retraites. Celle qu'ils avaient trouvée chez les Français ne les mit même pas à l'abri.

« Cependant, écrivait un missionnaire en 1652, il est « vrai de dire que les Iroquois ont fait plus de bien à « la Nouvelle-France qu'ils ne lui ont fait de mal. Ils « ont été, sans le vouloir, la cause de la conversion et « de la sanctification d'un grand nombre de sauvages, « et surtout de Hurons. Dans la prospérité, ceux-ci se « riaient de l'Evangile, et ils menaçaient de mort ceux « qui évangélisaient leur pays. Ils les accusaient d'être « sorciers, de causer secrètement leur mort, de perdre « leurs moissons par les intempéries de l'air, et de les « trahir en cherchant à vendre leur pays à leurs enne- « mis. Mais quand leur ruine commença, ils tournèrent « les yeux vers les missionnaires et se jetèrent dans « leurs bras. Il est certain que le plus grand nombre « de ceux qui, au milieu de l'affliction, demandèrent le

« baptême, ne l'auraient jamais trouvé dans la pros-
« périté. Les Iroquois ont fait des saints, en ne croyant
« faire que des malheureux. »

Pour conserver ses néophytes dans les bons sentiments qu'ils avaient dans leur patrie, le P. Chaumonot prit soin de ne rien changer dans leurs habitudes chrétiennes. C'étaient les mêmes prières, les mêmes exercices dans la chapelle, les mêmes cantiques pieux, les mêmes hymnes de l'Église. Ils aimaient, dans les champs et dans les bois, à répéter ces chants sacrés avec goût et piété.

Les jours de dimanche et de fête ne se distinguaient guère des jours ouvriers que par de nombreuses communions, la longueur des offices et les instructions du missionnaire.

Ce qui contribua très efficacement à entretenir et développer ces dispositions, ce fut la formation d'une Congrégation de la Très Sainte Vierge. Le P. Chaumonot n'admit d'abord que douze membres, choisis parmi les plus fervents chrétiens, et bientôt un grand nombre sollicita cette faveur. Il y avait une sainte rivalité de vertu pour l'obtenir.

La Congrégation avait, le dimanche, des réunions particulières pour l'instruction et la prière. Une de leurs pieuses pratiques était la récitation du chapelet en deux chœurs ; mais, après chaque dizaine, ils s'arrêtaient un moment, et le P. Chaumonot ou le préfet en son absence suggérait quelques pensées sur les mystères ou faisait quelque recommandation. Leur ambition était de ne jamais donner matière à un reproche.

La grâce que les congréganistes étaient habitués à demander avant tout était celle d'une bonne mort. Dès les premiers temps on en vit de beaux exemples. Une des plus édifiantes fut celle d'Armand, âgé de 36 ans, qui ne s'était jamais démenti depuis son baptême, qu'il

avait reçu il y avait 17 ans. Son admission dans la Congrégation redoubla sa ferveur. Il entendait tous les jours deux messes, même en hiver, quelle que fût la rigueur de la saison. Il restait les genoux nus à terre, les mains jointes, dans un respect profond. Quand il travaillait dans son champ, il employait ses courts intervalles de repos à réciter son chapelet, et il en disait souvent cinq et six par jour.

Quand il se sentit frappé par la maladie, il voulut être porté à l'hôpital, afin d'être soigné par les saintes filles (c'est ainsi que les sauvages nommaient les Religieuses). Il fit venir le P. Chaumonot, et lui dit : « Il faut, mon « frère, que tu me confesses pour mourir. Je sens bien « que le dernier moment approche ».

Il se confessa avec d'admirables sentiments de contrition et de confiance. Il dit ensuite au P. Chaumonot : « Je crois que Jésus-Christ, qui voit mon cœur, voit bien « ma douleur de l'avoir offensé. Il m'a fait bien des « grâces ; mais celle que je regarde comme la plus « grande, c'est de mourir chrétien. Je ne regrette pas la « vie, et je ne crains pas la mort, car Jésus aura pitié de « moi ». Il reçut avec piété les sacrements des mourants, et, très peu de temps après, il rendit le dernier soupir.

Les beaux exemples de vertu de ces bons néophytes hurons excitèrent le zèle et la charité de la Congrégation des Messieurs (1), établie dans la maison professe des Jésuites de Paris. Ils envoyèrent à cette mission quelques aumônes, afin d'avoir part à leurs prières.

Les congréganistes hurons voulurent les remercier et leur donner un témoignage de leur dévotion envers

(1) Cette Congrégation s'intéressait depuis longtemps à la conversion des Hurons. Nous trouvons qu'en 1638 elle entretenait un des jeunes Hurons qu'on élevait à Québec pour en faire un jour des catéchistes. (*Relat.* 1639.)

la Très Sainte Vierge. Ils leur envoyèrent en 1664 un collier de porcelaine pour être offert à la Sainte Vierge qu'ils honoraient dans leur chapelle. Il portait cette inscription en lettres noires sur un fond blanc : *Ave, Maria, gratia plena.* Ils y joignirent une petite prière en huron, dont voici la traduction : « Recevez, ô Dame du « Ciel, ce présent que vous offre l'élite de vos serviteurs « hurons. C'est un collier plein de mystère : il est com- « posé de nos plus fines perles. Il est animé et enrichi « de la voix et du salut que l'ange Gabriel vous a offert « autrefois. Nous n'avons rien de plus précieux dans « nos mains, ni rien de plus saint dans notre cœur pour « vous être présenté, et pour obtenir le Ciel par votre « moyen. »

En même temps ils dictèrent au P. Chaumonot une lettre pour Messieurs les congréganistes. Elle était écrite sur une écorce de bouleau. Le P. Chaumonot y joignit la traduction que voici :

« Mes frères, nous vous honorons sans feintise. Ce « n'est que depuis un an que notre esprit s'est ouvert et « que nous avons pris les pensées d'honorer Marie, la « Mère de Jésus. Ce fut lorsqu'on nous dit qu'il y avait, « dans tous les lieux du monde, des assemblées qui se « formaient pour lui dire dans le fond de l'âme : Oui, « Mère de Jésus, tu vois mon cœur, et tu vois qu'il « ne ment pas quand il te dit : Marie, je te veux hono- « rer ! — On nous dit qu'à Paris, où vous êtes honorés « des hommes, il y a plaisir de vous voir, que vous « mettez tout votre honneur à honorer la Vierge. Vous « nous avez devancés, et nous voulons vous suivre. « La Mère de Jésus, qui regarde les pauvres, vous a « poussés à ne les pas mépriser. Depuis plusieurs « années vous nous avez envoyé de riches présents. Nous « nous sommes assemblés, et nous avons dit : Qu'en- « verrons-nous à ces grands serviteurs de la Vierge ? — « Nous avons dit : Ils n'ont en rien besoin de nous, car

« ils sont riches ; mais ils aiment la Mère de Jésus : en-
« voyons-leur un collier de notre porcelaine où est écrit
« le salut qu'un Ange du ciel apporta à la Vierge. Nous
« avons dit autant de chapelets, en l'espace de deux
« lunes, qu'il y a de grains dans le collier : un grain de
« porcelaine noire en vaut deux de blanche. Présentez-
« lui ce collier, et dites-lui que nous la voulons honorer
« autant que vous ; mais nous n'avons pas tant d'esprit
« que vous pour servir Dieu. Si la Mère de Jésus de-
« mande à son Fils qu'il nous donne vraiment l'esprit
« qu'il faut pour l'honorer, c'est alors que nous l'hono-
« rerons davantage. Vous en serez bien aises, en la même
« façon que nous sommes bien aises que vous l'hono-
« riez mieux que nous. Un laboureur est content quand
« il voit tous les épis de son champ bien mûrs. Cela
« l'attriste s'il en voit quelques-uns qui ne soient pas
« mûrs, quand il faut les cueillir. Vous autres, qui
« honorez la Vierge de tout votre cœur, elle vous
« regarde comme des épis de son champ mûrs pour le
« Ciel. Nous autres qui n'avons pas encore d'esprit et
« qui ne faisons que commencer à servir la Vierge, elle
« nous regarde comme les épis qui ne sont pas encore
« mûrs. Cela l'attriste. Puisque vous l'aimez, demandez
« à Jésus que tout le champ de la Vierge soit mûr
« comme il faut pour le Ciel, afin qu'elle soit con-
« tente.

« Priez pour nous quand vous direz vos chapelets.
« Nous prierons pour vous, disant les nôtres. Nous som-
« mes frères, puisque la Mère de Jésus est notre Mère
« aussi bien que la vôtre. Elle nous aime, et nous vou-
« lons l'aimer.

« Voilà ce que nous avons prié Héchon de vous écrire
« pour nous, car nous savons parler, mais nous ne
« savons pas écrire.

« Mes Frères,

« Jacques Oachon, Préfet,
« Louis Taieron, } les deux Assis-
« Joseph Sondouskon } tants,

« vous honorent et vous saluent sans feintise.

« En l'île d'Orléans, près Québec, en la Nouvelle-
« France. »

On lisait sur l'adresse : « A Messieurs de la Congré-
« gation de Notre-Dame, en la maison professe de la
« Compagnie de Jésus à Paris !

« De la part des chrétiens hurons de la Congrégation
« de Sainte-Marie. »

Pendant que j'étais avec mes Hurons dans cette île, les Iroquois d'Onnontagué arrivèrent à Québec pour traiter de la paix avec nous, et pour demander des missionnaires qui les instruisissent dans la foi. On m'appela de l'île d'Orléans où j'étais, et l'on voulut m'avoir pour interprète. Comme, en répondant aux paroles et aux présents des Onnontagués, je fis paraître un grand désir qu'on leur donnât de nos Pères, Monsieur de Lauzon (1), gou-

(1) M. Jean de Lauzon, un des principaux associés de la Nouvelle-France, arriva au Canada en 1651. Son âge avancé et son peu de connaissance de l'art militaire le rendaient peu propre à gouverner un pays où les hostilités se renouvelaient tous les jours. Il le quitta en 1657.

verneur du Canada, jeta les yeux sur moi pour cette mission, et il en parla si favorablement à nos Pères qu'ils me préférèrent au P. Ménard (1), déjà destiné à cet emploi par notre Supérieur. Le Père Claude Dablon me fut donné pour second.

La paix avec les Iroquois d'Onnontagué avait eu ses préliminaires en 1652. On la regardait, ainsi que celle qui se fit peu après avec les Iroquois Agniers, comme le résultat d'un vœu que les habitants de Québec et de Montréal avaient fait en l'honneur de la Très Sainte Vierge. Tout le pays était en effet justement alarmé des incursions continuelles des Iroquois dans la colonie, et des désastres qu'ils ne cessaient de causer. Chaque année, des Français ou des sauvages, leurs alliés, tombaient sous leurs coups. Le P. Buteux avait été tué près de Trois-Rivières (10 mai 1652). Ils avaient récemment massacré M. Duplessis-Bochard, gouverneur de Trois-Rivières, . 18 Français de sa suite (19 août 1652). Le P. Poncet avait été enlevé par eux près de Québec (20 août 1653) et traîné dans les cantons iroquois, où il fut cruellement tourmenté. Il ne dut son salut qu'aux négociations entamées pour la paix.

Enfin le Ciel intervint, et il y eut un moment de paix. Le P. Chaumonot fut chargé avec le P. Dablon d'aller chez les Iroquois Onnontagués pour préparer les voies à l'établissement français, que ces sauvages avaient sollicité et qu'on leur avait promis.

Les missionnaires tenaient d'autant plus à la réalisation de ces projets que, outre la publication de l'Evangile aux Iroquois, ils ouvraient un grand chemin vers

(1) Après 20 années de mission en Canada, le P. Ménard s'égara, et périt en 1661 dans les forêts, au sud du lac Supérieur.

les nations supérieures, d'où la guerre les avait chassés, et vers les immenses régions de l'ouest.

Les 18 ambassadeurs venus pour cette négociation repartirent le 19 septembre 1655, avec les deux missionnaires et quelques chrétiens.

Ce voyage fut pour les missionnaires un commencement d'apostolat. La prière se faisait le matin et le soir, et les Iroquois, quoique infidèles, s'y associaient volontiers. Les chants chrétiens remplissaient une partie de la journée. Les femmes iroquoises étaient ravies des cantiques en langue huronne. Elles les apprenaient, et les répétaient avec autant de piété que de plaisir, surtout les chants sur le *Pater*, sur les commandements de Dieu, et une prière adressée à Notre-Seigneur, pour obtenir d'être préservé de l'Enfer et d'arriver au Ciel.

Peu après avoir quitté Montréal, le 4 octobre 1655, le P. Chaumonot donna quelques détails sur son voyage à la Révérende Mère Supérieure des Ursulines de Québec :

« Ma Révérende Mère,

« Demain, s'il plaît à Dieu, nous quitterons de vue « les dernières habitations de nos amis, pour aller « chercher celles de nos ennemis. La femme de notre « capitaine iroquois se fait instruire sur les chemins « avec six autres, tant hommes que femmes, outre nos « deux chrétiens hurons et nos deux Iroquois de Son- « nontouan, qui est la nation iroquoise la plus éloignée « de nous et la plus peuplée. Ce sont en tout dix-huit « personnes priant Dieu soir et matin. Je vous recom- « mande cette petite Église voyageant avec leurs pas- « teurs. Notre capitanesse m'a prié de vous écrire « qu'elle tiendra parole, et qu'elle vous enverra, non sa « fille qui est trop petite, mais une de ses sœurs qui est

« de l'âge de Marie, votre petite Huronne. Cette capita-
« nesse, ayant laissé à Montréal une sienne parente
« lorsqu'elle est descendue à Québec, l'a été voir aus-
« sitôt que nous y sommes arrivés, et nous l'a amenée
« pour la faire prier Dieu, et en ma présence elle l'a
« instruite sur les mystères que nous lui avons ensei-
« gnés. Plaise à Dieu qu'elle fasse le même alors qu'elle
« sera de retour en son pays, et qu'elle gagne à Dieu
« tous ses autres parents! Elle m'a prié de vous écrire
« qu'elle ne fâcherait pas Celui qui a tout fait, et que
« c'est du fond de son cœur qu'elle veut vivre et
« mourir chrétienne. Elle salue sa fille adoptive Marie.
« Et moi j'ajoute qu'elles prient Dieu pour sa con-
« version.

« Votre très humble serviteur en J.-C.

« HÉCHON » (nom sauvage du P. Chaumonot).

Le P. Dablon tenait le journal de ce voyage, et il en raconte les principaux incidents. S'il avait ses jours de consolation, il avait bien plus souvent ses jours de peine, de fatigue et de danger. Selon leur coutume, les sauvages n'avaient pris avec eux que peu de provisions. Ils comptaient sur le produit de la chasse et de la pêche. « Elles leur firent défaut dès les pre-
« miers temps », dit le journal; « le 14 octobre, nos vivres
« se trouvant bien courts et nos dents bien allongées
« par la faim, nous fîmes festin d'un caribou, espèce de
« vache sauvage. Il s'était noyé, et avait été rejeté sur
« le rivage. La chair sentait bien mal, mais l'appétit
« est un bon cuisinier. Il ne mit dans ce mets ni sel ni
« poivre, ni clou de girofle, et cependant il nous le fit
« trouver de bon goût. Disons plutôt que le zèle et
« l'ardeur de gagner ces pauvres gens à Dieu, répandent
« un sucre si doux sur toutes les difficultés qui se

« rencontrent, qu'on trouve en vérité *dulcedinem in* « *forti* (1), la douceur dans l'amertume.

« Dès le lendemain Dieu nous fit passer de la disette « dans l'abondance. Il donna huit ours à nos chasseurs. « Aussitôt nous vîmes tous nos gens devenir bouchers « et cuisiniers. On ne voyait de tous côtés que chair, « que graisse, que peaux. Quatre chaudières bouillaient « incessamment, et ils mangèrent à satiété.

« Le 17 octobre, l'abondance continua. Nos gens tuent « trente ours. Un seul en tua dix pour sa part. L'une « des cérémonies du festin qui suivit ce grand carnage « fut de boire de la graisse de ces ours après le repas, « comme on boit de l'hypocras en France. Ensuite ils « se frottèrent depuis les pieds jusqu'à la tête avec « cette huile, car, en vérité, la graisse d'ours fondue pa- « raît de l'huile. Dans la nuit du 15, nous eûmes le diver- « tissement d'un curieux accident. Un de nos sauvages « s'éveille à minuit tout hors d'haleine, palpitant, criant, « se tourmentant comme un insensé. Nous crûmes « d'abord qu'il était tombé du haut mal, tant il avait « des convulsions violentes. On court à lui, on l'encou- « rage, mais il redouble ses cris et sa furie, ce qui jetait « déjà la crainte dans les esprits, en sorte que l'on cacha « les armes, de peur qu'il ne s'en saisît. Cependant les « uns préparent un breuvage pour le guérir, les autres « l'arrêtent le mieux qu'ils peuvent ; mais il s'échappe « de leurs mains et va se jeter dans la rivière, où il se « démenait étrangement.

« On court après lui, on le retire, et on lui prépare « du feu. Il dit qu'il a grand froid ; mais pour se réchauf- « fer, il se retire du feu, et se va placer auprès d'un « arbre. On lui présente la médecine préparée ; il ne

(1) Le texte porte : *De forti egressa est dulcedo.* (Judic. XIV, 14.) C'est la solution de l'énigme de Samson : « Le miel sort de la gueule du lion ».

« la juge pas propre à son mal. « Qu'on la donne à cet « enfant », dit-il en montrant une peau d'ours remplie « de paille. Il fallut lui obéir, et la verser dans la gueule « de cet animal.

« Jusque-là, tout le monde était dans l'appréhension. « Enfin, après avoir été bien interrogé quel était son « mal, il dit qu'il avait songé qu'un certain animal, « dont le propre est de se plonger dans l'eau, l'avait « éveillé, et s'était mis dans son estomac, et que pour « le combattre il s'était allé jeter dans la rivière, et qu'il « en voulait être victorieux. Pour lors, toute la crainte « se changea en risée.

« Il fallait pourtant guérir l'imagination blessée de « cet homme. C'est pourquoi ils font tous semblant d'être « insensés comme lui, et d'avoir à combattre des ani- « maux qui se plongent en l'eau. Là-dessus, ils se dis- « posent à faire suerie pour l'obliger à la faire avec eux. « Comme il criait et chantait à gorge déployée dans le « petit tabernacle où ils font cette suerie, imitant le cri « de l'animal qu'il combattait, ils se mirent aussi, tous « tant qu'ils étaient, à crier et à chanter selon les cris « des animaux auxquels ils croyaient avoir affaire, frap- « pant tous ce misérable à la cadence de leur chant. « Quelle confusion d'une vingtaine de voix contrefai- « sant les canards, les sarcelles et les grenouilles ! et « quel spectacle de voir des gens qui font les fous pour « guérir un fou ! Après tout, ils réussirent ; car notre « homme ayant bien sué et s'étant bien lassé, se coucha « sur sa natte, et dormit aussi paisiblement que si rien « ne fût arrivé. Son mal, venu par un songe, s'en alla « en dormant, comme un songe. »

Le 26, cette caravane arriva sur les bords du lac Ontario, et elle fit plus de 80 kilomètres sur ses eaux profondes.

Enfin, le 29 octobre 1655, elle atteignit le territoire d'Onnontagué. Dieu ménageait là au P. Chaumonot une

rencontre bien consolante pour son cœur. Il trouva occupés à la pêche vingt Hurons chrétiens, depuis longtemps captifs des Iroquois, et qui avaient fini par être incorporés à leur nation ; mais ce qu'on ne saurait trop admirer, c'est qu'au milieu de leur captivité, et sous les yeux des infidèles, ils avaient conservé admirablement leur foi, bien que privés des secours de la religion pendant tant d'années.

Quand ces Hurons eurent reconnu le P. Chaumonot, ils manifestèrent la plus grande joie : les uns se jetaient à son cou, les autres l'invitaient au festin, d'autres lui offraient des présents. « Il faut, dit l'un d'eux, que la prière se fasse en public : la cabane est trop petite, et puis nous n'avons pas à rougir de notre foi. » Le Père entendit leur confession, et leur rappela à la mémoire les principaux mystères. Un de ces sauvages, Otohenha, avait été l'hôte du P. Garnier dans le pays des Hurons. Il fut tellement ému à la vue du missionnaire, qu'il ne put lui parler immédiatement. Il s'approcha plus tard, et lui fit le récit des tristes aventures dont il avait été la victime.

Enfin, le 5 novembre, le P. Chaumonot arriva à Onnontagué avec sa troupe. Il trouva, à un kilomètre du village, une nombreuse députation pour lui souhaiter la bienvenue, et lui faire à son entrée une escorte d'honneur.

Un capitaine dirigeait la marche. Les rues du village avaient été très bien nettoyées, et les toits des cabanes étaient couverts d'enfants, curieux de pouvoir contempler les Robes-Noires.

Dieu ayant béni notre voyage, nous fûmes bien reçus à Onnontagué.

Bien tard dans la soirée, les anciens se réunirent pour une assemblée préliminaire, dans la cabane des

Pères, et offrirent, selon l'usage, les premiers présents.

Un capitaine prit le premier la parole en offrant 500 grains de porcelaine. Il voulait, disait-il, « essuyer les « yeux des missionnaires, qui semblaient pleins des « larmes que leur avaient fait verser les Iroquois pour « les meurtres qu'ils avaient commis dans la colonie « française pendant l'année ; et comme la douleur fait « perdre la voix, ajouta-t-il, j'ai reconnu que la vôtre « était faible. Voici un nouveau présent de 500 grains « pour fortifier votre estomac, et expulser les flegmes « de votre gorge, afin de vous rendre la voix bien « claire, bien libre et bien forte. »

Le P. Chaumonot parla ensuite, et il les félicita de leur bonne volonté. Il leur dit qu'Onnontio et Achiendaté (ce sont les noms du gouverneur de Québec et du Supérieur de toutes les Missions du Canada) avaient les yeux tournés du côté d'Onnontagué, pour voir de Québec dans quel état nous étions, et qu'il leur faisait un présent de 2,000 grains de porcelaine, pour leur faire tenir ouverte la porte de la cabane où les Pères étaient logés. Ils voulaient que tous les Français pussent voir « l'excellent accueil qu'ils recevaient, les belles « nattes qu'on avait mises sous leurs pieds, et le bon « visage qu'on leur faisait ». Les sauvages furent ravis de ce compliment.

Il y eut ainsi plusieurs assemblées avec échange de présents. Celle du 15 novembre fut une des plus solennelles. Elle eut lieu sur la place publique. Comme toujours, le P. Chaumonot, avant de commencer, se mit à genoux pour adresser sa prière à Dieu ; et les sauvages le regardaient faire, dans le plus profond silence.

Le P. Chaumonot montra alors son premier présent. Il devait faire cesser les cris qu'il entendait de tous côtés, à cause des guerriers qu'ils avaient perdus, et

essuyer les larmes qu'il voyait couler sur leur visage ; mais comme ce n'était pas assez de les essuyer, et qu'il ne tarirait jamais ce fleuve, tant qu'il ne dessécherait pas la source, il fit un second présent pour leur remettre l'esprit d'où venaient toutes ces douleurs ; et comme l'esprit est dans la tête, il montra une couronne de porcelaine qu'il appliqua successivement sur le front des principaux capitaines.

Les sauvages admirèrent cette idée nouvelle ; mais ils la goûtèrent bien plus encore, quand ils virent le Père prendre en main une petite chaudière, pleine d'un excellent breuvage, et que, pour troisième présent, il leur en fit boire à tous, afin d'extirper la douleur, et d'appliquer le remède jusqu'au fond du cœur et des entrailles.

Le quatrième présent leur plut encore davantage. Le P. Chaumonot prit son mouchoir par les quatre coins, et il leur montra dans l'intérieur les cendres d'un de leurs capitaines, enterré à Trois-Rivières, et à côté celles des Français. Il les mêlait ensemble, et déclarait qu'eux et les Français n'étaient tous qu'un, avant et après la mort. Les sauvages applaudirent avec enthousiasme.

Les esprits étaient bien disposés pour recevoir le collier suivant, qui était le principal et aussi le plus beau de tous. En l'expliquant, le P. Chaumonot leur dit que jusque-là il n'avait apporté qu'un petit remède et un faible adoucissement à leurs maux, et qu'il ne pouvait pas les empêcher d'être malades ni de mourir ; mais, ajouta-t-il, « j'ai un remède tout-puissant contre « toute sorte de maux, et c'est là ce qui m'attire dans « votre pays. Vous avez fait preuve de beaucoup d'es- « prit, en allant nous chercher et nous demander jus- « qu'à Québec. Ce remède, c'est la foi, que nous venons « vous annoncer. »

Puis alors le P. Chaumonot, développant sa pensée, se mit à prêcher à l'italienne. Il se promenait devant

l'assemblée. Ses éclats de voix, ses accents variés, sa gesticulation animée, provoquèrent des cris d'approbation répétés.

Le présent que le Père offrit pour venger la foi des calomnies que l'Enfer faisait courir contre elle, était accompagné d'une figure qui parlait aux yeux. Il leur montra d'abord une belle feuille de papier blanc qui représentait l'intégrité, l'innocence et la pureté de la foi. Puis il en montra une autre toute souillée et noircie, et, la prenant avec indignation, il la déchira et la jeta au feu, morceau par morceau, à mesure qu'il combattait et réfutait les erreurs qu'ils représentaient.

Des applaudissements réitérés et chaleureux accueillirent toutes ses paroles. Les sauvages étaient ravis de ses discours et de sa déclamation. Ils ne se lassaient pas d'admirer un étranger, et surtout une Robe-Noire, parler leur langue avec tant de perfection, bien qu'elle n'eût jamais habité leur pays ! « Quand il aurait parlé « jusqu'au soir, disaient les uns, nos oreilles n'au- « raient jamais été pleines, et nos cœurs seraient res- « tés affamés de sa parole. » D'autres ajoutaient : « Les « Hollandais, nos voisins, n'ont ni esprit ni langue. « Nous ne les avons jamais entendus parler du Paradis « ni de l'Enfer. Ils sont au contraire les premiers à « nous pousser au mal. »

Les sauvages répondirent le lendemain aux présents du P. Chaumonot. Selon leur usage, ils accompagnèrent leurs présents de chants variés. Ils marquaient la cadence en frappant des pieds, des mains et de leur calumet la natte de la cabane, mais en si bon ordre à l'unisson de leurs voix, qu'ils produisaient une heureuse harmonie.

Leur plus beau présent fut aussi celui de la foi. Il se composait de 7,000 grains de porcelaine. « Voilà le pré- « sent de la foi, s'écria l'orateur. C'est pour te dire que « tout de bon je suis chrétien. C'est pour t'exhorter à ne

« point te lasser de nous instruire. Continue de courir « par les cabanes, et prends patience en voyant notre « peu d'esprit pour apprendre la prière. Il faut nous « la mettre bien avant et dans l'esprit et dans le cœur. » Puis, voulant faire éclater son ardeur par une cérémonie extraordinaire, il prend le Père par la main, le fait lever et faire le tour de l'assistance, et alors il se jette à son cou, l'embrasse, le serre daus ses bras, et avec son beau collier lui fait une ceinture, en protestant, à la face du Ciel et de la terre, qu'il voulait embrasser la foi, comme il embrassait le Père, et que cette ceinture serait le signe de leur union intime avec les croyants. Cette éloquente démonstration eut les plus salutaires effets.

En dehors de ces assemblées solennelles, où le Père Chaumonot jouait avec tant de succès son rôle d'ambassadeur, il vit souvent les sauvages se grouper autour de lui, curieux de l'entendre. Ils lui demandèrent un jour de leur parler de la France, et il profita adroitement de l'occasion pour exalter le bienfait de la foi. Il leur raconta que la France avait été autrefois plongée, comme eux, dans une ignorance complète des choses du Ciel, mais que Dieu, dans son infinie bonté, lui avait ouvert les yeux par le moyen de son Fils, et lui avait fait connaître les saintes vérités de la foi. Il leur expliqua alors le grand mystère de l'Incarnation, et le salut offert aux vrais disciples de Jésus-Christ. Puis il réfuta une à une toutes les calomnies, que le démon avait fait courir dans leur pays contre la religion. Il sut tellement intéresser les sauvages par le charme de sa parole et les grandes vérités qu'il leur annonçait, qu'il les tint comme suspendus à ses lèvres pendant une heure et demie.

Un autre jour, trente anciens du village allèrent le trouver, et lui demandèrent de leur raconter quelque belle histoire des temps passés. Il leur exposa longue-

ment la conversion de saint Paul, et ils en furent si ravis qu'ils ne pouvaient pas se décider à se retirer ; ils le pressèrent de questions sur la création du monde et sur les mystères de la foi, et ses réponses produisirent un tel effet que trois d'entre eux se déclarèrent immédiatement pour ses disciples.

On témoigna qu'on agréait surtout le présent que nous fîmes pour exhorter les Iroquois de cette nation à embrasser la foi.

Toutes les cabanes s'ouvrirent comme d'elles-mêmes devant les missionnaires. On ambitionnait leur visite, et leur parole était bien accueillie. Le P. Chaumonot profita de cette grande liberté pour faire la recherche des malades et surtout des enfants moribonds. Dès les premiers jours il eut le bonheur d'en baptiser plusieurs.

Mais un baptême surtout fut pour son cœur d'apôtre le sujet d'une grande consolation. Il s'agissait d'un jeune enfant de neuf à dix ans, de la nation du Chat. Il avait été fait captif, il y avait peu de jours, et à cause de la haine implacable qui régnait entre les deux nations, il était condamné à passer par toutes les horreurs du supplice. Impuissant à le soustraire à la mort, le Père Chaumonot voulut sauver son âme ; mais il fallait user de ruse. Si grande en effet est la haine des sauvages pour leurs ennemis, qu'ils ne veulent pas même leur laisser l'espérance d'être heureux dans l'autre vie. Cependant, sous le prétexte de l'encourager, le Père avait pu s'entretenir quelquefois avec lui, et il en profita pour l'initier aux principaux mystères de la foi. Il trouva un cœur docile, et quand il le vit suffisamment disposé, il simula le besoin de boire, afin d'avoir un peu d'eau. On se hâta de lui en apporter, et en la recevant le Père en laissa tomber une grande partie sur

son mouchoir comme par maladresse. Il n'en fallait que quelques gouttes pour ouvrir le Ciel à la victime, et elle fut baptisée. Ses tourments durèrent deux heures ; sa constance héroïque, soutenue par l'espérance chrétienne, ne se démentit pas un moment.

Malgré le bon accueil que le P. Chaumonot recevait du plus grand nombre des sauvages, il restait t ırs quelques esprits rebelles, qui en secret travaıaient contre lui. Ils faisaient courir le bruit absurde que, pour venger le mal que les Iroquois avaient fait aux Français, les missionnaires avaient charge d'en pousser le plus qu'ils pourraient au Ciel pour les brûler et les rôtir à leur aise. D'autres s'efforçaient de répandre certaines calomnies longtemps accréditées chez les Hurons : par exemple, que le baptême rendait malheureux et faisait mourir ; que les missionnaires gardaient dans leur cabane un corps mort dont ils se servaient pour faire la magie noire ; que, pour faire mourir les enfants, ils perçaient avec des alènes la figure d'un petit nt ; qu'ils gardaient dans le tabernacle de leur chapelle quelque chose qui donne la mort ; que lorsqu'ils écrivent les noms de ceux qu'ils ont baptisés, sous le prétexte de les connaître plus tard, c'est pour les déchirer ensuite, et ainsi les faire mourir. Ils ajoutaient que les Hurons n'avaient connu l'adversité que depuis qu'ils avaient embrassé la foi. Quelques-uns, plus timides ou moins mauvais, se contentaient de dire que la foi était bonne pour les Français à qui le Ciel appartient, mais qu'elle n'était pas faite pour les sauvages qui habitent un autre pays, et qu'il leur suffisait, après la mort, de partager la demeure de leurs ancêtres.

Leur crédulité aux songes offrait, comme chez les Hurons, un obstacle plus difficile peut-être encore à vaincre. Leur aveuglement sur ce point allait si loin que, pour réaliser ce qu'ils croyaient demandé par un songe, il n'y avait pas de sacrifice qu'ils ne fussent

prêts à faire, même celui d'exposer leur vie. Un sauvage vit dans un songe dix hommes qui se plongeaient dans une rivière glacée. Ils entraient par un trou fait dans la glace, et en sortaient par un autre. A son réveil, il se persuade qu'il devait mettre ce songe à exécution. Il invite d'abord dix de ses amis à un festin. C'est toujours un appât séduisant pour un sauvage. Ils s'y rendent avec empressement et s'y livrent à une joie bruyante. On chante, on mange surtout. La satisfaction est générale. « C'est bien, dit à la fin le maître du festin. Vous me soulagez en montrant que vous êtes contents ; mais ce n'est pas tout, si vous m'aimez véritablement. Il s'agit d'un songe dont l'accomplissement est nécessaire à mon bonheur. » Il raconte alors ce qu'il avait vu, et ce que son songe demandait.

Nullement émus, ses amis lui déclarent qu'ils sont prêts à l'exécuter. Ils vont sans hésiter à la rivière, et deux trous sont creusés dans la glace, à quinze pas l'un de l'autre. Les plongeurs se dépouillent, et commencent. Un premier ouvre la route, il se jette par un des trous, et ressort par l'autre. Un second en fait autant avec le même succès, et les autres ensuite. Mais le dixième paya pour tous. Il plongea comme les autres, mais pour ne plus reparaître.

Plus d'une fois la supercherie abusa, dans son intérêt, de cette sotte crédulité ; mais il n'était pas permis de la soupçonner de fraude, malgré son évidence. Le P. Chaumonot fut témoin de celle-ci : un des capitaines de ce village s'était, par ostentation, montré prodigue de présents à la réception des missionnaires. Tout le monde louait ses largesses. On ignorait qu'il s'était dépouillé complètement, et qu'il ne pouvait plus faire honneur à son rang. Il imagina de réparer ses pertes par le moyen des songes. Sans laisser soupçonner le triste état de sa fortune, il annonça un jour qu'il venait de voir en songe un génie, qui lui avait déclaré qu'il

allait être changé en bête, s'il ne trouvait pas quarante peaux de castor. Il joua bien son rôle. On le voyait parcourir les rues, et criant qu'il n'était plus homme, mais qu'il était changé en bête, et que pour ressusciter il lui fallait des peaux de castors.

Là-dessus les anciens, s'apitoyant sur son sort, disent partout qu'il faut à tout prix le faire rentrer dans son premier état, et chacun se dépouille pour le sauver. Aussitôt qu'il eut obtenu ce qu'il désirait et qu'il feignait d'avoir songé, il reparut plein de joie et proclama qu'il était guéri.

Nous n'eûmes pas plus tôt dressé une petite chapelle dans la cabane de notre hôte, que le monde commença à s'y assembler pour la prière et pour l'instruction. Les dimanches et les fêtes, nous choisissions tantôt une cabane, tantôt une autre pour y faire le catéchisme, parce que notre chapelle était trop petite et que nous espérions par là gagner ces sauvages, qui se tenaient honorés que la sainte assemblée (c'est comme ils la nommaient) se fît chez eux.

Afin d'y attirer encore plus de monde, nous apprîmes à chanter des cantiques spirituels à celles des petites filles qui avaient la voix plus belle ; et comme le Père qui était avec moi sait fort bien jouer des instruments de musique, et qu'il en avait apporté un avec soi, les filles n'avaient pas plus tôt chanté un couplet qu'il le répétait sur cet instru-

ment. Les sauvages, surpris jusqu'à l'admiration, s'entredisaient : « Quelle merveille ! voilà un bois qui parle, et qui a l'esprit de redire tout ce que nos enfants ont dit ».

Sur la fin de l'hiver, le P. Dablon et moi, voyant que les Onnontagués ne se disposaient point à tenir la parole qu'ils avaient donnée à Onnontio (1) (c'est ainsi qu'ils appellent le gouverneur des Français) de lui faire savoir de nos nouvelles avant le printemps, nous recommandâmes cette affaire au feu P. de Brébeuf en récitant des prières à son honneur, et nommément l'oraison de notre Père saint Ignace. Notre dévotion eut son effet. Voici comment :

A l'occasion des bruits qu'on faisait courir, que des chasseurs d'Onnontagué descendus à Montréal y avaient été pris, maltraités et mis en prison, je fus mis sur la sellette par les anciens, qui m'accusèrent de les avoir trahis, eux et leurs gens.

Je leur répondis que nous n'étions pas capables d'une telle fourberie ; qu'ils se donnassent patience, et qu'avec le temps ils connaîtraient la vérité. On m'a souvent imposé de semblables calomnies et

(1) Ce nom, qui signifie « grande montagne », fut donné d'abord à M. de Montmagni. C'était la traduction de son nom. Il devint commun ensuite à tous les gouverneurs.

même de plus atroces pour avoir quelque prétexte de me massacrer ; mais je n'ai jamais été saisi d'aucune crainte dans toutes ces rencontres : en quoi j'ai reconnu une grâce de Dieu toute particulière, puisque je suis timide de mon naturel.

Mais, pour reprendre mon discours dont je m'éloigne sans y faire réflexion, je proposai à nos accusateurs de nous donner deux ou trois guides pour conduire à Montréal et à Québec le P. Dablon ou moi, afin d'en rapporter des nouvelles assurées. J'ajoutai que celui de nous deux qui ne serait pas choisi pour ce voyage, demeurerait cependant en otage chez eux ; et c'est ce qui m'arriva, le Père étant parti avec deux jeunes hommes des premières familles, pour aller informer de tout M. de Lauzon, gouverneur du Canada, et le R. P. François Le Mercier (1), notre Supérieur.

(1) Le P. Le Mercier fut 2 fois Supérieur général au Canada. Rappelé en France en 1673, il fut envoyé à Cayenne, comme visiteur, et mourut à la Martinique en 1698, à 88 ans.

VIII

Mission de Sainte-Marie de Gannentaa. — Evasion des Français. — Hurons à Québec. — Arrivée de l'Evêque. — Commerce des boissons. — Tremblement de terre. — Mission à Montréal. — Faveurs célestes. — Association de la Sainte-Famille.

Les Onnontagués qui avaient accompagné le Père Dablon à Québec, constatèrent bientôt par eux-mêmes la fausseté des bruits qu'on avait fait circuler contre les Français. Ils n'en devinrent que plus ardents à presser l'accomplissement de la promesse qu'on leur avait faite, il y avait trois ans, d'un établissement français dans leur pays.

Le gouverneur français et le Supérieur des Jésuites se rendirent à ces instances, et, malgré quelques sinistres appréhensions, ils ne crurent pas pouvoir différer davantage. Le personnel de l'expédition fut bientôt choisi. Quatre missionnaires, les PP. Dablon, Ménard, Frémin, Chaumonot, et deux Frères, sous la conduite du P. Le Mercier, Supérieur général du Canada, étaient chargés des intérêts de la foi. Cinquante Français, les uns ouvriers, les autres soldats, commandés par le capitaine Dupuy, allaient jeter les fondements de la petite colonie. Une quarantaine de sauvages hurons et iroquois complétaient la caravane, qui avait

pour étendard une bannière en satin, ornée du nom de Jésus, qu'on voyait flotter sur le canot du P. Supérieur.

Elle quitta le port de Québec le 17 mai 1656, au milieu des acclamations de quantité de peuples différents qui bordaient le rivage, et dont plusieurs regardaient les voyageurs d'un œil de compassion et d'un cœur tremblant, les croyant autant de victimes destinées aux feux et à la rage des Iroquois.

La route elle-même était loin d'être sûre. Les Iroquois Agniers ne voyaient pas sans une secrète jalousie s'accroître la puissance du canton d'Onnontagué. Ils avaient des bandes de guerriers échelonnées sur toute la route, et on entendait fréquemment parler de leurs méfaits.

Cependant la marche de cet important convoi fut assez heureuse ; mais elle était lente, à cause du nombre des canots, qui devaient rester ensemble, et à cause de la nécessité où étaient les sauvages de chasser souvent dans la route pour s'approvisionner.

Les voyageurs n'arrivèrent que le 11 juillet sur le territoire d'Onnontagué. Ils étaient sur les bords du petit lac de Gannentaa (auj. Salt lac), où le P. Chaumonot les attendait avec les capitaines d'Onnontagué, pour leur souhaiter la bienvenue, et où il leur montra le site délicieux choisi pour l'établissement projeté. Ce lac, de 24 kilomètres de tour sur 2 de largeur, était à 20 kilomètres d'Onnontagué. Le lieu était comme le centre de tout le pays des Iroquois. Son sol est fertile, ses forêts giboyeuses, et ses eaux abondantes en poisson.

Aussitôt que les soldats eurent mis pied à terre, ils firent une décharge générale de leurs arquebuses et de leur petite artillerie, au grand ébahissement des sauvages.

Le 12 juillet 1656, on chanta le *Te Deum* de prise de possession du sol au nom de Jésus-Christ, et ce lieu fut baptisé : « Mission de Sainte-Marie de Gannentaa ».

Les ouvriers se mirent à l'œuvre pour élever une habitation, un réduit pour les soldats et les ouvriers, et une chapelle pour la prière.

La grande assemblée pour la réception des Français et l'échange des présents était fixée au 24 juillet. Elle se tint au milieu du bourg avec un grand concours même des nations voisines. Les présents des Français avaient été exposés d'avance, et rangés dans le meilleur ordre pour frapper les yeux : c'étaient des colliers de porcelaine, des arquebuses, de la poudre, du plomb, des capots, des haches, des chaudières et autres choses semblables. Le P. Chaumonot eut tous les honneurs de la séance, parce qu'il en fut l'orateur, et qu'il parlait l'iroquois comme un naturel du pays.

Avant de commencer, les Pères et les Français se jetèrent à genoux, la tête découverte et les mains jointes, et chantèrent le *Veni Creator* : ce qui surprit et ravit toute l'assemblée. On avait dit aux sauvages que les Français ne traitaient aucune affaire importante sans invoquer auparavant le secours du Grand Esprit, qui régit tout l'univers.

Le P. Chaumonot donna successivement l'explication de chaque présent, en s'accommodant au style, aux figures et à l'action des sauvages. Ils étaient dans l'admiration de voir un Français si habile dans leur langue et si versé dans leurs usages.

Le principal et le dernier présent fut celui par lequel il remerciait la nation de les avoir reçus avec tant de bienveillance. Puis alors il élève la voix, et d'un ton animé il s'écrie : « Ce n'est point pour le commerce « que vous nous voyez paraître dans votre pays. Nos « prétentions sont bien plus relevées. Vos pelleteries « sont trop peu de chose pour nous faire entreprendre « un si long voyage, avec tant de fatigue et tant de « dangers. Gardez vos castors, si vous le trouvez bon, « pour les Hollandais. Ceux même qui tomberaient

« dans nos mains seraient employés pour votre ser-
« vice. Nous ne cherchons point les choses périssables.
« C'est pour la foi que nous avons quitté notre pays;
« c'est pour la foi que nous avons abandonné nos
« parents et nos amis ; c'est pour la foi que nous
« avons traversé le grand lac ; c'est pour la foi que nous
« avons quitté les grands navires des Français, pour
« nous embarquer dans vos petits canots ; c'est pour
« la foi que nous avons laissé de belles maisons pour
« nous loger sous vos écorces ; c'est pour la foi que
« nous nous privons de notre nourriture naturelle, et
« des mets délicieux dont nous pouvions jouir en
« France, pour manger de votre bouillie et de vos
« mets, dont à peine les animaux de notre pays vou-
« draient goûter. »

Alors, prenant en main un très beau collier de porcelaine artistement travaillé, il continue : « C'est
« pour la foi que je tiens en main ce riche présent, et
« que j'ouvre la bouche pour vous sommer de tenir la
« parole que vous nous avez donnée à Québec, lors-
« que vous êtes descendus pour nous chercher. Vous
« avez promis solennellement que vous prêteriez
« l'oreille aux paroles du Grand Esprit. Elles sont dans
« ma bouche, écoutez-les ; je ne suis que son organe.
« Il vous envoie donner avis par ses messagers, que
« son Fils s'est fait homme pour notre amour ! que cet
« homme, Fils de Dieu, est le prince et le maître des
« hommes ; qu'il a préparé dans les Cieux des plaisirs
« et des délices éternelles pour ceux qui obéiraient à
« ses commandements, et qu'il allume d'horribles feux
« dans les Enfers pour ceux qui ne voudront pas rece-
« voir sa parole. Sa loi est douce ; elle défend de faire
« aucun tort ni aux biens, ni à la vie, ni à la femme,
« ni à la réputation de son prochain. Y a-t-il rien de
« plus raisonnable ? Elle commande de porter respect,
« amour et révérence à Celui qui a tout fait, et qui

« conserve l'univers. Votre esprit est-il choqué d'une « vérité si naturelle ? Jésus-Christ, qui est le Fils de « Celui qui a tout fait, s'étant fait notre frère et le vôtre « en se revêtant de notre chair, a prêché ces belles « vérités. Il les a fait peindre et écrire dans un livre. « Il a ordonné qu'elles fussent portées par tout le « monde. Voilà ce qui nous fait venir en votre pays, « voilà ce qui ouvre nos bouches ; et nous sommes si « certains de toutes ces vérités, que nous sommes « prêts à perdre nos vies pour les soutenir. Mais « si tu les rebutes dans ton cœur, qui que tu sois, « Onnontaghueronnon, Sonnontoueronon, Annieronon, « Oiogoueronon, Onneïouteronon, sache que Jésus-« Christ qui anime mon cœur et ma voix, te précipitera « un jour dans les Enfers. Préviens ce malheur par ta « conversion ; ne sois point la cause de ta perte, obéis « à la voix du Tout-Puissant. » (*Relat.* 1657.)

Ces paroles de feu et quantité d'autres semblables, prononcées avec une véhémence toute chrétienne, jetèrent ces pauvres sauvages dans un tel ébahissement, qu'ils paraissaient tout transportés. La joie et la crainte partageaient leurs esprits, et l'approbation fut si générale qu'on eût dit qu'ils voulaient tous mettre le P. Chaumonot dans leurs cœurs, ne sachant comment lui exprimer ce qu'ils sentaient. Les larmes, ajoute la Relation de 1657, tombaient des yeux des Français en voyant Notre-Seigneur si solennellement annoncé dans cette extrémité du monde.

Les jours suivants furent consacrés à recevoir les présents des sauvages, qui cherchaient par tous les moyens à manifester leur reconnaissance, et à activer la construction des édifices, qui devaient constituer cette mission française.

De leur côté, quelques missionnaires se mirent aussitôt à l'œuvre, et profitant des heureuses dispositions des habitants d'Onnontagué, ils commencèrent des exercices

réguliers dans la petite chapelle qu'on leur avait préparée, en même temps que d'autres parcouraient toutes les cabanes en prêchant, catéchisant, baptisant et prenant soin des malades.

J'ajouterai encore que dans un conseil général des cinq nations iroquoises, qui se tint à Onnontagué, quoique j'eusse la fièvre, je répondis avec tant de force et d'action à toutes les objections qui y furent faites, soit en général contre la nation française, soit, en particulier, contre notre Compagnie, soit même contre la religion chrétienne, que je fermai la bouche à tous mes adversaires. Ensuite ma fièvre en augmenta jusqu'au délire ; mais enfin, un jour que j'eus quelque bon intervalle, je me souvins qu'étant à Rome, j'avais été guéri de la fièvre par le grand saint Pierre. Je me recommandai donc à lui, et dès le lendemain je me trouvai en santé. Ma première guérison m'arriva le jour de son martyre, et cette seconde à la fête de ses liens.

Parmi les Iroquois présents aux assemblées d'Onnontagué, il y en avait un certain nombre venus comme représentants des cantons voisins, et chargés de solliciter pour leurs concitoyens la visite des missionnaires. Il était important de répondre à de si justes désirs.

Le P. Chaumonot fut un de ceux qui reçurent cette mission, et il fut désigné pour Goiogoen et Tsonnon-

touan (1). Après avoir installé le P. Ménard à Goiogoen, il se rendit à Tsonnontouan.

Ce canton occupait la position extrême de la confédération iroquoise du côté des Hurons. Il était en même temps le plus peuplé et le plus fertile.

Le P. Chaumonot trouva dans ce canton un très cordial accueil, et put commencer immédiatement son œuvre apostolique.

J'y fis aux sauvages autant de présents que je leur déclarai d'articles de notre foi et de commandements de Dieu. Les Tsonnontouans agréèrent toutes mes propositions, à la réserve de celle qui défend la pluralité des femmes et la dissolution des mariages ; car l'ancien qui répondit à mes présents, m'allégua que si l'on ne permettait aux hommes d'avoir plusieurs femmes, le pays ne se peuplerait pas. A quoi je répartis que la France était incomparablement plus peuplée que leurs terres, et que cependant l'on ne s'y démariait point, ni on n'y ouffrait point la polygamie. J'ajoutai même que si en cela ils imitaient les Français, ils élèveraient beaucoup plus d'enfants qu'ils ne font; car « vos femmes, voyant que vous les quittez pour aller à d'autres, lorsqu'elles sont ou grosses ou nourrices, s'empêchent de le devenir, et si malgré elles, elles le deviennent, le chagrin qu'elles ont de se voir

(1) On trouve aussi très souvent *Sonnontouan*.

abandonnées, est cause qu'elles perdent leur fruit, de manière que grand mal arrive, ainsi que vous le savez mieux que moi. « C'est donc vous, dis-je aux hommes, oui, c'est vous qui renversez vos familles au lieu de les établir, et qui ne remplissez presque vos cabanes que des esclaves que vous prenez en guerre, au lieu de les peupler des enfants d'un légitime mariage. » Ce discours, qui ferma la bouche aux hommes, eut tellement l'approbation des femmes, qu'elles voulurent m'en remercier dans un grand festin qui se fit dans leur bourg, et où elles vinrent parées de leurs bijoux danser à la cadence de deux ménestriers du pays, aux bruits desquels joignant leurs voix elles chantaient mes louanges, et me rendaient des actions de grâces de ce que j'avais si bien pris leur parti.

Ce n'est pas seulement en Europe que les personnes du sexe sont plus portées à la douceur et à la piété que les hommes , puisque même chez les Iroquois, qui sont la plus fière et la plus cruelle nation du monde , les femmes ne m'ont donné que des marques de respect et de bonté. Comme, lors de mon séjour à Onnontagué, j'allais souvent prier Dieu vers les champs de blé d'Inde, pour éviter l'importunité des sauvages qui me visitaient à toute heure , les femmes qui me rencontraient

m'invitaient d'aller du côté de leurs champs, et d'y prier Dieu qu'il donnât un temps propre à mûrir les blés. Elles firent encore mieux paraître leur affection pour moi à notre départ d'Onnontagué, puisqu'elles en pleurèrent l'espace de plusieurs jours ; et depuis ce temps-là, à toute occasion, elles demandent de mes nouvelles, en témoignant qu'elles désirent encore ma présence. Presque tout le monde avec qui j'ai conversé, m'a donné de ces marques d'estime et d'amitié sans que je sache pourquoi, si ce n'est que Dieu par sa miséricorde m'a favorisé de cette grâce qu'on appelle *donum famæ*, « le bienfait de la réputation ». Il me l'a même accordée, lorsque dans le siècle je ne valais rien.

Cependant la plus grande consolation du P. Chaumonot à Tsonnontouan fut dans la rencontre qu'il y fit d'un grand nombre de ses anciens néophytes hurons, qui étaient restés fidèles à leur foi. Ils formaient là deux classes : les uns, vrais prisonniers de guerre, n'avaient eu la vie sauve que pour jouer le rôle d'esclaves, et suppléer au défaut de bras que les guerres continuelles rendaient chaque jour plus rares. Les autres étaient dans une condition tout exceptionnelle. Ils venaient du grand village huron de Saint-Michel.

Au moment des grands désastres de la nation huronne, et quand un grand nombre des survivants se jetaient de différents côtés pour se dérober au fer et au feu des Iroquois, les habitants de ce village s'arrêtèrent à une

résolution aussi étrange que désespérée, mais qui s'accordait avec la coutume de ces peuples.

Les Iroquois Tsonnontouans leur avaient fait offrir de leur laisser la vie sauve, et d'épargner leur village, s'ils voulaient venir habiter leur canton, et s'incorporer à leur nation. Ils pourraient ainsi jouir de leur liberté, et former entre eux un village comme dans leur ancienne patrie, en conservant leur langue, leurs coutumes et même leur religion.

Les Hurons de Saint-Michel ne pouvaient pas se faire illusion sur le résultat qu'aurait pour eux la guerre commencée, c'est-à-dire leur destruction complète. Le seul moyen de ne pas périr était donc de se rendre aux Iroquois, et ce projet fut immédiatement adopté. Ces Hurons allèrent prendre possession du terrain qui leur fut donné sur le territoire de Tsonnontouan, et ils fondèrent le nouveau village Saint-Michel.

Un grand nombre de ces émigrants avaient déjà reçu le baptême dans leur pays. Leur village huron avait été évangélisé dès 1641, et il se fit bientôt remarquer par le nombre et la ferveur de ses néophytes. Le P. Chaumonot en avait été le missionnaire en 1648.

On comprend l'effet que produisit sur son cœur la rencontre de ses anciens néophytes, surtout quand il put reconnaître qu'ils n'avaient rien perdu de leur amour pour la foi et de leur fidélité à la pratiquer. Il les vit accourir et solliciter l'absolution pour eux, et le baptême pour leurs enfants.

Il rencontra même des vieillards qui, dans leur [illegible] et aux jours de leur prospérité, avaient [illegible] repoussé la lumière de l'Evangile, et qu[illegible] de épreuves et des plus grands sacrifices, venaient solliciter avec un saint empressement la grâce d'être admis au nombre des fidèles.

Ce mode singulier de recrutement fut plus d'une fois employé par les sauvages pour combler les vides que

faisaient leurs guerres continuelles. Aussi trouvait-on quelquefois, dans certains villages, autant d'étrangers que de natifs. A Onnontagué, on comptait à cette époque des sauvages de sept nations différentes. Sonnontouan en avait plus de onze. Ces adoptés ne prenaient pas part aux conseils, et, dans les cas de guerre, on ne les obligeait pas à prendre les armes contre leurs anciens compatriotes.

La mission française d'Onnontagué, qui avait eu de si heureux commencements, devait finir d'une manière tragique. Par un effet de l'inconstance qui fait le fond du caractère sauvage, l'enthousiasme des premiers jours s'était refroidi peu à peu dans le cœur d'un grand nombre. Quelques-uns se trouvaient déçus dans leurs espérances. Ils croyaient que les Français allaient s'occuper de leur commerce et surtout leur prêter le secours de leurs bras, pour assurer leur triomphe sur leurs ennemis. D'autres, poussés par l'Enfer, ne voyaient pas sans un secret dépit les conquêtes de la foi, qui allaient ruiner toutes leurs anciennes croyances. Ce n'étaient pas seulement les enfants, mais un bon nombre d'adultes qui avaient été baptisés ou qui se faisaient instruire. Pour arrêter ces progrès, il fallait, disaient-ils, mettre à mort les Français.

Ce complot avait vu grossir peu à peu le nombre de ses partisans, et bientôt ils furent à même de l'exécuter. Il ne s'agissait plus que d'en fixer l'époque.

Heureusement les Français comptaient quelques amis parmi ceux qui eurent connaissance de ce sinistre projet. Un d'eux vint en avertir le Supérieur de la mission, et, tout bien considéré, on ne vit que la fuite pour échapper au désastre.

La résolution une fois prise, on se mit à l'œuvre en secret pour préparer le départ des 53 Français de ce poste. Le travail se faisait dans un grenier, dont on tenait les portes fermées avec soin.

Quand les canots furent prêts, il fallut user de ruse pour faciliter le départ. Une pratique superstitieuse des sauvages en donna les moyens.

Un jeune Français, qui avait été adopté par un des capitaines, dit à son maître qu'il avait rêvé un festin à tout manger, et qu'il mourrait si on ne le réalisait pas. Sans rien soupçonner, le capitaine épousa chaudement les intérêts de son protégé. Il fit les préparatifs du festin, et invita tous les Iroquois qui étaient dans le fort et dans les environs. Manquer à un pareil appel aurait été un crime pour un sauvage. Ils arrivèrent tous à l'entrée de la nuit, et ils se mirent à l'œuvre avec leur gloutonnerie ordinaire, activée par le désir de sauver la vie d'un homme.

Quelques Français s'étaient mêlés aux convives pour les exciter et les amuser. Par leurs chants, leurs cris, le bruit des tambours et des trompettes, ils entretenaient la joie et l'enthousiasme, et éloignaient toute autre préoccupation. Il s'agissait en même temps d'empêcher de voir le mouvement des Français, occupés alors à transporter jusqu'au lac tout le matériel de la petite flotte. Quand les convives, déjà rassasiés, commençaient à demander grâce, le jeune Français leur criait en gémissant : Vous voulez donc que je meure ? — A ce reproche toujours offensant pour un sauvage, ils se remettaient à manger et à boire avec une nouvelle ardeur. « Il s'agit, » disaient-ils entre eux, de sauver un homme. »

Lorsque tous les préparatifs de départ furent terminés, et que les Français eurent pris place dans les canots, l'amphitryon fut averti, et il dit alors aux convives : « C'est assez ; je suis sauvé, reposez-vous main-« tenant, et dormez jusqu'à ce qu'on vous vienne « éveiller pour la prière ». Puis il alla aussitôt rejoindre ses compagnons, et ils partirent sans bruit. C'était le 20 mars 1653, à 11 heures du soir.

Cependant le petit lac de Gannentaa, sur lequel ils voguaient en silence dans les ténèbres de la nuit, se gelait à mesure qu'ils avançaient, et ils craignirent un moment qu'après avoir évité les feux des Iroquois, ils ne fussent arrêtés en chemin par la glace. Les bateaux se suivaient tous en queue. Le premier brisait la glace, et ouvrait la route aux autres.

Après 10 lieues de chemin, ils furent obligés de mettre pied à terre à cause d'une chute d'eau, et de faire un portage pendant quatre heures par des chemins affreux, où les Iroquois auraient pu sans peine les arrêter.

Ils purent ensuite reprendre leur route sur la rivière, et, après deux jours, atteindre enfin le lac Ontario à 20 lieues de Gannentaa. Ils étaient sauvés.

Pendant la fuite des Français, les convives du grand festin, gorgés de viande et de vin, s'étaient endormis sur place du plus lourd sommeil. Quand ils sortirent le lendemain, ils rôdèrent pendant longtemps autour de la maison des Français, dont ils voyaient la porte fermée à clef. Ils expliquaient le silence qui régnait, par la prolongation de la prière, plus longue sans doute ce jour-là que de coutume.

Cependant quelques sauvages, plus impatients, se hasardèrent à frapper à la porte. Ayant entendu le chant du coq et l'aboiement des chiens, ils les prirent pour une preuve certaine de la présence des Français, et se résignèrent à attendre. La neige, tombée en abondance pendant toute la nuit, avait fait disparaître toutes les traces des fuyards.

Mais quand les sauvages eurent vu passer l'heure de midi, sans que personne eût paru, ils perdirent patience, et forcèrent la porte du logis. Leur surprise n'eut d'égale que leur fureur, en voyant qu'ils avaient été trompés. En même temps la frayeur les saisit. Ils

crurent un moment qu'ils avaient eu affaire à des démons, qui avaient marché sur les eaux ou qui s'étaient envolés par les airs, ou qui enfin s'étaient rendus invisibles, pour fondre sur eux et les massacrer.

Ils veillèrent en armes pendant plusieurs jours ; mais ils se convainquirent bientôt que leur proie leur avait échappé par la fuite. Il ne leur restait pour vengeance que la guerre : ils résolurent de la faire.

Cependant les Français fugitifs avaient continué leur course précipitée, et ils arrivèrent heureusement à Québec, le 18 avril 1658. Leur évasion fut regardée avec raison comme un bienfait signalé de la bonté de Dieu, et on lui en rendit de solennelles actions de grâces.

A mon retour de chez les Iroquois (23 avril 1658), on me remit auprès des Hurons, que je trouvai en petit nombre réfugiés à Québec au-dessous du fort, les Iroquois leurs ennemis leur ayant donné, depuis mon départ, un terrible échec, les étant venus chercher et surprendre jusque dans l'île d'Orléans. Au reste, pendant que je m'employais à assister ces pauvres néophytes pour le spirituel et pour le temporel même, je tombai malade et je le fus dangereusement, surtout par une excessive douleur de tête qui me rendit sourd et qui m'ôta le sommeil. Alors il me ressouvint d'avoir lu ou entendu qu'un malade recouvra la santé en se recommandant à saint Ignace, notre fondateur, et en mettant par dévotion dans sa bouche une

médaille de ce confesseur. Il me vint en pensée de faire la même chose à l'égard de la Sainte Famille, dont j'avais sur moi une médaille. Je la portai donc à ma bouche en recommandant ma santé à Jésus, Marie, Joseph. Je m'endormis fort peu après, et à mon réveil, je me trouvai guéri, ayant durant mon sommeil jeté par l'oreille droite la matière d'un abcès.

Pendant que le P. Chaumonot était interné avec ses néophytes dans la ville de Québec, il eut le bonheur de voir arriver au Canada son premier évêque, Mgr de Laval-Montmorency (1). Il y aborda le 17 juin 1659. Cet événement, si grave pour la colonie, avait mis toute la ville sur pied. Ses habitants étaient accourus sur le rivage pour souhaiter au prélat la bienvenue, et recevoir sa première bénédiction. M. d'Ailleboust, qui faisait l'intérim du gouverneur en attendant M. d'Argenson, y était avec sa petite garnison, les Pères Jésuites avec leurs élèves, le P. Chaumonot avec ses Hurons.

Le pieux prélat voulut d'abord être conduit à l'église, pour que sa première visite fût à Notre-Seigneur dans son sacrement, et le même jour il fit éclater son zèle et sa vertu. Les Hurons en eurent les prémices. Il apprend qu'un Huron vient de naître, et aussitôt il se fait conduire par le P. Chaumonot à la mission, et brigue l'honneur de tenir lui-même l'enfant sur les fonts sacrés. En même temps un jeune homme huron,

(1) D'abord Vicaire apostolique de la Nouvelle-France, Mgr de Laval fut nommé évêque de Québec en 1674. Démissionnaire en 1688, il mourut à Québec en 1708, en grande réputation de vertu.

très grièvement malade, allait recevoir les derniers sacrements : le prélat va le visiter dans sa pauvre demeure, et les sauvages le virent avec admiration prosterné à terre près du mourant pendant la cérémonie, et disposant de ses propres mains les membres qui devaient recevoir les onctions sacrées.

Selon l'usage des sauvages, l'adoption d'un nouveau-venu parmi eux n'est complète que dans les fêtes d'un festin solennel. Mgr l'évêque se prêta volontiers à une coutume qui n'était propre qu'à augmenter son crédit, et à lui gagner les cœurs. Il convoqua à cette fête les Hurons et les Algonquins alors réunis à Québec, et il voulut lui-même les servir. La joie des sauvages était à son comble, et elle éclata dans les discours et les chansons, complément nécessaire de toutes leurs fêtes. Le P. Chaumonot servait toujours d'interprète aux Hurons, soit pour expliquer leur parole à l'évêque, soit pour leur transmettre les réponses du prélat.

Le missionnaire nous a conservé le discours du premier orateur sauvage, qui était un des plus anciens Hurons. Il commença par exalter longuement les gloires et les bienfaits de la foi, puis le zèle et le dévouement des missionnaires. Il exposa ensuite les malheurs et les désastres de sa nation. « Nous ne sommes « plus rien, dit-il, *ô Hariaouagui !* (nom huron donné « à l'évêque, qui signifie l'*homme de la grande* « *affaire*). Tu ne vois que les débris d'un peuple jadis « florissant. Quels attraits trouves-tu dans nos « misères ? Comment ont-elles pu te charmer de ma- « nière à te faire venir de si loin, pour nous soulager « dans le triste état où nous sommes ? Qu'il est vrai « que la foi qu'on nous prêche depuis plus de 30 ans, « est bien seule capable d'opérer ces merveilles ! Ta « présence ici, quand même tu ne dirais pas un mot, « nous parle assez haut pour elle, et nous confirme

« dans les sentiments qu'elle nous inspire. Mais si tu « veux nous rendre la vie, obtiens du Grand Onnontio « (le roi de France) qu'il écrase l'Iroquois. Alors

Mgr de Laval, premier évêque de Québec.

« nous vivrons, et avec nous un grand nombre de « peuples. »

Une des préoccupations du Vicaire apostolique était l'administration du sacrement de Confirmation, qui n'avait jamais été conféré dans la colonie. On se hâta d'y préparer les fidèles, et nous voyons, dès le mois suivant, le P. Chaumonot présenter cinquante Hurons à ce sacrement.

Les soins que l'homme de Dieu leur donnait, ne l'absorbaient pas tellement qu'il ne pût pas exercer le saint ministère dans la ville, et nous voyons en effet qu'il y prêcha plusieurs fois le carême. Mais il était avant tout l'homme des sauvages, et Dieu se servit de lui en 1659, pour faire éclater les trésors infinis de sa miséricorde.

Quelques guerriers iroquois, qui voulaient venger des injures personnelles, s'étaient avancés jusqu'aux environs de Québec. Ils furent surpris par une troupe de Français et d'Algonquins, et, en voulant leur échapper, trois d'entre eux se noyèrent ; les autres furent pris et menés en triomphe à Québec pour être brûlés. Ils étaient chrétiens et d'origine huronne ; mais, pour échapper à la mort, ils s'étaient incorporés aux Iroquois. Nous empruntons au P. Chaumonot le récit qu'il a fait lui-même de leur supplice, dans la Relation de 1660. « Je « les allai voir, dit-il, lorsqu'on commençait sur eux « les préludes de la tragédie : des ongles arrachés, des « doigts coupés, des mains et des pieds brûlés, « et le reste de semblables traitements ne faisant « que le jeu et le divertissement des enfants. Voyant « que je ne pouvais pas les délivrer de leurs tour- « ments, je leur parlai de Dieu ; ils m'écoutent volon- « tiers. Je voulus les faire souvenir de leurs prières ; « ils ne s'en étaient point oubliés. Je les engageai à re- « cevoir la mort de bon cœur pour l'expiation de leurs « péchés ; ils y sont résolus. Enfin je les confessai, et « j'eus tout sujet d'admirer les effets de la grâce, qui « peut changer des cœurs de bronze et de rocher en « enfants d'Abraham, et jeter les corps dans les feux « pour en tirer les âmes.

« Les deux premiers qui furent tourmentés étaient « proches parents. L'un était le grand-père et l'autre le « petit-fils : celui-là vieillard de cinquante à soixante « ans, puissant et robuste, et celui-ci de dix-sept à dix-

« huit ans, d'une nature tendre et d'une complexion « délicate.

« Sitôt que cet homme vit allumer alentour de soi « les feux dans lesquels il allait être brûlé, il me fit « appeler afin de l'assister durant ses tourments, pen- « dant lesquels il ne disait rien que ces deux mots qu'on « entendait retentir au milieu des flammes : « Jésus, « ayez pitié de moi ; Marie, fortifiez-moi ». C'était là sa « chanson de mort ; c'était de cette belle prière qu'il « remplissait l'air, au lieu que les autres le remplissent « d'ordinaire de pleurs et de hurlements pitoyables. Je « l'encourageais, lui donnant l'espérance que ses tour- « ments seraient bientôt changés en délices, pourvu qu'il « continuât à les recevoir avec générosité. « Je le ferai, « me répondit-il, et pour t'en assurer, je te promets « que je ne crierai point, quelque cruauté qu'on puisse « exercer sur moi ».

« C'est ce qu'il garda pendant une bonne partie de la « nuit et du jour suivant que dura son supplice, sans « avoir fait un cri ou même un soupir parmi des maux « intolérables et des douleurs qu'on a peine à conce- « voir. Et comme je le vis si constant à souffrir et à « continuer ses prières, je l'invitai à animer son petit- « fils à recourir à Dieu dans son tourment, qu'il ne pou- « vait pas supporter avec autant de fermeté à cause de « son âge et de sa complexion : « Oui », me dit-il ; et « en même temps se tournant vers lui, autant que les « feux le permettaient : « Courage, mon fils, lui dit-il, « prions incessamment. Les brasiers nous séparent à « présent l'un de l'autre, et les fumées qu'exhalent nos « corps rôtis nous empêchent de nous voir ; mais nous « nous verrons bientôt dans le Ciel. Prions sans désis- « ter, car la prière est l'unique remède à nos maux. » « Puis, se tournant devers moi : « Ne nous abandonne « pas, je te prie, et fais-nous ressouvenir de Dieu cha- « que fois qu'on nous donnera un peu de relâche. Ne

« nous quitte pas ; prie toujours pour nous, et fais-nous « prier tant que nous aurons de l'esprit ».

« C'était un spectacle que jamais les barbares de ces « contrées n'avaient vu. Incontinent qu'on donnait « quelque relâche à un de ces pauvres patients pour « aller tourmenter l'autre, je courais à lui pour le faire « prier et pour le consoler par quelque bon mot, et, si- « tôt qu'on retournait à celui-ci avec des tisons et des « haches embrasés, j'allais à l'autre pour le même sujet. « Il me semblait, dans ces allées et ces venues, que le « feu qui brûlait leurs corps embrasait leurs cœurs de « dévotion, et que leur dévotion échauffait la mienne, « pour ne m'épargner pas à un si saint exercice, quel- « que horreur que j'en pusse avoir, qui m'aurait sans « doute rebuté, si le courage qu'ils faisaient paraître à « souffrir ne m'en eût donné assez pour voir leurs pau- « vres corps si maltraités.

« Je puis dire que je les vis avec consolation ; sur- « tout j'avais le cœur tout attendri d'entendre le plus « jeune réciter son *Ave Maria* tout entier, aussitôt qu'on « lui donnait un peu de temps pour respirer. Et comme « il était jeune et délicat, il me fit des excuses de ne « pouvoir pas imiter la constance de son grand-père « qui se moquait des tourments. Hélas ! me disait-il, je « ne suis pas assez courageux pour ne pas pleurer au « fort de mes douleurs, car elles sont bien violentes. « — Pleure et crie tant que tu voudras, lui répondis-je; « cela ne déplaît point à Dieu.

« Le vieillard, touché des cris lamentables de son « petit-fils à qui on perçait un pied d'un fer rouge, « pendant qu'on brûlait l'autre en l'appliquant et le « serrant sur une pierre rougie dans le feu, ne put se « tenir de dire aux exécuteurs : « Eh ! que ne laissez- « vous cet enfant ? Ne suis-je pas seul capable de soû- « ler votre cruauté, sans l'exercer sur cet innocent? »

« On se jette donc sur le vieillard, et avec des épées

« toutes rouges dont on le lardait dans les parties les « plus sensibles, et avec des haches toutes embrasées « qu'on lui appliquait sur les épaules, et avec des tisons « et des flammes dont on l'environnait, on fit tout ce « qu'on put pour le faire crier ; mais tous ces cruels « efforts furent inutiles, et il parut comme insensible « au milieu de cette horrible boucherie. J'en fus tou- « ché de compassion, et je voulais lui persuader de se « plaindre un peu pour s'épargner quelques-unes de ces « inhumanités : car c'est la coutume des sauvages de « ne point cesser leurs tourments qu'ils n'aient fait « crier le patient, comme si ce cri, exprimé par la véhé- « mence de la douleur, devenait pour eux un cri de joie. « Je lui dis donc tout bas à l'oreille : « Sache, mon frère, « qu'il n'y a pas de péché à crier : tu peux le faire, et « tu ne déplairas pas à Dieu en le faisant. Néanmoins « je ne te le commande pas ». « Il ne me répondit « rien, mais je vis bien qu'il était résolu à tenir bon et « à souffrir constamment. »

Ses forces se trouvant épuisées par la perte de son sang et par de si longues tortures, on le jeta dans le feu qui lui servit de tombeau.

Les trois autres captifs ne furent pas si courageux, aussi étaient-ils moins robustes; mais ils ne montrèrent pas moins de piété. Pendant leur supplice, ils voulurent avoir toujours le P. Chaumonot à leur côté, et tant que la violence des tourments le leur permit, ils ne cessèrent de prier.

Depuis un certain temps, le trafic des boissons enivrantes employées pour le commerce d'échange avec les sauvages avait pris un grand développement, et était devenu une véritable plaie pour la colonie, comme un scandale pour la religion. Au mépris de toutes les lois de la conscience, les marchands, spéculant sur la passion aveugle des sauvages, commettaient les plus criantes injustices ; et l'ivrognerie avait des conséquences

bien plus déplorables. Elle provoquait des scènes de fureur, de meurtre, de scandale de toute nature, qui se renouvelaient fréquemment dans le pays tout entier.

Il existait bien des lois prohibitives, portées dès le commencement de la colonie ; mais depuis longtemps la sordide cupidité des trafiquants en avait fait une lettre morte.

Le pieux Vicaire apostolique, Mgr de Laval-Montmorency, se décida à porter un grand coup afin de couper le mal dans sa racine. Le jour de Pâques 1660, il fulmina une sentence d'excommunication contre ceux qui continueraient ce trafic avec les sauvages, et il en fit un cas réservé.

Cet acte de fermeté, soutenu d'abord par l'autorité civile, produisit immédiatement de salutaires effets ; mais un malheureux incident, survenu quelque temps après, vint ruiner toutes les espérances. Une pauvre femme, surprise en contravention, avait été jetée en prison. Elle montrait un grand regret de sa faute, et sa famille, dont elle était le soutien, fit intervenir en sa faveur le P. Jérôme Lalemant, recteur du collège.

Le gouverneur, baron d'Avaugour, fut blessé de cette démarche, comme si elle annulait la loi. Il répondit avec humeur : « Puisque cette faute n'est pas punissable « pour cette femme, elle ne le sera pour personne ». Il tint malheureusement sa parole, et abrogea toutes les ordonnances déjà portées. Rien ne put le faire revenir sur cette inique décision. Il savait qu'il avait des approbateurs dans des personnes haut placées, qui en secret trouvaient leurs intérêts dans ce commerce.

Voyant son action complètement paralysée, le prélat eut recours à l'autorité royale. Il se chargea de porter lui-même ses plaintes au pied du trône, et il s'embarqua pour la France, le 12 août 1662. Il n'eut pas de peine à gagner sa cause, qui était dans les intérêts de la colonie autant que dans ceux de la religion.

L'agitation et le scandale produits par cette affaire dans le pays, donna aux missionnaires de graves préoccupations pour préserver de la contagion les sauvages chrétiens. Ce fut un des triomphes du P. Chaumonot dans la mission huronne. Grâce aux actives industries de son zèle, et à l'influence que sa vertu exerçait sur ses bons néophytes, il put les prémunir contre le danger, et les maintenir dans la ligne du devoir.

L'intervention du Ciel en 1663 vint justifier les sages mesures prises par l'évêque pour réprimer les scandales. C'est l'interprétation donnée à un fléau qui paraissait pour la première fois en Canada, et qu'on regarda avec raison comme un châtiment. Un tremblement de terre violent se fit sentir dans le pays tout entier, sur une étendue de plus de 200 lieues, et pendant près de 6 mois.

« Le ciel et la terre nous ont parlé bien des fois depuis un an », écrivait alors le P. Jérôme Lalemant.

La première secousse se fit sentir le lundi gras, 5 de février. D'autres lui succédèrent à des intervalles rapprochés pendant l'espace de six mois. Elles étaient accompagnées d'un bruit sourd et sinistre, semblable tantôt au pétillement de l'incendie, tantôt au roulement du tonnerre, tantôt au mugissement des flots. Les maisons s'agitaient, les cheminées tombaient, les murs se lézardaient. La glace du fleuve, épaisse de soixante-dix à quatre-vingts centimètres, se brisait avec fracas. Les animaux domestiques, affolés, couraient de tous côtés, en poussant des cris et des hurlements sinistres.

La population, saisie d'effroi, remplissait les églises, courait aux confessionnaux, se prosternait au milieu des rues, et criait : Miséricorde !

« On ne saurait croire, écrit à cette occasion la Mère « Marie de l'Incarnation, le grand nombre de con- « versions que Dieu a opérées, tant du côté des in-

« fidèles qui ont embrassé la foi, que de la part des « chrétiens qui ont quitté une mauvaise vie. Les jours « de carnaval ont été changés en des jours de péni- « tence et de tristesse. Les prières publiques, les pro- « cessions, les pèlerinages ont été continuels, les jeûnes « au pain et à l'eau très fréquents, les confessions « générales plus sincères qu'elles ne l'auraient été pen- « dant l'extrémité des maladies. »

Les sauvages païens croyaient que les âmes de leurs ancêtres s'agitaient, pour reprendre possession de leurs anciennes terres de chasse. Dans cette pensée, ils poussaient des cris, et faisaient des décharges de mousqueterie, afin de les éloigner et de les obliger à retourner au pays des âmes.

Ces châtiments de Dieu, qui étaient en même temps des avertissements de sa bonté, produisirent sur les catholiques du pays une salutaire impression, et on travailla partout efficacement à la répression des scandales.

En 1662, je fus choisi par Monseigneur de Laval-Montmorency et par notre Père supérieur pour secourir les habitants de Montréal, qui étaient dans une extrême nécessité de vivres. On leur en envoya par la barque qui me portait.

A mon arrivée, M. Suart, curé de Ville-Marie, et M. Galinier, son collègue, eurent la bonté de me loger chez eux. Nous passâmes ensemble quatorze mois pour le moins, et toujours dans une si parfaite union qu'on nous aurait pris, eux pour être de la Compagnie de Jésus, et moi pour être du Sémi-

naire de Saint-Sulpice. Les fêtes et les dimanches nous officions, prêchions, catéchisions tour à tour. Les habitants français me marquèrent aussi une grande confiance, et plusieurs voulurent que je leur fisse faire des confessions générales. Je ne fus pas non plus tout à fait inutile à l'égard des sauvages qui y passaient.

Dès mon arrivée à Montréal, j'eus le bien de faire connaissance avec Madame d'Ailleboust, qui m'avait été recommandée par le P. Jérôme Lalemant, notre supérieur, qui, ayant été son directeur à Québec, voulut que je tinsse sa place auprès d'elle à Montréal. Comme je la reconnus aussitôt pour une femme de vertu, d'esprit et de conduite, je la priai de se charger des vivres qu'on m'avait confiés à mon départ de Québec, et d'en faire la distribution, de quoi elle s'acquitta à la satisfaction de tous les nécessiteux, pendant que je vaquais à leur spirituel.

Cette dame, dont le mari avait été deux fois gouverneur de la Nouvelle-France, eut la pensée, pendant que j'étais à Montréal, de trouver quelque puissant et efficace moyen de réformer les familles chrétiennes sur le modèle de la Sainte Famille du Verbe Incarné, en instituant une société ou confrérie où l'on fût instruit de la manière dont on

pourrait, dans le monde même, imiter Jésus, Marie, Joseph. Pour moi, il y avait quatorze ans et plus que j'avais de très ardents désirs et presque continuels, que la divine Marie eût grande quantité d'enfants spirituels et adoptifs, pour la consoler des douleurs que lui avait causées la perte de son Jésus. Aussi la première pensée que j'eus sur ce sujet me vint en méditant les infinies peines de la compassion de la Vierge à la mort de son Fils, et depuis ce temps-là je n'ai guère eu d'autres entretiens dans mes oraisons, que de conjurer le Saint-Esprit de donner à sa très digne épouse le plus de dévots enfants qu'il se pourrait, pour suppléer au respect, à l'amour et aux services que le Sauveur même lui aurait rendus, si la mort ne lui avait pas dérobé durant trois jours ce fils si cher. Quoi! disais-je à Dieu, Seigneur, vous avez bien promis à votre serviteur Abraham une postérité plus nombreuse que les étoiles du ciel et que les sables de la mer, parce qu'il s'était mis en devoir de vous immoler son Isaac au premier ordre qu'il en reçut de votre part, et encore n'en fallut-il pas venir à l'exécution ; vous vous contentâtes même de l'avoir vu trois jours seulement combattre sa paternelle tendresse pour son fils ; mais voici bien un autre martyre : autant que trente-trois ans l'emportent

sur trois jours, Marie sur Abraham, Jésus sur Isaac, et la vérité sur la figure, autant le combat que la Vierge Mère a soutenu, l'emporte sur le combat de ce patriarche. Je vous en conjure donc, divin Esprit, de donner encore plus d'enfants spirituels à Marie qu'Abraham n'en a eu de charnels.

Je ressentis de très grandes consolations à conjurer par toute sorte de motifs le divin amour de m'accorder ma demande, tellement que je ne me lassais pas de méditer sur ce sujet, et je n'avais lors nul goût à faire à Dieu d'autres demandes. Une fois donc que j'étais épris d'ardents désirs d'obtenir à la Vierge-Mère cette sainte et nombreuse postérité, voilà que tout à coup j'entendis distinctement au fond de mon âme ces paroles intellectuelles, qui me disent au cœur : « Vous serez mon époux, puisque vous voulez me faire mère de tant d'enfants ». Tout honteux et confus que la Mère de Dieu pensât à me faire tant d'honneur, je m'abîmai dans la considération de mon néant, de mes péchés et de mes misères. Cependant elle me dit qu'elle était mon épouse.

Après un telle faveur que j'aurais bien voulu mériter, je trouvai dans un livre une dévotion pratiquée par quelques personnes dévotes à la Sainte

Famille, lesquelles, à l'honneur des trente années que Jésus, Marie et Joseph ont passées ensemble, portent un cordon qui a trente nœuds. Chacun de ces nœuds a trois tours, pour représenter combien, pendant tout ce temps, ces trois adorables Personnes ont été unies de pensées, de sentiments et d'affections. Là-dessus je me sentis porté à établir à Montréal cette pratique ; et M. Suart, à qui, comme à mon confesseur, je découvrais tout ce qui se passait dans mon âme, approuva cette dévotion déjà reçue en France ; et comme curé, il me permit d'en prêcher le dimanche suivant, ce que je fis en exhortant ceux et celles qui voudraient porter ce cordon, après qu'on l'aurait béni, selon la formule qui s'en trouve ; ils devaient s'y disposer surtout par une exacte veille sur leurs pensées, sur leurs paroles et sur leurs actions, afin qu'il n'y eût rien de criminel en matière d'impureté. Tout le monde agréa fort cette dévotion, et plusieurs en prirent la sainte marque, après s'être préparés à la recevoir.

Ce coup d'essai fut suivi d'un autre dessein : *Dies diei eructat verbum* (Ps. XVIII, 3). Ce fut d'ériger une association sous le titre de la Sainte-Famille, et de s'y proposer pour fin la sanctification des familles chrétiennes, sur le modèle de celle du

Verbe Incarné, les hommes imitant saint Joseph, les femmes la divine Marie, et les enfants l'Enfant Jésus. Mon même directeur à qui je découvris ce dessein, m'y confirma par son approbation ; mais comme nous ne pouvions y réussir, si nous n'avions et l'approbation de Mgr l'évêque, et même des indulgences de notre Saint-Père le Pape, je proposai au dit Monsieur, à Madame d'Ailleboust, à la mère supérieure de l'hôpital et à la sœur Marguerite Bourgeois, supérieure de la Congrégation (parce qu'en cette affaire nous agissions de concert ensemble), je proposai, dis-je, que nous recommanderions une si grande entreprise à saint Ignace, en faisant pour son heureux succès une neuvaine à ce digne fondateur de la Compagnie de Jésus. Voici même la copie de l'oraison que je composai lors en son honneur, et dont j'ai encore l'original :

« Glorieux saint Ignace ! qui avez pour devise « La plus grande gloire de Dieu », et qui l'avez laissée comme par héritage aux enfants de votre Compagnie, nous ne doutons point que vous n'ayez la direction, et, pour le dire ainsi, la surintendance de tous les bons desseins que vos fils spirituels entreprennent à l'honneur de Dieu. Ainsi nous vous supplions très humblement de prendre

soin de faire réussir un ouvrage qui, à ce que nous l'espérons, doit contribuer beaucoup à la plus grande gloire de la divine Majesté, puisqu'il s'y agit de la réforme des familles chrétiennes sur le modèle de la très Sainte Famille de Jésus, Marie, Joseph. Souvenez-vous, illustre patriarche, d'une Société si utile à l'Église; souvenez-vous du soin que vous preniez, nommément à Rome, des hommes pécheurs, des femmes mal mariées, des pauvres orphelins et des filles, dont la pudeur était en danger. Continuez du haut du Ciel à faire encore sur terre, par l'entremise de vos enfants, ce que vous y faisiez autrefois vous-même. Daignez donc leur inspirer les moyens d'arrêter les désordres qui perdent les familles, et d'y faire fleurir les vertus propres à changer les maisons en autant de séminaires, qui remplissent l'Eglise de Saints et le Ciel de Bienheureux.

« Cette charge, ô grand Saint, vous doit appartenir, puisque Jésus ayant bien voulu vous choisir, vous et vos enfants, pour communiquer son esprit à tant de personnes, même à des communautés entières et à des royaumes entiers ; assurément que Marie et Joseph, pour se conformer à leur Fils, voudront aussi se servir de vous et de vos mêmes enfants, pour communiquer leur esprit

aux pères et aux mères de famille. Ainsi, grand zélateur de la gloire de Dieu, qu'il vous plaise d'être fondateur de l'association de la Sainte-Famille, comme vous l'avez été de la Compagnie de Jésus, et en reconnaissance de ce nouvel établissement dans lequel nous espérons de réussir sous vos auspices et par votre intercession, nous soussignés vous offrons chacun neuf communions. Nous les ferons en action de grâces des faveurs que Dieu vous a accordées, tant à vous qu'à votre sainte Compagnie. De plus, nous promettons de faire en sorte que toutes les personnes qui seront admises dans cette association de la Sainte-Famille, réciteront, immédiatement après leur réception, neuf fois le *Gloria Patri*, pour le même sujet.

« A Montréal, le 31 de juillet, fête de saint Ignace, en l'année 1663. Suart, Prêtre; Pierre-Joseph-Marie Chaumonot, Jésuite; Judith de Bressoles, supérieure de l'hôpital; Marguerite Bourgeois, institutrice des filles de la Congrégation, en Canada; Barbe de Boulogne, veuve de M. d'Ailleboust. »

Au reste, le Saint ne manqua pas de faire réussir l'affaire que nous lui avions recommandée. Après quelques traverses et quelques oppositions, qui sont ordinaires dans tous les ouvrages de Dieu, je fus rappelé à Québec, où Mgr l'Évêque, avant

que de donner son approbation à notre dessein, en voulut d'abord faire comme un essai. Ainsi il me permit d'assembler de 15 en 15 jours un bon nombre de dames et autres femmes dévotes, pour être admises dans cette nouvelle Société. Ensuite, ayant reconnu par expérience que l'association érigée sous le nom et à l'honneur de la Sainte Famille, produirait dans les femmes et les filles les mêmes biens que les congrégations de Notre-Dame produisent dans les hommes et dans les garçons, il l'approuva. Les lettres patentes de l'évêque sont du 14 mars 1664.

Il me fit même écrire au P. Paul Ragueneau, qui était lors à Paris, qu'il nous procurât de Rome des indulgences même plénières, pour les personnes de l'association de la Sainte-Famille. C'est ce qu'il fit, et, l'année suivante, nous en reçûmes les bulles du Pape Alexandre VII, datées du 28 janvier 1665, à la sollicitation du R. P. Claude Boucher, assistant de France.

Ensuite, Mgr de Laval, grand dévot de la Sainte Famille, à laquelle il a dédié son très beau séminaire de Québec, souhaitant que notre nouvelle association y fût aussi attachée et à sa cathédrale même, nous avons jugé que lui et ses très dignes ecclésiastiques, étant si zélés pour cette belle dévo-

tion, l'établiraient encore mieux que nous. Ainsi nous nous sommes démis entre leurs mains de la conduite de l'association de la Sainte-Famille en Canada, à condition que ce nouvel établissement servirait plutôt à soutenir les congrégations de la Vierge, qu'à en diminuer ou la ferveur ou les sujets (1). C'est en effet ce que ces Messieurs observent très fidèlement, puisqu'ils ne font des assemblées que des femmes et des filles qui sont de l'association de la Sainte-Famille, et que les hommes et les écoliers ou garçons s'acquittent avec encore plus d'assiduité et de ferveur que jamais, de tous les devoirs de congréganistes. Aussi l'association de la Sainte-Famille étant comme une imitation de la congrégation de la Vierge, par le rapport des exercices de piété qui se pratiquent dans l'une et dans l'autre, il n'a fallu que former celle-là sur celle-ci, afin qu'elles s'aidassent l'une et l'autre comme elles font, plutôt que de s'entre-nuire. Tout le Canada est témoin des grands biens que produisent, comme de concert, et les congréganistes de leur côté, et les femmes avec les filles de la Sainte-Famille de leur côté aussi.

(1) La congrégation des hommes établie à Québec, en 1657, n'a jamais cessé d'exister, et conserve, après deux cents ans, la piété et le zèle des premiers temps.

IX

Mission militaire. — Mission de Notre-Dame de Foy. — Derniers vœux. — Faits merveilleux. — Beaux exemples.

J'ai oublié de dire qu'à mon retour de Montréal, on m'avait redonné le soin de la mission huronne, qui était encore à Québec. Mais, à l'arrivée des troupes envoyées de France (en 1665) par Sa Majesté, et commandées par M. de Tracy, on me choisit pour servir d'aumônier aux cinq compagnies qu'on destina pour le fort Richelieu du Canada (1). J'avoue que je fus surpris de cette disposition. Cependant je ne fis rien pour la détourner, m'étant toujours très bien trouvé de suivre à l'aveugle les ordres de mes supérieurs, quelque répugnance que j'aie pu y avoir. Et effectivement,

(1) Le fort Richelieu fut bâti en 1642 par M. de Montmagni, à l'embouchure de la rivière des Iroquois. Abandonné quelques années après, il fut complètement ruiné. Le marquis de Tracy le fit relever par le capitaine de Sorel, en 1665, pour aider, avec deux autres forts, la marche de son armée contre les Iroquois et servir de magasin et de lieu de retraite.

je trouvai beaucoup plus d'honnêteté, de douceur et de docilité parmi ces gens de guerre, que je ne l'espérais. Comme ils m'observaient, ils remarquèrent que j'évitais avec soin la perte du temps, — que j'aimais beaucoup l'oraison, — et que je ne les entretenais que des choses de leur salut, — que je compatissais aux affligés, — que je servais les malades, — que je me faisais leur protecteur lorsque les officiers les maltraitaient, ou avec excès, ou sans sujet. Cela me gagna l'affection même de ceux-ci aussi bien que de leurs soldats, et j'en fis assez ce que je voulus.

Le plus ancien des capitaines s'étant aperçu que je couchais sur une écorce, sans matelas et paillasse, dans un lieu découvert et exposé à tous les vents, me força, quelque résistance que je pusse lui faire, de coucher auprès de lui dans son bon lit. Il étendit aussi ses soins charitables sur les autres besoins que je pouvais avoir.

Comme je tâchai de leur inspirer de la dévotion envers Jésus, Marie et Joseph, j'obtins d'eux qu'aux prières du soir, après l'examen de conscience, nous réciterions tous le chapelet de la Sainte-Famille, lequel, depuis ce temps-là, se dit tous les jours de même, dans presque toutes les familles du Canada.

Ceux qui profitèrent le plus de mes instructions furent l'un des quatre capitaines, nommé M. Petit, et un soldat nommé Gilles Mesnard. Le premier, à la fin de cette campagne, se disposa par l'étude et par des retraites aux Ordres sacrés, et depuis plusieurs années il travaille dans l'Acadie avec beaucoup d'édification, de fatigues et de fruit, en qualité de curé de Port-Royal. Le second, Gilles Mesnard, quelque temps après s'engagea pour toute sa vie à notre service, et, entre ses différents emplois, il a une nombreuse classe d'enfants auxquels il apprend à lire et à écrire, avec l'approbation de tout le pays.

Ma mission militaire étant achevée, on me remit auprès de mes chers Hurons, qui étaient lors en deçà de Beauport, sur nos terres de Notre-Dame des Neiges, à une petite lieue de Québec. Mais il fallut bientôt les replacer ailleurs, où ils fussent encore plus commodément. On leur fit donc faire de grands et beaux champs à la côte (1) de Saint-Michel, les Français abattant les arbres dont ils vendaient le bois à Québec, qui n'en est qu'à cinq quarts de lieue, et les sauvages net-

(1) On donne ce nom, en Canada, au chemin sur lequel se trouve la tête des propriétés particulières et ordinairement la maison du cultivateur.

toyant la terre, qui leur a, sept années durant, rapporté d'excellent blé d'Inde.

D'abord nous n'eûmes là pour chapelle qu'une cabane d'écorce, et encore était-elle trop petite pour contenir les Français et les Hurons ensemble. C'est pourquoi Mgr l'Evêque me permit de dire deux messes tous les dimanches et toutes les fêtes, jusqu'à ce que nous eussions une église plus grande. Voici comment elle fut bâtie sous le nom de *Notre-Dame de Foy*.

Le P. de Vérencourt, Jésuite, m'ayant envoyé d'Europe, en 1669, une Vierge faite du bois même du chêne, où l'on avait trouvé la miraculeuse Notre-Dame de Foy, près de Dinant en Belgique, je formai le dessein de bâtir, sous le même nom de Notre-Dame de Foy (1), une chapelle à la Sainte Vierge. Mais comme ce que j'avais d'aumônes pour ma mission et ce que notre maison de Québec m'offrait de secours, n'étaient pas encore assez pour l'exécution de mon entreprise, j'invitai les Français des environs à y contribuer aussi de leur travail. Ils le firent volontiers, et par dévotion à la Vierge et pour leur propre commo-

(1) Cette dénomination, si respectable par son origine, n'a pas été conservée à ce lieu, même dans les actes officiels. Par une erreur ou une ignorance peu excusable, on ne le connaît aujourd'hui que sous le nom de *paroisse de Sainte-Foi*.

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

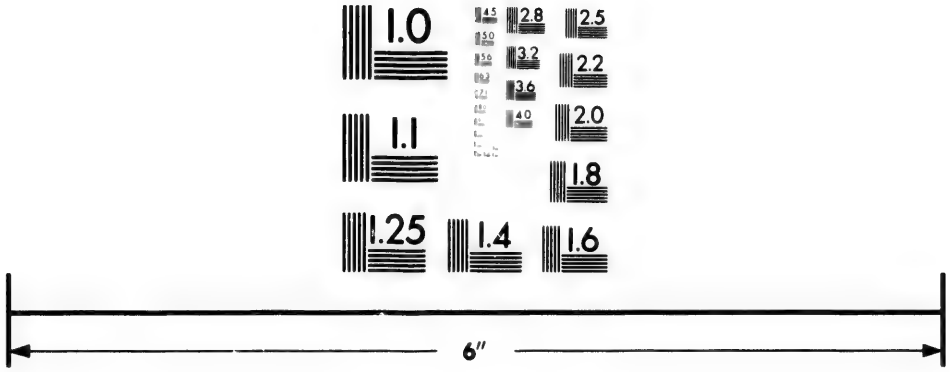

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
2.2
2.0
1.8
1.0

dité. Ainsi, pendant l'hiver, ils préparèrent tout le bois de la charpente, et l'apportèrent sur le lieu. Ensuite je fis travailler à cet édifice avec tant de diligence, qu'en peu de mois il fut en état.

On commença aussitôt à y avoir de la dévotion, laquelle s'augmenta extrêmement par les miracles que la Sainte Vierge a bien voulu y opérer. Je n'en marquerai ici que deux. Le premier fut accordé par la Mère de Dieu à un soldat qui tombait du haut-mal. Il fit vœu de venir, neuf jours durant, en pèlerinage à notre chapelle, et, à chaque fois qu'il s'y rendit, il sentit son mal diminuer, de telle sorte que les derniers jours il n'avait plus que de petits frémissements au bout des doigts, aux heures de son accès, et même ils le quittèrent tout à fait à la fin de sa neuvaine.

Le second miracle dont je parlerai ici, se fit en faveur d'une Française, habitante de la côte Saint-Michel, et nommée la Dasné. Il y avait huit jours qu'elle était en travail d'enfant, désespérée de tout le monde, et ne pensant plus qu'à se préparer à la mort. J'y fus appelé pour l'y disposer. Après l'avoir confessée, je lui conseillai de faire un vœu à Notre-Dame de Foy, et d'en mettre sur elle l'image que je lui prêtai : ce qu'elle n'eut pas plus tôt fait qu'elle fut mère heureusement d'un gar-

çon, qui vit, qui se porte bien, qui est fort et robuste.

Ces merveilles et plusieurs autres excitèrent la dévotion et la libéralité même des fidèles qui, ne se contentant pas de faire des vœux à la Mère de Dieu dans sa nouvelle maison, contribuaient à l'achever, à l'embellir et à l'orner par leurs offrandes.

X

Vœu des Hurons à Notre-Dame de Foy en Belgique. — Vœu des Hurons à Notre-Dame de Lorette en Italie. — Notre-Dame de Lorette au Canada. — Guérisons. — Vœu des Hurons à Notre-Dame de Chartres. — Présent des chanoines. — Jeune Lorette.

Nous crûmes que nous devions remercier le Père de Vérencourt de nous avoir envoyé une Notre-Dame de Foy. Pour cela je lui fis faire un collier (1) de porcelaine (2) blanche et noire, où étaient ces paroles : *Beata quæ credidisti* (Luc, I, 45), le fond du collier étant de porcelaine blanche, et les lettres de noire. Nous priâmes le Père de le présenter de la part des Hurons à l'originaire de Notre-Dame de Foy, près de Dinant.

Les Jésuites, qui ont là un collège, se servirent de cette occasion pour exciter de plus en plus le

(1) Nom donné par les sauvages à une bandelette couverte de grains de rassade ou de coquillages de différentes couleurs, qui par leur position forment des ornements ou des inscriptions.

(2) Nom venu du coquillage *porcella* ou *vignols*, qu'on taillait en morceaux réguliers.

monde au culte et à l'amour de la Sainte Vierge. Ils firent donc faire un char, où le collier et quelques autres ouvrages des Hurons étaient portés comme en triomphe, et soutenus par deux hommes couverts de peaux d'ours, pour représenter nos sauvages qui faisaient ce présent. Ce char était traîné par quatre chevaux, et escorté par une troupe d'écoliers fort lestes et bien montés. Une autre quadrille de leurs compagnons, qui ne leur cédait en rien, leur vinrent à la rencontre, à quelque cent pas de l'église, et tous ensemble firent plusieurs décharges. Le clergé fit succéder les chants de l'Eglise et un sermon à l'honneur de la Vierge, dans lequel on loua la piété de nos néophytes.

Quand le P. Chaumonot installa ses néophytes au nouveau bourg, qui prit le nom de Notre-Dame de Foy, il se trouva à une demi-lieue de la mission de Sillery (1), où résidaient toujours quelques Pères. Il profita de cette proximité pour jouir de l'avantage de la vie de communauté, toujours chère à un bon religieux et il s'installa au milieu d'eux. Nous voyons même que pendant quatre ans il fut le Supérieur de cette petite résidence.

Chaque jour et souvent plusieurs fois dans un jour, selon le besoin, il était obligé de se rendre à sa mission.

(1) Cette mission algonquine, à une lieue au-dessus de Québec, sur le Saint-Laurent, doit son nom au Commandeur de Sillery, qui en fut le fondateur.

Elle comptait alors 300 âmes. Plusieurs brebis, dispersées par la crainte, étaient rentrées au bercail. Avec ses soixante ans, ce trajet, surtout dans la saison rigoureuse, devenait très pénible pour lui, à cause de l'encombrement des neiges et de l'escarpement de la colline qu'il fallait gravir. Cet acte de dévouement n'échappa pas à ses néophytes, et ils voulurent en diminuer la peine. Poussés par un sentiment de foi autant que de charité, un bon Huron avec sa femme allait souvent travailler à améliorer cette route. Ils furent un jour surpris dans cet acte de zèle, et quand le missionnaire leur demanda qui leur avait imposé ce travail, ils répondirent avec simplicité : « Nous avons pensé que « puisque nos Pères se donnent tous les jours tant de « peine pour venir nous préparer le chemin du Ciel, « c'est bien la moindre des choses que nous leur pré- « parions le chemin de notre bourg ».

Le séjour des Hurons près de la sainte image de Notre-Dame de Foy fut signalé par un accroissement de vertu. En notant cet heureux résultat, le P. Le Mercier, supérieur du Canada, ajoute : « C'est le Père « Chaumonot qui entretient ces bons néophytes dans « cette simplicité et cette ferveur admirables ».

Ces progrès si sensibles n'échappaient pas au Père Chaumonot lui-même ; et dans ses comptes rendus il en parle avec une grande candeur, sans avoir l'air de soupçonner la part active qu'il y prenait. « Une des meil- « leures marques que j'aie de leurs dispositions, écrit- « il en 1671, ce n'est pas tant leur assiduité à la prière, « que leur grande charité, et la compassion qu'ils « témoignent pour les malades et les pauvres. Aussitôt « qu'ils apprennent que quelqu'un est malade, ils vont « le visiter, consoler et assister tant de leurs prières « que de ce qu'ils peuvent avoir de douceurs, et ne « l'abandonnent point qu'il ne soit guéri ou que Dieu « ne l'ait appelé au Ciel.

« Pour les pauvres, j'en connais parmi nos sauvages, « entre autres quelques femmes de grande vertu, qui « ont nourri des familles entières l'espace de plu- « sieurs mois, sans en faire jamais rien paraître, de « peur que la louange qu'on donnerait à leur libéra- « lité, ne diminuât la récompense qu'elles en attendent « du Ciel.

« Leur charité ne s'arrête pas seulement aux Hurons, « leurs compatriotes ; elle s'est étendue cette année « jusqu'à quelques familles françaises. Une femme, « entre autres, y a employé jusqu'à trente boisseaux « de blé d'Inde, faisant cette charité de si bonne grâce « qu'elle témoignait être dans la confusion de ne pou- « voir en faire davantage pour l'amour de Notre-Sei- « gneur et de sa sainte Mère. »

Cette charité prenait quelquefois tous les caractères d'un acte héroïque. Pierre Andahiacon, Huron chrétien, avait été autrefois prisonnier des Iroquois, et comme prélude de son supplice, on lui avait mangé plusieurs de ses doigts. Il parvint à s'échapper, et il faisait alors partie de la mission de Notre-Dame de Foy, dont il était l'ornement par sa ferveur. On le vit accueillir dans sa cabane une famille entière d'Iroquois, qui étaient venus visiter Québec, et il les a nourris pendant six mois.

Le missionnaire raconte la pieuse industrie de la charité de ses sauvages à l'égard d'une pauvre fille huronne, qui se trouvait dans un affreux abandon. Elle était muette et idiote, incapable de s'aider en rien comme un petit enfant, et en même temps si disgraciée de la nature, si laide, si malpropre, que tout en elle inspirait de la répugnance. Mais tout change aux yeux de la foi. Un groupe de bons chrétiens se chargea d'en prendre soin. Ils s'accordèrent pour lui donner asile et protection chacun successivement pendant un mois. Ainsi chaque famille avait son tour, et l'avenir de

cette pauvre infortunée se trouva garanti. Elle était reçue avec esprit de foi, comme l'envoyée de Notre-Seigneur. Il leur semblait entendre de nouveau la parole évangélique : *Ce que vous faites au plus petit des miens, vous me le faites à moi-même.*

Ces exemples de vertu se multipliaient surtout parmi les sauvages qui faisaient partie de l'association de la Sainte-Famille. Ils sanctifièrent leur pauvre cabane. On n'y aurait pas souffert le moindre discours peu convenable. On voyait de simples femmes, qui d'ordinaire n'osaient pas élever la voix, s'armer d'une sainte audace et imposer silence quelquefois même à des hommes.

Le P. Chaumonot ne pouvait s'empêcher d'admirer ces heureux fruits de la foi. Nous le voyons même, en 1670, avouer avec candeur l'impression que fit sur lui le zèle d'une pauvre veuve pour obtenir des prières pour son mari. « Ce bon cœur, dit-il, me toucha si fort que « j'eus peine à retenir mes larmes, et j'avais une mer- « veilleuse consolation de trouver dans des sauvages « tant de piété envers un défunt. »

Aussi savait-il mettre à profit, dans l'intérêt de la foi, la vertu de ses néophytes les plus fervents. Voici comme il rend compte de son industrie : « Ces sauvages « ont acquis tant de crédit auprès de leurs gens que « rien ne leur est impossible de tout ce qu'ils entrepren- « nent pour le service divin. Je les emploie assez sou- « vent avec beaucoup de succès pour fléchir et gagner « quelques esprits opiniâtres, et les ranger plus douce- « ment à leur devoir. Ils me donnent même quelque- « fois de très bons conseils pour la conduite de mes nou- « veaux chrétiens, et je ne réussis jamais mieux que « quand je les exécute. »

Il entretenait ces sentiments par des conférences qu'il leur faisait en particulier, tantôt sur la manière de bien gouverner leur famille, tantôt sur le bon exemple qu'ils doivent au prochain, d'autres fois sur les moyens de

retirer les pécheurs de leur mauvaise vie, et enfin sur les œuvres de piété et de miséricorde. « Le fruit de ces con-
« férences est tel, ajoute le serviteur de Dieu, qu'ils n'en
« sortent jamais sans se sentir tout enflammés de nou-
« veaux désirs de s'employer avec plus de ferveur au
« service de Dieu et de la très sainte Vierge.

« A voir l'extérieur de nos pauvres sauvages, on ne
« jugerait pas qu'ils fussent capables des œuvres et des
« exercices chrétiens qui ne sont que de dévotion ou de
« surérogation; mais le Saint-Esprit n'a point d'acception
« de personnes, et il opère également dans tous les cœurs,
« quand il les trouve disposés à recevoir ses grâces...
« Les cabanes d'écorce peuvent souvent cacher autant
« de vertu qu'on peut en souhaiter dans les cloîtres. »

Ce fut à la suite d'une de ces conférences qu'une bonne veuve, qui demeurait près de l'église, s'offrit pour en être la portière, pour ouvrir et fermer les portes à l'heure fixée, et pour la tenir toujours propre, ainsi que ses avenues. Elle sonnait trois fois chaque jour l'*Angelus* avec la plus grande exactitude.

Un jeune homme très pieux et bien instruit se présenta aussi à la même occasion pour faire l'office de catéchiste, soit pour enseigner dans les cabanes les principes de notre foi aux étrangers qui arrivaient pour se faire instruire, soit pour dire les prières tout haut dans la chapelle, ou même pour faire l'exhortation en l'absence du missionnaire.

En 1669, le P. Chaumonot eut, comme son troupeau, à traverser des jours de cruelles angoisses. Une maladie épidémique s'était répandue à Québec et dans les environs. Elle exerça de terribles ravages au milieu des sauvages qui demeuraient près de la ville. La mission huronne de Notre-Dame de Foy, non seulement ne fut pas à l'abri du fléau, mais presque tous ses habitants en furent atteints. Il ne périt que quatre personnes pendant tout le temps que dura la contagion. Il n'y avait qu'une

voix pour attribuer la préservation du village à Notre-Dame de Foy, qui, ayant daigné faire choix de cette petite église pour lieu de sa demeure, avait bien voulu aussi prendre tous ses habitants sous sa protection.

En lisant les mémoires qui nous restent sur cette mission huronne, et qui sont dus en grande partie à la plume du P. Chaumonot, on ne peut s'empêcher d'admirer le sentiment de foi vive qui animait tous les cœurs, et qui semblait régler tous les actes de leur vie. C'était un des fruits les plus abondants et les plus salutaires du zèle du serviteur de Dieu, et ils tournent à sa louange autant qu'à celle de ses néophytes. Détachons quelques faits. Des sauvages païens reprochaient un jour à une bonne Huronne d'avoir fait mourir son mari, parce qu'elle avait refusé l'entrée de sa cabane à un jongleur qui avait promis de le guérir par le moyen de son art. « Voulez-vous donc, leur dit-elle, qu'à la douleur « que j'ai de sa mort j'eusse ajouté celle de lui faire « commettre un péché avant de mourir ? J'aimais mon « mari plus que moi-même, mais j'aime mieux le voir « mort sans ce péché que de le voir vivant après l'avoir « commis. »

Sollicitée, un jour, au mal par un libertin, cette femme lui dit avec énergie : « Malheureux ! ne sais-tu pas « que j'ai la foi ? De quoi me servira dans l'Enfer toute « ta porcelaine, sinon à gémir pendant toute l'éternité « de m'être livrée pour un pareil gain à de si affreux « tourments ? »

Une mère chrétienne avait contracté une pieuse pratique quand elle allaitait son enfant. Elle faisait cette prière à Dieu : « Seigneur, que j'aurais été heureuse si, « pendant votre enfance, la sainte Vierge m'eût permis « de vous donner quelques gouttes de mon lait ! Mais « puisque je n'ai pas eu le bonheur de vous rendre en « personne ce petit service, je veux vous le rendre en « la personne de mon fils, car vous avez dit que ce

« que l'on ferait au plus petit des vôtres, vous le répu-
« teriez pour fait à vous-même. »

Ignace Saouhenhoi, très fervent chrétien, voyant que ses amis ne venaient le visiter dans sa dernière maladie que pour se livrer à une profonde douleur, dit au Père Chaumonot : « Héchon, avertissez, je vous prie, ces pleu-
« reurs que je n'aime pas ces visages tristes devant
« moi. Non, non, ce n'est pas d'un chrétien qui souffre
« avec patience, et qui s'offre continuellement à Dieu,
« qu'il faut avoir pitié, mais de ceux qui meurent hors
« de la vraie foi, et sans les sacrements. Qu'on vienne
« me visiter tant qu'on voudra, mais que ce soit pour
« m'assister de quelque bonne prière, et pour m'aider
« à mourir chrétiennement. »

Au moment de son agonie, il donna sa bénédiction à ses deux enfants, et leur laissa pour testament ce peu de paroles : « Mes chers enfants, souvenez-vous que
« je meurs chrétien. Donnez-moi la consolation, après
« ma mort, de vous voir vivre et mourir dans la même
« foi. »

Les beaux exemples de vertu dont le P. Chaumonot était très souvent le témoin, mais surtout les morts édifiantes et même héroïques auxquelles il assista bien des fois, le faisaient bénir Dieu de tant de faveurs. Elles servaient en même temps à soutenir son zèle, et à le faire se dévouer pour son troupeau. On peut dire qu'il se tenait toujours comme à sa disposition, non seulement dans les cas de maladie ou de malheur, mais encore pour tous les genres de service. Voici un trait touchant de cette complaisance : Une Iroquoise chrétienne était venue de son pays habiter la mission huronne de Québec, pour faire plus librement profession de sa foi. Elle appréciait tant son bonheur qu'elle aurait voulu le faire partager par tous ses parents restés dans son pays et dans l'infidélité. « Il m'est venu
« une pensée, dit-elle un jour au P. Chaumonot : c'est

« de leur écrire par votre main, et de leur décharger « mon cœur sur les appréhensions que j'ai de la perte « éternelle de leurs âmes. »

Le bon missionnaire lui prêta volontiers sa main et sa plume, et se fit son humble secrétaire. Il écrivit sous sa dictée avec une gracieuse simplicité, les divers conseils qu'elle adressa successivement à sa sœur, à sa cousine, à son père, à son oncle, et même au grand conseil de son village, dans lequel le rang de sa famille lui donnait le droit de prendre la parole.

Le P. Chaumonot regardait ses néophytes comme sa famille, et il en était véritablement le père. Il partageait si bien leurs intérêts qu'il ne refusait pas dans l'occasion de prendre part à leurs joies, comme il prenait part à leurs douleurs. Or, pour les sauvages il n'y avait pas de vraies fêtes sans festin. Ils étaient même comme le complément des plus grandes solennités de la religion et un témoignage de la joie de tous les cœurs.

Le P. Chaumonot nous a conservé dans ses mémoires comment la fête de Pâques de 1672 fut couronnée par de joyeuses agapes ; mais elles n'avaient pas lieu sans sa permission, et pour en montrer la sobriété, il nous en donne le menu. « Ces festins, dit-il, consistaient « d'ordinaire en 2 ou 3 boisseaux de blé d'Inde, mêlés « quelquefois avec des pois et assaisonnés de quel- « ques poissons ou de viande boucanée ; car de bois- « son il n'en faut pas parler. »

Le Père bénissait la table, et on chantait des cantiques spirituels avant et après le repas. Ainsi les grands jours de fête se passaient en exercices de piété et en réjouissances innocentes.

Ne semblerait-il pas que le vice ne pouvait avoir aucun accès dans cet heureux séjour ? Il est certain qu'il n'y régnait pas en maître. Le vol, si commun parmi les Hurons qu'il avait donné naissance au proverbe: « qui dit Huron dit larron », était inconnu parmi

ces chrétiens. « Les excès, ajoute le P. Chaumonot, qui « accompagnent ordinairement les festins des sauvages, « sont complètement bannis. Le vice impur est en « horreur parmi eux, en sorte qu'il y a ici parmi la jeu- « nesse huronne beaucoup plus de pudeur et de re- « tenue que parmi les Français. Ces pauvres gens « doivent ce changement si complet à la perte de leur « pays et à leur transmigration dans le nôtre. Leur « salut leur vient de leurs ennemis : *Salutem ex inimi- « cis* (Luc, I). Que Dieu est admirable dans ses des- « seins ! Qui aurait jamais dit que pour faire chrétienne « la nation huronne, il la fallait exterminer ? Je pleurais « autrefois les désastres des Hurons détruits par les « Iroquois, et maintenant j'en loue Dieu. Je vois « évidemment que si ce peuple fût resté florissant « comme il l'était jadis, nous n'eussions pas gagné en « 100 ans sur leur esprit pour les façonner à une « vie chrétienne, ce que nous avons gagné en peu « d'années. »

Ce serait cependant donner une fausse idée de ces chrétiens hurons, que de laisser entendre qu'ils ne participaient plus aux tristes faiblesses de l'humaine nature, et que le démon, désespérant de trouver parmi eux des victimes, avait déserté ce champ de bataille.

Le vice pénétrait là comme ailleurs, mais le plus souvent dans l'ombre. Quand il était découvert, on lui faisait une guerre implacable, et le repentir donna lieu plus d'une fois à des réparations vraiment héroïques. Le P. Chaumonot en cite un bel exemple.

Un Huron très livré à la boisson, ainsi que sa femme, avait donné tant de scandale et de peine à toute la mission, qu'on fut contraint de le chasser, et de lui défendre de paraître désormais parmi les chrétiens. Sa cabane fut même détruite, et les enfants y mirent le feu, afin de lui ôter tout prétexte d'y rentrer. Ce misérable n'habitait plus que dans le bois ou en plein

champ. Poussés par la charité, quelques-uns lui portèrent en cachette un peu de nourriture. D'autres, dans l'espérance du repentir, offrirent au conseil des anciens un collier de quatre mille grains de porcelaine pour obtenir sa grâce. On le fait comparaître dans l'assemblée, on lui reproche le scandale qu'il donne depuis si longtemps, et on lui demande ses pensées sur l'avenir.

Il écouta ces reproches avec beaucoup d'attention et de confusion, puis il repartit : « Mes oncles, je vous « prie de croire que je n'ai point été fâché de ce que « l'on m'a brûlé ma cabane, et réduit à demeurer dans « les champs : je l'ai bien mérité. Si vous me faites « grâce, je vous promets de me corriger. »

Sa femme fut, à son tour, appelée au conseil. Elle entendit des reproches plus durs encore, car tout le mal venait d'elle. Elle fit ensuite cette belle réponse : « Mes oncles, voilà qui va bien. Tout ce qu'on a dit est « vrai. Soyez assurés que désormais vous ne serez « plus scandalisés. Je vais changer de vie. Je suis une « pauvre pécheresse, mais je n'ai pas perdu la foi. « Quand j'ai été chassée du bourg, on m'a conseillé de « me retirer dans un autre pays où je pourrais vivre à « ma fantaisie. La crainte de l'Enfer m'a retenue. J'aime « mieux vivre au milieu des bêtes dans les bois avec « l'espérance qu'un jour on me permettra de rentrer. « Ou bien, si nous tombons malades dans notre bannis- « sement, on ne nous refusera pas l'absolution de nos « péchés quand nous demanderons à nous confesser. « Voilà ce qui ne nous a pas permis de nous éloigner « de Notre-Dame de Foy. Au reste, mes oncles, je sais « fort bien que la personne que nous avons le plus « offensée est la bienheureuse Vierge à qui ce bourg « est consacré. Nous voudrions bien être riches pour « lui faire un beau présent afin de l'apaiser. Je ne pos- « sède que cinquante sols. Je lui en fais don. J'espère

« qu'elle voudra bien nous pardonner tous les mauvais « exemples que nous avons donnés. »

Ce discours attendrit l'assemblée, qui réintégra cette famille dans le bourg. Depuis lors, elle resta fidèle à ses devoirs.

Un autre exemple de conversion plus éclatante encore fut, pour le P. Chaumonot et pour tout le village, un grand sujet de consolation. Un Huron baptisé dans son pays, il y avait plus de 25 ans, et nommé Joachim Annieton, était resté infidèle dans son cœur, il n'avait de chrétien que le nom. Son hypocrisie allait jusqu'à prendre de temps en temps tous les dehors de la vertu quand son scandale avait eu trop d'éclat, mais ce n'étaient que des apparences. Sa conduite inspirait d'autant plus de regrets, qu'il était plus considéré parmi ses compatriotes pour sa valeur, son esprit, et son talent dans les affaires.

Par une infâme calomnie, il fut un jour accusé d'un crime grave, et jeté dans les fers à Québec, en attendant son procès. Dans cette position il eut beaucoup à souffrir, mais la connaissance qu'il avait de la foi le fit réfléchir. « Je souffre, se disait-il à lui-même ; « mais que sera-ce en Enfer où j'irai infailliblement ? « Ici mes parents viennent me voir et m'apportent un « peu de nourriture. Les Pères ne m'abandonnent pas « et me donnent des paroles de consolation, et enfin « j'ai l'espérance qu'on me rendra justice ; mais en « Enfer ni soulagement ni espoir. »

Frappé de ces pensées, Joachim prend la résolution de changer de vie. Il fait venir le P. Chaumonot, et lui dit les larmes aux yeux : « Mon Père, je vous ai tou- « jours trompé, vous et les autres Pères. Vous m'aviez « souvent pressé de me convertir, et moi, pour me dé- « livrer de vos instances, je simulais mon changement. « J'ai ouvert les yeux ; aujourd'hui, c'est tout de bon « que je veux être chrétien. »

Aussitôt il commença par une confession générale avec de si vifs sentiments d'humilité et de repentir que le Père en fut ému.

La liberté lui ayant été rendue peu après parce que l'accusation manquait de preuve, il fut accueilli avec grande joie dans le village ; mais elle fut bien plus grande encore quand, dans le festin de bienvenue qu'on lui offrit, on l'entendit faire l'humble aveu de ses fautes et protester de son repentir.

Ces heureuses dispositions parurent avec éclat au milieu des épreuves par lesquelles la divine Providence fit passer ce sauvage, pour l'expiation de ses fautes et la réparation de ses scandales.

En sa qualité de *dogique* (1) et par amour pour la vertu, Joachim reprochait un jour à un jeune homme son ivrognerie, quand deux jeunes gens, ses complices, accourent pour le défendre, et tous ensemble se jettent sur le censeur, le renversent et le frappent à coups de couteaux.

Le blessé, étant revenu à lui, sentit que ses blessures étaient mortelles. Il demanda aussitôt et reçut les derniers sacrements avec de grands sentiments de piété. Et alors tout le village fut témoin d'actes de résignation et de pardon des injures, qui rappellent les plus beaux exemples de la foi, et qu'on ne peut s'empêcher d'admirer plus encore dans un sauvage.

Ayant appris que quelques-uns de ses parents avaient cherché ses meurtriers pour le venger, il les fit venir, et leur présenta un collier de porcelaine en leur disant : « C'est la parole de Notre-Dame de Foy qui « vous commande d'oublier tout le mal que j'ai reçu. « Ne me faites pas passer pour un inconstant et un

(1) On donnait le nom de *dogique* au sauvage que sa piété et son instruction rendaient digne de suppléer à l'absence du missionnaire dans les exercices de piété.

« menteur. J'ai promis solennellement que je serais bon « chrétien. »

Il dit au P. Chaumonot qu'il voulait voir ses meurtriers, afin qu'ils entendissent de sa propre bouche qu'il leur pardonnait de bon cœur. Il le fit publiquement. Ce n'était pas assez ; il obtint de sa famille qu'elle renonçât à toute pensée de vengeance.

Le P. Chaumonot profita de ces scènes touchantes, fit mettre toute l'assemblée à genoux, et demander à Dieu pour le malade la patience et une bonne mort.

Pendant 50 jours de cruelles souffrances, Annontieta ne se démentit pas un seul instant. Il poussa même l'héroïsme jusqu'à appeler plusieurs fois les meurtriers près de son lit de mort, et à leur donner toujours les témoignages de la plus sincère amitié.

Un souvenir aussi glorieux que consolant pour la foi se rattache à cette mission huronne : ce sont les rapports qui, depuis la paix, s'établirent surtout entre les chrétiens hurons et les Iroquois, qui avaient été autrefois leurs vainqueurs et leurs plus implacables ennemis. Par une vengeance digne du christianisme, les victimes ou leurs enfants avaient oublié tant de sang versé et de ruines accumulées, et ils travaillaient avec zèle à la conversion de leurs bourreaux. La Providence avait ouvert la voie depuis longtemps par le moyen des captifs hurons chrétiens.

Les Iroquois immolaient souvent leurs captifs dans les horreurs du supplice ; souvent aussi, ils leur laissaient la vie par le besoin qu'ils avaient de leurs bras. Or ces captifs étaient nombreux et répandus dans tous les cantons iroquois. Un grand nombre d'entre eux étaient chrétiens, et, chose admirable, avaient conservé au milieu de la gentilité l'amour et la pratique de la religion. Beaucoup d'Iroquois avaient même entendu dire des merveilles des vertus des Hurons de Québec,

et du bonheur qu'ils goûtaient sous l'empire de la foi.

Aussitôt après la paix de 1666, des Iroquois voulurent visiter cette mission de Notre-Dame de Foy, et, dans les premières années, plus de 60 d'entre eux demandèrent au P. Chaumonot à être instruits, et reçurent le baptême. Plusieurs de ces conversions avaient un cachet tout particulier de protection de la Providence. Un Huron, captif des Iroquois et bon chrétien, avait épousé une Iroquoise infidèle. Il lui avait si souvent parlé de la foi et de ses heureux effets, qu'elle avait un vif désir de voir un village chrétien. Aussitôt que la chose fut possible, elle partit pour le village huron de Notre-Dame de Foy, où elle fut l'objet de la charité et des soins empressés des néophytes. Le P. Chaumonot l'entretint plusieurs fois et constata ses heureuses dispositions. Elle ne tarda pas à demander le baptême. Si grande fut sa joie quand elle eut le bonheur de le recevoir qu'elle n'avait qu'un désir, celui de voir ses parents partager la même grâce. Elle alla en effet les chercher jusque dans son pays, et les amena aux pieds du P. Chaumonot, qui les instruisit, et les rendit tous chrétiens.

Un autre jour, le P. Chaumonot vit venir à lui un capitaine du canton des Iroquois Goïogoens, qui avait assisté, il y avait 15 ans, à la grande assemblée des Iroquois tenue à Onnontagué, où il avait exposé avec tant d'âme, pendant deux heures, les mystères de la foi. Ce capitaine avait été frappé de cette doctrine si nouvelle pour lui. Depuis, il s'était rencontré avec d'autres missionnaires, il les avait même reçus dans sa cabane, et il avait entendu leurs instructions. Il avait vu des conversions parmi ses compatriotes, et même parmi ses parents. Toutes ces faveurs du Ciel avaient bien jeté de vives lumières dans son esprit, mais elles n'avaient pas pu triompher des vices de son cœur. Devant le spectacle de la transformation admirable

opérée par la foi dans des cœurs sauvages, il se sentit vaincu. Il prit immédiatement la résolution de se faire chrétien et de renoncer à ses folles superstitions. Le P. Chaumonot acheva l'œuvre, et telles étaient les heureuses dispositions du néophyte que l'évêque de Québec en ayant eu connaissance, voulut lui conférer lui-même le baptême, et il le fit avec la plus grande solennité et à la plus grande joie des sauvages.

Ayant appris par un imprimé la manière dont on avait reçu notre présent à Notre-Dame de Foy, je formai le dessein d'en envoyer autant à Notre-Dame de Lorette. Aussi, depuis mon départ d'Europe, je conservais toujours le désir de procurer en Canada à la sainte Vierge, une maison bâtie sur le modèle de la vraie maison, transportée de Nazareth en Dalmatie, et de Dalmatie en Italie.

Je fis donc faire par mes Hurons un beau grand collier de porcelaine : la blanche en composait le fond, et la noire, en lettres bien formées, exprimait ces divines paroles : *Ave, Maria, gratia plena, etc.* (Luc, I, 28) (1). Le P. Jésuite, pénitencier des Français, auquel on l'avait adressé, le fit en-

(1) Le procès-verbal de la réception de ce collier à Lorette est daté du 17 juillet 1674, et signé par le chancelier Barthélemi Guillon. Il y est dit que l'inscription était : *ECCE ANCILLA Domini, fiat mihi secundum verbum tuum.* Le P. Chaumonot, qui écrivait son Autobiographie 14 ans plus tard, avait sans doute oublié sa première inscription.

châsser dans un cadre doré, avec une inscription qui marquait que la nation huronne, nouvellement convertie à la foi, offrait ce présent à la Mère de Dieu. Messieurs les chanoines et les autres officiers de la Sainte Maison de Lorette, le reçurent avec beaucoup de marques d'admiration et de reconnaissance, et je ne doute point que la B. Vierge ne l'ait encore mieux reçu, puisque, peu d'années après, elle me fit naître l'occasion et les moyens de lui bâtir une Lorette dans les forêts de la Nouvelle-France, à trois lieues de Québec. Ah! Mère de grâce ! que ne suis-je capable de vous en rendre tous les jours des millions d'actions de grâces, surtout lorsque j'ai le bonheur d'y célébrer la sainte messe ! Oh ! s'il m'était permis d'exposer ici toutes les misères même spirituelles dont votre miséricorde m'a retiré, on serait excité sans doute et à vous en remercier pour moi, et à recourir à vous avec toute la confiance possible.

Six années après que nos néophytes hurons eurent été établis à Notre-Dame de Foy, le bois et la terre commençant à leur manquer, il fallut penser à transporter leur village plus loin de Québec, et plus avant dans les forêts. Eux-mêmes en choisirent le lieu sur notre seigneurie de Saint-

Gabriel (1). Alors la pensée me vint d'écrire les raisons que j'avais, et pour lesquelles, à mon avis, on devait bâtir là une chapelle sur le modèle de la Sainte Maison de Lorette. Le R. P. Dablon, recteur du collège de Québec et supérieur de toutes nos missions en Canada, les ayant lues, approuva fort mon dessein, et en ayant communiqué avec nos Pères, ils conclurent tous à ce que l'on bâtît de briques une nouvelle Lorette dans la Nouvelle-France. Notre Compagnie en a fait la dépense principale, quoique quelques particuliers y aient aussi contribué par leurs aumônes. Par exemple, une personne dévote de France, ayant été inspirée d'envoyer cent écus à la mission huronne, on les appliqua à ce saint édifice. La Mère de la Nativité, supérieure des religieuses hospitalières de Québec, ayant appris de moi qu'à mon départ de Rome pour venir ici avec le P. Poncet, la Signora Portia Lancellotti nous avait fait présent de 25 écus pour mettre la première pierre ou brique de la Sainte Maison de Lorette, qui serait un jour bâtie dans ce nouveau monde, et qu'enfin cette somme serait bientôt employée selon les intentions de la donatrice, elle

(1) Une seigneurie était un domaine étendu, dont le propriétaire jouissait de certains droits et privilèges féodaux.

voulut aussi en donner autant pour contribuer à une si bonne œuvre. Elle m'ajouta même qu'elle aurait bien voulu donner le double, mais que dans sa cassette, où était l'argent qu'elle avait en sa disposition, elle n'avait plus que 75 livres. Cependant, le lendemain l'ayant ouverte, elle y en trouva 150: ce qu'elle a pris pour un miracle dont elle a voulu que la Mère de Dieu profitât, en m'envoyant 50 écus au lieu de 25. Feu M. Bazile y a contribué pour le moins d'autant, et Mlle sa femme, laquelle est à présent madame la Major, ayant déjà donné un très bel ornement à Notre-Dame de Foy, en a aussi fait faire un autre de même prix à peu près pour Notre-Dame de Lorette. M. de la Chenaye a de même fait présent de deux grandes et belles lampes d'argent à ces deux chapelles, avec un parement complet pour la dernière. M. Hazeur et Mlle sa femme, Mlle Boisseau, plusieurs autres personnes ont pareillement beaucoup contribué à sa décoration. M. le marquis de Dénonville, gouverneur de la Nouvelle-France, et M. de Champigny, intendant du même Canada, avec mesdames leurs femmes, qui les ont suivis jusqu'ici, y ont fait aussi des présents dignes de leur rare piété.

La translation d'un village entier, composé alors de près de trois cents âmes, pour l'installer sur un terrain nouveau à deux lieues de distance, semblait une opération difficile. Le lieu choisi offrait de précieux avantages. Il était sur un plateau élevé, à l'entrée de la forêt, et un cours d'eau abondant le traversait ; mais tout était à créer. C'était une conquête à faire sur la forêt, qui n'avait jamais été exploitée. Il fallait couper les arbres, préparer des champs pour le maïs, unique ressource des futurs émigrants, puis élever quelques cabanes pour leur donner immédiatemeni un asile, et enfin bâtir le pieux sanctuaire.

Le P. Chaumonot trouva quelques familles qui, par zèle autant que par charité, allèrent habiter cette solitude pour s'occuper de ces travaux préparatoires. On vit bientôt le sol se transformer. Tout annonçait la prise de possession prochaine par les nouveaux habitants. De petites cabanes, disposées avec symétrie, formaient un vaste quadrilatère, au milieu duquel s'élevait la maison de Dieu.

Le P. Chaumonot était l'âme de ces travaux, dont il dirigeait l'ensemble et les détails. Il voyait enfin se réaliser le pieux rêve de son cœur. A sa grande joie et après avoir attendu avec patience l'heure de la Providence, la chapelle de Notre-Dame de Lorette (1) s'élevait peu à peu pour compléter les travaux commencés. Elle était la reproduction et comme le *fac-simile* de la *Casa santa* de Lorette, que le missionnaire avait visitée avec tant de piété en Italie.

Le moment enfin venu, l'émigration des Hurons chrétiens vers le nouveau village commença, et se fit avec autant d'ordre que de charité. Chaque famille avait avec elle son petit mobilier et ses provisions ; mais

(1) La chapelle avait 40 pieds de longueur sur 20 de largeur et 25 de hauteur.

l'embarras le plus grand venait des vieillards, des malades et des enfants. Il y eut un vrai assaut de charité pour se rendre compte de tous les besoins et distribuer les secours à tous ceux qui en avaient besoin.

On travailla avec tant de diligence à bâtir cette chapelle de Lorette, que, n'ayant été commencée que vers la Saint-Jean en 1674, elle fut ouverte et bénite la même année, le 4 de novembre. La cérémonie s'en fit avec un grand concours de Français et de sauvages, tant de Hurons qu'Abénaquis, après une procession qui alla jusqu'à un quart de lieue prendre l'image de la sainte Vierge, faite sur celle de la vraie Lorette, d'où on nous l'a envoyée. Notre R. P. Supérieur chanta la grand'messe et fit un très beau sermon. Depuis ce temps-là on y vient de tous côtés en pèlerinage. On y fait et on y fait faire des neuvaines, et les grâces qu'on y obtient par l'entremise de la Mère de Dieu vont jusqu'au miracle.

Comme il faudrait composer un livre entier pour décrire toutes ces faveurs extraordinaires, je n'en rapporterai que deux, ayant été témoin oculaire de l'une, et propre sujet de l'autre.

A mon avis donc, la plus miraculeuse guérison qui se soit peut-être jamais opérée, du moins dans ce nouveau monde, est celle d'une nommée Marie

Ouendraca, huronne de nation et très fervente chrétienne. Son mari *Ignace Thsaoenhohi*, capitaine des Hurons, et deux de ses enfans, dont un n'avait que cinq ans et l'autre était une fille nubile, Jeanne *Gaoendité*, étaient morts à Notre-Dame de Foy, tous trois en opinion de sainteté ; même le père et la fille encore plus glorieusement que le garçon. Quelques années après que la mission huronne se fut établie à Lorette, la bonne *Ouendraca* fut réduite à l'extrémité par une violente fièvre : de telle sorte qu'elle ne pouvait plus remuer aucune partie de son corps. Nous n'attendions plus que le moment qu'elle expirerait, après lui avoir administré les derniers sacrements de l'Eglise, lorsque j'appelai Jean *Atheiatha* et Thérèse *Ohérardegen*, les deux enfants qui lui restaient. Je leur fis promettre que s'il plaisait à la sainte Vierge de rendre la santé à leur mère, nous dirions, eux et moi, dans la chapelle neuf fois le chapelet de la Sainte-Famille. Ensuite, je me sentis inspiré d'y aller prier pour ma pauvre malade. Il n'y avait tout au plus qu'un demi-quart d'heure que j'y étais en oraison, lorsque sa fille vint me dire que sa mère me demandait. J'y cours aussitôt, dans la pensée de faire pour la moribonde les prières de la recommandation de l'âme. J'entre dans la ca-

bane, et voilà qu'à mon arrivée mon agonisante se lève tout debout, et me fait la révérence à la française. Je jugeai d'abord que la nature jouait de son reste, ou que la violence du mal lui faisait faire ses derniers efforts. Je la presse donc de se recoucher sur sa natte : elle me témoigne qu'elle sera aussi bien debout ou assise que couchée. Je lui fais de nouvelles instances; elle me répond qu'elle est guérie parfaitement, et comme elle vit que je prenais ses paroles pour des rêveries, elle me fit éloigner sa fille et son fils, pour me dire en secret comment la santé lui avait été rendue. Voici son discours : « Mon Père, un peu après que vous avez été sorti de ma cabane, deux personnes ont paru sur ma natte. J'ai vu l'une à mes pieds, l'autre à mon chevet. Celle-ci, qui était une jeune femme, ou plutôt une grande fille, m'a dit : « Touchez seulement le bout de ma robe, et vous serez guérie ». Je n'ai garde, disais-je en moi-même, d'avoir tant de présomption que de m'imaginer que des Bienheureux du Ciel soient envoyés pour me guérir; ce sont plutôt des démons qui voudraient me faire entrer en vanité. Pendant que cette pensée m'occupait l'esprit, la même passa le bas de ses vêtements par-dessus mon visage, qui en fut touché : « Ma mère, me dit-elle, vous voilà guérie », et

au même instant, elle disparut avec le petit garçon qui s'était mis à mes pieds. Alors je crus devoir m'assurer si ces deux personnes m'avaient rendu la santé. Je commence par remuer les bras, ensuite je me lève et puis je marche ; je sors même dehors, et tout cela avec autant de facilité que si je n'avais point été malade, quoique je fusse aussi immobile qu'une pierre, un moment auparavant. Mes enfants, même Thérèse, qui est une femme mariée, et Jean, qui est bien dans sa quatorzième année, ont été si étonnés de me voir revenue ainsi tout à coup qu'ils s'enfuyaient, comme si j'avais été un spectre. Je les rassure, et j'ordonne à ma fille de vous appeler, afin que vous jugiez vous-même d'un événement si extraordinaire. »

Son récit achevé, je ne fis nul doute que ses deux enfants, morts en opinion de sainteté, n'eussent été envoyés du Ciel par la sainte Vierge pour rendre la vie à celle qui la leur avait donnée, puisqu'ils l'honoraient du nom de mère en lui disant : « Ma mère, vous voilà guérie ». Elle fut de mon avis, et sur ce que je lui dis qu'il fallait remercier la Mère de Dieu, sa bienfaitrice : « C'est bien mon dessein, me répondit-elle ; je n'attendais que votre approbation pour le faire ». Là-dessus elle se lève, marche d'un pas ferme, me suit à la

ŒUVRE DE LA VILLE

chapelle, y prie Dieu, y assiste même au Salut que nous fîmes, et qui dura près d'une demi-heure. Pendant tout ce temps-là, elle se tint à genoux, sans s'appuyer, comme si elle n'eût point été malade. Je l'en repris après comme d'une indiscrétion en une personne qui ne faisait que revenir d'une maladie mortelle ; mais elle me répondit : « Je m'étonne que vous ne vouliez pas me croire que j'ai autant de forces que si je n'avais point été malade ». Non seulement tous nos sauvages de Lorette, mais même quelques Français qui y étaient, ont été témoins de ce miracle.

Celui qui suit m'est arrivé à moi-même. Le jour de saint Luc, en 1687, un peu après minuit, je fus attaqué d'une furieuse colique, accompagnée de grands élancements que je sentais au bas-ventre, comme si on m'y eût enfoncé de longues pointes d'alènes. Ces douleurs m'étaient causées par une descente que j'ai depuis plusieurs années, et qui ne m'avait jamais tant fait souffrir que cette fois, ne la pouvant remettre à mon ordinaire. Enfin, après bien du travail et encore plus de mal, il était déjà onze heures avant midi, lorsque je fis réflexion que c'était la fête de saint Luc. Aussitôt je m'adressai à la Bienheureuse Vierge, en lui disant seulement de la pensée et du cœur : « O

Mère de miséricorde, ayez pitié de moi ! Ordonnez à votre fidèle secrétaire et à votre dévot chapelain saint Luc, qui était aussi médecin de profession, de faire ici un coup de son métier ».

Il n'en fallut pas davantage. A l'instant je sentis mes boyaux remonter comme d'eux-mêmes, se remettre en leur place, et toutes mes douleurs s'évanouir : de telle sorte que je me levai, que j'allai à l'église, et que je dis la sainte messe qui fut en action de grâces de ma guérison.

Il ne faut pas que j'oublie ici que le P. Poncet, ayant repassé en France, a eu soin de m'envoyer non seulement une Vierge faite sur celle de Lorette (ainsi que je l'ai déjà dit), mais aussi et une coiffe ou bonnet de taffetas blanc qui a été sur la tête de l'image, laquelle est dans le Sainte Maison d'Italie, et une écuelle de faïence, faite sur la forme de celle du petit Jésus, à laquelle elle a touché, et de petits pains bénits qui ont été pétris dans les écuelles de la Sainte Famille, qu'on trouva, lorsque, pour rendre la sainte chapelle ou maison plus commode, on en ôta le plafond ; sur quoi l'on saura que toutes ces choses, ou même leurs semblables, sont ici miraculeuses.

Car, en premier lieu, cette coiffe ou calotte a été prêtée à M. le curé de Château-Richer pour un

malade, qui s'en trouva très bien après l'avoir mise sur sa tête. La personne qui nous la rapportait la perdit, l'ayant laissé tomber en chemin, sans y prendre garde. Comme c'était en hiver et qu'il y avait beaucoup de neige, et même qu'il

Raquette.

faisait assez grand vent, le papier dans lequel elle était fut emporté du chemin battu au milieu des déserts (1), où l'on ne passait point. Cependant un homme de devers Lorette, qui s'y en allait, et qui avait des raquettes (2) sur son dos, fut inspiré

(1) Lieu inculte et inhabité.

(2) Petit appareil formé d'un treillis en corde de boyaux, que l'on attache solidement sous la chaussure, pour ne pas enfoncer dans la neige.

de les mettre à ses pieds et de traverser par le milieu des champs, en quittant le chemin ferme, lorsqu'il fut vis-à-vis du lieu où le vent faisait voltiger le papier et la coiffe qui était dedans. A peine eut-il fait cinquante pas en marchant par le milieu des champs, qu'il s'en aperçut. Il courut aussitôt après, et, ayant ramassé le papier, il reconnut facilement ce que c'était, et il vint en diligence me l'apporter avec bien de la joie.

2° Un jour que j'étais monté sur un marchepied assez haut, d'où je montrais à des pèlerins notre sainte écuelle qui, comme je l'ai déjà dit, n'est que de faïence, elle m'échappa des mains et tomba à bas sur un plancher de bois sans se casser. Tous les assistants et moi nous fûmes autant surpris que réjouis de la voir au même état, après l'avoir ramassée, qu'elle était avant sa chute.

En troisième lieu, comme, à l'imitation des Messieurs de Lorette en Italie, nous faisions aussi pétrir par les religieuses de Québec de petits pains dans cette même écuelle, et qu'après les avoir bénits nous en distribuions aux personnes qui en demandent, plusieurs s'en sont très bien trouvés dans leurs maladies, ne s'étant point servis d'autres rémèdes pour se faire passer des fièvres opiniâtres et violentes, dont ils étaient travaillés.

Encore que toutes ces choses et plusieurs autres fussent capables d'exciter ici tout le monde à une grande ferveur, cependant, pour allumer de plus en plus le feu du divin amour, surtout dans le cœur de mes sauvages, je leur fis faire un collier de porcelaine semblable aux autres dont j'ai parlé, si ce n'est que sur celui-ci il y avait écrit : *Virgini Parituræ Votum Huronum*, parce qu'il devait être présenté à Notre-Dame de Chartres.

Tout le monde sait que l'image miraculeuse qu'en ont faite les anciens Druides, et qu'on y révère encore à présent, a pour titre ces mêmes mots latins, que nous tournons ainsi en notre langue : « *A la Vierge qui doit être mère* ». Notre présent y fut si bien reçu que non seulement toute la ville en témoigna une sensible joie, mais que Messieurs les chanoines de cette très illustre église nous en ont donné toutes les marques de reconnaissance que nous pouvions recevoir de leur magnificence et de leur piété. Les voici: ils ont associé notre mission huronne de Lorette à leur vénérable corps, en rendant nos sauvages participants de toutes leurs prières, messes et dévotions, qui se disent ou se font dans leur église. Ils ont dressé un acte authentique de cette espèce d'adoption ou d'union spirituelle. Ils ont écrit à nos néophytes sur ce

sujet une lettre très belle et toute pleine d'un zèle apostolique. Ils ont fait aux mêmes un riche présent d'un grand reliquaire d'argent, très bien travaillé, pesant près de six marcs (1), ayant la figure de la chemise de Notre-Dame qu'on garde à Chartres, et représentant d'un côté le mystère de l'Annonciation, et de l'autre l'image de la Vierge qui tient son Fils, telle qu'on l'a reçue des Druides. Enfin ils ont rempli ce reliquaire des os de plusieurs Saints dont ils ont les châsses, et ils nous l'ont envoyé après l'avoir laissé sur la sainte châsse neuf jours entiers, pendant lesquels ils ont fait pour notre mission des prières extraordinaires.

L'*ex-voto* des Hurons chrétiens offert en 1678 à Notre-Dame de Chartres, se voit encore aujourd'hui dans la chapelle de la crypte de la cathédrale. Il est exposé dans une montre en chêne vitrée et dorée. Son inscription porte : VIRGINI PARITURÆ VOTUM HURONUM (*A la Vierge qui doit être Mère, vœu des Hurons*). Ce travail, selon l'usage des sauvages, est formé de gros grains de rassade de différentes couleurs. Les lettres de l'inscription se détachent en noir sur un fond blanc. Une bordure violette en poil de porc-épic encadre le tout. Le collier a 1m45 de longueur sur 8 cent. de largeur.

Cet *ex-voto* était accompagné d'une lettre votive en huron, que le P. Chaumonot avait rédigée pour ses

(1) Un kilo 1/2.

néophytes, et qu'il écrivit sur une écorce de bouleau. La voici en français :

« Sainte Vierge ! que nous avons de joie de ce que, « même avant votre naissance, la ville de Chartres « vous ait bâti une église avec cette inscription : *A la « Vierge qui doit être Mère !* Oh ! que MM. les Chartrains « sont heureux, et qu'ils méritent de gloire d'être vos « premiers serviteurs ! Hélas ! incomparable Mère de « Dieu, il en est tout au contraire de nous, pauvres

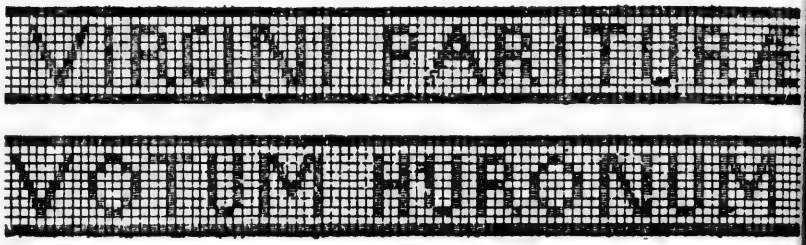

Vœu des Hurons à Chartres.

« Hurons ; nous avons le malheur d'avoir été les der- « niers à vous connaître et vous honorer. Au moins « que ne pouvons-nous à présent réparer notre faute « en suppléant, en quelque manière que ce soit, pour « tout le temps que nous ne vous avons point rendu « notre culte ! C'est, sainte Vierge, ce que nous faisons « aujourd'hui en nous joignant aux Messieurs de Char- « tres, afin de n'avoir avec eux qu'un esprit, qu'un « cœur et qu'une bouche pour vous louer, pour vous « aimer, pour vous servir. Nous les prions donc de « vous présenter en notre nom et pour nous, tous les « devoirs qu'ils vous ont jamais rendus. Oui, ce « seront eux (car nous espérons qu'ils ne nous refu- « seront pas), ce seront eux, lesquels, autant qu'il

« est possible, nous acquitteront auprès de vous, « pendant que leur ferveur satisfera pour notre lâ- « cheté, leur connaissance pour notre ignorance, leur « richesse pour notre pauvreté. Au reste, Vierge « Mère de Dieu, quoique vous ayez déjà enfanté votre « Fils, cela n'empêchera pas que, à l'exemple des Char- « trains, nous ne vous honorions, même à présent, sous « le nom de la Vierge qui doit être Mère, puisqu'il ne « tient qu'à vous, en demeurant toujours Vierge, de « nous avoir pour enfants. Comme nous vous honorons « ici, dans une chapelle semblable à la maison où vous « avez donné à Dieu une vie humaine, nous espérons « que vous nous y donnerez une vie spirituelle. Ce « sera ainsi qu'étant toujours Vierge vous serez aussi « Mère, non seulement qui a enfanté ou qui enfante, « mais qui enfantera toujours jusqu'à ce que Jésus soit « parfaitement formé en nous tous. C'est ce que nous « vous demandons en vous présentant ce collier pour « marque que nous sommes liés à vous en qualité de « vos esclaves. »

Le désir des Hurons fut réalisé, et leur *ex-voto* fut exposé dans la cathédrale de Chartres, comme un témoignage authentique de leur dévotion et de leur confiance envers la très sainte Vierge.

Pour répondre à ce vœu et pour donner un souvenir vivant de leur reconnaissance, les chanoines envoyèrent à la Lorette du Canada le riche reliquaire dont parle le P. Chaumonot, et dont nous donnons un *fac-simile* réduit. C'est une boite plate de 16 centimètres de largeur sur 19 centimètres de longueur, et 3 centimètres d'épaisseur. Sa forme, qui rappelle une des richesses du trésor de Chartres, est celle de la chemise de la très sainte Vierge, telle qu'on la voit représentée dans le sceau du Chapitre et dans les petits objets de piété distribués à Chartres pour entretenir la piété des fidèles.

Les deux surfaces extérieures du dessus et du dessous sont ornées de deux gravures niellées. Celle du dessus

Le reliquaire des chanoines.

représente le mystère de l'Annonciation d'après un tableau du Louvre. L'Ange Gabriel, dans l'attitude d'un profond respect, tient en main le lys, symbole de la

virginité, et montre à la sainte Vierge l'Esprit-Saint, sous la forme d'une colombe, qui doit accomplir le mystère.

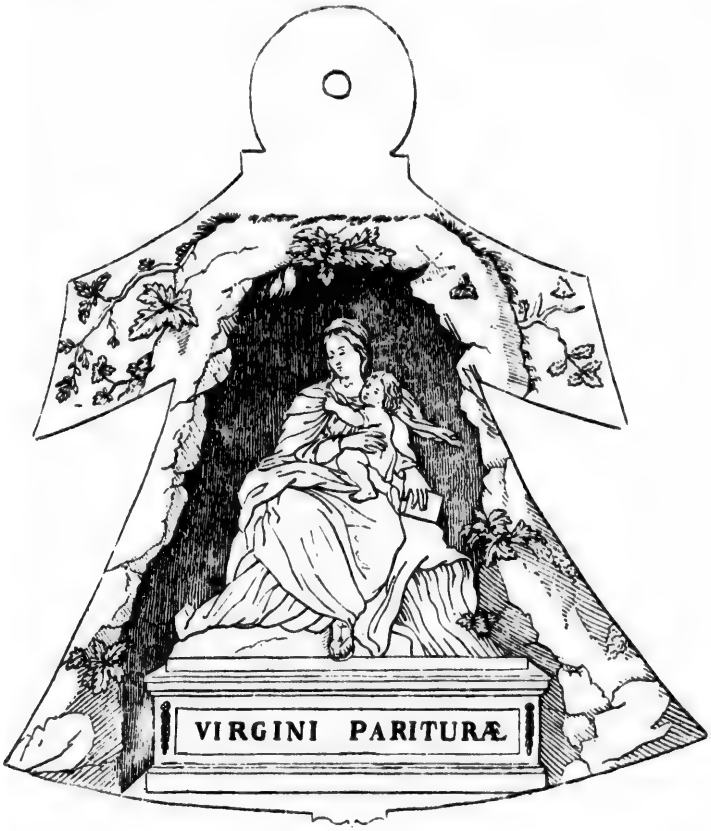

Le reliquaire des chanoines.

L'autre gravure doit plus à l'imagination de l'artiste. S'il a su s'inspirer d'un symbolisme intelligent en plaçant l'image de la Vierge mystérieuse dans la grotte antique, ayant à la main le livre des traditions primitives, et à ses pieds cos eaux abondantes, figure des

faveurs célestes dont elle est la dispensatrice, il a été moins heureux dans l'image même de la Vierge, dont le style et la pose forment un contre-sens historique.

Il est permis de regretter de ne pas trouver là la reproduction exacte de la statue antique qui faisait la richesse et la réputation du célèbre pèlerinage. On aurait vu le divin Enfant assis sur les genoux de sa Mère, bénissant de sa droite ses fidèles serviteurs et tenant de sa gauche le globe de la terre, en signe de sa puissance. La Vierge portait une couronne ornée de fleurons. La statue reposait sur un piédestal avec quatre colonnes en marbre, qui avaient dans leur frise l'inscription : *Virgini parituræ.*

Ce reliquaire avait été enrichi de nombreuses reliques. Malheureusement ce précieux trésor, oublié depuis longtemps, était resté exposé aux injures de l'air, et quand il fut comme retrouvé en 1850, tout ce qu'il contenait à l'intérieur avait été décomposé, et n'offrait plus qu'un amas confus, au milieu duquel il n'était pas possible de distinguer quelque chose.

La plaque supérieure qui sert de couvercle porte à l'intérieur une inscription latine gravée, qui révèle les noms des donateurs et du graveur. La voici (1) :

Jussu venerand. D. D.
Cap. Insign. Eccles.
Carn. Thomas Mahon Carnotens. elaboravit.
Anno MDCLXXIX (2).

Ce présent était accompagné d'une lettre des chanoi-

(1) Nous avons copié cette inscription sur le reliquaire lui-même. M. Merlet, auteur d'une notice sur le trésor de Chartres, en donne une autre très longue, sans indiquer son autorité.

(2) « Fait sur la commande des vénérables chanoines de l'insigne église de Chartres, par Thomas Mahon, Chartrain, l'an 1679. »

nes, qui n'est pas parvenue jusqu'à nous. Mais nous avons celle que le P. Chaumonot leur adressa pour les remercier et leur rendre compte de l'accueil fait à leur présent. La voici :

« De Lorette en Canada, ce 11 nov. 1680.

« Messieurs,

« Il paraît bien que vous estes les vrays et dévots ser-
« viteurs de la Vierge, puisque vous estes les imitateurs
« de ses vertus, particulièrement de son humilité. N'est-
« ce pas estre bien humble que des personnes comme
« vous, si éminentes en vertu, en doctrine et en noblesse,
« ayent daigné admettre de pauvres sauvages à la parti-
« cipation de leurs prières ? Pour peu d'amitié qu'une
« personne de qualité montre à un pauvre paysan, il s'en
« tient grandement obligé. Quels sentiments donc de re-
« connaissance n'auront pas nos Hurons pour vous, de qui
« ils ont reçu de si magnifiques présents ? Ils auroient
« sujet de dire à chacun de vous ce que saint Bernard
« disoit au Sauveur : « *Tanto mihi carior, quanto pro me*
« *vilior* (1) ». Vous avez d'autant plus justement gagné
« nos respects et nos affections que vous vous estes
« plus abaissés en nous associant tous, pauvres bar-
« bares que nous sommes, à vos personnes. Je ne
« trouve aucun passage en l'Evangile, où Notre-Sei-
« gneur fasse paraître plus de joie que celle qu'il
« témoigna un jour à l'occasion de la bonté de son
« Père, à se communiquer à ceux pour qui le monde
« n'a que du mépris. Je ne doute nullement, Messieurs,
« que vous ne lui ayez causé une nouvelle joie, lorsque

(1) « Vous m'êtes d'autant plus cher que vous vous êtes humilié davantage pour moi. »

« vous aurez fait pour nos pauvres néophytes ce que « vous n'avez peut-être jamais fait, mesme pour des « personnes de la première qualité, et ainsi vous avez « pu faire répéter dans le Ciel au Sauveur, ce qu'il a « dit sur la terre : *Confiteor tibi, Pater*, etc. : Je vous « rends grâce, mon Père, de ce que vous avez commu- « niqué votre esprit aux bons serviteurs de ma Mère, « en leur inspirant d'admettre à la participation de « leurs oraisons et suffrages, des sauvages, les derniers « des hommes, à l'exclusion de tant d'autres personnes « dont tout le monde admire la sagesse et les beaux « talents. Je craindrois, Messieurs, d'offenser votre mo- « destie, de parler ici davantage de l'honneur que vous « méritez, pour vous estre bien voulu ravaler jusqu'à « cette société de prières et de gain spirituel avec de « pauvres sauvages. Je suis certain que vous ne sou- « haitez pas tant de sçavoir l'estime que l'on a ici de « votre vertu et de vos intérêts, que d'apprendre l'hon- « neur qu'on a rendu aux saintes reliques que vous « avez eu la bonté de nous envoyer : c'est ce que je « vais faire.

« Estant convaincu du culte que l'on doit rendre aux « vrayes reliques des saints et aux principaux signes « de notre Rédemption, comme sont la croix où le Sau- « veur est mort, et la chemise qu'avait la Vierge lorsqu'il « nasquit d'elle, nous avons tasché de ne rien omettre « de tout ce que nous avons pu, la première fois que « nous exposâmes à la vénération publique la chemise « d'argent et les reliques, que vous avez eu la bonté « de nous envoyer. Voici donc ce que nous avons fait : « quelques jours devant la Toussaint, nous publiâmes « tant aux François qu'aux sauvages, que votre illustre « compagnie avoit envoyé à l'église naissante des Hu- « rons, un riche don avec quantité de reliques, que « nous ferions voir et honorer le jour de cette feste : « nous ornâmes nostre autel le mieux que nous pus-

« mes, et préparâmes une belle niche au-dessus du
« tabernacle pour y eslever vos saintes reliques. Le
« lendemain tout le monde étant assemblé dans la
« chapelle de la Vierge, le P. Potier, qui a soin avec
« moy de la mission, fit un discours aux François de
« l'estime que l'on devoit faire des reliques que nous
« avions reçues de vous, et de la chemise qui les ren-
« ferme ; il dit le même en huron aux sauvages, en
« adjoustant qu'ils vous avoient une troisième obliga-
« tion, de ce que vous les aviez comme adoptés, en
« leur donnant part commune à tous vos biens spi-
« rituels, comme à vos vrays enfants. Ensuite le Père
« s'estant revestu d'une belle chappe, que Madame
« la gouvernante de Caen nous a envoyée cette année,
« et estant accompagné de deux acolytes en robbes et
« surplis, il encensa le reliquaire et les reliques, qui
« estoient au milieu de l'autel, et puis, pour remercier
« la B. Vierge de ce qu'accompagnée d'un bon nombre
« de ses serviteurs et servantes, elle venoit de sa plus
« ancienne maison prendre possession de celle qu'on
« luy a nouvellement faicte icy, il entonna l'hymne *Ave*,
« *Maris Stella*, etc. ; et les prières finies, le Père ouvrit
« le reliquaire pour donner la consolation au peuple
« de voir les sacrées reliques qu'il contient ; il permist
« mesme à chacun de les baiser. Après, il les remit
« dans la niche où elles furent exposées tout le reste
« du jour. Aussitôt on chanta la grand'messe, qui fut
« dicte pour vous ; et tous ceux que la célébrité de la
« feste et la sainte curiosité avoient attirés à nostre
« chapelle, furent invités d'offrir pour vous la commu-
« nion qu'ils alloient faire. Tous nos néophytes firent
« de même ; tous ceux qui ne purent pas ce jour-là
« vous rendre ce devoir, s'en sont acquittés depuis.
« L'après-dîner, les principaux Hurons estant assemblés
« dans la plus grande cabane du bourg, je leur de-
« manday quels sentiments ils avoient d'avoir reçu

« un si saint et si magnifique présent. La lettre latine « qu'on vous envoye (1) est un sincère et véritable « récit de ce que les deux capitaines et quelques an- « ciens dirent au nom de tous. Alors on conclut que « vous auriez aussi part à tout ce qui se feroit jamais de « prières et de bien dans leur mission, que tous les « jours on prieroit Dieu pour votre illustre compagnie, « — qu'on auroit une singulière dévotion aux saints dont « vous nous avez envoyé les reliques, comme à nos « nouveaux patrons, et que la chemise d'argent « seroit toujours exposée dans une belle niche au- « dessus de notre tabernacle.

« Je suis bien aise, Messieurs, d'avoir cette occasion « de vous témoigner l'estime que nous faisons, et le « respect que nous portons à vostre sainct et vénérable « Chapitre, dont on nous a fait un si grand récit, et du- « quel je ne manque point depuis longtemps de me « souvenir particulièrement dans mes petites prières, « et que je continueray de faire tout le reste de ma « vie, y estant maintenant plus obligé que jamais, « après avoir honoré de si beaux dons notre chère « mission.

« Je suis avec respect,

« Messieurs,

« Votre très humble et très obéissant serviteur en J.-C.

« Pierre-Joseph-Marie CHAUMONOT,
« de la Comp. de Jésus. »

Le P. Martin Bouvart, du collège de Québec, qui en qualité de Chartrain avait été chargé par les chanoines d'offrir à l'Église huronne leur riche présent, leur

(1) V. Appendice, C : Traduction de cette lettre.

rendit compte, dès le lendemain (1), de la commission qui lui avait été confiée.

Cette mission de Lorette ne fut pas la dernière station des Hurons chrétiens. Par une impérieuse nécessité qu'ils étaient habitués à subir même dans leur pays, il leur fallait, après quelques années de séjour dans un lieu, changer de place et se rapprocher de la forêt, pour deux raisons. La première, c'est que, comme ils n'amendaient jamais leurs terres, le sol qui leur fournissait le blé d'Inde, leur principale et souvent leur unique nourriture, s'épuisait bientôt, et ne pouvait plus répondre à leurs besoins. La seconde, c'est que, comme ils consumaient dans leurs cabanes une grande quantité de bois de chauffage, et qu'ils n'avaient pas encore d'autre moyen de transport que leurs bras, il fallait des corvées fréquentes et pénibles, lorsque la forêt était éloignée. Ils trouvaient plus simple de transporter leurs cabanes.

Six années après la mort du P. Chaumonot, en 1699, les Hurons quittèrent ce poste de Lorette, et allèrent fonder un nouveau village, à une lieue plus loin. En souvenir d'un titre qui leur était cher, ils nommèrent celui-ci la *Jeune Lorette*. L'autre, qui est devenu une paroisse canadienne, a conservé jusqu'à nos jours le nom de *Vieille Lorette*, seul souvenir de sa première destination.

La chapelle élevée à la *Jeune Lorette* ne portait plus le caractère historique et si vénérable qu'avait l'ancienne. Cependant, pour perpétuer ce souvenir, on suspendit au-dessus de l'autel, près de la voûte, une représentation en relief de la *Santa Casa*, qu'on y voit encore aujourd'hui.

C'est dans ce poste que, de nos jours, le touriste peut trouver les débris de cette nation justement célèbre en Canada, mais qui perd peu à peu les traces de son origine. Depuis longtemps elle n'émigre plus. Son contact

(1) Appendice D. Traduction de cette lettre.

avec la civilisation et l'influence de l'élément français qui l'entoure et l'envahit, l'ont affranchie de cette dure nécessité.

La chapelle de la *Jeune Lorette* a déjà été reconstruite plusieurs fois. Celle que l'on y voit aujourd'hui, et que nous reproduisons d'après une photographie, date de 1830.

Chapelle de la Jeune Lorette.

XI

Vie réglée du P. Chaumonot. — Désir de la mort. — Jubilé de prêtrise. — Fléau des chenilles. — Retour à Québec. — Dernière maladie. — Mort et funérailles. — Faveurs célestes.

Jusqu'ici nous n'avons suivi le P. Chaumonot que dans les travaux de son ministère apostolique si varié et si actif; mais il n'aurait été qu'un apôtre incomplet, et il n'aurait pas rempli la première fin de sa vocation, s'il n'avait pas été en même temps un bon religieux. Il sut toujours allier à l'activité de Marthe, la vie surnaturelle et contemplative de Marie. Nous le verrons surtout quand nous parlerons de ses vertus ; mais remarquons tout d'abord en lui un des caractères de l'homme intérieur, l'esprit de régularité, qui suppose un grand empire sur soi-même et une grande habitude de se vaincre.

Privé souvent, pendant sa longue carrière, des précieux avantages de la vie de communauté, le P. Chaumonot avait su y suppléer, quand il le pouvait, par un règlement qui embrassait toute sa journée, et le tenait comme toujours sous la règle. Il se levait habituellement à deux heures du matin, et consacrait quatre à cinq heures à la prière et à la méditation. Puis en hiver il faisait sa lecture spirituelle, et récitait deux Petites Heures ; après quoi il se préparait à la sainte messe qu'il disait devant son pieux troupeau. Chaque

jour, soit pendant la messe, soit immédiatement après, il expliquait quelque pratique de dévotion, ou faisait une courte instruction. Elle était plus longue le dimanche et les fêtes. Jamais, avoua-t-il à un de ses confrères, il ne parlait de Dieu à ses sauvages, ou ne leur faisait la plus petite instruction, sans qu'il en remarquât le fruit tôt ou tard.

L'été, la messe se disait de très bonne heure, pour donner aux néophytes la facilité d'aller à leur travail de grand matin.

Le temps de la sainte messe était pour l'homme de Dieu le moment précieux par excellence, et souvent l'heure des faveurs célestes. Il y éprouvait de grands sentiments de piété et de vives lumières spirituelles. On en trouve quelque chose dans un de ses écrits qu'il adressa à son confesseur, et qu'on verra à la suite de sa vie.

Quelle que fût l'heure de sa messe, il consacrait toujours une bonne demi-heure à son action de grâces : c'était pour lui comme le couronnement de l'auguste Sacrifice.

On raconte qu'un jour on vint le chercher après la demi-heure passée. Il dit avec simplicité : « Que vous « m'auriez fait plaisir de me laisser plus longtemps « avec Notre-Seigneur, qui me régalait si bien ! »

Après son action de grâces, il expédiait les affaires qu'on venait lui soumettre, puis il faisait la visite des malades, et à son retour il donnait une leçon d'une heure de langue huronne aux Pères chargés de l'aider.

Chaque jour il faisait plusieurs visites au Saint-Sacrement, et c'était au pied des autels qu'il récitait ordinairement son bréviaire et son chapelet.

Il consacrait une partie de l'après-dîner à visiter quelques familles pour s'intéresser à leurs affaires, et connaître leurs besoins. Sa présence dans une cabane était toujours regardée comme une bénédiction. Il

avait le talent de la rendre agréable et utile par le récit de quelque belle histoire tirée de l'Ancien ou du Nouveau Testament et de la Vie des Saints.

Vers le coucher du soleil, la cloche annonçait la prière du soir, que les sauvages allaient faire en commun à la chapelle, et que le P. Chaumonot présidait. Ils y priaient pour le Roi, pour les défunts, pour leurs compatriotes, pour les Français, pour leurs bienfaiteurs et pour leurs ennemis.

Le P. Chaumonot veillait avec un grand soin à tout ce qui tenait au culte extérieur. Son expérience lui avait appris la salutaire influence que les pratiques de la piété et les cérémonies de l'Eglise exercent sur l'esprit et le cœur des sauvages. Il les regardait comme un des plus puissants soutiens de la foi. Les offices des dimanches et des fêtes se faisaient comme dans les paroisses le mieux organisées. Le service de l'autel était confié à un groupe d'enfants choisis, revêtus du surplis et de la soutane rouge. Mais à cause de leur goût pour le chant, tous les néophytes prenaient part à la divine psalmodie, divisés en deux chœurs, l'un des hommes, l'autre des femmes, alternant dans les deux langues, le latin et le huron.

Les quelques moments libres qui restaient au Père Chaumonot, étaient employés à lire, à composer des cantiques et des instructions en huron, et à entretenir sa correspondance. Elle était très étendue, et toujours inspirée par la charité et le zèle.

Outre les lettres que nous avons fait entrer dans notre récit, le P. Chaumonot écrivit plusieurs fois des détails sur les travaux des autres missionnaires, et il les envoyait à des amis ou à des bienfaiteurs. La bibliothèque nationale de Paris possède un de ces précieux documents daté de 1666, et adressé à M. Guiotte à Dijon. Il est remarquable par son étendue, et prouve jusqu'à quel point le serviteur de Dieu poussait la complai-

sance. Il n'a pas moins de 55 pages in-4°, et embrasse une période de cinq années. Le récit n'est souvent qu'une simple copie des Relations des missionnaires; mais le P. Chaumonot y mêle de pieuses réflexions que lui dicte son zèle, son amour des souffrances ou son esprit de foi. En parlant d'une nation éloignée, qui était évangélisée pour la première fois, il s'écrie : « Que « les larmes et les sueurs du pauvre missionnaire sont « bien essuyées ! Que ses fatigues et ses souffrances lui « donnent de joie lorsqu'il apprend qu'il a ainsi coopéré « au salut d'une seule âme, pour l'amour de laquelle le « vrai Fils de Dieu n'a pas dédaigné de descendre du « Ciel en terre, de se faire homme... en un mot, de « donner son sang jusqu'à la dernière goutte, et de « mourir en croix ! »

Il termine en disant avec humilité : « Voilà, Monsieur, « ce que mon peu de loisir et mes veilles dérobées sur « mon repos m'ont pu permettre de vous écrire.

« Adieu, mon cher Monsieur ; priez Dieu pour un « pauvre pécheur. »

Quand le P. Chaumonot vit sa mission bien établie, et ses frères assez instruits dans la langue pour le remplacer et continuer son œuvre, il soupira après le repos des années éternelles, et il se laissa entraîner au désir de voir la fin de son pèlerinage, pour jouir plus tôt de la vue de Dieu.

Il voulut intéresser à ce projet son puissant protecteur, le glorieux saint Joseph, et il commença, le 9 janvier 1676, une neuvaine en son honneur, afin d'obtenir la grâce d'une prompte et sainte mort. Cependant, dans l'ardeur de son désir et dans la conviction qu'il ne pouvait pas trouver d'obstacle, il le communiqua à un de ses frères pour obtenir l'appui de ses prières. Alarmé d'un pareil vœu, celui-ci se hâta d'en avertir le P. Dablon, recteur du collège de Québec. Le P. Dablon crut devoir arrêter le pieux élan du P. Chaumonot, et ne

pas priver la mission d'un ouvrier si utile. Il lui écrivit en l'engageant à continuer sa neuvaine, mais à changer son objet. Au lieu de demander la mort, il devait demander au moins encore 10 ans de vie.

En vrai enfant d'obéissance, le P. Chaumonot se soumit sans peine, et il fut largement exaucé, puisqu'il vécut encore 17 années. On était même tellement convaincu du succès de l'intervention de saint Joseph dans ce qui le regardait, que lorsqu'on apprit à Québec une grave chute qu'il fit quelque temps après, ses amis dirent aussitôt : « L'accident n'aura pas de suite. Saint « Joseph doit le conserver au moins dix ans. »

Cette protection miraculeuse ne fut un doute pour personne, quand on connut le fait. L'homme de Dieu était monté au grenier pour en rapporter lui-même du blé d'Inde, qu'un sauvage lui demandait en aumône, mais il glissa en mettant le pied sur l'échelle qui servait d'escalier, et il tomba avec sa charge du haut en bas. Quoique sa tête eût porté la première, et que les pieds eussent été engagés dans les échelons, il se releva sans s'être fait aucun mal.

Dieu permit que, pour sa consolation et celle de la mission entière, le P. Chaumonot pût célébrer, en 1689, son jubilé de prêtrise, fête qu'on n'avait pas encore eu occasion de voir en Canada. Pour lui donner une grande solennité, on en fit une fête pour toute la cité de Québec. M. de Bernière, doyen du Chapitre, l'invita au nom de ses confrères à chanter cette messe à leur grand autel. M. Ango des Mesurets, l'archidiacre, servit de prêtre assistant, et le théologal Glandelet fit le sermon sur cette touchante cérémonie. L'estime et l'amour qu'on avait pour le P. Chaumonot attirèrent un très grand concours, et il y eut de nombreuses communions.

Le surlendemain, le P. Chaumonot rentra dans sa mission pour la fête de l'Annonciation, et il y continua

ses exercices de piété et de charité jusqu'à l'automne de 1692; mais ses forces diminuaient sensiblement, et tout semblait annoncer qu'il approchait du terme.

Il put cependant concourir encore activement à protéger ses bons néophytes contre un fléau qui les menaçait, et dont l'éloignement fut attribué à sa puissante intercession auprès de Dieu.

Ils avaient à craindre la prodigieuse quantité de chenilles, qui détruisaient tous les blés et les foins dans les environs. Les Français et les sauvages de la paroisse de Lorette allèrent gémir auprès du P. Chaumonot, et le conjurer de détourner ce fléau de Dieu. Il leur dit qu'il allait offrir une neuvaine de messes à cette intention en l'honneur de la très sainte Vierge. Ils y vinrent en très grand nombre, et y prièrent avec ferveur. Après la messe, ils portaient le saint vieillard sur une éminence, car il ne pouvait presque plus marcher, et de là, il bénissait les champs et conjurait les chenilles. Dès le troisième jour les ravages commencés s'arrêtèrent, et la neuvaine continua sous forme d'action de grâces.

Ce fut dans le courant de 1691 que le P. Chaumonot reçut du Ciel une faveur qui, dans son état de santé, était pour lui un précieux encouragement. Il offrait le S. Sacrifice de la messe pour le repos de l'âme du P. Frémin, mort à Québec le 20 juillet. Au moment où il prononçait ces paroles de l'Evangile : *Qui manducat hunc panem, vivet in æternum* (Joann. VI, 59), il entendit le P. Frémin lui dire distinctement : «Oui, je vis, et je vivrai éternellement en Celui qui m'a donné la vie (1). »

Cependant les forces du P. Chaumonot trahissaient son courage. Il dut, en 1691, remettre entre les mains d'un autre la supériorité et l'administration de la Mission, et, l'année suivante, on le transporta à Québec.

(1) Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Il figure alors dans la liste du personnel du collège avec le titre d'*infirme* et de *vieillard* (*infirmus et senex*).

Son état parut s'améliorer sensiblement aux approches de la Toussaint, et le bon vieillard n'eut rien de plus empressé que de demander à retourner à sa chère mission. Sans lui enlever toute espérance de revoir ce champ de bataille où il avait guerroyé si longtemps, le supérieur le remit d'abord à la fête de l'Immaculée-Conception, et ensuite aux premiers jours de l'année 1693, à cause de la rigueur de la saison, et du mauvais état des chemins.

Le P. Chaumonot ne pouvait se faire à l'idée de repos, qui contrastait tant avec sa vie passée, surtout quand il voyait ses frères travailler si activement dans toute l'étendue de la mission. Pour sanctifier de son mieux ces loisirs que lui imposait l'obéissance, il se livra aux exercices spirituels de sa retraite annuelle. Elle ne différa des autres, dit le P. Dablon, que par un redoublement de ferveur. On « aurait dit qu'il pressentait « qu'elle devait être la dernière. Il ne pouvait pas être « ni plus longtemps en prière, ni plus uni à Dieu. »

Une des consolations du P. Chaumonot en venant abriter ses derniers jours sous les murs du collège de Québec, était d'y retrouver un souvenir vivant de la célèbre mission huronne, si longtemps théâtre de son zèle. Le collège possédait une précieuse relique du P. de Brébeuf, fondateur et le plus illustre apôtre de cette mission. Il était tombé victime de la cruauté des Iroquois, le 16 mars 1649.

La famille du serviteur de Dieu, justement fière d'une gloire qui rejaillissait sur elle, voulut honorer sa mémoire en faisant faire un buste en argent de grandeur naturelle, qu'elle donna au collège de Québec. Il est revêtu du rochet pour rappeler sa mort dans l'acte même du ministère apostolique. Le socle sur lequel il repose est en ébène et de forme octogone. Il sert de

reliquaire à la tête de l'héroïque missionnaire, que l'on aperçoit par une ouverture ovale garnie d'ornements en argent. Nous reproduisons ce pieux monument d'après une photographie.

Quand le dernier des jésuites du Canada du siècle

Buste du P. de Brébeuf.

dernier mourut à Québec en 1800, il confia ce trésor aux hospitalières de la même ville, et elles le conservent avec une religieuse vénération, autant par respect pour les vertus qu'il rappelle, que par reconnaissance pour les services que le serviteur de Dieu avait souvent rendus à cette communauté. Elles ravivent ce souvenir chaque année en perpétuant l'usage d'une

communion générale le 16 mars, anniversaire de son supplice.

Quand le P. Chaumonot se fut bien convaincu de l'impuissance où il était de prendre part désormais aux travaux de la vie active, il se résigna volontiers à son rôle d'invalide, puisque telle était la volonté de Dieu, et il prit toutes les mesures pour le sanctifier. Il vivait à l'infirmerie, et dans cette solitude, où il avait peu de rapports avec les hommes, il voulut multiplier ceux qu'il avait avec Dieu.

Il se levait toujours à deux ou trois heures du matin, et s'occupait des choses spirituelles jusqu'à 8 heures où il disait la messe, bonheur dont il ne fut privé que les quinze derniers jours de sa vie.

A 9 heures il prenait un léger repas, puis il se rendait à la sacristie, qui avait une ouverture donnant sur le tabernacle, et il récitait là ses Petites Heures. Des lectures pieuses remplissaient le reste de la matinée.

Autant qu'il le pouvait, il suivait la communauté au réfectoire et en récréation. Dans l'après-dîner, il faisait ce qu'il appelait ses stations, d'abord au grand autel de l'église, puis à l'autel de la Sainte-Vierge et à celui de S. François-Xavier; il allait ensuite à la chapelle de la Congrégation et enfin à celle de l'infirmerie, qui est dédiée à la Sainte Famille. De là il retournait au bas de l'église, et restait longtemps en prières sur le caveau, où les Pères étaient ensevelis. Il donnait à cette dévotion le nom de visite « à ses bons et anciens amis ». Ensuite, il récitait son chapelet, puis son bréviaire, que, par esprit de pauvreté et pour la commodité de ses yeux, il lisait le jour; il finissait par la méditation et la lecture.

Le commencement de l'année 1693 fut signalé pour le P. Chaumonot par une augmentation de douleurs. Les médecins furent appelés, et ils constatèrent les suites graves d'une rétention d'urine, et d'une hernie, qui n'avait jamais été soignée.

Le mal fit bientôt de rapides progrès, et la fièvre vint compliquer la situation. Le malade supportait ses douleurs avec une résignation, une patience et une piété admirables. Son occupation presque continuelle était d'unir ses souffrances à celles de son Sauveur, et il répétait très fréquemment l'oraison jaculatoire : *Fiat voluntas tua!* (*Que votre volonté soit faite!*) Quoiqu'il fût toujours occupé de pieuses pens il écoutait avec reconnaissance celles qu'on voulait ien lui suggérer. Il se prêtait même avec une grande complaisance et une rare pénétration aux personnes qui, malgré son état, voulaient encore profiter de ses conseils.

Quand il fut privé de monter au saint autel, on lui apporta la sainte Communion chaque jour. Il trouvait une douce consolation à entendre lire la Passion de Notre-Seigneur, le discours après la Cène ou les prières des agonisants. Il redisait avec une grande ferveur les actes des vertus théologales, et de toutes les vertus héroïques. Le 15 février, il gagna le jubilé, accordé par le Souverain Pontife Innocent XII, qui n'avait pu s'ouvrir en Canada que le 9 du même mois, à cause de l'éloignement des lieux.

Le P. Chaumonot sentit lui-même que le dénouement approchait, et il se hâta de manifester le désir de recevoir le saint Viatique. Cette pensée était trop pieuse pour être contrariée, et, le 18 février, Notre-Seigneur vint le visiter sur son lit de douleur, pour l'aider à faire courageusement son dernier sacrifice.

Les faveurs dont Dieu couronna les derniers jours de son fidèle serviteur, sont un témoignage des heureuses dispositions de son cœur.

Cinq ou six jours avant sa mort, il appela le P. Supérieur, et lui dit que, déjà depuis plusieurs nuits, le Seigneur l'avertissait de sa fin prochaine, et que, comme signal, il entendait frapper trois coups distincts contre le dossier de son lit.

On croit même qu'il a connu qu'il mourrait un samedi, à cause de sa tendre dévotion à la très sainte Vierge; et comme plusieurs personnes lui en parlèrent, il ne répondit jamais que par des paroles évasives.

Ce qui est plus certain, c'est que, ayant eu toute sa vie une dévotion très ardente pour saint Joseph, et un grand désir de l'imiter, il souhaitait beaucoup lui ressembler aussi dans sa mort, assisté comme lui de Jésus et de Marie. La veille de sa mort, il communiqua ce sentiment à son confesseur, et il y a des raisons de croire qu'il a été exaucé. En effet, quelques heures avant qu'il expirât, un bon serviteur du collège, qui se trouvait seul près de lui, assura qu'il se passa alors quelque chose de bien extraordinaire. Voici son récit :

« Etant seul ce matin avec le feu P. Chaumonot, je « lui ai vu prendre tout à coup un visage riant et « beaucoup plus serein qu'à l'ordinaire. Aussitôt il a « tiré ses bras de dessous la couverture, il s'est levé « sur son séant, et il a gesticulé plusieurs fois, comme « s'il eût embrassé quelques personnes bien chères. « Ensuite, tenant les yeux fixés vers le pied du lit, il « s'est écrié : Jésus! Marie! Joseph! et il a prononcé « encore quelques autres paroles que je n'ai pas en- « tendues distinctement ; mais je ne doute pas qu'il « n'ait vu ces trois personnes, et qu'il ne les ait priées « de l'emmener au Ciel avec elles. »

Au reste, il ne montra jamais aucune appréhension de la mort ; au contraire, il la désirait depuis plusieurs années, et on peut dire qu'il ne vivait que par obéissance. Dans le parfait détachement de la vie où il était, il avait une paix de l'âme et une tranquillité inaltérables, malgré ses cruelles douleurs.

Jusqu'à son dernier soupir, il a conservé le plein usage de sa raison, en sorte qu'ayant passé tout le samedi matin, 21 février, à renouveler avec plus de ferveur des actes de toutes les vertus, il voulut, vers une heure

après midi, recevoir encore l'absolution sacramentelle et l'indulgence plénière des mourants.

Une demi-heure après, pendant qu'on faisait la recommandation de l'âme, dont il suivait les prières avec attention, il expira dans l'exercice actuel du saint amour en prononçant les noms sacrés de Jésus et de Marie. Il atteignait sa 82e année. Par une faveur bien signalée du Ciel, il lui avait été donné de célébrer les noces d'or de sa vocation religieuse, de sa prêtrise et de son apostolat en Canada.

Les honneurs dont on entoura sa dépouille mortelle, répondirent à sa haute réputation de sainteté. Toute la ville vint la visiter. On lui faisait toucher les objets de piété ; on lui baisait les mains ; on prenait de ses cheveux ; on alla même jusqu'a lui arracher des dents. Tous les objets de piété qui avaient été à son usage, même les moindres images, furent demandés avec instance par des personnes de tout rang, notamment par les deux évêques (1), par l'intendant M. de Champigni et plusieurs autres. On eut de la peine à satisfaire la pieuse avidité du grand nombre de ceux qui voulaient un souvenir du serviteur de Dieu. Il fallut diviser en petits morceaux une partie de sa soutane. La moindre note écrite de sa main fut recueillie comme une relique.

Les obsèques furent célébrées au milieu d'un concours comme on n'en avait pas encore vu en Canada. Mgr de Saint-Vallier, avec son Chapitre et son séminaire, le comte de Frontenac, gouverneur du Canada, l'intendant, les officiers de la garnison, les conseillers, y assistèrent avec un très grand nombre de citoyens.

On y voyait des habitants des campagnes, venus de trois et quatre lieues, mais surtout les sauvages des environs, et en particulier ceux de Lorette, qui pleuraient leur père bien-aimé.

(1) Mgr de Saint-Vallier, évêque de Québec, et Mgr de Laval, démissionnaire.

Dieu semble avoir voulu confirmer ces hommages solennels, rendus à la vertu du serviteur de Dieu, par un fait merveilleux arrivé le jour même.

Une femme iroquoise, Jeanne Gasseoïaien, qui était de la mission de Lorette, souffrait depuis longtemps d'un si grand mal de jambe, qu'elle n'avait pas osé sortir de sa cabane pendant tout l'hiver. Elle appréhendait avec raison de se voir condamnée à demeurer couchée le reste de ses jours. Ayant appris la mort de son bon Père spirituel, le P. Chaumonot, et le départ de presque tous les sauvages pour aller à ses obsèques, elle résolut de s'y traîner aussi, dût-elle en mourir à la peine. Elle fut en effet plusieurs fois sur le point de rester en chemin à cause de ses douleurs. Mais sa foi et sa confiance en l'homme de Dieu relevaient son courage, et elle parvint enfin auprès du cercueil. Sa prière devint alors plus fervente, et elle demanda avec instance au P. Chaumonot la guérison de son infirmité. L'impression qu'elle ressentit au même moment, lui annonça qu'elle était guérie. Elle attendit la fin de l'office pour publier le bienfait qu'elle avait reçu. Sa guérison fut si complète qu'elle put s'en retourner sans même s'appuyer. Son infirmité avait disparu pour toujours.

Nous signalons plus volontiers encore quelques-unes des grâces spirituelles qui furent dues à l'intercession du serviteur de Dieu. Le lendemain de son enterrement, un Français qui lui était très affectionné, se sentit pressé d'aller prier sur son tombeau, et il le conjura d'obtenir de Dieu pour lui la grâce dont il avait le plus besoin. Tout à coup il se trouva pénétré d'un si grand et si vif sentiment de contrition de ses péchés, qu'il ne le quittait plus. Il reconnut facilement qu'il n'y avait rien qui lui fût plus nécessaire.

Une femme française, des environs de Lorette, alla dans cette mission pour célébrer la fête de l'Annonciation. Elle se confessa avant la messe, dans l'intention

de communier ; mais, poussée par une fausse honte, elle eut le malheur de faire une mauvaise confession. Or, dans l'instruction qui se fit à l'Évangile, le prédicateur rappela, comme motif de vertu, les exemples et les leçons que le P. Chaumonot avait laissés en quittant cette terre. Ce pieux souvenir éveilla dans le cœur de cette infortunée de tels remords et une telle horreur du sacrilège qu'elle avait fait et de celui qu'elle avait dessein de commettre, qu'elle s'adressa aussitôt au P. Chaumonot, pour obtenir le courage de réparer sa faute. Elle ne l'attendit pas longtemps. Elle se sentit poussée intérieurement à aller immédiatement trouver un confesseur, pour faire un aveu complet de sa vie coupable. Elle le fit en effet, et avec un si vif sentiment d'humilité et de contrition qu'elle demanda à faire l'aveu public de sa faute. Son confesseur se garda bien de le permettre ; mais il lui demanda que, pour la gloire du serviteur de Dieu; il pût signaler la grâce qu'elle avait obtenue par son intercession. « Volontiers! » lui dit-elle en lui déclarant son nom, car elle voulait être nommée, ce qui ne lui fut pas accordé, malgré ses instances et ses larmes.

XII

Vertus : humilité. — Mortification. — Amour de Dieu. — Dévotion à la Sainte Vierge. — Esprit de prière. — Témoignage de ses supérieurs.

Pour compléter cette esquisse de la vie du P. Chaumonot, nous devons dire quelque chose de ses vertus. Il est certain que les jours de cette longue carrière ont été vraiment des jours pleins, selon le langage de l'Ecriture ; et si son humilité ne lui avait pas fait jeter autant qu'il a pu un voile sur ses bonnes œuvres, nous aurions d'abondants sujets d'édification. Mais cette vertu, regardée avec raison comme le fondement des autres, dominait en lui. Il ne reculait devant aucune occasion de s'humilier. Il voulait que tout le monde sût qu'il n'était qu'un pauvre paysan, et qu'il avait été débauché dans sa jeunesse. A l'entendre, il était le dernier de ses frères pour la science et pour la vertu.

Souvent il a prié ses supérieurs et ses confesseurs d'user du pouvoir qu'il leur donnait de manifester ses défauts et même ses péchés. Il les leur a donnés quelquefois par écrit pour qu'ils les rendissent publics.

Il se confessait tous les jours, et s'accusait à chaque fois des fautes les plus graves de sa vie. Son confesseur lui demanda un jour si ce n'était pas un peu par scrupule qu'il en agissait ainsi. « Non, répondit l'humble

« religieux ; je ne suis pas scrupuleux, grâces à Dieu; « mais je ne me confesse jamais de ce qu'il y a de plus « criminel et de plus humiliant dans ma vie, sans « ressentir aussitôt un surcroît de grâces, de paix et « de consolation. Aussi ai-je encore autant de répu- « gnance à faire cet aveu que la première fois. D'ail- « leurs c'est le conseil d'un martyr! » En effet, le Père Daniel se montra à lui plusieurs fois. Un jour, le P. Chaumonot lui dit : « Apprenez-moi ce que je dois faire pour être bien agréable à Dieu. — Jamais, répondit le martyr, ne perdez le souvenir de vos péchés ».

Il s'était fait une loi de ne jamais demander ni refuser aucun emploi, et de toujours fuir les charges et les louanges. Supérieur pendant de longues années dans sa mission, on l'aurait dit l'inférieur de ses frères, tant il leur montrait de déférence, et leur rendait de services.

L'humilité lui faisait prendre pour lui ce qui était moins bon pour la nourriture, le logement, les habits. Il aimait à converser avec les pauvres et à instruire les enfants. Dans ses lettres aux personnes de sa connaissance, il signait le plus souvent *le pauvre Héchon*, comme pour dire qu'il n'était pas digne de ce nom porté avant lui par l'illustre P. de Brébeuf. Il savait mettre la pratique de la pauvreté jusque dans les plus petites choses, et il se serait fait scrupule d'employer une feuille entière de papier pour écrire ce qu'il aurait pu mettre sur la moitié. On l'a vu recueillir jusqu'aux moindres restes des repas pour les servir aux pauvres. Quand ils étaient malades, il a traversé bien des fois le village le plat à la main, pour leur porter quelque soulagement.

Ce qui lui gagnait avant tout le cœur des Français et des sauvages, c'était sa douceur inaltérable, même dans les occasions où, malgré lui, il était obligé d'user de quelque sévérité. Les injures, les mauvais traitements

et même les coups auxquels il fut quelquefois exposé de la part des sauvages païens, semblaient le trouver insensible. Jamais le ressentiment ne prit place dans son cœur, et on l'a vu gagner la confiance de ceux-là même qui l'avaient offensé. Quoiqu'il fût presque continuellement importuné par les sauvages qui venaient sans discrétion et sans motif sérieux, l'interrompre coup sur coup et absorber son temps, il les écoutait patiemment, et leur répondait avec tranquillité, en sorte qu'ils sortaient toujours contents.

Cette douceur et cette charité, autant que la haute idée qu'on avait de sa vertu, le faisaient choisir par bien des personnes pour le distributeur de leurs aumônes, persuadées qu'elles ne pouvaient passer par de meilleures mains. Avec ces secours qui lui venaient même de France, il a pu soulager bien des misères et empêcher bien des désordres. Il fournissait aux pauvres de quoi ensemencer leurs terres, ou des ouvriers pour les aider dans ce travail. Il a quelquefois travaillé lui-même pour stimuler par son exemple.

Le P. Chaumonot n'était dur qu'envers lui-même, et il se traita toujours comme son plus grand ennemi. Ses pénitences excessives, dans les premiers temps de sa conversion, occasionnèrent une partie des maladies dont il eut ensuite à souffrir. Grâce à l'obéissance, ses mortifications furent plus tard mieux réglées ; mais il n'en continua pas moins la guerre contre lui-même, par l'usage constant des instruments de pénitence.

Il poussait si loin la mortification dans ses repas que le supérieur du Canada avait donné charge aux jeunes Pères qui étaient sous lui, de veiller à ce qu'il prît assez de nourriture, et même de l'y obliger s'il était besoin. Il se soumettait sans réplique avec une docilité merveilleuse.

Son attrait pour la croix lui avait fait demander les missions du Canada comme les plus difficiles et les plus crucifiantes pour la nature, et c'est ce caractère

qui les lui rendait toujours chères. Il y revient avec une sorte de complaisance, en écrivant à M. Guiotte à Dijon, en 1666. « Voici un pays, lui dit-il, tout rempli « de bénédictions, puisque tout n'y est que croix. « Comme ce signe est la marque de bénédiction et de « salut, nous sommes très heureux. Le long de l'hiver, « un froid insupportable ; en été, une chaleur quelque- « fois immodérée, et très fâcheuse par une infinité de « certaines petites mouches, dont l'air est tout à fait « rempli aux bois, aux champs et dans les maisons, qui « se nomment maringouins, dont la morsure est très in- « commode et venimeuse, faisant lever des ampoules « par tout le corps. La famine dans les missions ; la « fumée parmi les sauvages. En un mot, tout y est « croix, si bien que ceci passe pour proverbe : Pour « un missionnaire du Canada, il faut avoir l'estomac « fait à la faim, les yeux à la fumée, les pieds à la « neige et tout le corps à la fatigue. Mais la plus rude « et la plus pesante de toutes nous vient du côté des « Iroquois, qui ne cessent de nous massacrer, détrui- « sent incessamment nos alliés, et ferment la porte à « l'Évangile. »

Le P. Chaumonot avait toujours nourri l'espérance du martyre, ainsi que nous l'avons vu, et il portait une sainte envie à ceux de ses frères qu'il voyait tomber sous la main des bourreaux.

Sa vie entière est un témoignage éloquent de son amour pour Dieu et de son dévouement à sa gloire. Elle est la réalisation du vœu héroïque « de la plus grande gloire de Dieu » qu'il fit à Lorette, en Italie. Tout en lui tendait à ce but. Il ne paraissait sensible qu'aux intérêts de la religion, et à tout ce qui était pour ou contre Dieu. Autant les succès de la foi le réjouissaient, autant il gémissait des triomphes de l'hérésie et de l'incrédulité.

Dans les dernières années de sa vie, ayant appris la ligue de plusieurs princes même catholiques avec les

hérétiques, on ne pourrait s'imaginer combien il a fait de vœux, de prières, de neuvaines par lui-même et par les personnes pieuses, pour obtenir la victoire de l'Église.

Il n'apprenait jamais sans une extrême horreur qu'il s'était commis quelque sacrilège, surtout contre la sainte Eucharistie. Il brûlait d'un désir ardent d'y voir Notre-Seigneur aimé et honoré de tous les hommes. Ce sentiment le ramenait fréquemment, et l'attachait au pied des autels.

C'était avec des lumières extraordinaires et de très grands transports d'amour qu'il contemplait l'amour et la gloire infinie que Notre-Seigneur rend pour nous à son Père dans l'auguste Sacrement. Il en exprime quelque chose dans les réflexions qu'il mit par écrit sur l'ordre de son confesseur, et qu'on lira à la suite de cette notice. On en trouvera un autre, bien digne de son cœur, dans une lettre qu'il écrivit au P. Crasset, de la Compagnie de Jésus, sur l'amour de Notre-Seigneur. La voici :

« A Lorette, en Canada, le 17 novembre 1690.

« Mon Révérend Père,

« *Pax Christi.*

« D'abord que M. de Dénonville (1) m'entretint de la « bénédiction que le bon Dieu donne aux livres spiri- « tuels que Votre Révérence a composés, je sentis un « grand désir que le Saint-Esprit vous donnât la pensée « de mettre en quelqu'un de vos écrits, qu'entre tous

(1) Le marquis de Dénonville fut gouverneur du Canada, de 1684 à 1689. Malgré ses éminentes qualités, son administration ne fut pas heureuse. Il possédait, dit Charlevoix, au souverain degré ce qui fait le parfait honnête homme, aux yeux de Dieu comme aux yeux des hommes.

« les motifs qui nous doivent exciter à l'amour du Sau-
« veur, celui qui provient du ressentiment que nous
« avons de la gloire qu'il a procurée à notre Créateur,
« son cher Père, devrait être le plus puissant sur nos
« esprits ; ensuite que nous l'aimassions plus ardem-
« ment pour avoir honoré l'Auteur de nos vies autant
« qu'il le mérite, que pour tous les autres biens qu'il
« nous a faits. Je priai ledit sieur marquis de vous en
« parler, mais il s'en sera peut-être oublié.

« Plusieurs réflexions que j'ai faites sur divers pas-
« sages des Evangiles, ont contribué à cette même dé-
« votion. La première, qui me toucha il y a plus de qua-
« rante-six ans, fut celle-ci : *Ego honorifico Patrem*
« *meum ; vos autem inhonorastis me* : là où Notre-Sei-
« gneur ne reproche pas aux juifs qu'après tant de mi-
« racles, de guérisons, etc., au lieu de l'en reconnaître, ils
« le déshonorent ; mais il les condamne de ce que lui,
« honorant sans cesse leur souverain, ce qui le devrait
« rendre auprès d'eux plus recommandable que tous
« les miracles, ils n'avaient néanmoins aucun respect
« pour lui. En suite de cette réflexion, je pris résolution,
« pour contrecarrer ces impies, que je n'aimerais do-
« rénavant le doux Jésus pour aucun motif davantage
« que pour celui d'avoir aimé et honoré infiniment son
« divin Père, mon adorable Créateur ; ce qu'ayant pra-
« tiqué, je ne saurais, mon Révérend Père, vous expri-
« mer le grand profit que j'en ai retiré, et en retire de
« plus en plus chaque jour, et c'est ce qui me fait
« souhaiter que tout le monde expérimente cette ma-
« nière d'aimer le Rédempteur, afin d'en ressentir les
« mêmes avantages que j'en reçois.

« Quand j'entends ces passages : *Meus cibus est ut fa-*
« *ciam voluntatem ejus, qui misit me* (Joan. IV, 34) ; —
« *In his quæ Patris mei sunt oportet me esse* (Luc. II,
« 49) ; — *Non quæro voluntatem meam, sed... ejus qui*
« *misit me* (Joan. V, 30) ; — *Ut cognoscat mundus quia di-*
« *ligo Patrem* (Joan. XVI, 34). (*Ma nourriture, c'est de*

« *faire la volonté de Celui qui m'a envoyé.* — *Il faut que* « *je m'occupe de ce qui regarde mon Père.* — *Je ne* « *cherche pas ma volonté, mais la volonté de Celui qui* « *m'a envoyé.* — *Afin que le monde sache que j'aime mon* « *Père*), et autres semblables, quand ces passages, dis- « je, se présentent à mon esprit, ce sont autant de nou- « veaux rayons, qui me font voir combien est aimable « mon doux Jésus, pour avoir lui-même tant aimé Celui « de qui j'ai reçu l'être, et duquel j'espère toute sorte « de bonheur pour une éternité.

« Je n'en dirai pas davantage, car si l'esprit de Dieu « vous porte à faire mention en quelqu'un de vos écrits « de ce que je vous propose, il vous fournira bien d'au- « tres raisonnements que ceux d'un pauvre ignorant « tel que je suis, qui n'ai jamais étudié une seule leçon « de théologie. Avant que de finir, il faut que je vous « prie de vous souvenir de moi en vos saints sacrifices, « puisqu'il y a plus d'un an que je n'ai jamais manqué « de me souvenir de vous *nominatim* en la sainte « Messe. J'ai maintenant d'autant plus besoin des prié- « res des bons serviteurs de Dieu, que je me vois ap- « procher de la fin de ma vie, étant âgé de quatre- « vingts ans, dont j'en ai passé plus de cinquante-deux « en ces missions canadaises.

« Adieu, mon Révérend Père.

« Votre très humble et très obéissant serviteur en J.-C.,

« Joseph-Marie CHAUMONOT, S. J. »

Une dévotion filiale envers la très sainte Vierge, et un ardent désir de lui donner partout de nombreux et de fervents serviteurs, ont été un des caractères de la vertu du P. Chaumonot. Nous en trouvons les preuves presqu'à chaque page de cette histoire. Cependant, malgré tout ce que nous en avons dit, nous ne croyons pas pouvoir passer sous silence un beau témoignage de ce

zèle. Ce sont deux lettres de lui, adressées à un illustre serviteur de Dieu et grand promoteur du culte de la Sainte Vierge, le V. P. Eudes, fondateur des Eudistes.

Les voici :

« Québec, le 14 octobre 1660.

« Mon Révérend Père,

« *Pax Christi.*

« J'ai été consolé d'entendre de M. Forcapel, la sainte « ambition que vous avez de surpasser qui que ce soit « à aimer Notre-Dame. Plût à Dieu que vous puissiez « communiquer cet esprit à tous les ambitieux de la « terre ! Oserais-je vous demander, pour l'amour de « Marie, Mère Vierge, que vous aimez tant, de me pro- « curer l'avantage d'être admis comme le dernier de « vos conserviteurs, au service de cette souveraine « maîtresse, ou si vous aimez mieux, comme le plus « petit de tous vos cadets, à l'adoption de cette mère « de miséricorde ; si vous mourez avant moi, auriez- « vous la bonté de me résigner ou laisser en héritage, « autant qu'il sera en votre pouvoir, une partie de la « dévotion que vous avez pour elle, afin que vous con- « tinuiez, même après votre mort, de l'honorer sur « terre en ma personne ? M. Forcapel vous dira de bou- « che le déplaisir que j'ai de ce que tant de personnes « reçoivent au Saint-Sacrement Notre-Seigneur, avec « les dons immenses qu'il porte avec lui, sans en té- « moigner à Celle qui nous l'a donné, le moindre sen- « timent de reconnaissance. Or, pour remédier ou, en « quelque façon, pour suppléer à cette ingratitude, « j'aurais un grand désir d'apprendre qu'il y eût une « association de chapelains de Notre-Dame, je veux « dire, qu'il y eût quantité de bons prêtres, qui fissent « un compromis de ne dire jamais aucune messe sans

« avoir, entre autres intentions, celle d'honorer la Bien-
« heureuse Vierge, et d'offrir à Dieu par ses mains,
« son adorable Fils, afin qu'en qualité d'hostie il mon-
« tât à son Père par l'entremise de la même personne
« par laquelle il est descendu vers nous, en se faisant
« homme. Je ne voudrais pas que cette dévotion se bor-
« nât à former seulement cette intention ; mais je
« souhaiterais de plus, qu'avant et après la messe ou
« la communion, on fît la plus honorable mention de
« la Bienheureuse Vierge qu'on pourrait : par exemple,
« que le soir qui précède la communion, on la conjurât
« de prendre possession de notre cœur, afin de se pré-
« parer à recevoir son Fils, et après la messe de com-
« munion, qu'on la remerciât de nous avoir donné un
« si amoureux pasteur de nos âmes. Je vous prie, mon
« Révérend Père, de consulter notre bonne Maîtresse là-
« dessus, et si elle vous fait connaître que ce sera une
« chose agréable pour elle, mettez la main à l'œuvre.
« Commencez cette association, et faites-moi l'avantage
« de m'y admettre ; mais parce que peu de personnes
« se portent aux dévotions s'il ne s'y trouve quelque
« attrait d'intérêt spirituel, je laisse à votre prudence et
« au fervent désir que vous avez d'accroître le culte de
« la Sainte-Vierge, de mettre par écrit les moyens d'at-
« tirer les âmes à cette dévotion, et de m'en faire par-
« venir une copie. L'amour que vous avez pour la
« Sainte Vierge me servira d'excuses pour avoir pris la
« liberté de vous écrire si familièrement, moi qui ne
« suis qu'un pauvre homme qui vous est inconnu.

« Je me recommande aux prières et aux saints sacri-
« fices de Votre Révérence et de tous ses ferventscom-
« missionnaires.

« Votre très humble serviteur en Notre-Seigneur,

« Mon Révérend Père,

« Joseph-Marie CHAUMONOT, S. J. »

Nous n'avons pas le bonheur de posséder la réponse du V. P. Eudes ; mais elle entra si bien dans la pensée et les vœux du P. Chaumonot, que celui-ci se crut obligé de l'en remercier, et il lui écrivit la lettre suivante :

« Québec, le 27 septembre 1661.

« Mon Révérend Père,

« *Pax Christi.*

« Quand le plus grand monarque m'aurait adopté « pour son fils, dans le but de lui succéder dans tous « ses États, je n'aurais pas eu la millième partie de la « joie que j'ai reçue de la promesse que Votre Révé- « rence me fait, de me résigner tout ce que le bon « Jésus vous a donné de dévotion, de vénération et de « zèle pour la gloire de sa très aimable et admirable « Mère. *Unde hoc mihi, Lazaro mendicanti ? Unde hoc « mihi rustico et terræ filio ?* sinon de l'immense bonté « de cette Mère de miséricorde, qui se plaît à faire les « plus grandes faveurs aux plus indignes.

« Oh ! que je voudrais bien voir dorénavant les chré- « tiens briguer et ambitionner ces bénéfices et ces hé- « ritages spirituels, auprès des serviteurs et des ser- « vantes de Dieu, au lieu de courir après ceux de la « terre. Plût à Dieu que je pusse avoir des pensées et « des paroles dignes d'un tel sujet, pour les donner « au public, afin d'exciter t[illegible]nde à s'y affec- « tionner !...

« C'est à vous, mo[illegible] et vos semblables, « que notre bon Maître [illegible]ait ce[illegible] honneur, de se servir « de vos plumes et de vos écrits pour embraser le « monde de son amour et de celui de sa sainte Mère. « Continuez, mon vénérable Père, continuez [illegible]e saint « exercice. Si le bon Dieu avait dessein de [illegible] donner

« quelques sentiments nouveaux, propres à procurer un « surcroît d'honneur à notre bonne Reine et Mère, je le « prie de bon cœur de vous en faire don à vous-même, « sachant que vous en ferez un meilleur usage que « moi. Ce que je désire obtenir de son infinie largesse, « par le moyen de vos saints sacrifices, est de bien me « servir de la connaissance des langues des pauvres « Hurons et des Iroquois pour leur conversion, et de « persévérer jusqu'à la mort dans cet emploi, auquel « Dieu m'a appelé depuis plus de vingt-quatre ans. « Que Votre Révérence me fasse la charité de me re- « commander aux prières et aux saints sacrifices de « tous ses fervents missionnaires, que j'embrasse *in* « *visceribus et in osculo Christi*, en qualité de mes « frères et de mes cohéritiers dans la succession des « respects que le Sauveur vous a communiqués à l'é- « gard de sa chère Mère... »

Après le tableau bien imparfait que nous venons de faire de la vertu du P. Chaumonot, on conclura sans peine qu'il devait être avant tout un homme vraiment spirituel, et par conséquent un homme de foi et de prière. Au milieu des travaux d'une vie si active, il avait eu le secret de ne pas se laisser détourner de ses rapports avec le Ciel, et il trouvait dans ceux-ci la force et la constance nécessaires à son œuvre. On le regardait même comme arrivé à un degré d'oraison très élevé. Il a avoué à ses directeurs qu'il éprouvait quelquefois, pendant des jours entiers, des mois et des années même, une douce consolation à produire des actes de vertu, sur certaines vérités dont il s'était pénétré dans la contemplation, ou qu'il avait découvertes par la foi ou plutôt qu'il avait reçues du Ciel.

Les quelques lettres du P. Chaumonot qui sont arrivées jusqu'à nous, et où il expose, souvent sans s'en douter, le fond de son âme, mais surtout son dernier écrit, fait pour obéir à son confesseur, suffisent pour nous donner

une très haute idée de son union avec Dieu et de ses entretiens célestes.

En terminant cette notice, nous signalons, en faveur de la vertu du serviteur de Dieu, un témoignage qui nous paraît d'une grande valeur : c'est celui des principaux supérieurs sous l'administration desquels il a vécu.

Le P. Chaumonot débuta dans la carrière apostolique par la mission huronne, et il y trouva pour supérieur l'illustre P. de Brébeuf. Celui-ci, dans le compte-rendu qu'il envoya sur sa mission à son Général, disait, après une année d'épreuve : « Le P. Chaumonot, j'en suis persuadé, est appelé à rendre de très grands services. Il fait des progrès surprenants dans la langue de ce peuple. C'est vraiment un excellent cœur. » (20 août 1641.)

Le P. Paul Ragueneau écrivait, 8 ans après, à son Général : « Le P. Chaumonot est un missionnaire vénéré de tous pour sa grande vertu. Il est d'une humilité à toute épreuve. » (1er mars 1649.)

Le R. P. Dablon, dans une lettre de 1672, l'appelle « un parfait missionnaire ». Il était encore supérieur général de la mission, au moment de la mort du serviteur de Dieu. C'était à lui que revenait le devoir d'en informer le P. Provincial de Paris pour demander, selon l'usage, les prières des membres de la Province. Sous sa plume, cette lettre obituaire devint une notice extrêmement édifiante, dans laquelle nous avons largement puisé. Après avoir justifié la pompe donnée à ses funérailles par la « très haute réputation de sa « sainteté », il termine en disant : « J'écrirais un volume « entier, si je voulais seulement rappeler les conver- « sions qu'il a faites ou les merveilles que Dieu a opérées « par son zèle et par ses prières. Si quelqu'un veut en « prendre la peine, nous lui fournirons volontiers de « fidèles mémoires que nous avons déjà ramassés pour « en composer sa vie. »

Le P. Bouvart, dernier confesseur du P. Chaumonot,

fut chargé d'annoncer sa mort à la Province de Rome, dont il faisait toujours partie. Il conclut sa notice par ce court mais pompeux éloge: « Le P. Chaumonot, « Français d'origine, mais appartenant à la Province « de Rome, est très illustre, et par ses grands tra- « vaux et par ses éminentes vertus, et par un grand « nombre de faits merveilleux ».

XIII

ÉCRIT DU P. CHAUMONOT A SON CONFESSEUR.

Mon Père spirituel m'ayant ordonné de mettre par écrit ce qui entretient mon âme dans mes oraisons et ce qui l'élève à Dieu, je vais tâcher de lui obéir, en marquant les choses comme ma mémoire me les fournira, et sans y garder d'autre ordre.

Il y a plus de trente ans qu'ayant été touché de ces paroles du Sauveur : « *Ego honorifico Patrem meum* », etc., etc. (Joan. x, 49) : « *Je glorifie mon Père* », j'ai pris la résolution de m'opposer aux ennemis du Fils de Dieu, comme aux païens, aux juifs, aux hérétiques, et de prendre pour un de mes principaux motifs d'honorer Jésus-Christ, la gloire qu'il a toujours procurée à Dieu son Père. De là me vint un ardent désir d'adorer profondément le Sauveur dans le très Saint-Sacrement ; parce que c'est là où il continue à glorifier par

une plus grande humiliation son Père et le mien. Dans le désir que j'ai, soit de lui témoigner combien je le juge digne d'être honoré dans la sainte hostie, soit de réparer les irrévérences que j'ai commises autrefois à l'église, j'ai souvent léché le marche-pied des autels, et en y faisant avec ma langue des croix sur la poussière, et même sur des malpropretés, je disais mentalement : *Et inimici ejus terram lingent* (Ps. LXXI, 9) : « *et ses ennemis baiseront la terre* ».

Quand, étant à l'autel, je fais l'offrande de l'hostie, et que je récite ces paroles : « *Suscipe, sancte Pater* », je ressens une grande joie d'avoir en mon Jésus, que je vais immoler, un immense trésor de satisfactions pour expier tous mes péchés, et pour rendre à mon Dieu par ce sacrifice beaucoup plus de gloire que moi pécheur et tous les autres pécheurs ne lui en avons ravie. Aux paroles qui suivent : « *pro omnibus circumstantibus* », je me réjouis de pouvoir offrir à mon Créateur les adorations et les hommages de son propre Fils, pour suppléer aux devoirs de reconnaissance et de culte que toutes les créatures ou ne peuvent ou ne veulent ou ne savent pas lui rendre. En prononçant ces mots « *ut mihi et illis proficiat ad salutem* », je m'estime heureux de ce qu'en réitérant au Père

Eternel le sacrifice du Sauveur, je lui fournis une nouvelle occasion de reconnaître les mérites et les travaux de son Fils en la personne de ses frères adoptifs qu'il veut sauver, en leur faisant part de sa gloire et de son bonheur pour l'amour de ce Fils : Fils qui a tant aimé son Père, qu'il s'est non seulement immolé une fois pour lui, mais qu'il s'immole encore tous les jours un million de fois pour sa gloire.

Etant sur le point d'offrir l'hostie qui est sur la patène, je me souviendrai qu'elle est faite de plusieurs grains de blé, qui tous ensemble ne composent qu'un pain, ce qui me représente l'unité de l'Eglise, tous les fidèles ne faisant qu'une famille et comme un corps, dont toutes les parties sont unies par les liens d'une même foi, etc. Cette réflexion faite, je puis encore considérer que l'hostie que je dois offrir à Dieu, est mise à la place de tous les chrétiens qui ont été, qui sont et qui seront. Dans cette vue, que j'ai de joie de présenter au Seigneur une si grande et si illustre assemblée, qui lui rend ses justes hommages, conduite par Jésus-Christ, chef de tous les hommes ! Oh ! que vous êtes digne d'amour et de louanges, divin Sauveur ! de sacrifier ainsi votre corps, votre sang et vos grandeurs pour acquérir à votre Père tant

de prédestinés, que vous lui offrez avec vous-même sur nos autels une infinité de fois tous les jours. Votre zèle pour la gloire de Dieu ne se contente pas de les lui offrir dans le Ciel, en qualité de ses fidèles vassaux et de vrais adorateurs de ses infinies perfections. Que n'ai-je en mon pouvoir tous les cœurs de la terre? Je les obligerais d'employer tout l'amour et tout le respect dont ils sont capables, à vous congratuler des conquêtes que vous avez faites sur tant d'âmes, que vous rendez tributaires à votre Père, pour augmenter son royaume. *Magnificate Dominum mecum.* (Ps. XXXIII, 4.) « *Glorifiez le Seigneur avec moi!* » leur dites-vous à tous moments. Oh! qu'elles ont de joie de s'unir à vous pour s'acquitter d'un si juste devoir!

En prononçant les paroles de la consécration, outre l'intention que j'ai de changer la substance du pain et du vin en la substance du corps et du sang de Jésus-Christ, je souhaite du meilleur du cœur de transformer en autant de Jésus et de Dieu même, tous les fidèles avec moi qui sommes mystiquement représentés par l'hostie. Oh! que les prêtres n'opèrent-ils aussi efficacement sur le corps mystique ou moral du Sauveur, qu'ils opèrent sur le pain et sur le vin qui en sont

les figures ! Quel plaisir leur serait-ce, en proférant les paroles sacramentelles, de ne produire pas seulement Jésus-Christ sur nos autels, mais de produire encore dans tout le monde une infinité d'enfants spirituels à ce Dieu d'amour ! Ils le rendraient d'autant plus grand Roi, qu'ils lui donneraient plus de sujets ou plutôt plus de rois pour sujets, et même de rois divinisés par la participation de son corps et de son Esprit Dieu. Ah ! que je serais ravi en voyant cet heureux changement, de dire à ces âmes d'élite : *Ego dixi : Dei estis et filii Excelsi omnes* (Ps. LXXXI) : « *J'ai dit : Vous êtes tous des Dieux, et les enfants du Très-Haut* ».

J'avouerai ici que le cinq de juin en 1687, je fus tout extraordinairement épris d'un très ardent désir d'aimer de mon mieux le Sauveur, parce qu'il me fournit dans le Saint-Sacrement de quoi réparer tout l'honneur que j'ai manqué de rendre à mon Dieu. Durant ce grand sentiment je ne pouvais assez répéter ces paroles : « *Suscipe, sancte Pater, hanc immaculatam hostiam* ». *Agréez, Père saint, cette hostie immaculée*, tant j'avais de joie à les dire et à les redire.

Après un long espace de temps, me trouvant de plus en plus embrasé d'amour pour un si grand

bienfait, je sentais d'incroyables empressements de voir au plus tôt mon cher Rédempteur pour l'en remercier. Dans ces désirs je m'adressais à la Bienheureuse Vierge, et je ne puis dire combien je lui répétai cette prière de l'Eglise : « *Eia ergo, advocata nostra, illos tuos misericordes oculos ad nos converte, et Jesum benedictum, fructum ventris tui, nobis post hoc exilium ostende.* » *Ainsi donc, notre avocate, tournez vers nous vos regards miséricordieux, et après un long exil, faites-nous voir Jésus, le fruit béni de vos entrailles.*

Si j'étais fils d'un grand monarque qui m'aimât plus qu'un bon père n'aime ses enfants, et que par mes désordres j'eusse été cause que ce roi eût perdu ses biens, de quel regret devrais-je être pénétré? Si ensuite il était rétabli dans tous ses droits par un autre souverain, quel amour ne devrais-je pas avoir pour celui-ci, et quelles conjouissances ne devrais-je pas faire à celui-là? En vérité, la douleur que je devrais avoir du tort que j'ai fait à mon Dieu, devrait encore être plus grande que mon regret d'avoir ruiné ce monarque. De même aussi ma reconnaissance envers celui qui l'aurait rétabli devra être beaucoup moindre que celle qui est due à mon Sauveur lequel, dans un million d'endroits, à toute heure et à tout

moment, honore infiniment plus son Père et le mien, que moi et tous les pécheurs ensemble ne l'avons déshonoré.

Le même mois de juin de la même année j'eus une lumière, qui, en me découvrant les infinies amabilités de mon Dieu, me découvrait ma totale impuissance de l'aimer, de l'adorer, de le bénir, de le glorifier, autant que je l'eusse bien voulu et qu'il le mérite. Dans le désir que j'avais de sa gloire, je souhaitais de pouvoir augmenter à l'infini le nombre des Anges et des Saints, pour le louer par leurs bouches, et pour l'aimer par leurs cœurs. Afin d'obtenir l'effet de mon désir, oh! que ne dis-je pas à l'Esprit-Saint en le conjurant de sanctifier quantité de fidèles auxquels je me pusse joindre pour aimer et pour honorer mon Dieu! Ensuite, faisant réflexion que j'ai dans le Saint-Sacrement encore plus que je n'en demandais, puisque le Fils de Dieu se sacrifie pour son Père dans une infinité d'églises, je fus extrêmement consolé de ce que, m'unissant à Jésus, j'ai de quoi rendre à mon Dieu tout l'honneur et tout l'amour qu'il mérite. Bien plus, toutes les créatures ont le même moyen que moi dans le même mystère. *O quam suavis est, Domine, Spiritus tuus* (Sap. XII, 1). *Esurientes implerit bonis* (Luc. I, 53) : « O Seigneur,

que votre Esprit est charitable de nous remplir de vos biens, pauvres faméliques que nous sommes ! » Aussi nous distribuez-vous tout ce que vous nous en avez mérité ; et vous nous donnez part à tout ce que vous avez fait à la gloire de votre Père, afin que nous le lui offrions, comme un fruit produit de notre fond. Ah ! si ce que saint Paul a dit est vrai, ainsi qu'il est, que qui s'unit à Dieu devient avec lui un même esprit, que ne me tiens-je toujours uni ou réellement, ou du moins de pensée et d'amour aux tabernacles, aux autels et aux hosties, où repose le parfait adorateur de mon Dieu, afin que, mon esprit toujours attaché au sien, nous louions conjointement et continuellement notre divin Père !

Si un royaume était électif, et que les électeurs, ne pouvant s'accorder, me donnassent le pouvoir de mettre la couronne sur la tête de celui que j'en jugerais le plus digne, oh ! que j'aurais de joie d'élever mon propre père à cet honneur, comme ayant en vérité ce mérite ! Que les prêtres sont donc heureux de pouvoir tous les jours mettre sur la tête de Dieu même, leur très digne Père, les couronnes de tous les vrais rois du monde, qui sont les Saints, et de les y mettre en lui représentant à la messe tous les hommages qui lui sont

rendus sur terre, etc.! De plus, si j'avais élevé mon père à la royauté, je ferais mon possible soit pour lui rendre sa cour très nombreuse et très florissante, soit pour lui procurer les tributs de toutes les provinces de son royaume. Voilà ce que le prêtre fait à l'égard de son Créateur, en lui offrant le saint Sacrifice, auquel il fait assister tous les chœurs des Anges et tous les ordres des Saints, en qualité de tributaires. Oh! quelle gloire et quelle consolation pour Dieu de les voir tous, à la sommation que leur en fait le prêtre, prosternés devant son trône avec son adorable Fils, qui s'immole encore en leur compagnie à la suprême majesté de son Père!

C'est avec plaisir que tous les Saints voient représenter par le prêtre, ce qu'à l'exemple et à la suite de leur Jésus, ils ont fait et souffert durant leur vie à la gloire de Dieu. Au contraire, s'ils étaient capables de chagrins, ils en auraient si le prêtre ne faisait nulle mention d'eux pendant le saint Sacrifice, puisqu'il empêcherait par son silence qu'on ne leur applaudît, dans une si auguste cérémonie, d'avoir contribué à la gloire de notre Dieu.

Le prêtre devrait avoir une attention toute particulière à cette prière du saint canon, laquelle

commence par ces paroles : *Communicantes et memoriam venerantes in primis gloriosæ Virginis Mariæ* ; — puisqu'il devrait se conjouir dans son cœur avec les Saints et les Saintes qu'il nomme, de ce que, durant leur vie, ils ont mérité d'accompagner après leur mort leur divin Maître jusque dans ce divin mystère, qui est la plus noble ambassade qui puisse être.

Jésus est appelé la couronne du Père éternel, et cette couronne est comme étoffée ou enrichie de la gloire des Saints, qu'on peut regarder comme autant de rubis, de perles et de diamants. Oh ! quelle joie et quel honneur pour tous ces justes de se voir aussi unis à Jésus, soit au Ciel, soit sur nos autels, que le sont les pierres précieuses à un riche diadème !

Le Sauveur, apparaissant à saint Pierre d'Alexandrie avec une robe toute déchirée, lui dit que cette robe était son Eglise, que l'hérésiarque Arius avait mise en si pauvre état. Le prêtre tout au contraire remédie à ce mal, en offrant pour l'expiation des péchés, et pour la conversion des pécheurs, la sainte hostie ; puisque par les mérites de Jésus-Christ, les plus grands ennemis de son Eglise peuvent y être réunis, aussi bien que saint Paul, devenu Apôtre, de persécuteur qu'il était.

Serait-il possible que la divine miséricorde n'eût pas pitié de quelques pauvres pécheurs et hérétiques, à chaque messe qu'on lui présente les mérites de son Fils, de sa Mère et même de tous ses Saints ! *Tantus labor non sit cassus ?* Oh ! que ces illustres Bienheureux se tiennent encore obligés au prêtre, qui fait aussi valoir leurs satisfactions avec celles de Jésus-Christ pour la délivrance des âmes du purgatoire ! Ne serais-je pas coupable d'une lâcheté indigne si je n'y joignais quelques mortifications, ou quelque action de charité, ou quelque victoire remportée sur moi-même ?

On nous écrit de France que notre grand Roi a des armées de trois ou de quatre cent mille hommes. Cela lui est bien glorieux ; mais si lui-même pouvait se multiplier autant de fois par une reproduction miraculeuse, il aurait l'avantage de pouvoir tout seul composer une si grosse armée, et de pouvoir tout seul combattre tous ses ennemis. Voilà justement ce qui convient à Jésus-Christ dans l'Eucharistie, où, étant multiplié à l'infini, il y est, pour le dire ainsi, une armée de seuls Jésus-Christ : armée qui désarme la justice de Dieu, armée qui met les démons en fuite, armée qui triomphe même de nos cœurs. Et certes, si l'on dit de l'Eglise qu'elle est comme une armée

rangée en bataille, elle tient du Sauveur, son époux, un si glorieux avantage; donc, puisqu'il le lui donne, il le possède tout autrement qu'elle. Les Italiens donnent le nom de *gloire* à l'appareil qu'on fait pour les Quarante Heures, où l'on expose le Très Saint-Sacrement; et lorsque cet appareil est très beau, ils s'entre-disent comme par admiration : « *O bella, bella gloria!* » De même lorsque les Anges voient ou un prêtre bien disposé à célébrer les divins mystères, ou un laïque qui s'est préparé de son mieux à recevoir son doux Sauveur, ils s'écrient assurément : « *O bella, ô bella gloria!* » — « Que la gloire que ce sacrificateur ou ce communiant donne à son Jésus, est grande! »

Un ami nous saurait bon gré d'avoir employé ce qu'il nous aurait confié de son bien à faire quelque chose qui serait fort à son avantage. Au contraire, il aurait sujet d'être fâché, si, ayant une occasion favorable de lui procurer un grand profit ou une haute gloire, nous l'avions négligée.

Le sacrifice et même la communion mettent les trésors de Jésus-Christ et de ses Saints en la disposition des fidèles. Oh! que nous ferons donc un grand plaisir à Dieu de lui offrir ces immenses richesses pour la rédemption des âmes, soit de

celles qui sont déjà en purgatoire, soit de celles qui sont encore sur terre ! L'Evangile nous avertit que le serviteur qui ne fait pas profiter son talent, est très rigoureusement puni. Le prêtre le sera donc beaucoup plus, si, ayant tant de biens à sa disposition, il n'en assiste pas ses pauvres frères.

Le prêtre doit se réjouir extrêmement lorsqu'il dit ces paroles du canon : « *Supra quæ propitio ac sereno vultu respicere digneris* », etc., puisqu'à chaque messe qu'il dit, il a l'honneur de présenter à Dieu un si bon nombre de ses ancêtres, de ses amis et de ses officiers, qui ont consumé leur vie et donné jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour sa gloire. Ainsi il est bien juste que le prêtre ait intention non seulement de renouveler le plaisir que le Seigneur a reçu des sacrifices d'Abel, d'Abraham, de Melchisédech et des autres Saints de l'Ancien Testament, mais encore de lui offrir la Victime divine, dont toutes les autres n'ont été que la figure. Mais quel amour ne mérite point le Sauveur qui, pour faire plus dignement l'office de médiateur de tous les hommes, se multiplie à toute heure une infinité de fois entre les mains des prêtres ! et qui, à chaque multiplication de son corps et de son sang, veut bien joindre à ses pro-

pres mérites les actions et les souffrances de ses membres mystiques !

En vérité, quand Jésus n'aurait parlé que de l'adorable Eucharistie, il aurait pu nous dire, au sujet de ce mystère d'amour, qu'il est venu apporter le feu en terre pour embraser nos cœurs: « *Ignem veni mittere*, etc. » (Luc. XII, 49). Oh ! que le prêtre qui porte entre ses mains, et qui reçoit dans son sein ce divin feu, n'en est-il tout brûlant, pour consumer à sa flamme tous les péchés du monde !

Un jour, dans mon oraison du matin, j'eus un sentiment de joie tout extraordinaire. Il me fut causé par une forte pensée qui me fit connaître qu'à chaque messe qui se dit, l'humanité sainte de Jésus reçoit de son Père une gloire nouvelle, en reconnaissance des abaissements qu'il pratique dans le mystère de l'Eucharistie. Bien plus, je fus assuré en même temps que le Sauveur, représentant dans ce sacrifice ce que ses Saints ont fait à la gloire de Dieu, ils en reçoivent une gloire accidentelle, qui leur vient de l'agrément que le Père céleste leur témoigne de leur fidélité et de leur ferveur à son service.

Quand le prêtre répète la même chose en plusieurs mots qui ont presque la même signification,

comme lorsqu'il profère ces paroles : « *Hæc dona, hæc munera, hæc sancta sacrificia, — Hostiam puram, hostiam sanctam, hostiam immaculatam* », il doit le faire avec un excès de joie, comme s'il déclarait par là qu'il ne peut trouver assez de termes pour exprimer sa pensée. C'est ainsi que pour marquer à une personne qu'on l'aime, on ne se contente pas de l'appeler son amour, on la nomme encore son cœur, sa vie et ses délices.

J'avoue pour moi que les expressions me manquent pour marquer les conjouissances que je voudrais faire à mon Créateur, de ce qu'il a trouvé un si beau moyen de se faire honorer par ses créatures. S'il a tant aimé le monde que de lui donner son Fils unique, le monde à son tour l'aime tant que de lui donner le même Fils. Pour moi, je ne conçois point de plus grand honneur pour une créature, que celui de pouvoir rendre à son Créateur tous les hommages, tous les remerciements et toutes les satisfactions qui sont dignes de lui. Voilà pourtant ce que nous lui rendons en lui offrant son cher Fils sur nos autels. Toutes les créatures ont quelque part à cette offrande, puisque, sans parler ni de l'humanité sainte qui est immolée, ni de la Vierge Mère dont le Fils est sacrifié, ni de ses Anges qui se joignent au prêtre

pour l'offrir à Dieu, ni des ministres sacrés et du peuple fidèle qui appartiennent au royal sacerdoce de Jésus-Christ, — le pain et le vin qui y sont changés au corps et au sang du Sauveur, — l'eau qui y est mêlée pour signifier l'union de Dieu avec son peuple, — la pierre qui sert d'autel, — les nappes blanches qui nous sont des symboles de la pureté avec laquelle nous devons communier, — aussi bien que les cierges qui par leur lumière et leur feu nous marquent quelles doivent être notre foi et notre ferveur. Ajoutez-y la terre, l'air, le soleil, les astres, les laboureurs, les vignerons, les moissonneurs, les boulangers, les vendangeurs, etc. Il n'y a jamais eu d'ambassadeur qui ait porté à aucun monarque de si grands présents et de la part de tant de nations, que le prêtre en offre tous les jours à Dieu dans le mystère de nos autels. Si donc des ambassadeurs, par exemple ceux de Siam, ayant agréé au roi Louis le Grand, ont été si honorés de lui et dans tant de villes de France, quelle gloire et quelle récompense ne recevra pas un bon prêtre, qui se sera si souvent acquitté comme il faut de son ambassade au nom de Jésus-Christ ! « *Pro Christo ergo legatione fungimur* » (II Cor. v, 20). Y aura-t-il ou chœur des Anges, ou ordre des Saints, de qui il ne soit comme régalé

même dès à présent? Oh! que grande est la dignité d'un prêtre, et que je dois à Dieu de reconnaissance de m'y avoir élevé, en me retirant de l'esclavage de Satan, à qui je m'étais engagé par mes péchés! Je me confirme de plus en plus dans la pensée que notre Sauveur, au saint sacrifice de la Messe, ne s'offre pas seul à Dieu son Père en holocauste, mais qu'il nous y joint tous, qui sommes ses membres, et même toutes les créatures qui sont comme sanctifiées en lui. *Quoniam omnia coagmentata erant in eo*, dit un saint Père. Quoi! en se donnant lui-même qui est le grand Tout, retrancherait-il de son holocauste une chose qui vaudrait infiniment moins que lui-même? Et, étant notre chef, voudrait-il nous détacher de sa personne après nous y avoir si parfaitement unis?

Un homme magnifique, qui aurait trouvé un immense trésor, serait heureux d'en enrichir tous ses parents et tous ses amis. Le prêtre, à chaque fois qu'il dit la Messe, a un trésor infini dont des millions de mondes peuvent être enrichis. N'aurait-il donc pas grand tort, soit de n'en pas faire part à toutes les créatures, soit de ne les pas inviter à en témoigner à Dieu leur gratitude? Voilà le sentiment avec lequel, au sortir de l'autel, je réciterai le « *Benedicite omnia opera Domini Do-*

mino » (Ps. III, 57). Quelle consolation d'avoir une infinité d'associés pour honorer, pour aimer, pour servir mon Dieu ! Oh ! que ne puis-je pour cela lui offrir à tout moment le sacrifice eucharistique ! Si je ne le puis faire si souvent par moi-même, je le ferai *in-voto*, par désir, en m'unissant d'intention à tous les prêtres qui sont et qui seront jusqu'à la fin du monde. Jamais un prêtre ne devrait s'approcher de l'autel qu'auparavant il n'eût fait ou quelque mortification ou quelque acte de charité, pour en grossir le sacrifice qu'il va offrir de tout ce que son Dieu a fait et a souffert pour lui.

Lorsque je considère l'honneur que Jésus-Christ rend à son Père en s'immolant pour lui tant de fois tous les jours, je voudrais pouvoir m'unir à lui jusqu'à en être entièrement pénétré, corps et âme, membres et facultés de moi-même ; mais comme je m'en reconnais indigne, je prie le Père Eternel de le loger dans son sein, comme dans l'unique demeure parfaitement digne de lui. Je l'y admets donc à la fin de mon action de grâce, et au même moment je suis rempli de joie en pensant que ce divin Père et ce Fils divin, s'aimant infiniment l'un pour l'autre, se causent un contentement indicible. Un jour que je m'en con-

jouissais avec ces deux adorables Personnes, il me fut dit intérieurement : « *Entrez dans la joie de votre Seigneur* » (Matth. xxv, 23), et certes, oh ! que ce me fut un grand bien d'y être entré !

Autrefois la mort que Jésus souffrit pour obéir aux ordres de Dieu son Père, fit dire au centurion : « *En vérité, cet homme était le Fils de Dieu* » (Matth. xxvii, 54) : de même la mort mystique que le Sauveur renouvelle si souvent sur nos autels par obéissance au prêtre, nous devrait porter tous à nous écrier à chaque fois qu'on lève l'hostie : « *Vere Filius Dei erat iste* ». En effet, nous reconnaissons que de deux Personnes, l'une est le Père et l'autre le Fils, lorsque celui-ci rend à celui-là toutes sortes de déférence et de soumission.

Je ne crois pas qu'on puisse faire plus de plaisir à une personne reconnaissante et affectueuse, que de lui fournir les moyens d'une juste gratitude envers un insigne bienfaiteur. C'est le plaisir que mon cher Jésus me fait tous les jours en mettant entre mes mains tous les trésors, jusqu'à la plénitude de ses satisfactions, de ses grâces et de son esprit, afin que j'en gratifie pour ainsi dire mon Dieu. A mon lever, je voudrais que mon Sauveur me redît encore au fond du cœur : « Courage, mon enfant, voilà que je mets en ton pou-

voir tout mon valant et ma propre personne, afin que tu en disposes à ta volonté. » Oh ! quelle fut lors ma joie ! quels furent mes remercîments ! *Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam :* « Non, Seigneur, ne nous donnez pas la gloire, mais donnez-la à votre nom » (Ps. CXIII, 1).

On tient à grand honneur d'être admis avec de grands seigneurs à la table ou au conseil du Roi pour y faire quelque fête extraordinaire, ou pour traiter de quelque affaire importante. Le prêtre doit donc estimer tout autrement son bonheur d'assister à la table de son Dieu, et de traiter d'affaires avec lui, dans la compagnie des Saints et des Anges mêmes. Oh ! quel est leur souhait pour la prospérité du royaume de Dieu ! Quels sont les désirs des âmes du Purgatoire pour leur liberté ! Quel est le zèle des justes sur la terre pour la conversion des pécheurs !

La dignité d'un ambassadeur est d'autant plus glorieuse que le prince qui l'envoie est plus grand, — que le souverain vers qui il est député est un plus puissant monarque, — que l'affaire qu'il doit traiter est plus importante, et — que les présents qu'il offre sont plus riches. Mais où toutes ces conditions se trouvent-elles plus avantageusement que dans le sacrifice de la messe ? « *Pro Christo legatione*

fungimur » (II Cor. v, 20). Nous y sommes les ambassadeurs de Jésus-Christ, envoyés à Dieu son Père, avec le plus divin de tous les présents, et pour y traiter de la satisfaction due à Dieu par le pécheur, et du salut de l'homme.

APPENDICE

I. A. (p. 58).

Fort Sainte-Marie sur la rivière Wye.

Pour établir la résidence de Sainte-Marie, les missionnaires avaient choisi un terrain inoccupé dans la tribu huronne des Attaronchronons. Il était situé au nord-est de la presqu'île huronne, sur la rive droite d'une petite rivière, qui porte aujourd'hui le nom de rivière Wye. Sa latitude fut trouvée de 44°25 et sa longitude de 82°11 (Greenwich). De là, dans toutes les directions, les communications étaient faciles. Il n'y avait que quatre kilomètres jusqu'au village huron le plus voisin.

Le plan de l'établissement fut bientôt fixé. Une ceinture de pieux élevés, enfermant un vaste enclos rectangulaire, formait une première défense protégée par quatre grandes croix. Outre le fort proprement dit, cette enceinte contenait quelques champs cultivés, un cimetière pour les chrétiens, et deux grandes cabanes servant, l'une d'hôpital pour les sauvages malades, et l'autre d'hôtellerie. Les sauvages y étaient hébergés pendant quatre jours, quand ils venaient pour achever de se faire instruire ou pour y être témoins des grandes

solennités de la religion, qui se faisaient là avec plus de pompe qu'ailleurs.

La construction principale était le fort bastionné, construit à quarante mètres environ du rivage, et qui renfermait la chapelle, la maison des missionnaires et celle de quelques Français attachés à leur service. Les sauvages vinrent bientôt en grand nombre visiter ce pieux séjour. En 1647, le nombre de ces voyageurs s'éleva à trois mille.

Après la destruction du fort Sainte-Marie en 1649, et la dispersion des Hurons, tout le pays devint une solitude. Ce n'est que depuis le commencement de ce siècle, que quelques émigrants européens et quelques familles canadiennes ont été s'établir dans ces déserts pour les défricher. Simples laboureurs, ces nouveaux habitants ne connaissaient rien des événements dont ces contrées avaient été le théâtre, il y avait deux siècles. Ils restèrent même longtemps sans connaître les ruines curieuses, cachées dans l'épaisseur de leurs forêts.

Cependant les *Relations* des missions huronnes avaient fait l'histoire de ces constructions françaises, et indiqué leur position géographique. La carte de la contrée huronne, publiée en 1660 pour l'ouvrage latin du P. Ducreux sur le Canada, et que le géographe Bélin semble avoir ignorée, aurait suffi pour conduire sûrement aux ruines de Sainte-Marie. Il nous a paru intéressant d'étudier ces monuments, d'un autre âge, et tout ce qui se rattache comme souvenir, à l'histoire des anciens habitants de cette contrée. En 1859, nous reçûmes du gouvernement canadien la mission d'aller faire cette recherche.

Nous trouvâmes sans peine les ruines du fort Sainte-Marie. Ses murailles, en bonne maçonnerie, s'élèvent encore à plus d'un mètre au-dessus du sol. Il a la forme d'un parallélogramme allongé, avec des bas-

tions à ses angles. Malgré quelques singularités dans sa construction, dont il est difficile aujourd'hui de donner les motifs, on reconnaît sans peine dans

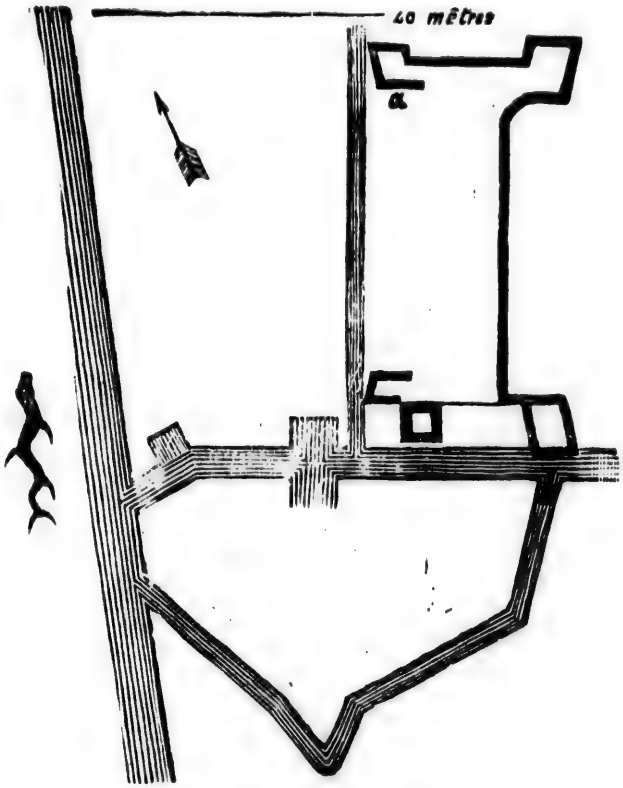

Fort Sainte-Marie.

ce travail des notions d'art militaire, appliquées avec soin. Les courtines de l'ouest et du nord sont entières, tandis qu'il ne reste aucune trace de celles de l'est et du sud. Il est à présumer qu'elles étaient formées par de solides palissades que le feu et le temps ont fait disparaître. De ces deux côtés, l'ennemi était moins à

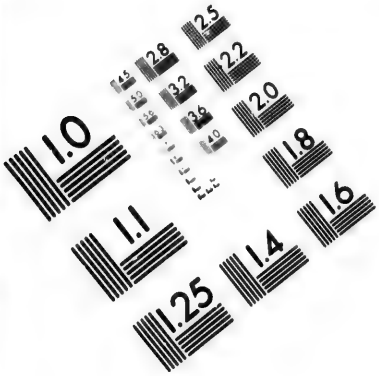

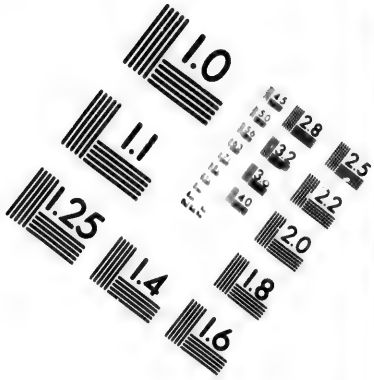

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

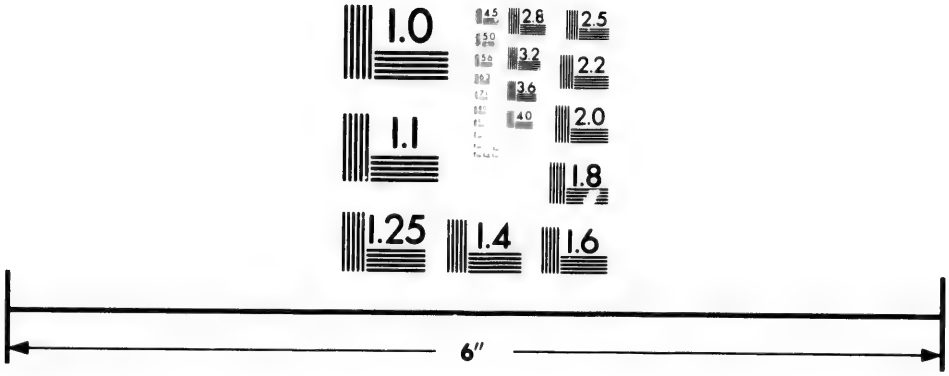

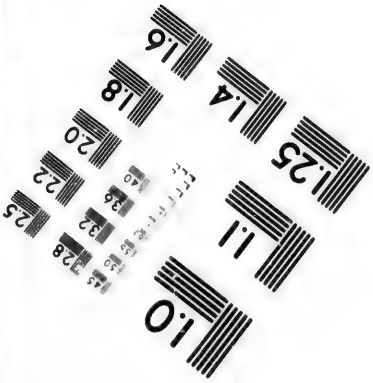

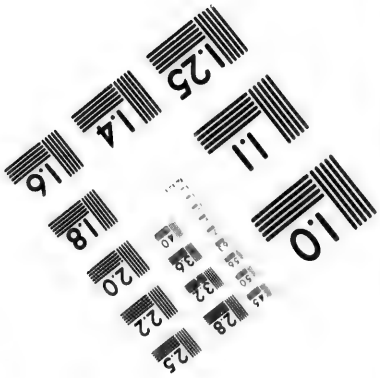

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
3.2
2.5
2.2
2.0
1.8
1.0

craindre. A l'est et au sud, on voit encore les traces d'un fossé assez profond, qui protégeait l'enceinte. Celui du sud se prolonge jusqu'à la rivière, et il est évident qu'il devait être capable d'en recevoir les eaux, et permettre aux canots sauvages d'y trouver un abri. Il s'élargit en trois endroits, pour former trois petits bassins réguliers très favorables pour aborder. Le long de ce large fossé, s'étend au sud un assez vaste terrain, protégé du côté de la campagne par une espèce de redan, dont on distingue très bien encore le parapet en terre et le fossé qui communique avec la rivière. C'est là que se dressaient les tentes des sauvages visiteurs, et les grandes cabanes, qui formaient l'hôpital et l'hôtellerie.

A côté du bastion du fort au sud-ouest, il y a une construction carrée qui a un mur très épais. Elle devait sans doute servir de base à une tour élevée, d'où l'on pouvait avoir vue au loin, et surveiller facilement les approches.

Nous avons ouvert une tranchée dans l'angle intérieur du bastion nord-ouest; et, à 60 c. de profondeur, nous avons mis à découvert les traces d'un plancher brûlé, de grands clous, des fragments de cuivre et des os de castor.

Les constructions de l'intérieur du fort étaient toutes en bois: c'est pourquoi on n'en voit pas d'autre trace que les débris d'une cheminée écroulée.

II. B. (p. 99).

Fort Sainte-Marie dans l'île Saint-Joseph (Ahoendoe).

L'île Ahoendoe, que dans cette circonstance les missionnaires appelèrent *Saint-Joseph*, était à une petite distance au nord-ouest du continent huron. Les

Hurons fugitifs trouvaient une consolation à avoir sous leurs yeux le sol de la patrie, d'où on les chassait, mais où ils espéraient toujours pouvoir rentrer un jour.

Cette île fait partie d'un groupe de trois îles, que les Anglais baptisèrent *Christian Island*, ou *Foi*, *Espérance* et *Charité*. Cette dernière nommée par les sauvages Ahoendoe était la plus grande. Elle a huit kilomètres de largeur, sur douze environ dans sa plus grande longueur.

Les missionnaires choisirent sur la rive sud, au fond d'une vaste baie, un emplacement favorable pour établir un fort. On se mit aussitôt à l'œuvre ; et comme la pierre et la chaux se trouvaient en abondance sur place, le travail avança promptement. « Nous fûmes bientôt « en état de défense, dit le P. Ragueneau, ayant bâti « un petit fort si régulier qu'il se défendait faci- « lement lui-même, et qu'il ne craignait ni le feu, « ni la sape, ni l'escalade des Iroquois. De plus, nous « mîmes la main à l'œuvre pour fortifier le bourg des « Hurons, qui joignait notre habitation. Nous leur dres- « sâmes des redoutes, qui défendaient les approches.

Les Hurons, qui suivirent les missionnaires dans cette île, s'élevaient à près de trois mille, et occupaient cent grandes cabanes.

Nous avons vu comment les missionnaires et une partie de leurs néophytes se trouvèrent bientôt dans la nécessité de quitter cette île. Toutes les traces du séjour passager des Hurons dans ces lieux disparurent peu à peu ; mais les ruines du fort français ont survécu à tous les désastres. Il est de forme carrée, avec des bastions aux angles ; ses murs s'élevaient primitivement à cinq mètres de haut, et ils ont encore deux mètres dans quelques endroits. Ce travail, d'une régularité parfaite, est remarquable par la proportion et la direction de ses lignes.

Au centre de la place on voit encore une citerne en maçonnerie de trois mètres carrés et de deux mètres de profondeur.

Au milieu de la courtine de l'ouest, s'appuie à l'intérieur la tête d'un mur, qui devait protéger des constructions en bois. Le bastion voisin, c'est-à-dire celui du

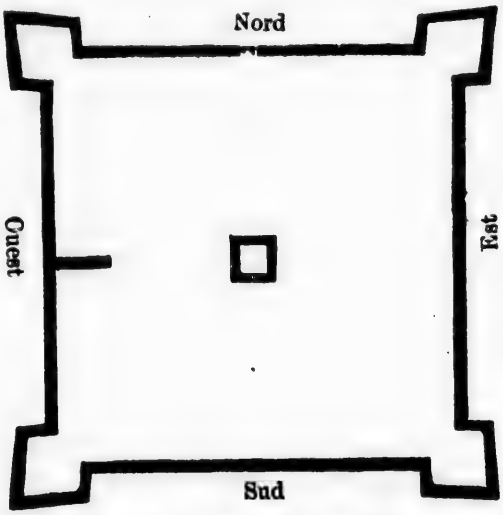

Fort S. Marie à Ahoendoe.

nord-ouest, en faisait sans doute partie. C'est au milieu de ses décombres qu'on a découvert, il y a quelques années, différents objets curieux et significatifs, qui rappelaient la présence de la mission huronne en ces lieux, deux siècles auparavant. En voici les principaux :

1° Des fragments de colliers sauvages. Les uns sont formés de petits grains de rassade ou de verre de différentes couleurs, disposés symétriquement. Les autres ne sont que la réunion de petits disques plats découpés dans certains coquillages marins. C'était le

vrai Wampum ancien, qui avait tant de prix aux yeux des sauvages, comme monnaie et comme ornement. Il y en avait de blancs et de violets. Quelques-uns provenaient d'une pierre ollaire teintée en brun rouge par l'oxyde de fer.

2° Quelques restes d'ustensiles en cuivre rouge.

3° Des ossements humains.

4° L'objet le plus curieux était un moule à hosties. Il était en fer, et fut sans doute trouvé trop lourd et trop embarrassant pour entrer dans le bagage des Hurons, quand ils descendirent à Québec. Cet instrument de sacristie ne diffère en rien de ceux qu'on emploie encore aujourd'hui. Les deux surfaces intérieures, qui portaient la gravure des emblèmes sacrés, étaient dans un état parfait de conservation. Elles étaient restées adhérentes l'une à l'autre, et l'oxydation du contour avait arrêté toute action de l'air ou de l'eau. Cet instrument, plus utile encore que curieux, fut payé un bon prix par un Anglais, qui n'en connaissait pas l'usage, et qui le déposa, comme antiquité, dans un musée de Londres.

5° Quelques fragments de poterie grossière, et des calumets soit en terre, soit en pierre. Sans offrir à la curiosité des objets de quelque valeur, ils méritent de fixer l'attention, puisque ce sont les rares monuments de l'industrie des Hurons. Nous avons pu y joindre un certain nombre de calumets, trouvés dans des tombeaux hurons.

CALUMETS HURONS
½ grandeur.

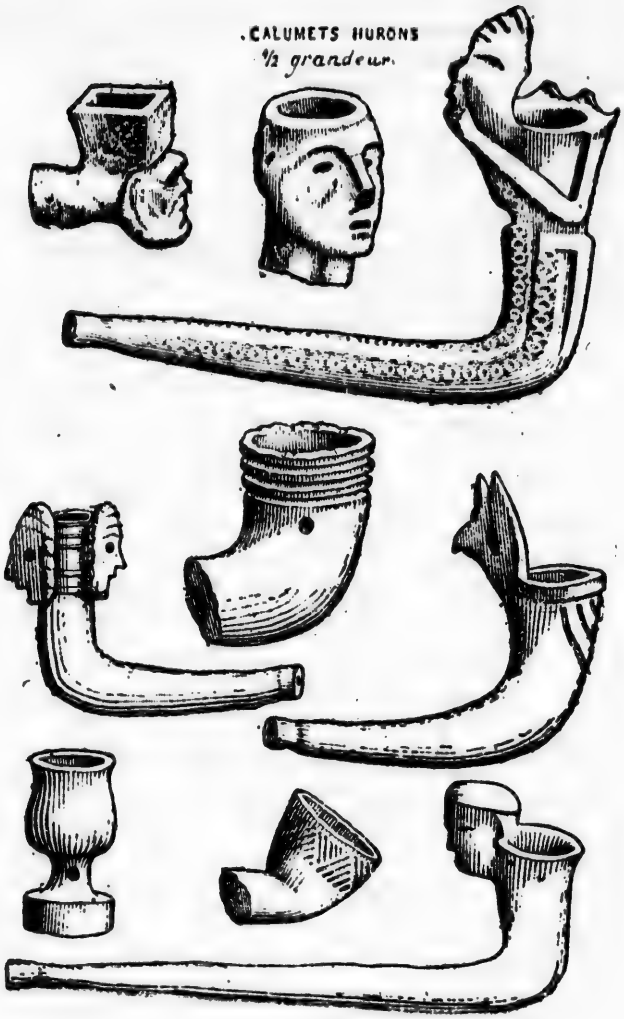

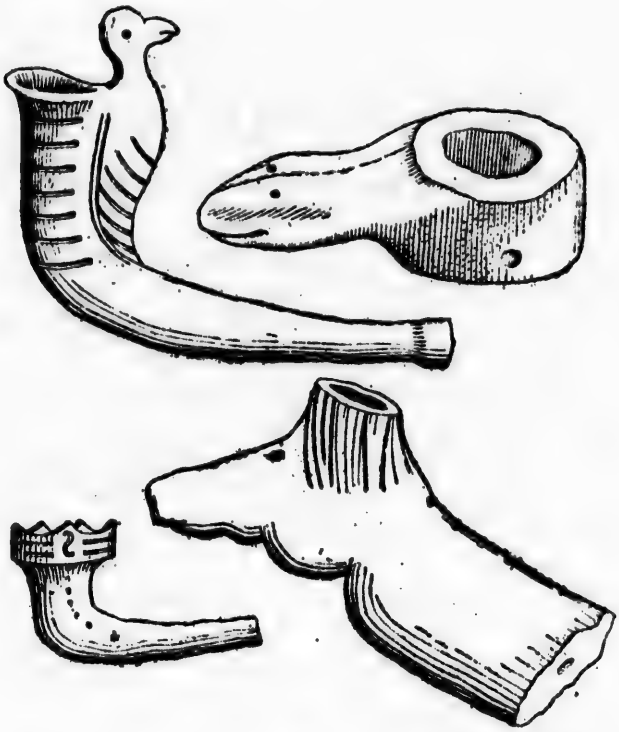

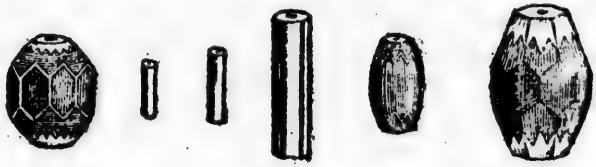

WAMPUM ET VERROTERIES

III. C. (p. 216).

Traduction de la lettre latine du P. N. Potier, au nom des Hurons, du 4 novembre 1660.

Le traducteur a tenu surtout à imiter le style et les tournures des sauvages. La voici :

« La nouvelle Eglise des pauvres Hurons salue humblement en Jessous, le Doyen et le Chapitre de la très ancienne et très vénérable Eglise de Chartres.

« On nous a fait voir une grande et belle *écorce parlante* dont nos Pères, qui nous instruisent, entendent et nous ont raconté la voix. C'est vostre voix mesme, et voicy comme elle est faite : nous promettons de dire au grand Maître de nos vies que nous pensons qu'il ayt pitié de vous tous, comme de nous, et que quand nous ferons bien, vous soyez censés faire bien avec nous.

« Mais voicy comme nous autres, gens de rien, pensons et admirons : oh ! que nous sommes heureux d'aprendre que vous qui ne péchez point, qui êtes les grands amis du Seigneur de la terre et du ciel, qui avez abondamment tous vos besoins, vous qui êtes considérables dans vos familles et dans les conseils, où vous vous distinguez par votre grand esprit, vouliez bien songer à nous qui sommes des Ontoüagannha, c'est-à-dire des gens grossiers, que vous appelez sauvages, qui sont pauvres et sans esprit.

« Nous n'avons ensuite cessé d'admirer que vous ayez si bien pensé et si bien parlé de nous au grand Maître de nos vies, pour qu'il nous introduise dans le Ciel. C'est que vous avez rassemblé ces grandes voix et ces considérables parmi vous, qui approchant avec plus de succèz que les gens de commun celui qui lève la teste plus haut que les autres, que vous appelez Roi et nous la *haute Montagne*, lequel vous taschez de réconcilier

par votre crédit avec ses enfants, contre qui il étoit fâché. Vous voulez que ce grand Roi du Ciel ne se fâche point contre nous, et qu'il nous aime et qu'il nous permette d'entrer dans l'heureux pays des âmes quand nous mourrons. Vous ressemblez à ces grands arbres, et nous à ces lierres qui rampent en terre, sans pouvoir s'élever qu'en s'attachant aux arbres les plus hauts : ainsi nous vous prions qu'en nous joignant à vous, vous nous éleviez jusqu'au Ciel.

« Vous nous parlez encore dans cette grande *écorce blanche*, et vous nous exposez un présent d'un métal blanc et précieux, tant pour son poids que par sa ressemblance à la chemise de Celle, qui enfanta sans connaître d'homme. Il y a, dites-vous, dans cette chemise des ossements de bons chrétiens, dont l'âme est allée au Ciel après avoir bien vécu, en suivant la voix du grand Maître de nos vies, que Jessous nous est venu du Ciel raconter en terre. En voyant ces ossements nous avons pensé que de vostre pays vous avez aperçu que nos cabanes réunies en village, étoient incessamment environnées des nations, venues du fond de la terre pour nous y entraîner, et nous y traiter en esclaves dans des creux horribles, où le feu ne s'éteint point. Vous avez eu pitié de nous, en nous donnant par ces ossements précieux un excellent préservatif contre le poison, dont ces ennemis de notre bonheur se servent pour nous corrompre, nous infecter et nous perdre. Cette nation, sortie des entrailles de la terre, ne pourra souffrir la présence de ces ossements, qui serviront de palissade à notre village contre leurs attaques. Les bons esprits qui animaient ces os précieux, viendront à notre secours et nous feront vivre doucement dorénavant sous leur bouclier, et sans être troublés de la crainte.

« Quand le mauvais esprit venu des creux de la terre, voudra nous gâter l'esprit, en nous faisant penser de

quitter notre village (redevenu saint par la demeure de ces os parmi nous) pour aller courir comme des bêtes vagabondes dans les bois, alors le souvenir que nous aurons de ne pas abandonner nos protecteurs en les laissant seuls, nous retiendra comme avec une corde bien forte, dans le lieu où nous devons être attachés au service de Jessous et de Marie, afin qu'un jour nous demeurions dans les belles cabanes, qui font le beau et grand village de Jessous, et où les esprits saints, dont nous avons les os, font leur demeure pour toujours. De plus, par la présence de ces ossements nous savons estimer combien vaut votre affection pour la Mère de Celui qui a fait le ciel et la terre, puisque vous nous en donnez les marques jusqu'au delà du grand lac salé, où il semble que vous nous fassiez souvent entendre par vos présents dignes de vous : « honorez Marie, comme nous l'honorons ».

« A ces deux grandes preuves de votre bon esprit pour nous, nous disons très véritablement deux fois merci, et nous avons affermi notre esprit (qui, comme nous croyons, ne mentira point, aidé qu'il sera du Maître du Ciel), pour ne rien faire ni penser qui avilisse l'estime que nous faisons d'être de vos amis et plus qu'amis, car vous nous aimez comme si nous étions vos enfants, puisque vous avez pensé ensemble : « Nous adoptons et prenons pour nos enfants ceux à qui nous avons envoyé nos présents ». C'est ce qui nous exhorte à ne point déshonorer cette qualité ; en faisant mal au lieu de faire bien, nous le déshonorerions.

« Nous n'avons rien à dire, et encore moins à vous donner, pour reconnoistre la pitié que vous avez de nous. Voici ce que nous pensons : C'est de prier le grand Maître de nos vies qu'il ayt aussi pitié de vous, en vous aimant toujours de plus en plus, à cause de votre bonne vie exempte de faire ou de penser mal ; et lorsque nous apprendrons que quelqu'un de vous ayant assez gousté

la terre, sera allé au pais des ames, nous ferons pour lui les prières que nous avons coutûme de faire étant assemblés dans la sainte cabane, pour ceux qui nous ont fait du bien tandis qu'ils vivoient sur la terre. Voilà tout ce que notre souvenir de ce que vous avez daigné vous abaisser jusqu'à nous de la manière que nous venons de raconter, peut offrir à vos personnes saintes, et que Jessous aime extresmement, devant qui nous somnes si petits en comparaison de vous, qu'à peine nous daigneroit-il regarder, si vous ne le priez de ne nous pas mépriser entièrement.

« Par ce que nous ne savons pas faire parler l'*écorce blanche*, ni vous aller trouver pour faire entendre et voir comme notre voix est faite, nous avons emprunté le secours de nos Pères, qui nous instruisent pour vous raconter ce que le Conseil de notre nation huronne assemblée, désire que vous apreniez.

« POTIER NICOLAS. »

IV. D. (p. 217).

Lettre du P. Bouvart au Chapitre de Chartres.

« A Québec, ce 12 novembre 1680.

« Messieurs,

« La paix de N.-S.

« Vous excuserez, comme je croys, la liberté que je prends d'écrire à votre illustre compagnie, puisque c'est vous-mêmes qui m'en avez imposé l'obligation, en m'adressant d'une manière si engageante le très beau, le très riche et le très sainct présent, que vous faites à nostre mission huronne, et dont tous nos Pères et moy ne pouvons vous témoigner assez de recognaissances. L'ayant receu le 13 d'octobre dernier, je le fis voir icy à toutes les personnes de mérite, entre lesquelles

Monseigneur de Laval, premier et très digne évesque de Québec. Il souhaitta que je vous assurasse de sa part qu'ayant toujours fait une estime toute particulière de votre illustre corps, il en avoit encore une toute autre idée, en voyant un don et une lettre si dignes de vostre zèle pour l'augmentation de la foy. Les communeautés des religieuses Ursulines et hospitalières me prièrent de leur laisser un jour entier la chemise d'argent, afin de faire un salut à la sainte Vierge devant ce reliquaire sacré, et de rendre au moins quelque respect aux saints dont elles voyaient avec joie les prétieuses reliques. Tous nos religieux, aussi bien que Messieurs les chanoines et les ecclésiastiques de cette ville, que j'oubliais, n'y ont pas eu moins de dévotion, et ils les ont mesme surpassées par la juste approbation qu'ils ont tous donnée à vostre lettre toute apostolique. Notre R. P. supérieur nous ordonna de prier très particulièrement pour vous tous, comme pour d'insignes bienfaiteurs de cette mission, et il me fit mettre ce billet exprez dans nostre sacristie, afin que l'on se ressouvint de s'acquitter d'un si légitime devoir. Aussi ne se peut-il rien de plus obligeant que la manière dont votre Compagnie en a agi dans cette occasion, où elle a fait paroistre et sa libéralité en offrant un présent d'un très grand prix, et sa capacité en l'accompagnant d'une lettre si spirituelle pour les pensées, si pure pour le style et si pleine de l'esprit divin, qu'il ne se peut rien de mieux, et sa piété en envoyant une chose si sainte et en l'accompagnant de tant de prières, de communions, de messes et de bonnes œuvres, offertes et à offrir pour nos pauvres sauvages auxquels vous faites l'honneur de vous les associer comme vos enfans et vos héritiers en Jésus-Christ, puisque vous leur faites part de tous vos biens spirituels. Il n'est pas jusqu'à la très belle gravure de la chemise d'argent, qui ne marque l'alliance que vous faites de Nostre-Dame de Chartres avec Nostre-Dame de Lorette en Canada, puisque repré-

sentant d'un costé l'ancienne et la miraculeuse image de la Vierge avec sa grotte faite par les Druides, de l'autre elle représente le miracle des miracles, c'est-à-dire le mystère de l'Incarnation, qui s'accomplit à Nazareth dans l'originaire maison de nostre nouvelle Lorette. J'ay bien eu du déplaysir qu'un gros rhume, dont je ne suis pas encore tout-à-fait quitte, m'ait empesché de porter moy mesme vos présens à cette mission, qui n'est qu'à trois lieues de cette ville: je l'ay donc envoyée aux PP. Chaumonot et Potier, qui sont les missionnaires des Hurons. Le premier travaille à leur conversion depuis plus de 42 ans, et le second me succéda lorsque j'en fus retiré par l'obéissance, pour prendre icy la part d'un de nos Pères qui enseignoit la théologie, et qu'une fluxion sur la poitrine nous enleva. Ces deux autres Pères se donnent l'honneur de vous écrire, pour marquer à vostre très illustre corps comment eux et leur sauvages ont reçu de si bons et de si chers gages de vostre affection. Vous serez peut-estre surpris que de pauvres gens, eslevés au milieu des bois et des forêts, soient capables d'avoir les sentiments que l'on vous marque dans ces lettres, nommément dans la latine; mais vous saurez, Messieurs, que leur coutume, lorsqu'ils ont quelqu'affaire, est d'assembler le conseil, composé de tous les principaux du bourg; la chose estant proposée par un des capitaines, chacun dit son avis, mesme les femmes; ensuitte on examine quelles sont les meilleurs raisons que l'on a apportées sur le sujet dont il s'agit; on donne après quelque ordre à celles dont on a fait le choix; enfin quelqu'un répète, comme en un corps de discours, toutes les lumières que l'on a eues dans l'assemblée, et tous les moyens que l'on doit tenir pour faire réussir l'affaire. C'est, Messieurs, ce qu'ils ont fait à votre sujet; après quoy ils ont prié les Pères de vous faire çavoir leurs pensées et leurs sentimens en une langue qui vous fut connue,

sachant par expérience que leur huron ne l'est pas aux Français. Nos deux missionnaires de Lorette, ayant tasché de s'acquitter le mieux qu'ils ont peu de cette commission, et vous ayant écrit au long tout ce que je vous pourrois mander sur ce sujet, il ne me reste plus, sinon de vous asseurer de nos respects et de mon souvenir, principalement à l'autel, de vous demander quelque part dans vos saints sacrifices et dans vos bonnes prières, et de vous supplier tous de me croire, en vérité,

« Messieurs,

« De votre très illustre compagnie, le très humble et très obéissant serviteur en Nostre-Seigneur,

« Martin BOUVART,

« Rel. ind. de la Compagnie de Jésus.

TABLE DES MATIÈRES

I

Enfance. — Jeunesse. — Voyage à Rome. — Passage à Lorette. — Guérison. — Valet et régent à Terni. — Vocation. — Noviciat à Rome. — Séjour à Florence. .

II

Premiers vœux. — Régence à Fermo. — Mission du Canada. — Vœu héroïque. — Pèlerinage à Lorette. — Première messe. 31

III

Départ pour le Canada. — Arrivée à Québec. — Mission des Hurons. — Leur pays. — Lettre du P. Chaumonot. — Supplice d'un prisonnier. — Contagion. . . 45

IV

Mission de la Nation Neutre. — Vision du P. de Brébeuf. — Danger de mort. — Accueil inattendu. — Missions ambulantes. — Blessure. — Science des langues. — Baptême par ruse. 68

V

Guerre des Iroquois. — Bourg Saint-Ignace. — Traits édifiants. — Les Donnés. — Massacre du P. Daniel. — Apparition du P. Daniel. — Dispersion des Hurons. — Massacres du P. de Brébeuf et du P. G. Lalemant. . . 83

VI

Mission à Ahoendoe. — Massacre du P. Ch. Garnier et du P. Chabanel. — Malheurs des Hurons. — Progrès de la foi. — Départ d'Ahoendoe. — Arrivée à Québec. 97

VII

Mission huronne à l'Ile d'Orléans. — Epreuves et vertus des Hurons. — Profession du P. Chaumonot. — Collier offert à la Congrégation des MM. à Paris. — Mission des Iroquois Onnontagués. — Croyance aux songes. . 111

VIII

Mission de Sainte-Marie de Gannentaa. — Evasion des Français. — Hurons à Québec. — Arrivée de l'évêque. — Commerce des boissons. — Tremblement de terre. — Mission à Montréal. — Faveurs célestes. — Association de la Sainte-Famille. 139

IX

Mission militaire. — Mission de Notre-Dame de Foy. — Derniers vœux. — Faits merveilleux. — Beaux exemples. 172

X

Vœu des Hurons à N.-D. de Foy en Belgique. — Vœu des Hurons à N.-D. de Lorette en Italie. — N.-D. de Lorette au Canada. — Guérisons. — Vœu des Hurons à N.-D. de Chartres. — Présent des chanoines. — Jeune Lorette. 178

XI

Vie réglée du P. Chaumonot. — Désir de la mort. — Jubilé de prêtrise. — Fléau des chenilles. — Retour à Québec. — Dernière maladie. — Mort et funérailles. — Faveurs célestes. 219

XII

Vertus : humilité. — Mortification. — Amour de Dieu. — Dévotion à la sainte Vierge. — Esprit de prière. — Témoignage des supérieurs. 233

XIII

Ecrit du P. Chaumonot à son confesseur. 246

APPENDICE.

I A (p. 58). Fort Ste-Marie sur la rivière Wye. . . . 267
II B (p. 99). Fort Ste-Marie dans l'île St-Joseph. . . 270
Calumets hurons. 274
III C (p. 216). Traduction de la lettre latine du P. Potier au nom des Hurons. 276
IV D (p. 217). Lettre du P. Bouvart au Chapitre de Chartres. 279

ŒUVRE DES BONS LIVRES.
VILLE MARIE.

TABLE ANALYTIQUE

Accueil providentiel, 77.
Achiendase, nom huron du Supérieur des Jésuites, 129.
Adversité, favorable à la foi, 55, 73, 92, 95, 105, 117, 123, 137, 148.
Ahoendoe (Ile Saint-Joseph), refuge des Hurons, 95, 99, 270. — Ses malheurs, 100, 103, 105. — Départ pour Québec, 107.
Ailleboust, (Mme d') 163.
Andastoes, sauvages de la Virginie alliés des Hurons.
Andahiaton huron, 181
Anniers, canton iroquois, 81.
Annieton (Joachim) : scandale réparé, 189.
Avaugour (Baron d'), gouverneur, 130.
Arendaenronon, tribu huronne, 60.
Armand, huron fervent. 119.
Bancroft, historien américain, VIII.
Beauport, 174.
Bernières (de), chanoine de Québec, 223.
Boissons enivrantes, 159.
Boucher (R. P.), assistant, 170.
Bourgeois (Sœur Marguerite), fondatrice de la Congrégation à Montréal, 167.
Bouvart (R. P.), 216, 279.
Brébeuf (R. P. de), supérieur chez les Hurons, 35. — Ses missions, 67. — Visions, 69, 72. — Massacré par les Iroquois, 95. — Son buste en argent, 225.
Bressani (R. P.), torturé par les Iroquois, 85.
Buteux (R. P.), tué par les Iroquois, 123.
Cabanes sauvages, 54.
Calomnies contre les missionnaires, 62, 75, 154.
Calumets hurons, 274.
Canada, mission pénible, 85, 236.
Canot sauvage, 53.

Casot (R. P. Jean), mort en 1800... v.
Chabanel (R. P.), tué, 105.
Champigny (de), intendant, 106, 230.
Charité fraternelle, 76. — Charité des Hurons chrétiens, 76, 181.
Chartres. Tradition druidique, 206. — *Ex-voto* des Hurons à N.-D., 206. — Reliquaire donné par les chanoines, 109.
Chaumonot (R. P.), Famille, 3. — Etude à Chatillon et à Beaune, 3. — Voyage à Rome, 4. — Aventures du voyage, 5, 17. — Vocation, 22. — Noviciat, 24. — Premiers vœux, 31. — Régent, 33. - Mission du Canada, 34. — Vœu héroïque, 37. — Première Messe, 34. — Départ pour le Canada, 45. — Mission des Hurons, 48. — Mission de la Nation Neutre, 67. — Dangers de mort, 74, 79. — Science des langues, 80, 117. — Faveurs célestes, 90. — Profession, 117. — Mission des Iroquois, 123, 144. — Mission à Montréal, 162. — Mission militaire, 174. — Maladie, 217. — Mort, 230. — Vertus, 233. — Amour de Notre-Seigneur, 239. — Dévotion à la Sainte Vierge, 239. — A saint-Joseph, 39, 42, 122. — Témoignage des Supér., 244.
Chenilles, fléau conjuré, 224.
Chihouatenhoua, Huron très vertueux, 59.
Collier, 122, 178, 206.
Conception (la), villag. huron. V. Ossossane.
Congrégation de la Sainte Vierge parmi les Hurons, 118, 171.
Congrégation des MM. de Paris, 119.
Crasset (R. P.). Lettre du P. Chaumonot, 237.
Dablon (R. P.), supér. au Canada, 1, 123.
Daniel (R. P.), 66, 60. — Tué, 91. — Apparaît au P. Chaumonot, 91, 234.
Dénonville (Marquis de), gouverneur, 196, 237.
Dinant, fête pour l'*Ex-voto* des Hurons à N.-D. de Foy, 178.
Dogique, 190.
Donnés, 30.
Duplessis Bochard, gouverneur de Trois-Rivières, tué par les Iroquois, 123.
Du Serron (Françoise), 40.
Ecriture, mystère pour les sauvages, 70.
Eudes (Vén. P.), fondateur des Eudistes, 240.
Faits merveilleux, 198, 203.
Famille (Sainte-), association, 60, 163.
Foy (Notre-Dame de) en Belgique, 175 ; — en Canada, 175.
Frémin (R. P.), 139, 224.
Frontenac (comte de), gouverneur, 230.
Galinier, Sulpicien, 162.
Gannentaa, mission iroquoise, 138. — Evasion des Français, 149.
Garnier (R. P. Charles), tué par les Iroquois, 105.

Garreau (R. P.), tué, 116.
Gassioïaien (Jeanne), guérie par le P. Chaumonot, 231.
Glaces flottantes, 46.
Héchon, nom huron du P. de Brébeuf et du P. Chaumonot, 70.
Hospitalières, 45.
Hurons. Leur pays, 44, 57. — Population, 57, — Guerre des Iroquois, 84. — Dispersion, 92, 95. — Hurons chrétiens restés fidèles dans la captivité, 128, 147, 191.
Ignace (saint), sa protection, 86, 90.
Ignace (Saint-), village huron édifiant, 86. — Sa destruction, 86. — Transporté ailleurs, les Iroquois le saccagent, 95.
Iroquois, leur pays, caractère jaloux, ambitieux, 57, 87. — Divisés en 5 cantons, 81. — Ennemis acharnés des Hurons, 84. — Ils les détruisent, 92.
Jean (Saint-), village de la Nation du Petun saccagé par les Iroquois, 105.
Jogues (R. P.) : captivité et supplice, 84.
Joseph (saint), sa protection, 95.
Joseph (Saint-), village huron de Teanaustayae, 90. — Sa destruction par les Iroquois, 91.
Lalemant (R. P. Charles), 1er supérieur au Canada, 47.
Lalemant (R. P. Gabriel), tué, 95.
Lalemant (R. P. Jér.), supérieur, 67, 160.
Lancelotti (Signora), 42, 195.
Lauzon (de), gouverneur, 122.
Laval (Mgr de), son arrivée, 122. — Excommunication à cause des boissons enivrantes, 160. — Dévotion à la Sainte-Famille, 170.
Le Mercier (R. P.), supérieur, 138.
Lorette en Italie, 14, 193. — *Ex-voto* des Hurons, 193.
Lorette au Canada, 194.
Lorette (la jeune), 218.
Manitoulin (île) ou Ekaentoton, 95, 110.
Marie de l'Incarnation, Ursuline, 161.
Marie (Sainte-), résidence française, 47, 50, 268. — Danger de la position, 95. — Abandonnée et détruite, 98. — Ruines, 267.
Ménard (R. P.), 123, 145. — Perdu dans les bois, 126.
Mesnard, soldat converti, 174.
Michel (saint), sa protection, 74.
Michel (Saint-), village huron, 79. — Incorporé aux Iroquois, 147.
Montmagny (de), gouverneur : son nom huron, 137.
Morts édifiantes, 157.
Moustiques, 50.
Neiges (N.-D. des), mission huronne, 174.

Neutres (les), ou Attiwandarons, 68. — Mission des Saints-Anges, origine de leur nom, 67.
Niagara, 54.
Nipissing (lac), 108.
Noüe (R. P. de), gelé près de Sorel, 102.
Onnontagué, canton iroquois, 81. — Ambassade pour la paix, 123.
Onneiout, canton iroquois, 81.
Onnontio, nom huron donné au gouverneur, 137.
Ontario (lac), 67, 84, 151.
Orléans (Ile d'), mission huronne, 109. — Anse du fort, 110.
Oronhiaguehre, 1er nom huron du P. Chaumonot, 75.
Ossossane. V. la Conception, 93.
Ottawas (riv. des), 108.
Ouakonchiaronk (Ignace), Huron fervent, 86.
Ouendraca, Huronne guérie miraculeusement, 199.
Palotti (cardin.), 53.
Parkman (Fr.), historien américain, VI, IX.
Patriotisme, 76.
Petit (capitaine), sa conversion, 174.
Petun (Nation du), ou des Apôtres, 94, 105.
Picolomini (R. P.), provincial de Rome, 36.
Pierre (saint), sa protection, 26, 144.
Poncet (R. P.), mission du Canada, 346. — Captif des Iroquois, 123. — Mort à la Martinique, 36.
Portage, 51.
Québec, 46. — Mission huronne, 152.
Ragueneau (R. P. Paul), supér. — Danger de mort, 65, 170.
Rapide, 59.
Raquettes, 204.
Relations du Canada : leur valeur historique, VI, IX, 35.
Richelieu (fort), ou Sorel, 17.
Robes noires, 60.
Saentarenti (Franç.), conversion remarquable, 39.
Sagamité, 56.
Saint-Vallier (Mgr de), 2e évêque de Québec, 230.
Séminaire de Québec, 170.
Shea (J.-G.), historien américain, IV.
Sillery. Mission algonquine, 179.
Songes. Croyance aveugle des sauvages, 126, 134.
Sorel. V. Richelieu.
Suart, Sulpicien, 162, 169.
Supplice d'un prisonnier, 63, 156.
Taondechoren (Joseph), Huron très vertueux, 112.
Teanaustayae. V. Saint-Joseph.
Tarcy (marquis de) 172.

Trois-Rivières, 49.
Tremblement de terre. Effet salutaire, 161.
Tsaoenhohi (Ignace), Huron fervent.
Tsaordihouannen (René), Huron fervent, 102.
Tsonnontouan (ou Sonnon...). Canton iroquois, 81, 144.
Ursulines, 45.
Vérencourt (R. P. de), 175, 178.
Vimont (R. P.), 45.
Vitelleschi (R. P. Général), 34.

ERRATA.

Page 84, dernière ligne *mba*, lisez *tomba*.
Page 252, dernière ligne *implerit*, lisez *implevit*.

POITIERS — TYPOGRAPHIE OUDIN.